

MAIRIE DE MONTVALEZAN



# LA REVUE DES 100

Février 2017 - Mai 2025

## LA LETTRE D'INFORMATION

Edition Mensuelle Municipale



# MONTVALEZAN

Haute Tarentaise - Savoie - Alpes





# LA LETTRE D'INFORMATION du 14 février 2017

Les dernières informations sur la vie locale : [www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr).

*Merci de nous aider à faire vivre le site internet (informations, photos sont les bienvenues).*



*En ce jour de St –Valentin,  
je souhaite  
une joyeuse fête  
à tous les amoureux  
de La Rosière Montvalezan.  
Le Maire,  
Jean-Claude FRAISSARD*



Mairie – Service Urbanisme

## Grande enquête propriétaire : Gagnez un séjour!

En ce début d'année 2017, la commune de Montvalezan-La Rosière poursuit sa **politique « propriétaires »** engagée depuis quelques mois afin d'agir contre les lits froids : mieux occuper les logements existants de la station, c'est soutenir et participer au dynamisme économique de notre station, nécessaire au maintien de la valeur foncière de vos biens.

Ainsi, Montvalezan-La Rosière fait appel à vous, propriétaires de résidence secondaire, au travers de sa **GRANDE ENQUÊTE PROPRIETAIRES** destinée à mieux vous connaître et répondre à vos attentes. Répondez sur ce site avant le 20 février 2017 : [enqueteproprietaire.montvalezan.fr](http://enqueteproprietaire.montvalezan.fr)

Cela vous permettra peut-être d'être l'heureux(se) gagnant(e) d'un séjour "[Aventure Dolce Vita](#)" ainsi que de 2 forfaits journée Espace San Bernardo non nominatifs.

**Contact: Johanne Vallée, 0479068412;**  
[urbanisme@montvalezan.fr](mailto:urbanisme@montvalezan.fr)

Mairie – Service Comptabilité/Accueil

## Perros-Guirec Séjour du 18 au 25 février



**Avec les enfants  
à la découverte  
de la montagne !**

15 jeunes Perrosiens encadrés par 3 accompagnatrices nous rendent visite du 18 au 25 février.

### Pour nombre d'entre eux, ce sera leur premier voyage à la Montagne!

En retour, il est prévu qu'ils accueillent en échange les petits Montvalezanais du 8 au 16 juillet prochain. D'avance un grand merci aux familles d'accueil, aux magasins de ski qui fournissent les équipements, à la DSR, à l'Office du Tourisme et à tous nos partenaires. Dans le cadre des échanges entre les communes de Perros-Guirec et de Montvalezan, le CCAS recherche une personne avec le BAFD pour accompagner les enfants de Montvalezan du 9 au 17 juillet 2017 prochain.

**Contacts: Martine Recordon – Valérie Testier**  
0479068412; [comptabilite@montvalezan.fr](mailto:comptabilite@montvalezan.fr)

## Le Quizz – réponse « lettre de juillet 2016 »

### Joubarbe des montagnes

*Sempervivum montanum*  
plante vivace de la famille  
des Crassulacées

photo prise sous le Roc Noir



Mairie -  
Direction  
des  
Services



## Un nouvel Espace Bien Etre aux Terrasses

L'ancien local de la superette a été acheté fin 2016 par la commune. D'ores et déjà, l'Office de Tourisme et la Mairie travaillent à la conception-agencement de ce nouvel espace ouvert à tous et dédié au Bien Etre « massages – jacuzzis – hammam – sauna – relaxation – soins ». Tout est mis en œuvre pour une ouverture - «hiver 2017-2018 »

**Contact: Didier CHARVET, 0479068412;**  
[dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)



Domaine Skiable de La Rosière

## A la reconquête du marché Allemand !

Cet hiver, l'équipe Commerciale et Marketing de DSR s'est fixée comme objectif de reconquérir le marché allemand, en perte de vitesse depuis plus de 10 ans, et orchestre une action de promotion sur le marché germanique.

L'idée est d'accueillir **du 29 mars au 01 avril 2017**, une trentaine de responsables de ski-clubs à La Rosière, pour un séjour Découverte, avec au programme, du ski par petits groupes encadrés par les moniteurs, des animations, des activités après-ski, une ambiance et des visites....

En mutualisant les efforts de chacun : hébergeurs, écoles de ski, commerçants, office de tourisme, nous avons 3 jours pour jouer la carte Séduction.

Au mieux nous serons capables de faire rêver ces prescripteurs que sont les responsables de ski-clubs, plus ces derniers sauront vendre La Rosière Espace San Bernardo auprès de leurs clients ( A noter : clients = groupes et individuels, pas forcément skieurs de compétition comme le sont les membres d'un ski-club au sens français du terme).

Un accueil de ce type vaut bon nombre d'actions de publicité, de marketing ou de démarchage sur un marché très vaste comme l'Allemagne, et profitera à tous. C'est donc une très belle opportunité à ne pas laisser passer, qui nécessite l'engagement de l'ensemble de la station.

Mairie – Ressources Humaines

### RECRUTEMENTS

- Temps partiel – propreté/hygiène – 12h/semaine- Crèche Les P'tis Mouzets – à pourvoir immédiatement
- CDD de 2 ans, SIG et Base de Données – groupement d'employeurs – Commune + Régie Electrique+ DSR – candidatures avant le 3 mars 2017
- Stage de 2 à 4 mois – sur période mai à novembre 2017 – Gestion des Bâtiments Communaux – Planification- candidature avant le 3 mars

Contact: Christelle Fraissard, 0479068412, rh@montvalezan.fr

Communauté de Communes de Haute-Tarentaise -

## Inscriptions aux Classes à Horaires Aménagés Musique: c'est maintenant !



Les inscriptions pour les CHAM (Classes à Horaires Aménagés Musique) sont désormais ouvertes, et ce **jusqu'au 20 mars 2017**. Cette formation offre la possibilité aux collégiens de la Cité Scolaire Saint Exupéry de suivre, en plus du cursus scolaire traditionnel, un enseignement musical approfondi, avec le choix d'une dominante vocale ou instrumentale. Les épreuves d'admission se dérouleront le mercredi 3 mai 2017.

**Informations et inscriptions :**

[www.hautetarentaise.fr/les\\_cham.html](http://www.hautetarentaise.fr/les_cham.html)



Association de Sauvegarde des chapelles de Montvalezan

**Vous aimez notre patrimoine? Rejoignez-nous!**

Crée en 1993, notre association à 23 ans . Beaucoup de travaux sur les différentes Chapelles de nos villages ont été réalisés et beaucoup restent à l'être.

Tous les gros travaux ont pu être entrepris grâce à la participation et au soutien indéfectible des différentes municipalités que nous remercions.

Nous remercions vivement Pascal Gaidet pour son investissement en ce qui concerne la gestion des travaux avec ses capacités, ses compétences et son savoir-faire pendant toutes ces années. Pascal quitte l'association.

Lors des assemblées générales, où trop peu de personnes sont présentes, il en ressort un désir profond de renouvellement des membres et du bureau, certains sont présents depuis le début.

Tous ceux qui aimeraient s'investir et rejoindre l'association sont les bienvenus afin que celle-ci puisse poursuivre ses actions . Renseignez-vous à l'un des membres :

Jean-Pierre MAITRE Président, Rémi GAIDE Vice-Président, Josette MASSE Trésorière, Huguette GAIDE Secrétaire, Marie-Elise PRUD'HOMME, Jean MOLIN, Michel MARCEL, Arlette NOIR. Membres.

**Cette Année** : la réfection de la toiture de la Chapelle Notre Dame de Pitié à La Rochette est programmée, ainsi que le clocher de Saint Roch aux Laix. Concernant la toiture de la Chapelle à la Rochette , nous envisageons **de réaliser ces travaux en bénévolat avec les habitants de la Commune**. Nous demandons d'ores et déjà aux volontaires de s'inscrire dans ce programme et de nous le faire savoir.

Merci à tous ceux qui ont participé bénévolement où par leurs dons et ceux qui œuvrent pour entretenir et faire connaître notre patrimoine commun.

**« Bienvenue et merci , c'est le vœu de l'association pour une nouvelle année pleine de promesses »**

**Pour l'Association, Huguette GAIDE**

# LA LETTRE D'INFORMATION

## Mars 2017

Pour recevoir la Lettre d'Information – Transmettez votre adresse courriel à [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)  
Les dernières informations sur la vie locale : [www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)



*Je me réjouis  
des dernières  
chutes de neige  
qui permettront  
à nous tous  
d'assurer  
un printemps  
du ski  
« fleurissant » !*

**Le Maire,  
Jean-Claude FRAISSARD**

### Mairie – Service Urbanisme



### Pour un Village Vacances à La Rosière...

La Mairie est régulièrement en contact avec le Club Med. Ce dernier a une stratégie ambitieuse de développement en montagne avec un nouveau Club créé par an dans les Alpes.

Aussi, à chaque rencontre, nous précisons notre projet, les atouts de notre station et du domaine skiable, le calendrier opérationnel possible.

Ces démarches se font en pleine collaboration avec le Domaine Skiable La Rosière. A suivre!

**Contact:** Johanne Vallée, 0479068412  
[urbanisme@montvalezan.fr](mailto:urbanisme@montvalezan.fr)

### Mairie Service Foncier

### Adressage Communal, Baptisons nos rues!

### Appel à participants!



La Mairie doit procéder à la dénomination des rues. Un groupe de travail est en cours de constitution.

Nous souhaitons vous associer à cette réflexion qui se déroulera au printemps prochain.

Vous résidez à Montvalezan, vous êtes motivés pour apporter votre sensibilité, vos connaissances, alors portez vous candidat **jusqu'au mercredi 29 mars dernier délai.**

Un tirage au sort est prévu le 30 mars pour désigner deux d'entre vous qui travailleront à nos côtés sur ce dossier.

**Ecrivez nous par courrier ou courriel , avec vos coordonnées et la mention  
« Adressage communal – Candidature »**

**Contact:** Nacim Harouz, 0479068412  
[foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr)

### Office de Tourisme

### Le bonheur d'accueillir ANVERS AMITIE du 1<sup>er</sup> au 8 avril 2017



La première semaine d'avril, La Rosière aura la joie de recevoir 700 de nos amis Belges en provenance de la ville d'Anvers. Parmi eux, 222 enfants découvriront notre belle station. De nombreuses animations sont prévues en lien avec l'Office de Tourisme et les partenaires socio-pro pour faire de ce séjour un moment inoubliable. ANVERS- LA ROSIERE, on compte sur vous!

**Contact:** Pascal Laurent,  
[commercial@larosiere.net](mailto:commercial@larosiere.net)  
0479068051



Mairie – Service Urbanisme

### Grande enquête propriétaire - Le GAGNANT est

L'heureux gagnant du tirage au sort qui a finalement eu lieu le 8 mars est **M. PAWLAS Hervé**. Il pourra profiter de **2 forfaits journée Espace San Bernardo non nominatifs et d'un séjour Aventure Dolce Vitae !**

Merci encore aux propriétaires de résidence secondaire de leur participation à cette grande enquête propriétaires. L'objectif est de mieux vous connaître et répondre à vos attentes afin d'agir contre les lits froids : mieux occuper les logements existants de la station, c'est soutenir et participer au dynamisme économique de notre station, nécessaire au maintien de la valeur foncière de vos biens.

**Si vous n'avez pas encore répondu, il est encore temps d'y participer jusqu'à la fin de la saison - répondez sur ce site :**

[enqueteproprietaire.montvalezan.fr](http://enqueteproprietaire.montvalezan.fr)

**Contact:** Johanne Vallée, 0479068412  
[urbanisme@montvalezan.fr](mailto:urbanisme@montvalezan.fr)

Mairie - Direction



### Haut Débit, Quel est le PLAN?

Le Département de la Savoie a attribué la Délégation de Service Public (DSP) le 27 juillet 2016 à Bouygues Energies et Services et à sa filiale Axione. **La société THD 73** a ainsi été créée afin de concevoir, de réaliser, de commercialiser, puis d'exploiter pendant 25 ans, un réseau de fibre optique pour le très haut débit internet en Savoie, hors zones déclarées d'initiative privée.

La commune de Montvalezan via la Communauté de Commune de Haute Tarentaise participe au financement de ce plan aux côtés du Département et de l'Etat.

Le Département a spécifiquement intégré les particularités techniques rencontrées sur Montvalezan en adaptant son PLAN sur 2 volets:

- **Optimisation du réseau cuivre existant** – pour tous les Villages et les Eucherts – montée en débit pour les particuliers entre 8 et 30 Méga – horizon 2018,
- **Déploiement de la Fibre Optique jusqu'à la prise,**
  - ✓ pour les professionnels de la station ou groupements d'abonnements de type professionnels pour les résidences et bâtiments , horizon 2018
  - ✓ pour tous les particuliers, horizon 2025

**Contact:**

Didier Charvet, 0479068412; [dgs1@montvalezan.fr](mailto:dgs1@montvalezan.fr)

Mairie – Direction

### DAB des EUCHERTS Retirez sans compter en plusieurs fois!

2500 retraits cumulés sur les 2 mois de janvier et février 2017. C'est insuffisant!

La Mairie doit compenser le manque de retrait pour atteindre le quota de 2250 retraits par mois.

Aidez-nous à maintenir ce service!

**Contact:** Didier Charvet  
0479068412,

[dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)



Communauté de Communes de Haute Tarentaise

### Objectif 0 emballage !

Basculer progressivement dans l'ère du « 0 emballage », grâce au développement de l'achat en « vrac » et à l'utilisation de sacs réutilisables, c'est possible! La CCHT se propose d'aider les commerçants dans cette démarche avec un kit signalétique informatif.

**Plus d'infos sur:** [www.hautetarentaise.fr/0\\_emballage.html](http://www.hautetarentaise.fr/0_emballage.html)



Club des jours Heureux

### A vos agendas!

Le Club poursuit son chemin au service des personnes qui souhaitent vivre des rencontres et des sorties pour découvrir des horizons nouveaux.

L'AG de l'association aura lieu le 31 mars à la salle « Fruitière » au Villaret , précédée d'un repas. Nous parlerons aussi du voyage prévu fin mai 2017. Vous êtes les bienvenus quel que soit votre âge.

Au plaisir de vous retrouver très bientôt.

**Inscriptions pour le repas** jusqu'au 28 mars

**Contacts:** Monique 0614028785 ou Arlette 0683037669

Mairie – Ressources Humaines

### RECRUTEMENTS

- Stage de 2 à 4 mois – mai à novembre 2017 – Elaboration Base de données de Gestion des Bâtiments Communaux – Planification-candidature avant le 30 mars 2017

- Service Civique – durée 8 mois – octobre 2017 à mai 2018 – thème: « créer du lien, du service et de la présence auprès de nos anciens » - candidature, 23 juin 2017

**Contact:** Christelle Fraissard, 0479068412,  
[rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

# LA LETTRE D'INFORMATION

## Avril 2017

Pour recevoir la Lettre d'Information – Transmettez votre adresse courriel à [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)  
 Les dernières informations sur la vie locale : [www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)



« Plus que jamais, les choix budgétaires réalisés par l'équipe municipale ont été travaillés avec une approche pluriannuelle et dans un contexte de désengagement croissant de l'Etat . Après 3 mois de travail intensif, les budgets ont été votés ce 6 avril. »

**Jean-Pierre MAITRE,**  
**Adjoint aux Finances**

### Office de Tourisme Direction **L'OT au TOP!**

Le 31 mars dernier, un arrêté Préfectoral classe l'Office de Tourisme en **1ère catégorie**, classement le plus élevé en France.

Ce classement vient récompenser le travail de qualité fourni par l'ensemble du personnel. Ce classement est une condition sine qua none au maintien d'un Office au niveau communal!

**Contact:** Office de Tourisme,  
 0479068051

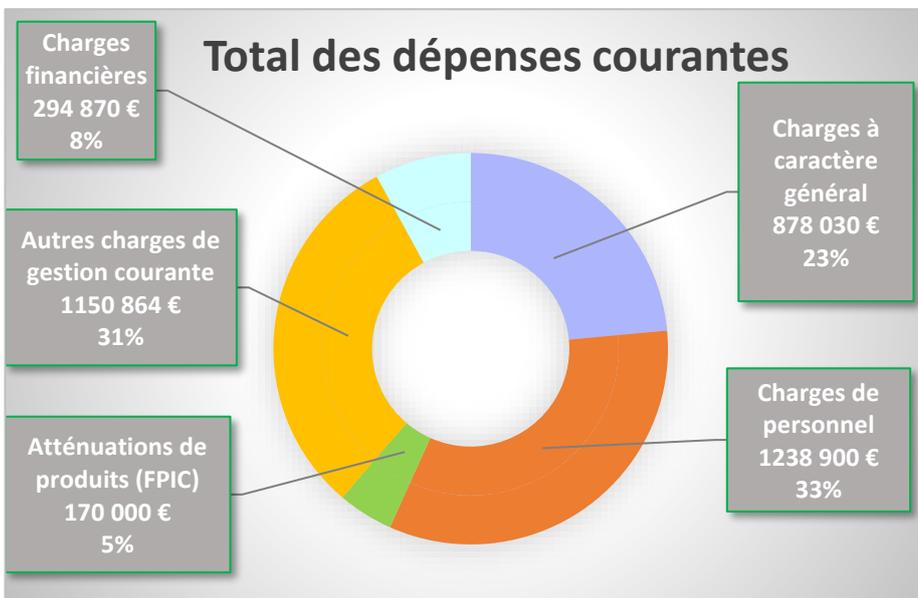


### Mairie – Service Finances Comptabilité

#### Focus sur les finances communales.... Le Budget Principal – Fonctionnement – Dépenses

+ d'informations sur <http://www.mairie-montvalezan.fr/fr/information/37568/comptabilite-finances>

Tous les budgets sont consultables sur le site internet de la commune - rubrique « Finances –comptabilité »  
 ou sur demande à l'accueil de la mairie....



Le total des **dépenses réelles de fonctionnement** du budget primitif principal de la commune s'élève  
**à 3 732 664 €.**

Ce montant prend en compte la subvention d'équilibre communale de 884 625 € destinée au budget « Gestion d'immeubles » qui porte le projet d'ESPACE BIEN ETRE, Les Terrasses.

**Contact:** Sonia Julié, 0479068412  
[finances@montvalezan.fr](mailto:finances@montvalezan.fr)

## Mairie – Accueil

### Larguons les amarres, Cap sur Perros- Guirec

Du 8 au 16 Juillet 2017

15 jeunes de 7 à 17 ans !



#### MODALITES D'ACCUEIL

Les jeunes seront accueillis dans les familles Perrosiennes qui assureront le dîner, le coucher et le petit déjeuner.

Ils seront pris en charge, dans la journée, par l'équipe d'animateurs du service « Enfance-Jeunesse » de Perros (transport, activités, déjeuner et goûter).

Afin de mettre en place ce séjour le Centre Communal d'Action Sociale de Montvalezan souhaiterait connaître les familles qui voudraient participer à cet échange.

#### ENCORE QUELQUES PLACES !!

Exceptionnellement date limite reportée au JEUDI 20 AVRIL DERNIER DELA!!!

#### Contact:

Valérie, 04 79 06 84 12 ; [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

## Mairie – Service Ressources Humaines Election



### Tous aux Urnes!

#### Elections Présidentielles - Dimanches 23 avril et 7 mai 2017

Le bureau de vote est ouvert **de 8h à 19h en mairie**.

Munissez-vous de votre carte électorale ainsi que de votre pièce d'identité.

Pour mémoire : Si vous n'êtes pas présent, vous pouvez donner une procuration à la personne de votre choix.



#### Formalités de la démarche :

Se rendre à la gendarmerie de Bourg Saint Maurice  
Votre présence est obligatoire sauf impossibilité de vous déplacer pour raisons de santé (dans ce cas un gendarme peut se rendre à votre domicile si vous en faites la demande)

Se munir d'un justificatif d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport)

Possibilité de faire une procuration jusqu'à la veille du scrutin, mais mieux vaut s'y prendre à l'avance.

#### Contact:

Christelle Fraissard, 0479068412; [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

## Mairie – Etat Civil

### Cartes d'identité nouvelle génération!

Depuis le 21 mars les instructions des cartes nationales d'identité sont désormais alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.



La délivrance des nouvelles cartes est assurée par les communes équipées d'un dispositif de recueil numérisé des empreintes des demandeurs.

Une partie de la démarche peut se faire sur <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

La mairie la plus proche équipée de bornes biométriques est à Bourg Saint Maurice

#### Horaires d'ouverture du service :

- Mardi : 9h-12h et 13h30-17h
- Mercredi : 9h-12h et 13h30-17h
- Jeudi : se renseigner à l'accueil 04 79 07 23 33
- Vendredi : 9h-12h et 13h30-16h30

Un rendez-vous est obligatoire pour la constitution du dossier.

Attention, les demandes sont nombreuses! Le délai est d'environ 1 mois. (prévenir en cas de désistement). [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

#### Contact:

Mairie de Bourg-St-Maurice 04 79 07 87 87, Etat Civil

## Mairie – Services Techniques

### ATTENTION

#### Accès Solliet Perturbé!

Des travaux de reconstruction de murs de soutènement de la route du Solliet sont en cours.

Le Chemin de Crincaillet (=chemin de randonnée pédestre « Des Ecoliers »): interdiction totale du 11 au 30 avril 2017 et plus si nécessaire.

Route des Champaix au Solliet : coupure 8h à 12h et de 14h à 17h30 à compter du 13 avril 2017.

Pour un passage exceptionnel voir avec l'entreprise MARMOTTAN TP qui réalise les travaux (Tel 04 79 06 30 81).

Par ailleurs, des travaux de réseaux seront réalisés sur ce même village tout au long de l'année 2017.

Nous vous remercions de votre compréhension.

**Contact:** Frédérique Chevronnet [dst@montvalezan.fr](mailto:dst@montvalezan.fr)



## Mairie – Services Techniques

### Terrassements

#### La décharge des Villages n'est plus!

Il n'est plus possible de déposer de matériaux issus de vos terrassements dans la décharge des Villages dite de Nan Cruet (à l'ouest de Les Laix). Ce site est définitivement fermé.

Désormais, les terres devront être acheminées sur « l'ISDI des Lauzes » secteur EST au-dessus de la station. Les dépôts sont réglementés, facturés et soumis à autorisation par convention.

**Contact:** Frédérique Chevronnet [dst@montvalezan.fr](mailto:dst@montvalezan.fr)





# LA LETTRE D'INFORMATION

## Mai 2017

Pour recevoir la Lettre d'Information – Transmettez votre adresse courriel à [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)  
 Les dernières informations sur la vie locale : [www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)

« Malgré des conditions météo défavorables, il ne faut pas perdre de temps, le mois de mai sonne le début de la saison des chantiers. Sur l'Averne, l'activité fourmille. Les travaux d'achèvement de l'Hôtel des 2 Domaines, du Chalet Grivola et du Hameau de Barthélémy ont repris. Le terrassement de l'hôtel « Averne » est engagé. Quartier Rosière, la rénovation du Relais du Petit St Bernard a commencé.

Côté communal, les travaux de sécurisation de la route du Solliet se poursuivent. Quant aux « réseaux du Solliet », les derniers préparatifs sont en cours – démarrage dès ce lundi 15 mai. Un début de saison intense !

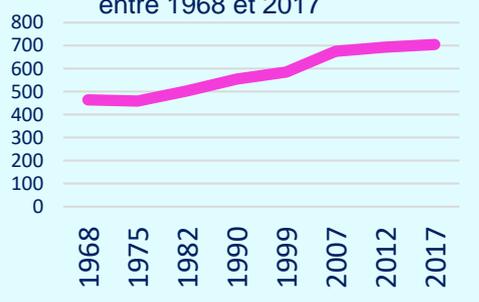
**Thierry Gaide, Adjoint aux Travaux**

### Mairie Le Chiffre du mois!

# 705

La population de Montvalezan en 2017  
 Source INSEE

Evolution de la population entre 1968 et 2017



Contact : Valérie Testier, Etat Civil, 0479068412

### Mairie – Service Finances Comptabilité Focus sur les finances communales

- Autres investissements 2018-2019-2020 : €2 100 000,00 ; 18%
- Autres invt 2017 et RAR 2016 : €1 581 802,48 ; 14%
- Enveloppes annuelles récurrentes invt courants ; €1 498 250,00 ; 13%
- Plan de l'Arc - point d'eau ; €207 000,00 ; 2%

### Projets inscrits au Plan Pluriannuel d'Investissement

- Total = 11 493 052 €**
- Espace Médical ; €873 000,00 ; 7%
  - Rénovation Ecole ; €1 350 000,00 ; 12%
  - Solliet Réseaux ; €324 000,00 ; 3%
  - Liaison Piétonne suite ; €630 000,00 ; 5%
  - Espace Bien Etre ; €1 165 000,00 ; 10%
  - Maison du ski extension ; €414 000,00 ; 4%
  - Services Techniques Restructuration ; €1 350 000,00 ; 12%

+ d'informations sur <http://www.mairie-montvalezan.fr/fr/information/37568/comptabilite-finances> Tous les budgets sont consultables sur le site internet de la commune - rubrique « Finances –comptabilité » ou sur demande à l'accueil de la mairie.

Contact : Sonia Julié, Finances, 0479068412

**CCHT – Transports scolaires**  
**INSCRIPTIONS 2017-2018**



Pour la 4<sup>ème</sup> année, les inscriptions aux transports scolaires pour la rentrée 2017-2018 se font en ligne, sur le site internet [www.savoie.fr](http://www.savoie.fr) depuis le **20 avril et jusqu'au 15 juin 2017**. A partir du 16 juillet, une majoration de retard de 30 € sera appliquée. La procédure d'inscription, les tarifs, les modalités de paiement et le retrait du titre de transport vous sont expliqués sur le site

[www.hautetarentaise.fr](http://www.hautetarentaise.fr),

**Contact :** Patricia, 0479415145,  
[transports@hautetarentaise.fr](mailto:transports@hautetarentaise.fr) ;

**Mairie – Service Ressources Humaines Election**

**De retour aux Urnes!**  
**Elections Législatives**  
**Dimanches 11 juin et 18 juin 2017**

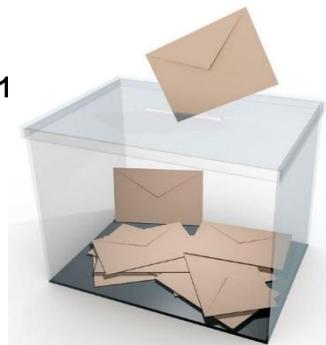
Attention, le bureau de vote en Mairie sera ouvert **de 8h à 18h**.

Pour information, le taux de participation aux élections présidentielles 2017 était:

- 1<sup>er</sup> tour= 82,29% pour 576 inscrits contre 83,56% en 2012
- 2<sup>ème</sup> tour=75,0 % pour 576 inscrits contre 83,04% en 2012

*Pour voter, prévoir un justificatif d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport). Possibilité de faire une procuration jusqu'à la veille du scrutin, mais mieux vaut s'y prendre à l'avance.*

**Contact :** Christelle Fraissard, 0479068412 ; [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)



**Mairie**

**A VOS AGENDAS !**

- Ouverture du col du Petit Saint Bernard le **mardi 30 mai 2017 à 10h30**
- Journée Bénévole le **samedi 17 juin 2017**  
*Inscriptions : Valérie Testier, 0479068412*

**Mairie et Office de Tourisme**

**Quel nom pour notre nouvel ESPACE BIEN ETRE ?**

A l'issue d'un concours « Facebook La Rosière », ayant généré 220 propositions d'appellation, notre nouvel Espace Bien Etre, Bâtiment Les Terrasses, se dénommera

**ALTISPA LA ROSIERE**

La gagnante est Perrine Galice

**Contact :** Didier Charvet, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

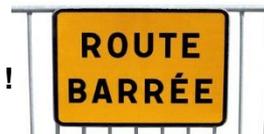
**Mairie – Services Techniques**

**ATTENTION**  
**Accès Solliet - TOUJOURS Perturbé !**

La route des Champaix au Solliet reste coupée de 8h à 12h et de 14h à 17h30 jusqu'au 8 juin 2017. Le premier mur de soutènement est achevé. Le second est en cours. Pour un passage exceptionnel voir avec l'entreprise MARMOTTAN TP qui réalise les travaux (Tel 04 79 06 30 81). Pour mémoire, l'usage du chemin de Crinaillet (= chemin de randonnée pédestre dit « Des Ecoliers ») est totalement interdit jusqu'au 8 juin 2017.

Nous vous remercions de votre compréhension.

**Contact :** Frédérique Chevronnet [dst@montvalezan.fr](mailto:dst@montvalezan.fr)



**CCAS – Recrutement**

**Un service civique pour rompre avec l'isolement de nos anciens !**



Le CCAS de Montvalezan a été agréé pour 3 ans par l'ETAT pour le recrutement d'un volontaire pour un service civique d'une période 8 mois – 1<sup>er</sup> octobre au 31 mai – 35H/semaine.

Vous souhaitez vous investir et donner du temps pour une mission d'intérêt général – donner du sens à votre action – vous aimez aider votre prochain et être au contact de nos anciens. Vous avez en 16 et 25 ans. Devenez volontaire. Rémunération de 571€/mois. Logement fourni.

Créons du lien entre nos générations – amenons une présence – facilitons les rencontres  
LIMITE des CANDIDATURES, le 6 juin 2017

**Contact :** Christelle Fraissard, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

**Mairie - Ressources Humaines**

**Fin de Mission**

Arrivé début octobre, au service Foncier, pour un remplacement « maternité », Nacim Harouz termine sa mission fin mai. « Nous te remercions vivement pour la qualité du travail réalisé, très bonne continuation ! »



**Mairie – Foncier**

**Adressage communal**

La première réunion de travail autour de la définition et de la dénomination de nos rues se tiendra le lundi 22 mai.

Nous vous avons proposés de vous porter candidat. Nous aurons le plaisir d'accueillir Mme Caroline PONTHEU et Mme Lucie FOURN pour participer à cette réflexion.



**Contacts :** Nacim Harouz ou Marine Bouetz  
[foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr)

# LA LETTRE D'INFORMATION

## Juin 2017

Pour recevoir la Lettre d'Information – Transmettez votre adresse courriel à [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

Les dernières informations sur la vie locale : [www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)



**Laurent Hanicotte**  
Adjoint Tourisme  
et Sports

**La Rosière 1850** a encore une fois su tirer son épingle du jeu cette saison d'hiver malgré un enneigement déficient.

Les résultats sont en progression, ce qui montre le dynamisme de tous les acteurs de la station. Nous ne pouvons que nous en féliciter !

Les grandes vacances scolaires sont de plus en plus tardives. Pour autant, être traversé par la route menant au Col du Petit St Bernard est un atout que nous devons valoriser en profitant de l'activité générée.

Je vous souhaite  
à toutes et tous un très bel été,  
d'animations et d'évènements!

### Mairie – Administration générale votre agenda

**REUNION PUBLIQUE**  
**MARDI 27 JUIN**  
RDV à 18H  
« La Fruitière »  
Le Villaret



Contact: Valérie Testier 0479068412 - [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

### Presse – Le Dauphiné Libéré Nos nouveaux correspondants

Virginie  
et  
Christophe  
FRIANT



Contact: [christophefriant@orange.fr](mailto:christophefriant@orange.fr)

### DSR – Domaine Skiable La Rosière

#### Malgré les conditions, un bon hiver 2017!



Malgré les conditions d'enneigement difficiles (4m23 de cumul de neige seulement durant l'hiver 2017 contre plus de 7m l'hiver 2016), notamment en début de saison, et un calendrier des vacances scolaires de Noël/Jour de l'An très défavorable, la fréquentation de La Rosière est très satisfaisante.

**446 779 journées-skieurs** (soit +2.6% par rapport à l'hiver précédent contre -2% au niveau national et 0% au niveau de la Savoie).

**195 155 M3** d'eau utilisés pour la neige de la culture (record).

**463 secours**.

**4 636 823 passages** aux remontées mécaniques.

**12% de la fréquentation** de la saison sur les 2 premières semaines d'avril.

**8.33/10**. La note de satisfaction du domaine skiable de La Rosière (selon enquête EFICEO).

### CCHT – Service Animation Tri-Réduction Déchets Participez à l'ENQUÊTE!

**Haute Tarentaise -  
Vers un plan d'actions  
pour la réduction  
des Emballages!**



Parallèlement à La législation sur la suppression des sacs plastiques dans les magasins, la CCHT sensibilise les habitants à la réduction des emballages. Avant de développer des actions de sensibilisation sur le terrain, une enquête est réalisée pour mieux comprendre nos pratiques.

**2 petites minutes vous seront nécessaires!**

sur le site internet de la Communauté de  
Commune de Haute Tarentaise

[http://www.hautetarentaise.fr/0\\_emballage.html](http://www.hautetarentaise.fr/0_emballage.html)

Un grand merci pour votre participation !

Contact: Elsa Descamps 06.02.00.91.29  
[animatrice-tri@hautetarentaise.fr](mailto:animatrice-tri@hautetarentaise.fr)

**DSR -Domaine Skiable La Rosière  
votre agenda**

**Nettoyage des Pistes**  
Jeudi 22 Juin – 8h30  
RDV Maison du Ski

*inscriptions:*  
DSR - 04.79.40.12.00



**Mairie – Accueil**

**TAXE de SEJOUR - Nouveaux Tarifs**

Applicables depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017

TYPES ET CATEGORIE D'HEBERGEMENT	TARIFS nuitées/personne (sauf mineurs)
Palaces et établissements équivalents	2.20
HT, RT, 4* et 5* ou luxe ou équivalent	1.5
HT, RT, 3*	1.15
HT, RT, 2* ; Village vacances 4ou5* categ grand confort	0.80
HT, RT, 1*	0.75
Meublés de tourisme 1 à 5*	0.75
Villages vacances 1,2,3*, categ confort	0.75
HT non classés	0.44
Camping et caravanage 3,4 et 5*	0.5
Camping et caravanage 1, 2*	0.22

**Contact :** Valérie Testier, 04.79.06.84.12  
[accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

**CCAS – Crèche**

**Bienvenue À ...**

Françoise Beelen  
qui rejoint l'équipe  
de la crèche -  
« Les P'tits Mouzets »  
Hygiène-Propreté



**Ecole - Maternelle**

**Artistes en HERBE**

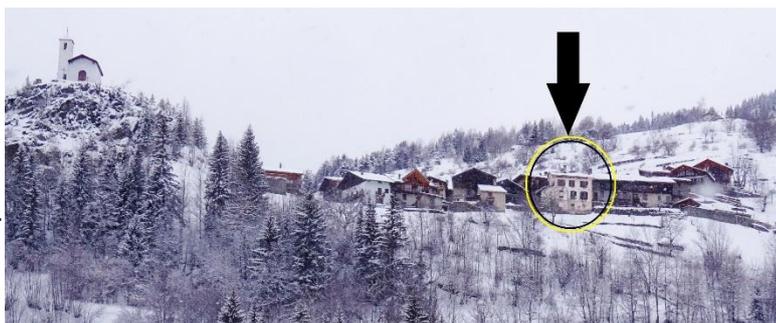
Les enfants de l'école  
Maternelle préparent une  
exposition Land' Art à  
découvrir « chemin du  
Camping » à partir du 7  
juillet prochain.

Par avance merci de  
respecter les œuvres  
éphémères de nos jeunes  
artistes Montvalezanais.



**Mairie – Service Foncier**

**A VENDRE - Ancienne Ecole du Châtelard**



**RENSEIGNEMENTS**

**Agence ADELIE** Lorraine Folliet – Tél 06.25.84.00.18  
**Agence SKI ET SOLEIL** Carole Lefevre – Tél 06.47.25.26.75

**Mairie – Services Techniques**

**ZOOM sur ...**



**Nouveau Parking**

Création de 12 nouvelles  
places de stationnement  
au Vieux Village, La  
Rosière  
Entreprise Marmottan TP  
Montant 60 000€ TTC



**Contact :** Frédérique Chevronnet, 04.79.06.84.12 [dst@montvalezan.fr](mailto:dst@montvalezan.fr)

**Office de Tourisme – Direction**

**L'OFFICE - Les chiffres de l'hiver 2017**

**Accueil:** OT Centre 19200 contacts  
OT Eucherts 4135 contacts

**Réactions Clients:**

75 fiches réclamations sur l'hiver ;  
30 fiches de suggestion; 5 fiches satisfactions

**Centrale de Réservation**

+21% de CA ; soit 2 037 362,83€ pour 1727 dossiers au lieu de  
1557 dossiers en 2015-2016  
+69% de CA sur les « packages » – « ski sans frontière » - etc..  
soit 516 557€

**Accueils Presse:** environ 50 accueils presse

**Réseaux Sociaux**

environ 27000 suiveurs sur les différents réseaux sociaux

**ANIMATIONS**

Fréquentation des animations 44950 personnes animées en  
2017 soit +5% par rapport à 2016

**Exemples d'Evènements**

- Match de hockey +24% (7077 spectateurs)
- Magie de Noël = -8% (cf pb de calendrier) ; 2 020 personnes
- Musifoliz; 2490 personnes touchées – 12 groupes/1 fanfare

**Cinéma,** 5421 entrées ; 37 392€ de CA (-4,48%)

**Fitness,** 630 entrées ; 10330 € de CA

**Patinoire** 4591 entrées, 28 064€ de CA (-6,38%)



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Juillet 2017

Pour recevoir la Lettre d'Information – Transmettez votre adresse courriel à [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

Les dernières informations sur la vie locale : [www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)



Notre commune de **Montvalezan La Rosière** est dynamique et attractive.

Nous avons, durant l'année 2016, reçu de nombreux dossiers de demande de permis de construire; 26 ont reçu un avis favorable et au retour des beaux jours, les travaux de constructions démarrent: Chalets individuels ou Résidences Hôtelières, habitat permanent ou de vacances....Domaine skiable.

Conscients des gênes occasionnées, nous comptons sur votre patience et votre compréhension. A nos altitudes, les chantiers doivent en effet pouvoir profiter de conditions météo favorables. Je vous souhaite à toutes et tous, un été ensoleillé, de belles rencontres et découvertes aux détours de nos chemins.

**Arlette NOIR, Adjointe à l'Urbanisme**

### Mairie - Service Urbanisme

#### Diffusion du nouveau DICRIM

Au mois d'août prochain, **Thomas AVIGNON**, en charge du Plan Communal de Sauvegarde à la mairie, viendra à votre rencontre pour vous transmettre notre nouveau Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs. A cette occasion, nous recenserons ceux qui parmi vous désireraient être volontaires en tant que "référents de villages" pour organiser les échanges de la mairie avec la population en cas d'activation du Plan.

Nous vous remercions par avance de lui réserver le meilleur des accueils!

**Contact:**

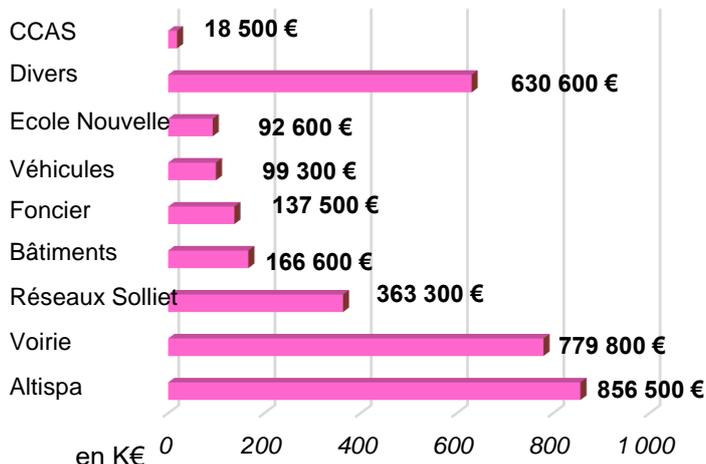
Thomas Avignon 0479068412; [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)



### Mairie- Finances

#### Investissements 2017 – Le poids des Opérations

**Budgets consolidés 2017: 3 144 553 €**



**Contact:**

Sonia Julié, 0479068412; [finances@montvalezan.fr](mailto:finances@montvalezan.fr)

### Mairie – Administration Générale

#### Stephen, un ASVP impliqué pour l'été!

Après une saison d'hiver passée au sein des Services Techniques, **Stephen CHAMBAUD** s'engage auprès de la commune pour cette saison d'été en tant qu'Agent de Surveillance de la Voie Publique.

Accueil, renseignements, stationnement, piétons, abords des chantiers, événements, chemins, manifestations, marché forain, tels sont ses principaux domaines d'intervention.



**Contact:** Stephen Chambaud  
tel 06 07 41 03 16

## CCAS – Crèche Les P'tits Mouzets A vos inscriptions

Des places sont encore disponibles pour l'automne 2017. Accueil les lundis, mardis et jeudis.

Pour l'hiver 2017/18 les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 18 octobre**. Celles-ci sont possibles dès le 4<sup>ème</sup> mois de grossesse.

### Contact:

Petja Adjisek, 09 67 38 44 26; [les-ptits-mouzets@orange.fr](mailto:les-ptits-mouzets@orange.fr)



## CCAS – Séjour Perros Guirec – 8 au 16 juillet

La photo souvenir!

8 jeunes de Montvalezan à l'Océan



## Mairie – Administration Générale

### Quelle organisation pendant les travaux de rénovation-extension de l'école?

Avec l'avis favorable du Conseil d'Ecole, de Monsieur l'inspecteur de l'Education Nationale, du Conseil Municipal, pour toute la durée du chantier de rénovation extension du bâtiment actuel, l'école sera déplacée au sein du bâtiment Les Galopins, situé à La Rosière, quartier Chavonnes Hautes. Cette décision n'entraîne donc aucune modification des conditions de transport des enfants.

Enfin, les rythmes scolaires de l'école demeureront identiques à la rentrée. Des concertations seront organisées à l'automne prochain pour envisager les évolutions à venir.

Contact : Valérie Testier, 04.79.06.84.12  
[accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)



## Mairie – Ressources Humaines

### Transport scolaire – Recherche Accompagnateur!

Le Conseil Régional impose la présence d'un adulte accompagnateur dans le car de ramassage scolaire à partir de 7 enfants de maternelle transportés.

A défaut, les enfants de Maternelle ne pourront utiliser ce transport quotidien.

**NOUS RECHERCHONS un parent d'élève**, ou tout adulte pour assurer cette mission dès la prochaine rentrée.

### Contact:

Christelle Fraissard, 04 79 06 84 12, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)



## Mairie et Office de Tourisme

### Dernier été pour le Fitness des Terrasses!

Après de nombreuses années d'activité et de loyaux services, l'Espace Forme Fitness des Terrasses vit son dernier été.

Les activités "forme-cardio-gym-danse-musculation" utilisées par nos riverains pourront s'envisager sous d'autres modalités et notamment par la voie associative grâce à la mise à disposition d'une salle multimodale indépendante dans le cadre du projet de rénovation extension de l'Ecole de La Rosière.

Un grand remerciement à tous ceux qui ont exercé au sein de cet équipement avec énergie et vitalité!

Contact: Noémie Tixier, 04 79 06 80 51, [responsableaccueil@larosiere.net](mailto:responsableaccueil@larosiere.net)



## Office de Tourisme – Direction

### La carte Propriétaire : KESAKO ?!

Vous êtes propriétaire d'une résidence secondaire à La Rosière ou plus généralement sur la commune de Montvalezan, nous vous invitons à retirer votre carte propriétaire à l'accueil de l'Office de Tourisme centre station.

Totalement gratuite, elle vous permet d'obtenir des gratifications dans certains commerces partenaires, des réductions sur l'entrée à la patinoire, au cinéma ou encore à l'Altispa, une remise de 10% sur les produits de notre boutique officielle ainsi que de bénéficier d'une communication ciblée. Munissez-vous d'un justificatif de domicile. Nominative, elle peut être établie pour vous et chacun de vos enfants. Elle n'attend plus que vous!

**Rejoignez-nous au Club Propriétaires!  
L'évènement propriétaires de l'été  
BBQ du Plan de l'Arc le 9 août 2017**

Contact: Pascal Laurent, 04 79 06 80 51, [commercial@larosiere.net](mailto:commercial@larosiere.net)



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Août 2017

Pour recevoir la Lettre d'Information – Transmettez votre adresse courriel à [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

Les dernières informations sur la vie locale : [www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)

### CCAS – Présentation avec Maroussia Daolio, conseillère municipale et vice-présente du CCAS.



*Qu'est-ce que le CCAS et quelles sont ses missions?*

Le Centre Communal d'Action Sociale est une entité locale qui mène des actions d'aides et d'activités sociales.

Parfois peu connu mais indispensable, il permet de lutter contre l'exclusion sociale notamment en proposant un accompagnement aux personnes âgées, aux personnes handicapées ou aux familles en difficultés. Il propose des activités au profit de la jeunesse, décide de l'attribution et de la rénovation de logements sociaux, et intervient dans la gestion de la crèche.

*Quelles actions ont déjà été menées par le CCAS de Montvalezan ?*

Il y a les actions répétées telles que le repas des anciens organisé en collaboration avec le CCAS de Séez, la distribution de colis de Noël aux personnes âgées, l'organisation d'un programme d'échange pour les jeunes avec la Commune de Perros-Guirec, Le CCAS peut également intervenir ponctuellement en attribuant une aide financière d'urgence. Des cours d'informatique pour les personnes âgées ont également été proposés en 2015.

### Mairie – Administration générale

#### Location local commercial – Les terrasses de la Rosière

La Commune propose en location commerciale un local d'environ 60m<sup>2</sup> pouvant être divisé en deux locaux d'environ 20m<sup>2</sup> et 40m<sup>2</sup> chacun.



Le local –divisible- est situé dans l'immeuble les terrasses de la Rosière et conservera les deux entrées existantes. Il sera livré avec peinture et sols refaits avec naissances des réseaux.

Possibilité de location avec cave(s).

Si vous êtes intéressé(s), merci de transmettre une description détaillée de votre projet d'activité et des prestations proposées, le **15 septembre prochain au plus tard**.

Contact : Valérie Testier, 04.79.06.84.12 [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

### Mairie– Administration générale

#### La Mairie à l'heure du numérique – rentrée scolaire 2017



Vous pouvez dorénavant effectuer vos inscriptions et paiements pour les services de cantine et garderie périscolaire directement par internet.

#### Comment?

Rendez-vous sur le site internet de la mairie [www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr).

Sur la page d'accueil, dans l'encart gris, cliquez sur « accéder aux réservations des services municipaux » puis inscrivez-vous.



**Pour la rentrée scolaire**, les inscriptions doivent se faire impérativement avant le lundi 28 août 2017 sur le site internet.

Les réservations pour la cantine doivent être faites au plus tard le mardi soir, pour les repas de la semaine suivante.

#### Rappel

La cantine est assurée les lundi, mardi, jeudi et vendredi durant toute l'année scolaire.

Les menus sont consultables dans la rubrique « affaires scolaires ».

Contact : Valérie Testier, 04.79.06.84.12 [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

### Commission embellissement – Mairie – Office de tourisme

#### Donnons de la féerie à notre station

Une grande opération de sensibilisation des propriétaires et promoteurs immobiliers a été lancée afin de donner de la féerie à notre station par la mise en place de guirlandes lumineuses sur les balcons et bandeaux de toitures. Cette opération contribuerait à animer davantage nos rues et donner un peu de magie à nos vacanciers.

Nous pouvons déjà compter sur la participation de:

- L'Accroche cœur
- Le Miravidi
- Le Grivola
- Evolution 2
- L'hôtel Hyatt
- L'Androsace
- Les Chalets du Valaisan
- Les Marmottons
- Les Cimes Blanches
- Le Lodge Hemera



Rejoignez-nous!

Date limite pour passer commande : **le 20 septembre 2017**

CCAS - Séjour Perros Guirec du 8 au 16 juillet 2017

### Hissez-Haut!

Malgré un voyage en train qui a paru bien long (et oui, la Bretagne ça se mérite !!), les huit jeunes Montvalezanais de 11 à 16 ans ont énormément apprécié leur séjour, Est-ce l'accueil chaleureux et enthousiaste des bretons? La joie de se retrouver? (Tous avaient déjà participé à cet échange)  
La sympathie et le dynamisme des familles d'accueil ?  
La pratique des sports nautiques ?

Catamaran, paddle, surf, char à voile ont grandement été appréciés par nos jeunes savoyards qui se sont montrés particulièrement doués.

Le soleil était suffisamment au rendez-vous sur la Côte de Granit Rose pour laisser de jolis bronzages et de merveilleux souvenirs.

Mille mercis à Régine pour son aide précieuse, son organisation rigoureuse et son hospitalité légendaire (et la recette du caramel beurre salé).

Bravo à Théophile Pinard pour sa présence rassurante et son encadrement permettant une belle cohésion du groupe. Retour pour tous avec un brin de nostalgie !!

Maroussia Daolio



Office de Tourisme

### Beau succès pour les événements du mois de juillet!

Ce millésime 2017 est très positif pour les événements :

- Le **trail de La Rosière** a battu son record d'affluence avec plus de 550 coureurs pour sa 4<sup>ème</sup> édition.



- La 3<sup>ème</sup> édition des **Journées du Bien-être**

a vu sa fréquentation doubler avec plus de 850 participants qui ont pu tester pendant 4 jours tout un panel d'activités telles que le Yoga, la réflexologie plantaire, la marche nordique ou encore l'aromathérapie.

- Le **salon des vins** a connu une augmentation de 37% de ses visiteurs par rapport à l'année dernière.

- Le **Festival Arts des Cîmes** a fait le plein avec plus de 1800 spectateurs (+ 158% par rapport à 2016) pour clôturer ce mois de juillet.

Mairie – Ressources humaines

### Recrutement!

Nous recrutons un **agent d'accueil / état civil** à temps complet, cadre d'emplois des adjoints administratifs (à défaut un contractuel) expérience sur un poste similaire souhaitée.

Poste à pourvoir rapidement.

#### Emplois saisonniers

- 4 Agents de Surveillance de la Voie Publique
- 3 chauffeurs poids lourds avec FCIO obligatoire.

Possibilité de logement.

Postes à pourvoir dès le mois de décembre.

**Contact:** Christelle Fraissard, 04 79 06 84 12, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

Mairie – Service des eaux

### Vidange des fosses septiques

Une campagne de **vidange des fosses septiques** est programmée les Mardi 5 et Mercredi 6 Septembre 2017

#### TARIFS SUIVANT LE VOLUME :

Fosse de 1000 L : 165,00 € HT

Fosse de 2000 L : 245,00 € HT

Fosse de 3000 L : 310,00 € HT

Fosse de 5000 L : 400,00 € HT

*La prestation comprend la vidange et le nettoyage de la fosse, le curage et le nettoyage entrée et sortie de fosse jusqu'au 1<sup>er</sup> regard et le traitement des déchets. Elle sera à payer directement au vidangeur (Société MARCHIELLO) le jour même.*

*Si le bâtiment est à usage d'habitation depuis plus de 2 ans, le taux de TVA à 10% s'applique, sinon taux à 20 %.*

Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir **s'inscrire auprès du Service des Eaux et de l'assainissement par téléphone au 04.79.06.84.45 avant le vendredi 25 août 2017.**

**Il est impératif de préciser la capacité de l'installation à vidanger ainsi que votre adresse et vos coordonnées téléphoniques lors de l'inscription.**

# LA LETTRE D'INFORMATION

## Septembre 2017

Pour recevoir La Lettre d'Information – Transmettez votre adresse courriel à [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

Les dernières informations sur la vie locale : [www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)

### Domaine Skiable de La Rosière - Mairie

**A NE PAS MANQUER ! NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS INVITER !**

*Ouvert aux habitants et socio-professionnels de la commune*

Sur inscription préalable, avant le 3 octobre

par mail à [dsl@dslarosiere.com](mailto:dsr@dslarosiere.com) ou par téléphone au 04 79 40 12 00

**1ÈRE PIERRE**  
**DE L'EXTENSION DU MONT-VALAISAN**  
(2 TÉLÉSIÈGES DÉBRAYABLES, 5 PISTES)  
**LE 11 OCTOBRE 2017**

+ 2 télésièges

+ 5 pistes

Monsieur Jean-Claude FRAISSARD  
Maire de Montvalezan

Monsieur Jean-François BLAS  
PDG de SOFIVAL

Monsieur Jean REGALDO  
Directeur du Domaine Skiable de La Rosière

### CCAS – Crèche Les P'tits Mouzets

**Hiver 2017-2018**  
**Demandes d'inscriptions**



Pour mémoire, les demandes d'inscription pour l'hiver prochain sont ouvertes **jusqu'au 18 octobre**.

Les réponses d'admission pour cette période seront communiquées par écrit, au plus tard le 09 novembre.

Ouverture de la structure: le 06 décembre 2017

+ de renseignements sur  
[www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)

Contact : Petja Adjisek, tel 09 67 38 44 26

### Mairie – SECOURS

De l'usage  
d'un Défibrillateur Cardiaque



Un défibrillateur sera prochainement installé à **La Fruitière, Le Villaret**, accessible 24H/24H depuis l'extérieur. Totalement didactique, en cas d'urgence, l'appareil vous guide sur les gestes à réaliser. A sa mise en service, une explication ouverte à vous tous - enfants/adultes - est programmée le

**VENDREDI 6 OCTOBRE à 18H**  
**La Fruitière, Le Villaret**

Contact: Elisabeth FUDRAL, tel 04 79 06 84 12

## Féerie Station – Illuminations Transformons l'essai !



Dans la bonne direction,

### POUR SE CONVAINCRE :

*SKIDEBRIEF Val d'Isère – Avril 2017 - Jean Luc BOCH – président de France Montagnes*

*« un touriste qui vient à la montagne doit repartir avec des étoiles plein les yeux. La montagne est magique sous condition qu'elle soit capable de l'accueillir correctement... »*

*ECO Savoie Mont Blanc – 10 Février 2017 –*

*Jean Marc SILVA – Directeur de France Montagne*

*"L'hiver prochain nous allons monter une nouvelle opération collective baptisée – EN MONTAGNE, Noël est Magique."*

### Vos bulletins

**de commande de guirlandes  
sont à remettre à l'Office de Tourisme  
pour le 20 Septembre**

**Merci à VOUS !**

### Contacts :

Mairie, Valérie TESTIER, 04 79 06 84 12

Office de Tourisme, Noémie TIXIER, 04 79 06 80 51

## DEFENSE INCENDIE – Des armoires de Première Intervention Pour les Villages

En accord avec le Commandant Bruison, SDIS de Bourg-St-Maurice, des armoires contenant le matériel nécessaire à la première intervention sur un feu jusqu'à l'arrivée des Pompiers, seront mises en place cet automne dans les villages ci-dessous :

- La Rochette
- Montvalezan chef-lieu
- Les Perrières
- Le Solliet
- Le Griotteray
- Le Crey
- Le Villaret
- Entre les Moulins et le Mousselard
- Les Etaves
- Les Laix
- Le Planzaput
- Le Châtelard
- La Combaz



### "COMMENT AGIR, COMMENT UTILISER ces équipements?"

*En présence des Pompiers,*

**Le vendredi 6 octobre au Villaret à 18H**

**Le samedi 7 octobre au Châtelard à 10H**

*OUVERT A TOUS (+ de 18 ans)*

**Contact :** Elisabeth FUDRAL, tel 04 79 06 84 12

### Semaine Bleue

#### "En passant par la case Montvalezan La Rosière"

Le vendredi 6 octobre, nous aurons le plaisir d'accueillir nos aînés du canton à l'occasion de la sortie de clôture de la Semaine Bleue (semaine nationale des seniors) pour un goûter récréatif à la Salle Jean Arpin, Maison du Ski, après avoir visité l'Hospice du Petit Saint-Bernard. Pour assurer le meilleur des accueils et un service adapté, le CCAS recherche des bénévoles pour participer au point d'orgue de cette semaine de rencontre, de 15h à 18h.



**Vous souhaitez participer** en tant que bénévole,  
merci de contacter

**Christelle Fraissard** pour le mercredi 4 octobre au plus tard,  
tel 04 79 06 84 12 ou [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

*Autres renseignements sur la Semaine Bleue*

*Service Etoile, CCHT- Stéphanie VIENNE 04 79 07 60 22*

### Bienvenue à ...

Pierre Cayron

Directeur  
des Régies Electriques  
de Montvalezan et Tignes



### Associations Vos demandes de subvention



Le dossier de demande de subvention et les pièces annexes pour 2018 sont à votre disposition sur notre site internet.

Une fois complété, le dossier sera imprimé, signé et transmis exclusivement en Mairie **avant le 12 octobre 2017**.

RDV sur [www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)

**Contact :** Martine RECORDON, tel 04 79 06 84 12

# LA LETTRE D'INFORMATION

## Octobre 2017

Pour recevoir La Lettre d'Information – Transmettez votre adresse courriel à [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)  
Les dernières informations sur la vie locale : [www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)

Mairie – Office de Tourisme

### MONTVALEZAN LA ROSIERE a son TOUR de FRANCE ! ARRIVEE D'ETAPE 2018

*Mercredi 18 Juillet 2018*

**LA ROSIERE**  
ESPACE SAN BERNARDO

*accueille  
l'arrivée de la 11ème étape  
du Tour de France 2018*



## CCAS

### De la présence pour nos Aînés, Muriel est arrivée!



Au cours des 8 prochains mois, Muriel sera à nos côtés et tout particulièrement auprès de nos aînés. Son engagement sur cette mission s'inscrit dans une volonté affirmée de partager et de participer au bien être de nos anciens.

Au cours de l'entretien de sélection à ce poste en service civique, nous avons découvert une personne lumineuse, empathique, motivée, particulièrement intéressée par la thématique autour de l'écriture. Plébiscitée, aussitôt dit, aussitôt fait, Muriel débarque la semaine passée dans notre vallée. Par avance, le CCAS et la Commune vous remerciant de lui réserver le meilleur des accueils.

Muriel a pour mission de participer au bien être de nos aînés en apportant de la présence, du temps, aux côtés des familles et des proches. Venir à la rencontre, parler, discuter, échanger, faire la lecture, lire, écrire, se raconter, s'amuser, jouer à des jeux de société, aider/aller à un RDV, rassembler, faciliter les déplacements, créer des moments conviviaux, "faire de multiples petites choses qui seront de belles grandes choses !"

Après la découverte du tissu local et cantonal, Muriel passera se présenter, de maison en maison. N'hésitez pas à nous contacter :

- vous souhaitez que Muriel passe vous voir, vous présenter ;
- famille ou proches, vous désirez
  - ✓ participer à une première rencontre ,
  - ✓ échanger, proposer vos suggestions, et idées à Muriel.

**Contact:** CAS, Muriel Bourdon, tel 04 79 06 84 12  
lienmontvalezan@gmail.com

## Mairie – Accueil Service à La Population

### Salle du Villaret

#### Une nouvelle convention simplifiée !

**NOUVEAU !**

Dorénavant les associations locales pourront utiliser gracieusement la Salle du Villaret via des modalités simplifiées **pour leurs réunions de travail et assemblées générales exclusivement**, à hauteur de 2 fois par an.

Pour ce faire, nous vous invitons à récupérer notre nouveau formulaire "réduit" sur le site internet de la mairie. Il conviendra de nous le retourner avec une attestation d'assurance valable pour profiter de cette salle sans états des lieux entrant-sortant (sauf en cas de problème manifeste).

**Contact :** Mathilde Bouteille, tel 04 79 06 84 12

## Mairie – Accueil Service à La Population

### L'ECHO de Montvalezan – Edition 2017



Associations locales, pour mémoire en vue de la rédaction et mise en page de notre revue annuelle, **L'ECHO de Montvalezan, Edition 2017**

nous vous rappelons que vous pouvez nous transmettre

**vos projets d'articles et photos**

**pour le 31 OCTOBRE 2017 au plus tard, délai de rigueur !**

*Vous remerciant par avance*

En parallèle, nous remercions l'ensemble des associations de bien vouloir nous confirmer par retour de courriel toutes leurs coordonnées, ainsi que la composition actuelle de leur bureau.

**Contact :** Manon Cerdan, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr), tel 04 79 06 84 12

## Mairie - Direction

### Dispositif Accueil et Départs Hiver 2017-2018

#### Intégrez l'Equipe !

**Partager votre fierté d'accueillir et de recevoir chez nous**, à La Rosière, telle est votre mission d'agent d'accueil "Welcomer" ! Convivialité, sympathie, ambiance, entre-aide, orientation, chaînage, bonne humeur et courtoisie, vous serez **nos ambassadeurs auprès de nos vacanciers !**



Bien que priorité sera donnée aux agents ayant déjà participé, **il reste des places à prendre !** Pour ce faire, vous devrez être présent **sur l'ensemble des samedis suivants** : 23 décembre, et 30 décembre 2017, 6 janvier, 10 février, 17 février, 24 février, 3 mars, et 7 avril 2018 – disponibles entre 7 et 21h, pour une journée minimum de 10h.

Conditions : Rémunération forfaitaire de 110€ net/samedi; et divers avantages – avoir minimum 16 ans.

**Vous êtes motivés ? Adressez nous votre candidature à**  
[dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr) et [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

*En précisant, objet candidature "Proud To Welcome"*

**Contact :** Christelle Fraissard, tel 04 79 06 84 12

## Régie Electrique

### AVIS de Coupure Electrique

Attention, une coupure électrique devra être réalisée sur le réseau, **le samedi 21 octobre matin pour une durée de 30 minutes environ.**

Les secteurs concernés sont les villages et La Rosière OUEST.

Nous vous remercions de votre compréhension.

**Contact :** Régie Electrique, tel 04 79 06 84 45



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Novembre 2017

Pour recevoir La Lettre d'Information – Transmettez votre adresse courriel à [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

Les dernières informations sur la vie locale : [www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)

Mairie – Service Urbanisme

# Club Med

C'est du Concret !



Dès 2014, et dans l'objectif de diversifier notre offre d'hébergement, la commune a sollicité plusieurs structures de type "village club".

Pour permettre cette implantation attendue par tous, les documents d'urbanisme communaux et à l'échelle de La Tarentaise avaient été alors élaborés en ce sens. Depuis un an, les relations avec le Club Med se sont intensifiées et les pré-études indispensables ont été enrichies par les nombreux échanges avec la DSR et l'Office de Tourisme.

Lors de sa visite du site le 5 septembre dernier, Henri Giscard d'Estaing, Président de l'entreprise, a été conquis par ce site « fabuleux ». Le Club Med choisit toujours les plus beaux domaines skiables. A présent, les deux parties ont convenu de s'engager dans une phase concrète visant **une ouverture à la clientèle à l'horizon Noël 2020**.

Contact : Johanne Vallée, [urbanisme@montvalezan.fr](mailto:urbanisme@montvalezan.fr)  
tel 04 79 06 84 12

Mairie – Office de Tourisme



**Pour le bonheur de nos vacanciers :**



- 48 bâtiments nouveaux ou renforcés,
- 4,7 km de linéaires cumulés déployés,
- 48 000 leds nouvelles,
- 16 000 € de commande collective,
- 7 500 € de pose sur toitures offerts par la commune.

Contact : Office de Tourisme, Noémie Tixier  
[info@larosiere.net](mailto:info@larosiere.net), 04 79 06 80 51

Mairie – Direction

Tour de France 2018,

Combien coûte l'arrivée à La Rosière ?  
Quelles retombées ?



**Les dépenses** (hors animation, communication) :

- Contrat d'obtention de l'arrivée avec l'organisateur, ASO, Amaury Sport Organisation, 144 000 € TTC,
- Dispositifs techniques complémentaires nécessaires estimés à 60 000 € TTC.

**Des retombées médiatiques** considérables :

- 3<sup>ème</sup> événement sportif mondial télévisé (juste derrière les Jeux Olympiques et la Coupe du Monde de Football),
- Diffusion dans 190 pays, 3 milliards de téléspectateurs cumulés,
- 2 000 journalistes et consultants,
- 5,7 millions de fans et followers sur les réseaux sociaux du Tour de France,
- Une moyenne de 600 000 spectateurs par étapes.

Une dynamisation de l'image et de la connaissance de "La Rosière Espace San Bernardo" sans précédents.

**Des retombées économiques** sur l'activité des socio-professionnels de la commune dès cet été 2018 et pour les prochaines saisons touristiques, hiver/été !

Contact : Didier Charvet, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)  
tel 04 79 06 84 12

Mairie –Direction

### Mise en place d'un stationnement payant

**HIVER 2017-2018**



Comment "réserver à nos vacanciers" les meilleures places de stationnement pour rejoindre le domaine skiable ?

Une réunion multipartite organisée au printemps dernier a établi le bilan des actions menées au cours des précédentes saisons d'hiver. Après analyse des solutions envisageables, il a été convenu que la mise en place d'un stationnement payant sur les zones proches des pistes inciterait chacun d'entre nous, "acteurs stations", à utiliser le parking disponible à l'entrée station, les cheminements piétons, ainsi que le service des navettes pour se déplacer au sein de La Rosière. A regret, la mise en œuvre de ce dispositif s'avère incontournable; nos vacanciers devront donc s'acquitter d'un droit de stationnement, pour ceux d'entre eux qui souhaiteraient pouvoir bénéficier des places situées à proximité des remontées.

Sur les secteurs concernés (en orange sur le plan ci-dessus), le stationnement sera payant entre 7h30 et 17H, comme suit :

- 1€ / heure jusqu'à 9 heures de stationnement,
- puis 17€ au-delà de 9 heures de stationnement.

La DSR accompagne cette action avec le renforcement des navettes au départ de l'entrée station pour faciliter les embauches:

- 7h30 départ en direction de la Maison du Ski
- 7h45 départ en direction de la place des Eucherts
- 8h00 départ en direction de la Maison du Ski
- 8h15 départ en direction de la place des Eucherts

**Contact :** Didier Charvet, tel 04 79 06 84 12

Mairie – Services Techniques

### SECOURS - Un défibrillateur pour les Villages Le Villaret - EN SERVICE et en accès libre 24/24H



Dans de nombreux cas d'arrêt cardiaque, le cœur continue de battre, mais le rythme des battements est tellement anormal que les contractions cardiaques sont inefficaces et que le cœur ne peut plus assumer sa fonction de pompe sanguine : c'est la **fibrillation**. Cette fibrillation peut être corrigée au moyen **d'un Défibrillateur, dit DAE**, qui analyse le rythme cardiaque de la victime, avant de lui administrer, si nécessaire, un choc électrique. Les chances de survie augmentent si la défibrillation est entreprise **dans les premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque**.

Ouvrez le boîtier, récupérez l'appareil, mettez-le en marche et **suivez les instructions dictées par le DAE tout simplement-UTILISABLE PAR TOUS !**

**Pour mémoire, 3 DAE sont également installés sur la station :**

- Office de Tourisme Centre
- Office de Tourisme Pôle Public, l'Averne
- Bâtiment Accueil - Les Cimes Blanches, L'Averne,

**Contact :** Elisabeth Fudral, tel 04 79 06 84 12

### Mairie –Ressources Humaines Bienvenue à ...



Arrivée le 2 octobre, **Mathilde Bouteille** a pour mission d'assurer l'accueil du public en mairie.



Recrutée et financée par un groupement de trois employeurs, DSR, Régie Electrique et Mairie, arrivée le 1<sup>er</sup> juillet, **Blandine Ducrest**, est en charge de la gestion et de la cartographie des données.

**Contact :** Christelle Fraissard, tel 04 79 06 84 12

CCAS – Centre Communal d'Action Sociale

### Le Sens de l'Accueil Perros-Guirec



Nous aurons de nouveau le plaisir d'accueillir les enfants de Perros-Guirec **du samedi 3 au samedi 10 mars 2018**.

Par avance, nous comptons sur vous pour accueillir à votre domicile un enfant au cours de cette semaine d'échange entre mer et montagne.

Pour plus de renseignements ou faire part de votre candidature, **merci de contacter :**

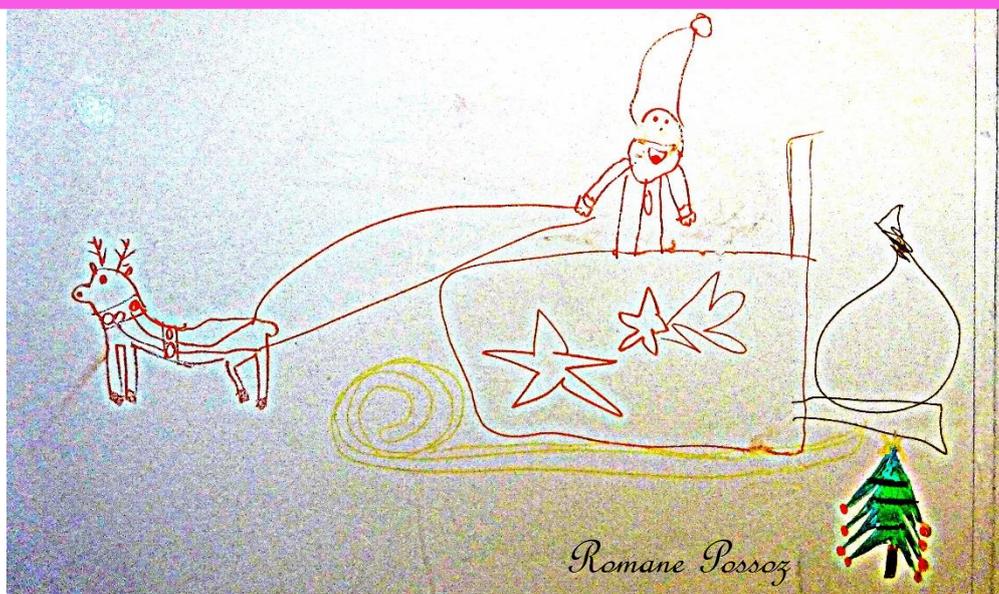
**Manon Cerdan**, tel 04 79 06 84 12, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

# LA LETTRE D'INFORMATION Décembre 2017

Pour recevoir La Lettre d'Information – Transmettez votre adresse courriel à [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

Les dernières informations sur la vie locale : [www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)

*Joyeux  
Noël  
À toutes  
Et tous!*



## Mairie – Urbanisme

### Les grands projets immobiliers privés de 2018

#### Hôtel Sky – Quartier Centre (deuxième tranche du Roc Noir)

- Environ 200 lits
- Début des travaux 2018
- Ouverture Noël 2019
- 25 suites, espace piscine et bien-être, restaurant, logements saisonniers



#### Alpen Lodge – Quartier Malatret (ancien Solaret Savoyarde)

- Environ 250 lits
- Début des travaux 2018
- Ouverture Noël 2019
- Salle de Séminaire
- Logements saisonniers

Contact : Johanne Vallée, [urbanisme@montvalezan.fr](mailto:urbanisme@montvalezan.fr)  
tel 04 79 06 84 12

Mairie –Urbanisme

# HYATT CENTRIC™

LA ROSIÈRE

*Hôtel 4 Etoiles, 71 chambres, dont une quinzaine de suites de luxe, soit 200 lits, deux restaurants, deux bars, une piscine et un espace bien-être.*

**Retour sur l'inauguration du 15 décembre  
...des premiers clients venus  
du bout du monde !**



Florence et Parfait de Montréal - Canada



Jack et Richa de Shangai - Chine



*"Quand on est sur un balcon  
de Hyatt Centric La Rosière,  
on se pose, on respire..."*

Marielle PLUMMER, propriétaire, le 15/12/2017

## AVIS DE RECHERCHE

du Samedi 3 au Samedi 10 mars 2018

**RECHERCHE  
FAMILLES**  
pour  
hébergement  
d'enfants en  
provenance  
de Perros - Guirec

Contactez Manon  
04 79 06 84 12

Mairie –ALTISPA

**Bienvenue à ...  
Carole Constant, directrice de**

# Altispa

LA ROSIÈRE ESPACE SAN BERNARDO



Après 16 années passées à Tenerife, Terre Espagnole au large du Maroc, en tant que Directrice de SPA, successivement aux hôtels "La Plantation del Sur" 5\*; et "Le Jardin de Tropical" 4\*, Carole souhaitait s'engager dans un nouveau défi. A la parution de l'annonce, elle s'est empressée de déposer sa candidature pour notre établissement à créer au cœur de la station qu'elle a tant aimé petite. Passionnée, empathique et douée d'un grand sens de l'accueil, l'accent chantant – Carole sera heureuse de vous accueillir avec son équipe à l'ALTISPA – le Bien Etre à l'Etat Pur – dès ce samedi 23 décembre.

**Contact :** Carole Constant, ALTISPA La Rosière, tel 06 88 79 59 14

Mairie – Office de Tourisme



**Tour de France  
REUNION PUBLIQUE**

**Le 11 janvier 19h30  
Salle Jean Arpin**

**"Partage d'idées – bénévoles"**

Office de Tourisme, tel 04 79 06 80 51



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Janvier 2018

Pour recevoir La Lettre d'Information – Transmettez votre adresse courriel à [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)  
Les dernières informations sur la vie locale : [www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)

### Mairie

"Je vous souhaite une année 2018  
historique et passionnée  
aux couleurs du Tour de France"

**Jean-Claude Fraissard**  
Maire



### Mairie – Services Techniques

**Extrait du Communiqué du 23 janvier 2018**  
**Le déneigement nécessite l'implication de tous!**

"...Il a neigé sans discontinuer depuis environ 7 semaines. Les hommes et les mécaniques commencent à fatiguer. Ce sont des professionnels ; nous sommes fiers de leur investissement et jusqu'au bout : « ils ne lâcheront rien ! ».

Néanmoins, **il nous incombe à TOUS** de leur permettre d'intervenir, de leur faciliter et de rendre plus efficace leurs interventions, de faire en sorte de limiter les risques d'incidents. Aussi, plus que jamais, **il est IMPERATIF et URGENT de rendre visible et déneiger tous les véhicules stationnés sur les parkings publics et privés conventionnés avec la mairie...**"

Thierry Gaide, Adjoint aux travaux

Contact: Mairie, 04 79 06 84 12



### Mairie – Office de Tourisme

**Tour de France – Rejoignez nous!**  
**Recensement des bénévoles**



Le mercredi 11 janvier, une première réunion publique s'est tenue Salle Jean Arpin à laquelle une cinquantaine de personnes se sont présentées. L'objet de la soirée était de débattre et échanger sur des idées originales de mise en valeur de notre station pour l'arrivée du Tour de France, le mercredi 18 juillet prochain.

Toutes les suggestions ont été répertoriées. Celles-ci seront débattues très prochainement au sein de la Commission Evènements de l'Office de Tourisme afin d'en retenir les plus pertinentes.

Ce rendez-vous fut aussi l'occasion de recenser ceux désirant s'impliquer autour de l'évènement en tant que bénévoles. Passionnés du vélo, amoureux de la Rosière, rejoignez nous – inscrivez vous auprès de **Maximilien Ortiz, Office de Tourisme, responsable des évènements et animations.**

Contact : Maximilien Ortiz, [animation@larosiere.net](mailto:animation@larosiere.net) ; tel 04 79 06 83 14

**EXCLU!**  
**NOUVELLE AFFICHE – Quartier Centre**  
depuis ce 23 janvier 2017



**Mairie –Service scolaire**  
**Inscriptions "rentrée septembre 2018"**

L'inscription des enfants nés en 2015 s'effectue en mairie **avant le 9 février 2018** avec les éléments suivants :

- justificatif de domicile
- livret de famille
- carnet de santé de l'enfant attestant les vaccinations obligatoires pour son âge.



**Contact:** Sylvie, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr), 04 79 06 84 12



**LE CHIFFRE**  
**du mois**

**8,40 m**  
cumulé

en date  
du  
22 janvier  
2018

# AVIS DE RECHERCHE

du Samedi 3 au Samedi 10 mars 2018

## URGENT

FAMILLES pour  
Hébergement d'enfants  
en provenance  
de Perros - Guirec  
Encore 5 enfants  
à loger !!!

Contactez Manon  
04 79 06 84 12

**Mairie –Office de Tourisme**  
**Bienvenue à ...**

**Sylvie Rostaing**, arrivée le 15 janvier au poste accueil – état civil – service à la population. Originaire de l'Isère, Sylvie a expérimenté de nombreux métiers principalement orientés sur le relationnel. Sylvie aime l'accueil, le contact et *souhaite "Etre proche des usagers et s'investir pour le service public"*



**Gwendoline Dehoul**, arrivée le 22 janvier, assistante au service Urbanisme, Foncier, Juridique. Originaire de Reims, diplômée d'un master en Droit, Gwendoline "adore la montagne". Heureuse de cette première expérience, "je souhaite *"participer à la valorisation de notre patrimoine et épauler la commune autant que possible."*



**Aurélien Guillot**, arrivée le 26 décembre, responsable du Bureau des Propriétaires, basée à l'Office de Tourisme. Aurélien a pour objectif de *"renforcer la dynamique initiée auprès des propriétaires. Je souhaite accompagner au mieux les propriétaires et être un véritable lien entre les différents organismes de la station !"*



# LA LETTRE D'INFORMATION Février 2018

Pour recevoir La Lettre d'Information – Transmettez votre adresse courriel à [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

Les dernières informations sur la vie locale : [www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)

## Mairie –Urbanisme

### Réunion publique "Averne Nord"



à vos agendas

Présentation du projet de Duval Développement, en sa présence, candidat choisi pour développer le site dit de "l'Averne Nord" après l'appel à candidature de 2017 :

**mardi 27 février à 20h  
salle Jean Arpin**



## Mairie, Office de Tourisme et DSR

### Transports collectifs renforcés!

#### Navette Séez – Les Villages – La Rosière.

Du dimanche 18 février au vendredi 2 mars, la capacité est augmentée par l'ajout d'un véhicule de 21 places sur les horaires précisés ci-dessous; la capacité totale de transport est ainsi portée à 68 places au total. La commune prend en charge ce coût complémentaire de 3432 € TTC sur la période.

Du Dimanche 18 février au Vendredi 02 mars 2018 (SAUF SAMEDIS):

- 09h40 de Montvalezan pour la Rosière
- 12h35 de Montvalezan pour la Rosière
- 17h30 la Rosière pour Montvalezan/Séez

Pour mémoire, les navettes villages sont gratuites.

#### Navette Soirée – Rotation supplémentaire Cinéma

Depuis le lundi 12 février et jusqu'au vendredi 2 mars, l'Office de Tourisme et la Commune financent une extension du service "navette soirée" par l'ajout d'une rotation au départ du Cinéma à 23h15, du lundi au vendredi.

Navette soirée gratuite pour les usagers.

Le coût financé par l'Office de Tourisme et la Commune est de 752€ TTC pour la période.

#### Skibus – service saisonniers au départ de l'entrée station

Depuis ce samedi 17 février, la DSR a décidé d'ajouter une rotation à partir du pôle d'échange en direction des Eucherts/Averne ; tous les matins jusqu'à la fin de la saison.

Départ à **8h05** pour desservir les Eucherts à 8h10 et le sommet Averne à 8h15.

Cette navette pourra ainsi répondre au créneau de 8h qui est le plus fréquenté sur les rotations du matin.

**Contact :** Accueil mairie, Sylvie Rostaing et Manon Cerdan ; tel 04 79 06 84 12



## Mairie –Urbanisme

### Réunion publique Révision Allégée du PLU n°1 Plan Local d'Urbanisme

Création d'une zone AU sur le site de l'altiport pour un village vacances



à vos agendas

**mardi 6 mars à 20h,  
salle Jean Arpin**



Mairie –Ressources Humaines

**Ils sont fiers d'accueillir nos vacanciers chez nous, à La Rosière**



Lou, Sara, Tim, Tonin, Wilfried ont été sélectionnés pour constituer le "Cinq Majeur" du dispositif d'accueil de nos vacanciers à La Rosière sur 8 samedis de cette saison 2017-2018 ! Depuis le début de cet hiver, 2 samedis ont été consacrés à de l'aide au chaînage. Avec volonté, bonne humeur, notre équipe soulage nos vacanciers de cette tâche ô combien redoutée.

Les 5 et 6 janvier derniers, armés de pelles, ils sont intervenus dans le cadre d'une opération d'aide au départ en participant et facilitant le dégagement- déneigement des véhicules.

Toute la journée, en soirée, et jusqu'à 21H, par toutes les conditions météorologiques, ils sont présents – dynamiques – enjoués – et **démontrent à tout moment notre fierté d'accueillir chez nous, à La Rosière.**

Cette action est des plus appréciée par la clientèle au terme d'un voyage souvent harassant.



Etienne, Nathan, Sacha et Vadim ont également été appelés en renfort lors des épisodes neigeux. Ce sont nos ambassadeurs et nous comptons sur eux jusqu'au bout de la saison!



Mairie –Administration Générale  
**Prochain Conseil Municipal**

**Jeudi 29 mars à 20h**  
**Mairie de Montvalezan**



Mairie –Office de Tourisme - Altispa  
**Venez découvrir votre nouvel Espace BIEN ETRE**

**350m<sup>2</sup> ouvert à tous** et dédiés à votre bien-être.

Riverains, propriétaires, gens de la vallée, venez découvrir ce nouvel établissement public situé au Centre Commercial Les Terrasses, Quartier Centre La Rosière.

Vivez un instant suspendu dans le sauna panoramique qui surplombe notre vallée, dans la grotte à sel ou dans le hammam avec douches sensorielles. Profitez également de 3 bains à remous avec vue sur le Mont Pourri ; relaxez vous sur nos terrasses plein soleil. Trois cabines de massages vous permettront de vivre un moment hors du temps, une pause pour l'esprit et le corps - soins aux Huiles Essentielles de nos montagnes (edelweiss, gentiane, arnica montana...), produites localement par une herboriste de la vallée (100% naturelles et certifiées Bio).

Vous serez accueillis chaleureusement et paisiblement par Carole, Manon et leur équipe.

Massages en solo ou duo, entre amis, en couple, parent/enfant à partir de 8 ans...

**L'ALTISPA, c'est aussi pour vous!**



**Contact:** Carole Constant , 04 79 41 39 01, [altispa@larosiere.net](mailto:altispa@larosiere.net)

Mairie –Ressources Humaines

**La Mairie recrute**

- 1 chargé(e) des affaires foncières et juridiques
- 1 chargé(e) des "régies, recettes et subventions"
- 1 directeur(rice) des Services Techniques
- 1 responsable du Centre Technique Municipal
- 1 renfort saisonnier pour la fin de saison d'hiver, Crèche Les P'tits Mouzets (CAP petit enfance)
- 1 stagiaire, diagnostic et convention Etat "logements saisonniers" (niveau bac+4 ou bac+5)



Candidatures à transmettre dans les meilleurs délais

Retrouvez toutes les annonces sur le site de la mairie:

[www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)

**Contact:** Christelle Fraissard, service RH, 04 79 06 84 12



# LA LETTRE D'INFORMATION Mars 2018

Pour recevoir La Lettre d'Information – Transmettez votre adresse courriel à [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

Les dernières informations sur la vie locale : [www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)

## Mairie –Urbanisme

### Réunion publique "CLUB MED"



Présentation du projet Club Med  
jeudi 12 avril 2018  
à 20h  
salle Jean Arpin, Maison du Ski



## Crèche Les P'tits Mouzets

### Inscriptions Automne 2018 - info Vaccination

Des places sont encore disponibles pour la période de septembre à fin novembre 2018. La crèche accueille vos enfants les lundis, mardis et jeudis : de 8h30 à 16h45. Ne vous y prenez pas trop tardivement, réservez dès maintenant.



Par ailleurs et pour information, **soyez vigilants**, les règles de vaccination évoluent pour les **Enfants nés depuis le 1er janvier 2018** (Article L. 3111-2, modifié par loi n°2017-1836 du 30 décembre 2017 - art. 49 (V)). Désormais, 11 vaccins sont obligatoires.

L'admission en crèche des enfants est subordonnée à la présentation du carnet de santé attestant de la situation de l'enfant au regard des vaccinations obligatoires.

Contact : Petja Ajdissek - tel 09 67 38 44 26; [les-ptits-mouzets@orange.fr](mailto:les-ptits-mouzets@orange.fr)

## Mairie – Urbanisme

### Diagnostic Logements Saisonniers

La Loi Montagne II du 28 décembre 2018 impose aux communes touristiques de conclure avec l'État une "convention pour le logement des travailleurs saisonniers" au plus tard le 28 décembre 2018.



A ce titre, Flavie DUBUS, étudiante en "Master Droit de la Montagne" à Grenoble, est missionnée par la commune à partir du 3 avril.

Flavie DUBUS ira à la rencontre des socioprofessionnels de la station afin d'établir un diagnostic de la situation actuelle, 1<sup>ère</sup> étape de cette convention.



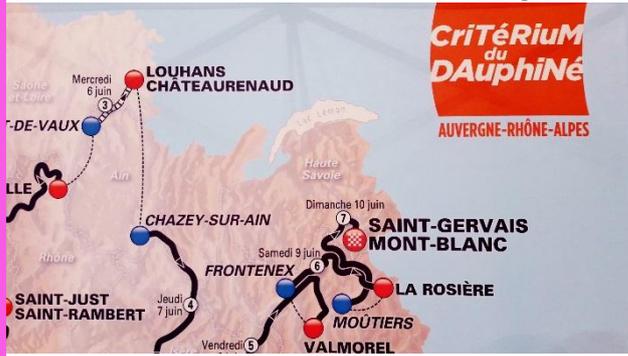
Merci de lui réserver le meilleur des accueils

Contact :  
Service Urbanisme  
04 79 06 84 12

Mairie – Office de Tourisme

**Samedi 9 juin**

**Arrivée du Critérium du Dauphiné**



A l'occasion de sa 70<sup>ème</sup> Edition, Le Critérium du Dauphiné s'arrêtera à La Rosière, désignée officiellement ce 15 mars comme arrivée de l'étape du samedi 9 juin, 110 km au départ de Frontenex. Cette étape est attendue comme la grande répétition de celle du Tour de France! Les plus grands coureurs seront présents; 22 équipes de 7 compétiteurs sont engagées. Le coût pour la collectivité relatif à la signature de la convention ASO est de 84.000€ TTC. L'étape sera retransmise en direct sur France Télévision. 190 télévisions du monde utiliseront les images dans leurs reportages sportifs. La répétition du nom "LA ROSIERE" à seulement 1 mois d'intervalle avec le Tour de France, nous donnera une magnifique visibilité internationale.



Mairie – Foncier

**Réglementation de l'accès au Vaz**

L'accès au VAZ par véhicules motorisés sera soumis à autorisation de la mairie, du 15 juin au 15 septembre.

Les propriétaires fonciers, exploitant agricoles ou forestiers, et personnes à mobilité réduite (aire de pique-nique adaptée) pourront bénéficier d'un macaron délivré par la mairie après renseignement et validation du formulaire correspondant.

**Contact:** Thomas Avignon, ufj@montvalezan.fr



Mairie – Administration Générale  
**Prochain Conseil Municipal**

**Judi 17 mai 2018**  
**Mairie de Montvalezan**



Mairie – Services Techniques

**Rénovation et extension de l'école**  
**CONTRAIT au report des travaux**



La consultation des entreprises étant infructueuse et le calendrier du chantier ne pouvant supporter aucun décalage en raison de la saisonnalité et des rythmes scolaires; après information du Conseil d'Ecole ce mardi 27 mars, le conseil municipal en réunion de travail ce jeudi 29 mars a dû à regret, se résoudre à reporter d'un an le démarrage des travaux initialement prévu pour ce mois d'avril.

**Contact:** Elisabeth Fudral , 04 79 06 84 12

Office de Tourisme

**Une récompense pour l'Office**

A l'occasion de la première Edition de la rencontre des Community-Managers des stations de Montagne, CM@TheTop ce 22 mars; Justine Carrel, La Rosière, remporte le prix, catégorie "meilleure réactivité".

Toutes nos félicitations à elle !

Une belle fierté pour notre station...

**Contact:** Office de Tourisme, 04 79 06 80 51



Mairie – Ressources Humaines

**La Mairie recrute**

- 1 assistant(e) urbanisme, affaires foncières et juridiques
  - 1 responsable du Centre Technique Municipal
  - 1 mécanicien tous véhicules/engins
  - 1 animateur encadrant titulaire BAFD, du 7 au 16 juillet, séjour Perros-Guirec
  - Pour la saison d'été 2018:
    - .1 Agent de Surveillance de la Voie Publique,
    - .1 Praticien(ne) SPA Espace Bien Etre,
    - .1 Auxiliaire/animateur(ice) Petite Enfance.
- Candidatures à transmettre dans les meilleurs délais

Retrouvez toutes les annonces sur le site de la mairie:

[www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)

**Contact:** Christelle Fraissard, service RH, 04 79 06 84 12



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Avril 2018

Pour recevoir La Lettre d'Information – Transmettez votre adresse courriel à [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

Les dernières informations sur la vie locale : [www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)

### Mairie – Office de Tourisme

#### APPEL à bénévoles!

Soyez acteurs des 2 événements sportifs mondiaux de l'année à La Rosière – rejoignez nous en tant que bénévole pour le Criterium du Dauphiné, le Tour de France - les Jours J mais aussi avant et après selon vos disponibilités pour les préparatifs et démontages. Obtenez votre "PACK Bénévoles", COLLECTOR!

Contact : Maximilien Hortiz, 04 79 06 83 14 [animation@larosiere.net](mailto:animation@larosiere.net)



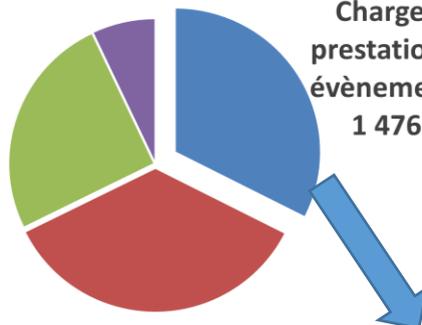
### Mairie - Finances

#### Vote des budgets 2018

Autres charges de gestion- SDIS, Département, associations, OT...;  
1 149 715 €; 25%

**DEPENSES REELLES -  
votées au Budget  
Communal Principal  
Total = 4 550 669 €**

Charges financières, intérêts emprunts;  
320 000 €; 7%



Charges générales -  
prestations de services-  
événements TDF et CD;  
1 476 606 €; 33%

La municipalité a voté ses budgets lors du Conseil Municipal du 29 mars dernier. A retrouver sur notre site <http://www.mairie-montvalezan.fr>

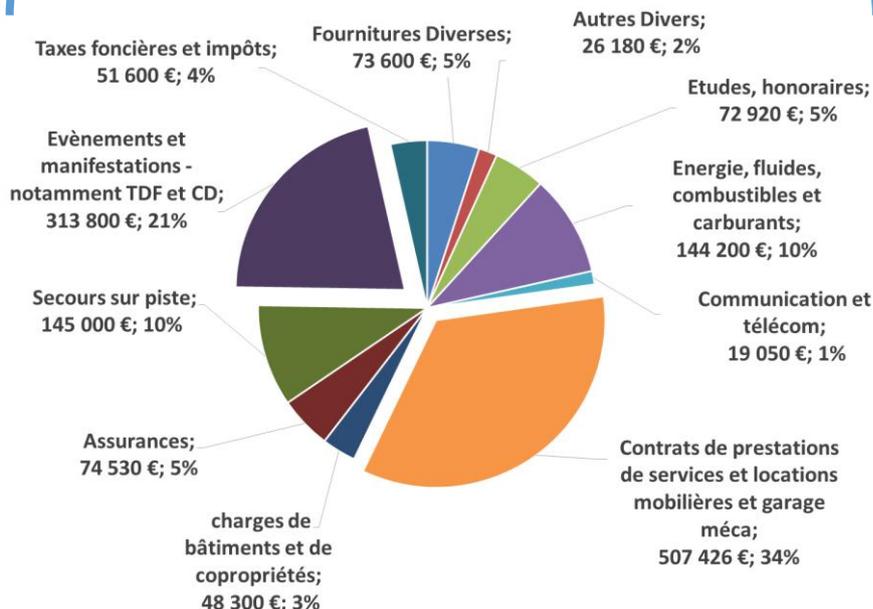
Charges de personnel et liées;  
1 604 348 €; 35%

#### ZOOM ET DETAIL des dépenses du chapitre "Charges générales et prestations de services – événements

(qui représente 33% du budget principal communal en dépenses)

Concernant ce chapitre, cette année 2018 est notamment marquée par:

- Les dépenses liées à l'accueil du Criterium du Dauphiné et du Tour de France dont les retombées médiatiques pour notre station seront mondiales (21%).
- Le poids des dépenses liées à l'intense déneigement réalisé cette saison d'hiver 2017-2018 impactant les prestations de services (34%)



Contact : Sonia Julié- tel 04 79 06 84 12; [finances@montvalezan.fr](mailto:finances@montvalezan.fr)

## Cette année, on fleurit en "rose"



Le 11 janvier dernier, vous êtes venus nombreux salle Jean Arpin, nous faire part de vos suggestions et idées de mise en valeur de notre commune et station La Rosière dans l'objectif d'impacter les images qui seront produites à l'occasion du Tour de France, le mercredi 18 juillet prochain.

Ce mardi 24 avril, en réunion publique "fin de saison", l'Office de Tourisme a annoncé les propositions retenues.

Le "Rose Rosière" est le fil conducteur des actions sélectionnées. Aussi, cette année, nous sommes tous invités **à FLEURIR nos espaces verts, jardinières et balcons en "ROSE"!**

Le marché aux fleurs se tiendra le **MERCREDI 06 JUIN, de 9H à 12h** devant l'office de tourisme. Les exposants ont d'ores et déjà été informés de cette spécificité. Par avance, GRAND MERCI!

**Contact:** Office de Tourisme, 04 79 06 80 51

## La Mairie recrute



- 1 assistant(e) urbanisme - affaires foncières et juridiques
- 1 Responsable du Centre Technique Municipal
- 1 mécanicien tous véhicules/engins

Pour la saison d'été 2018:

**.1 animateur encadrant titulaire BAFD, du 7 au 16 juillet**, séjour Perros-Guirec

.1 Praticien(ne) SPA Espace Bien Etre,

.1 Auxiliaire/animateur(ice) Petite Enfance.

Candidatures à transmettre dans les meilleurs délais

Retrouvez toutes les annonces sur le site de la mairie:

[www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)

**Contact:** Christelle Fraissard, service RH, 04 79 06 84 12

## Mairie – Administration Générale Prochain Conseil Municipal Attention – nouvelle date

**Mercredi 16 mai 2018**  
Mairie de Montvalezan



## Dynamisation de nos recherches de financements

Avec la réfaction des dotations de l'Etat, la recherche de financements est plus que jamais un enjeu majeur pour notre commune.

La Mairie dynamise son action auprès des institutionnels, à la fois par la voie politique, et par le renforcement de son personnel. Sophie Capuçon a été recrutée au poste de chargée de Recettes et Recherches de Subvention. Sophie nous a rejoint le 10 avril dernier. Nous lui souhaitons une "chasse au trésor fructueuse!"



*Remise de dossiers en mains propres et explications - Laurent Wauquiez, Président de la Région Rhône Alpes Auvergne le 15 mars 2018 et Fabrice Pannekoucke, Conseiller Régional le 16 mars 2018.*



*Sophie Capuçon, Chargée des Recettes et Recherches de Financements à la mairie.*

**Contact:** Sophie Capuçon, recettes@montvalezan.fr, 04 79 06 84 12



# LA LETTRE D'INFORMATION Mai 2018

Pour recevoir La Lettre d'Information – Transmettez votre adresse courriel à [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

Les dernières informations sur la vie locale : [www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)

Mairie – Office de Tourisme

**Bénévoles, il n'est pas trop tard !**



**Le Criterium du Dauphiné, c'est demain !**

Rejoignez-nous pour le Criterium du Dauphiné et Le Tour de France, "les Jours J", mais aussi avant et après selon vos disponibilités pour les préparatifs et démontages. Obtenez votre "PACK Bénévoles", COLLECTOR!

Contact : Maximilien Hortiz, 04 79 06 83 14 [animation@larosiere.net](mailto:animation@larosiere.net)

Réunion Organisation  
"Bénévoles"  
**Criterium du Dauphiné**  
Mardi 5 juin - 17h30  
Salle Jean Arpin



Mairie - Finances

**Les investissements votés**

Budget 2018 : 5.6 millions d'euros d'investissements



Tous les budgets à retrouver sur notre site  
<http://www.mairie-montvalezan.fr>

Contact : Sonia Julié- tel 04 79 06 84 12; [finances@montvalezan.fr](mailto:finances@montvalezan.fr)

Mairie - Finances

**Fiscalité locale, le Conseil vote le maintien !**

0%

En 2018, **pas d'augmentation des taux** sur les taxes locales (Habitation, Foncier, Foncier non bâti et CFE) au niveau communal, c'est le choix du Conseil Municipal le 29 mars dernier.

Pour complément, sur ces mêmes taxes, l'Intercommunalité, Communauté de Commune de Haute Tarentaise (CCHT), augmente ses taux de 15%.

Concernant la taxe sur le Foncier Bâti, le département choisit la stabilité en bloquant son taux à l'identique.

Concernant les déchets ménagers (TEOM), la CCHT ne vote aucune augmentation – les taux sont maintenus.

Office de Tourisme - DSR

**Retour Sur : "réunion de fin de saison"**

**Domaine Skiable La Rosière (DSR) :**

- 0,99% de journées skieurs (N/N-1)
- 1,3% de passages aux remontées (N/N-1)
- + 1,4% de CA TTC (N/N-1) (sachant que, hausse tarifaire de +1% sur forfait 1J et de +2.5% autres)
- Saison marquée par le mauvais temps et les fortes chutes de neige ; 23 jours seulement avec présence de soleil.

**Office de Tourisme :**

- 24.000 personnes accueillies sur la saison; 42.000 personnes sur les animations;
- Réseaux sociaux = 37.000 suiveurs ;
- Centrale de Réservation; CA TTC de 2,301 Millions; +10% (N/N-1)
- 84 journalistes accueillis ; 2,5 Millions € de valorisation publicitaire (dont télévision TF1)
- 265 adhérents au Club Propriétaires
- 35 000 € CA Cinéma; 28 000 € CA Patinoire

Mairie – Administration Générale

## Appel à candidatures pour administrateurs

- Régie Electrique, 1 membre extérieur à désigner pour le Conseil d'Administration
- Office de Tourisme, 1 membre extérieur à désigner pour le Conseil d'Administration

Candidatures à adresser en mairie  
**avant le vendredi 15 juin 2018, 12 heures**

Contact: Christelle Fraissard, 04 79 06 80 51

CCAS – Accueil/Service à la Population

## Perros Guirec – Inscriptions Ouvertes\*



### Séjour du 7 au 16 juillet 2018 \*

Ouvert aux enfants de 7 à 17 ans !  
Accueil en famille (dîner, le coucher et le petit déjeuner) ; Prise en charge en journée par l'équipe d'animateurs du service « Enfance-Jeunesse » de Perros Guirec (transport, activités, déjeuner et goûter) ;  
140€ pour 1 enfant et 120€ pour le 2<sup>ème</sup> enfant de la même famille.

\* sous réserve de disposer d'un accompagnateur diplômé pour ce séjour

Contact: Sylvie Rostaing, 04 79 06 84 12

Mairie – Ressources Humaines

## La Mairie recrute

- 1 assistant(e) urbanisme affaires foncières et juridiques
- 1 mécanicien tous véhicules

Pour la saison d'été 2018:

. 1 animateur encadrant titulaire **BAFD**,  
du 7 au 16 juillet, séjour Perros-Guirec

. 1 Auxiliaire/animateur(ice) Petite Enfance.

Candidatures à transmettre dans les meilleurs délais

Retrouvez toutes les annonces sur le site de la mairie:

[www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)

Contact: Christelle Fraissard, service RH, 04 79 06 84 12



Mairie – Administration Générale

## AGENDA

- Réunion publique communale  
"Finances et Dossiers"  
Salle La Fruitière, Le Villaret,  
le jeudi 21 juin - à 18 H

- Prochain Conseil Municipal,  
Jeudi 28 Juin 2018, Mairie de Montvalezan



à vos agendas

Mairie – Services Techniques

## Retour sur l'hiver 2017-2018

### Une saison pas comme les autres !

**11 m** de hauteur de neige (chutes cumulées)

**54 jours** de chutes

**7 400 Heures** de déneigement

(représente 4,6 années de travail pour 1 seule personne)

- dont **83%** assurées par les services techniques et 17% par des prestataires
- dont **90%** assurées sur la station et 10 % sur les villages

**830 000 €** coût global consolidé estimé à la charge de la commune pour la saison 2017-2018

**51 500 L** de carburant

**1 cm de neige = 750 €** coût de déneigement

**1 cm de neige = 7 H** de déneigement

Mairie – Office de Tourisme

## Criterium du Dauphiné et Tour de France

### Tous habillés en "Rose Rosière" !



Pour mémoire, le "Rose Rosière" est le fil conducteur des actions de communication sélectionnées pour le Criterium et le Tour.

Pour ces 2 épreuves, **COMPLETONS** notre **GARDE ROBE, le jour J, habillons-nous de ROSE!**

Pour garantir l'effet de masse, l'Office de Tourisme distribuera 2000 tee-shirts aux spectateurs bordant les tronçons les plus télévisuels.

**On compte sur vous ; Portons nos couleurs !**



**Samedi 2 juin**

à partir de 9h30

Entre Bourg-St-Maurice  
et La Rosière

<http://www.larosiere.net/evenement/la-fete-du-tour/>

Contact: Office de Tourisme, 04 79 06 80 51



ARRIVÉE 9 JUIN 2018

ARRIVÉE 18 JUILLET 2018

# LA LETTRE D'INFORMATION

## Juin 2018

Pour recevoir La Lettre d'Information – Transmettez votre adresse courriel à [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

Les dernières informations sur la vie locale : [www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)

### Mairie – Office de Tourisme Tour de France, Tous en ROSE ROSIÈRE !

Soyons fiers de porter nos couleurs le 18 juillet prochain ; habillons-nous tous en Rose Rosière ! Ensemble, créons les images télévisées qui voyageront à travers le monde !



Contact : Office de Tourisme, tel 04 79 06 80 51

### Mairie – Office de Tourisme Tour de France, circulation : Régime spécial, pour la route des villages

La route des villages (RD84 et route communale jusqu'au Soveureux) sera **interdite à la circulation dès le mardi 17 juillet 20 h et jusqu' au mercredi 18 juillet 19 H.** En effet, la Préfecture applique à cette dernière montée, le régime des restrictions mises en place sur les ascensions de cols.

Les professionnels de la santé devant intervenir sur le secteur doivent se présenter en mairie pour bénéficier d'un laissez-passer.

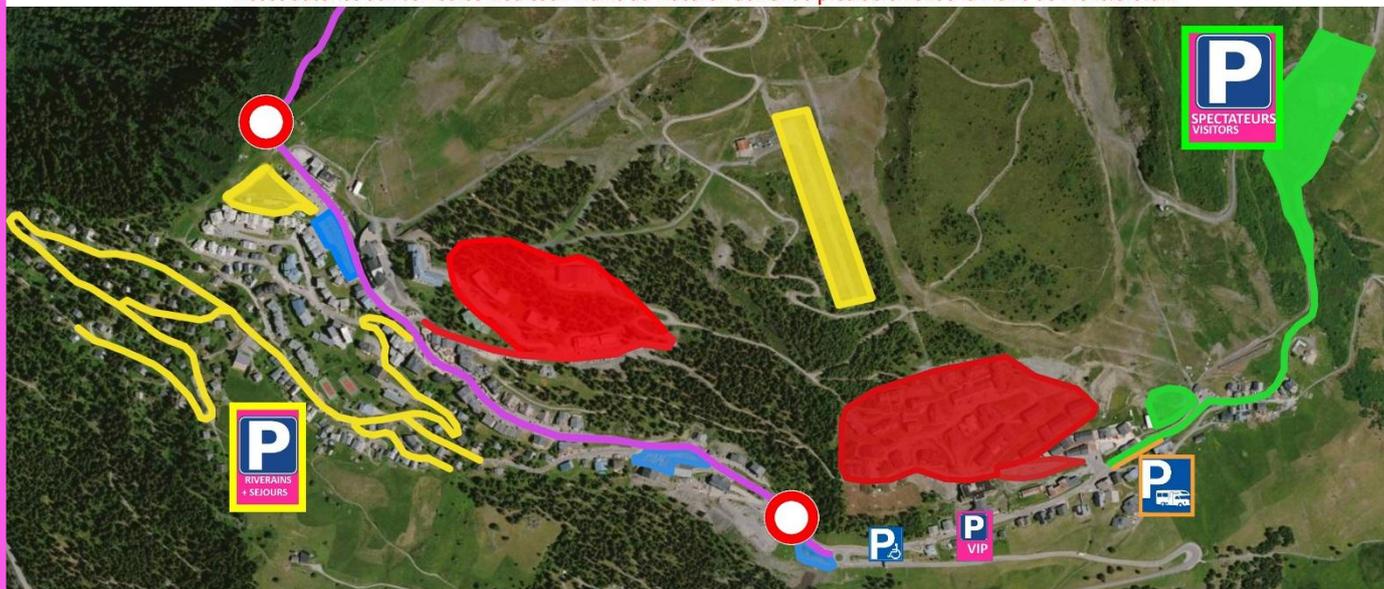
Contact : Gwendoline Dehoul - tel 04 79 06 84 12; [foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr)



### Mairie - Office de Tourisme

## Conditions de circulation Tour de France

Accès autorisé aux véhicules médicaux munis du macaron demandé préalablement à la Maire de Montvalezan.



-  **Stationnement interdit** à partir du lundi 16 juillet à 12h et interdiction de circuler à partir de mardi 17 juillet à 19h
-  **Parking riverains / propriétaires et vacanciers** en séjour depuis le lundi 9 juillet.
-  **Parking visiteurs** (route du plan de l'arc jusqu'à l'accès du télésiège du Fort / + route de Ste Foy jusqu'au Villaret)
-  **Interdiction formelle de stationner** à partir du samedi 14 juillet à 12h.
-  **Circulation interdite** sur la traversée de la station du mardi 17 juillet à 19h jusqu'au mercredi 18 juillet à 22h.  
**Fermeture** du Col du petit St Bernard du mardi 17 juillet à 19h au mercredi 18 juillet à 22h.
-  **Stationnement interdit** sur l'Averno et Chavonne Haute du lundi 16 juillet 22h au jeudi 19 juillet à 10h

Contact : Gwendoline Dehoul - tel 04 79 06 84 12; [foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr)

## Mairie – Services Technique

### Un nouveau directeur en poste

Bienvenue à Yann Magnani, qui a pris ses fonctions le 4 juin dernier à la Direction des Services Techniques.

Natif de Séez, Yann Magnani a exercé pendant 13 ans à la commune de Bourg-St-Maurice, tout d'abord en tant que Directeur du Service des des Eaux puis en tant qu'Adjoint à la Direction des Services Techniques.



**Contact:** Yann Magnani, dst@montvalezan.fr

## CCAS – Accueil/Service à la Population

### Séjour été Perros-Guirec ANNULÉ



A défaut d'avoir trouvé un accompagnateur titulaire des diplômes nécessaires, c'est avec regret que le CCAS est contraint d'annuler le séjour initialement programmé du 7 au 16 juillet prochain.

Nous remercions les familles préinscrites de leur compréhension.

Bien évidemment, nous serons heureux de poursuivre nos échanges avec Perros-Guirec et accueillerons avec plaisir leurs enfants lors de la prochaine saison d'hiver.

**Contact:** Sylvie Rostaing, 04 79 06 84 12

## Mairie – Ressources Humaines

### La Mairie recrute

- 1 assistant(e) urbanisme affaires foncières et juridiques
- 1 mécanicien tous véhicules
- 1 volontaire service civique à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2018, Présence auprès des Personnes Âgées
- 1 Accompagnateur(rice) Transports scolaire
- 1 saisonnier Crèche été 2018
- pour la saison d'hiver 2018-2019
  - ASVP, agents de surveillance de la voie publique
  - Chauffeurs polyvalents PL; déneigement et divers



**Contact:** Christelle Fraissard, RH, 04 79 06 84 12

## Mairie – Administration Générale

### AGENDA

**Prochain Conseil Municipal,**  
Jeudi 26 Juillet 2018,  
Mairie de Montvalezan



à vos agendas

## Mairie – Office de Tourisme

### Classez vos meublés !

Le classement valorise votre appartement meublé, d'une part, auprès des organismes qui le commercialisent et d'autre part aux yeux de votre locataire potentiel.

Le classement est un véritable gage de qualité pour vous, Propriétaires. En effet, les critères pris en compte répondent aux nombreuses exigences de la clientèle. Pour la collectivité, ce classement génère une image qualitative et positive de son parc immobilier. Enfin, cela permet de différencier votre meublé de la concurrence.

En faisant classer votre bien, vous bénéficierez, d'une fiscalité très intéressante, à savoir :

- un abattement forfaitaire de 71 % sur vos loyers au lieu de 50% pour les meublés non classés;
- une exonération de la cotisation foncière des entreprises.

Prochainement, **Aurélie Guillot**, Responsable du Bureau des Propriétaires, sera habilitée à classer votre appartement sur La Rosière.

**Contact:** Aurélie Guillot, responsable bureau propriétaires, 04 79 06 83 93



## Mairie Montvalezan et Mairie de Séez

### Une navette pour les piétons et cyclistes !

Une navette 40 places dotée d'une remorque "vélos" 18 places, évoluera **tout au long l'été** entre la Gare Routière de Bourg-St-Maurice, et le Col du Petit St Bernard, en passant par les villages de Montvalezan et La Rosière. Accès à 2€ pour les piétons et 5€ pour les cyclistes (aller simple). Premier départ à 8h30 de la Gare Routière. Dernier départ depuis le col à 18H ; 3 rotations dans la journée.

**Contacts :** Office de Tourisme 04 79 06 80 51 ou RIS Séez 04 79 41 00 54

NOUVEAU

## Mairie – Office de Tourisme

### Une deuxième saison pour rejoindre les illuminations

En collaboration avec l'Office de Tourisme, la Mairie relance pour une seconde et dernière année, l'opération de mise en "lumière" de notre station afin de permettre à toutes et tous de rejoindre ce projet ou de compléter les installations d'ores et déjà réalisées.

Profitez de prix négociés en passant commande au plus tard le 31 août.

La Mairie vous offre la pose en toiture !

Faisons briller les yeux de nos vacanciers.

**Contact:** Office de Tourisme, 04 79 06 80 51, Aurélie Guillot



# LA LETTRE D'INFORMATION Juillet 2018

Pour recevoir La Lettre d'Information – Transmettez votre adresse courriel à [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

Les dernières informations sur la vie locale : [www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)

## HISTORIQUE !

le Tour de France  
la Rosière  
ARRIVÉE 18 JUILLET 2018



**Merci à toutes et tous – c'est ENSEMBLE que nous avons réussi !**

Merci aux bénévoles, propriétaires fonciers, usagers, riverains, vacanciers, commerçants, hébergeurs, restaurateurs, partenaires, écoles de ski, acteurs socio-pros, élus, associations, services et agents de la Régie Electrique, de l'Office de Tourisme, de la Communauté de Commune, de la Mairie... (photos Propaganda+divers)

#### Mairie – Ressources Humaines

##### Bienvenue à ....

Virginie ALLUT intègre le service Urbanisme Foncier Juridique en tant qu'assistante. Merci de lui réserver le meilleur des accueils.

**Contact** : Christelle Fraissard- RH



#### Crèche – Les P'tits Mouzets

**Le vendredi 24 août**, la crèche organise un TROC de matériel, objets, vêtements "petite enfance"

Renseignements :

0967384426 (lundi, mardi ou jeudi)



#### Mairie – Ressources Humaines

##### La Mairie recrute

- 1 mécanicien tous véhicules
- 1 volontaire service civique à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2018, Présence auprès des Personnes Âgées

##### - URGENT

- 1 **Accompagnateur(rice) Transport Scolaire**
- pour la saison d'hiver 2018-2019 :
  - ASVP, agents de surveillance de la voie publique
  - Chauffeurs polyvalents PL ; déneigement et divers
  - Praticien/nes pour SPA LA ROSIERE
  - Auxiliaires de Crèche

**Contact** : Christelle Fraissard, RH, 04 79 06 84 12



#### Mairie – Administration Générale

##### AGENDA

**Prochain Conseil Municipal,**  
Jeudi 26 juillet 2018,  
Mairie de Montvalezan



#### Mairie – Urbanisme

##### Réunion Publique Club Med du 27 juin 2018

Le 27 juin a eu lieu la troisième réunion publique sur ce projet. En présence des représentants du Club Med et des architectes, le projet architectural plus abouti a été présenté, avant le dépôt du permis de construire. Les participants ont émis des remarques et des recommandations. L'architecte devra encore travailler certaines façades ! Les travaux de viabilisation sur la route du golf commenceront cet automne.



**Contact** : Virginie Allut, assistante urbanisme foncier, 04 79 06 89 79

#### Mairie – Urbanisme

##### Châtel : Visite d'une résidence Odalys

Le 26 juin c'est à Châtel que se sont rendus la commune et ses partenaires y compris des professionnels de la station. Tous ont pu découvrir la résidence Odalys Prestige et le centre aquatique Forme d'O et prendre des repères importants en vue d'une implantation sur le secteur nord de l'Averne. La commune remercie l'ensemble des participants à ces visites.



**Contact** : Virginie Allut, assistante urbanisme foncier, 04 79 06 89 79

#### Mairie – Office de Tourisme

##### Appel à candidature – Porteur de Projet Réalisation et exploitation d'IGLOOS

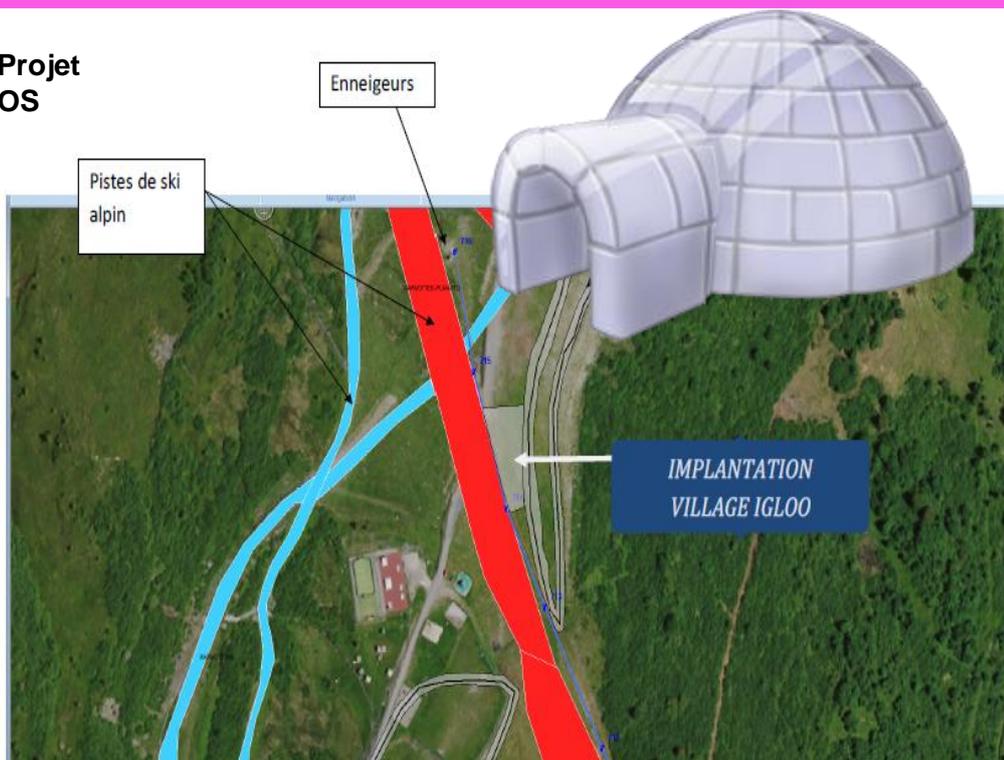
##### Mise à disposition du domaine public

La commune, en accord avec le Domaine Skiable La Rosière propose l'occupation de son domaine public sur le site du Plan de l'Arc pour la réalisation d'une activité touristique dès la prochaine saison d'hiver 2018-2019, à savoir : réalisation et exploitation d'Igloos. Le candidat adressera une lettre de candidature en mairie en décrivant son projet et les activités proposées, ses contraintes techniques ; il démontrera ses capacités à entreprendre et fera connaître le montant de redevance qu'il propose en contrepartie de l'occupation du domaine public.

##### Candidature avant

**le mercredi 8 août - 17H**

**Contact** : Gwendoline Dehoul, 0479068979



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Aout 2018

Pour recevoir La Lettre d'Information – Transmettez votre adresse courriel à [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

Les dernières informations sur la vie locale : [www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)

### Mairie - Finances

## BILAN FINANCIER PROVISOIRE DU TOUR DE FRANCE 2018

	Dépenses	Recettes
Critérium du Dauphiné	91 659,39 €	5 068 €
Tour de France	227 777,97 €	32 102 €
<b>Total</b>	<b>319 437,36 €</b>	<b>37 170 €</b>

**La Commune remercie ses nombreux partenaires qui ont contribué à l'accueil de cet évènement:**  
Savoie Mont Blanc, Régie électrique et Service des eaux, Sotarbat, Marmottan TP, Carrefour Montagne, Duval Développement, Club Med, MGM Constructeur, Colas, Coopérative Laitière de Bourg Saint Maurice, Alpes Confort...

Contact : Sonia Julié- tel 04 79 06 84 12; [finances@montvalezan.fr](mailto:finances@montvalezan.fr)

### Mairie – Direction des Services Techniques

Dans le cadre du renouvellement des décors lumineux sur candélabres, vous pouvez nous rejoindre pour évaluer les décors en situation réelle.

Il s'agit de noter l'esthétique des décors en fonction de vos goûts et de vos attentes vis à vis de l'image de la station.

**Le rendez-vous est fixé au Mercredi 12 septembre à 20H à l'office du Tourisme de la Rosière.** Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître en mairie **pour le 7 septembre au plus tard.**

Contact: [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr) – 04 79 06 84 12

### Mairie – Communauté de Commune de Haute Tarentaise

#### Appel à Bénévoles !

Dans le cadre de l'évènement international World CleanUp Day, la Communauté de Commune de Haute Tarentaise organise un ramassage des déchets avec les écoles de Séez et de Val d'Isère le **vendredi 14 septembre 2018.**

Au programme: Ramassage le matin et programme de sensibilisation et goûter l'après-midi.

*Inscriptions au plus tard 5 jours avant l'évènement*

Contact: Elsa DESCAMPS [Animatrice-tri@hautetarentaise.fr](mailto:Animatrice-tri@hautetarentaise.fr) – 06 02 00 91 29 / 07 84 32 40 41



### Mairie – Recettes

#### Nouvelle Plateforme – garderie et Cantine

Afin de faciliter les inscriptions à la cantine et à la garderie, un nouveau portail plus complet destiné à l'ensemble des services périscolaires sera activé pour la prochaine rentrée scolaire. Celui-ci regroupera les services de cantine et de garderie périscolaire du soir (les TAP n'étant pas reconduits).

**les inscriptions et règlements se feront en ligne.**

Pour rappel, la décision définitive de mise en place d'une garderie les vendredis après-midi sera prise fin septembre selon le nombre d'engagements fermes réceptionnés en Mairie.

Contact: Sophie Capuçon [recettes@montvalezan.fr](mailto:recettes@montvalezan.fr) 04 79 06 84 12



## Information Travaux



**Villaret, Griotteray, Grange Emprin**  
Renouvellement des réseaux d'eaux potables, raccordements aux réseaux d'assainissements et enfouissements des réseaux secs

**Viabilisation du secteur de l'Averne**  
Élargissement de la Route, à ce titre, la route de l'altiport sera fermée à la circulation

**Travaux de sécurisation de la route du Solliet**  
Fermeture partielle de la route

**Réfection d'un mur de soutènement – Solliet**

Contact: **Yann Magnani**, [dst@montvalezan.fr](mailto:dst@montvalezan.fr), 04 79 06 84 12

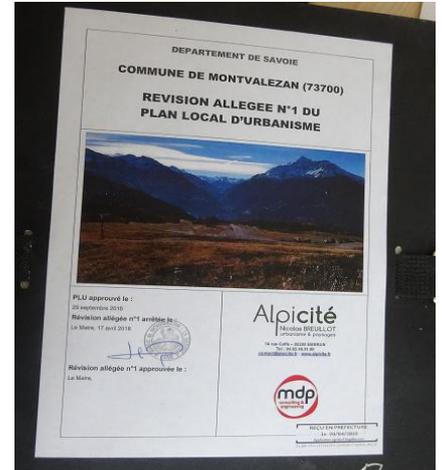
## Enquête publique

Le 17 avril 2018, le conseil municipal a clos et arrêté le projet de révision allégée n°1 du PLU, portant sur la création d'une nouvelle zone à urbaniser dans le secteur de l'Altiport.

Il s'agit de créer cette nouvelle zone, d'en définir le règlement adéquat et d'assurer la réalisation d'un projet d'hébergement touristique et hôtelier de type village-vacances au moyen d'une orientation d'aménagement et de programmation.



**Cette enquête publique sera organisée du 13 aout au 14 septembre 2018**



Le dossier d'enquête publique pourra être consulté en Mairie de Montvalezan et sur le site de la Commune

Contact: **Virginie Allue**, [ufj@montvalezan.fr](mailto:ufj@montvalezan.fr), 04 79 06 84 12

## La Mairie recrute



- **2 mécaniciens tous véhicules**
- **URGENT**  
1 Accompagnateur(rice) Transport Scolaire

- pour la saison d'hiver 2018-2019 :

- ASVP, agents de surveillance de la voie publique
- Chauffeurs polyvalents PL ; déneigement et divers
- Praticien/nes pour SPA LA ROSIERE
- Auxiliaire de Crèche

Candidatures à transmettre dans les meilleurs délais  
Retrouvez toutes les annonces sur le site de la mairie:

[www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)

Contact: **Service RH**, 04 79 06 84 12, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

## Une deuxième saison pour rejoindre les illuminations

En collaboration avec l'Office de Tourisme, la Mairie relance pour une seconde et dernière année, «l'opération de mise en lumière» de notre station afin de permettre à toutes et tous de rejoindre ce projet ou de compléter les installations d'ores et déjà réalisées.

Profitez de prix négociés en passant commande au plus tard le 31 août.

La Mairie vous offre la pose en toiture !  
Faisons briller les yeux de nos vacanciers.



Contact: **Office de Tourisme**, 04 79 06 80 51, Aurélie Guillot

## Rappel Taxe de séjour

Les formulaires sont en ligne sur le site de la mairie

**Prochain Conseil Municipal**  
**Judi 30 aout 2018**  
**Mairie de Montvalezan**



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Septembre 2018

Pour recevoir La Lettre d'Information – Transmettez votre adresse courriel à [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

Les dernières informations sur la vie locale : [www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)

### Mairie – Office de Tourisme

#### Taxe de Séjour, Réforme nationale au 1<sup>er</sup> janvier 2019 !

La loi de finances rectificative pour 2017, par ses articles 44 et 45 introduit une réforme nationale de la Taxe de Séjour et principalement :



- **refonte des catégories** – désormais les catégories font exclusivement référence au classement "étoiles" (*Atout France ou organismes accrédités pour les meublés*). Tout hébergement ne répondant pas à cette classification sera regardé au titre de la catégorie "hébergement en attente de classement ou sans classement"
- l'introduction d'une nouvelle modalité de calcul de la Taxe de Séjour pour les hébergements "en attente de classement ou sans classement" par **l'application d'un pourcentage affecté au prix** de la nuit par personne et par nuitée.

Le Conseil Municipal a délibéré le 30 août dernier et a  **voté pour cette nouvelle catégorie un taux à 4%**.

A titre de comparaison, voici les taux retenus sur les communes et stations voisines ; à savoir Bourg-St-Maurice 3 % ; Tignes 5% ; Val d'Isère 5% ; Ste-Foy Tarentaise 5% ; Peisey 5%.

Le produit de la Taxe de Séjour rassemblé par la commune est reversé totalement à l'Office de Tourisme de La Rosière pour ses actions de promotion et animation de la station. En 2017, le montant reversé à notre Office s'est élevé à environ 250.000 €.

Rappelons nous également que la Taxe de Séjour est réglée par nos vacanciers. Les hébergeurs collectent et reversent à la commune. Le principe de cette taxe est de faire participer nos visiteurs aux "frais" de vie de La Rosière.

Enfin, et par conséquent, ATTENTION, cet hiver, 2 régimes s'appliqueront, l'actuel jusqu'au 31 décembre et le nouveau dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Vous pourrez trouver le nouveau formulaire de collecte de la Taxe de Séjour sur le site de la mairie : [www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)

**Contact classement** : Aurélie Guillot, responsable bureau propriétaires, 04 79 06 83 93 ; [proprietaires@larosiere.net](mailto:proprietaires@larosiere.net)  
**Contact pour versement** : Sophie Capuçon, Chargée de Recettes, 04 79 06 84 12; [recettes@montvalezan.fr](mailto:recettes@montvalezan.fr)

### Mairie – Services Techniques

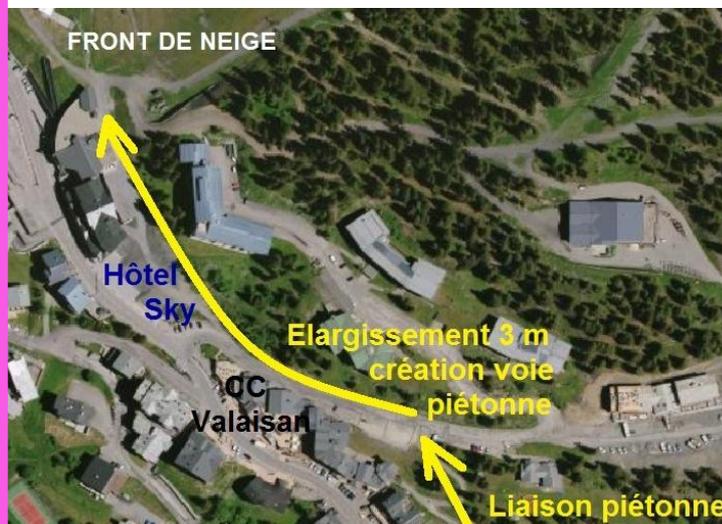
#### Carrefour hypercentre Création d'une voie piétonne



Des travaux d'élargissement ont commencé ce lundi 10 septembre par anticipation à ceux de l'hôtel Sky.

Grâce un élargissement de 3 mètres, ils ont pour objectifs de faciliter le retour skieur, permettre la continuité du cheminement piéton vers le front de neige, assurer une évolution en sécurité et protégée des piétons à l'arrière du centre commercial du Valaisan, et améliorer l'évolution - le croisement et la giration des véhicules-livraisons sur ce secteur.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise Bianco pour un montant d'environ 600.000 € TTC.



**Contact opération** : Marjolaine Henry, AMOME, 06.26.09.07.65

**Contact** : Yann Magnani, Directeur des Services Techniques ; 04.79.06.83.91 ; [dst@montvalezan.fr](mailto:dst@montvalezan.fr)

## Mairie – Service à la Population



**YO! OY! ... V'LA le temps de L'ECHO !**

Associations locales,  
pour notre revue annuelle,  
**L'ECHO de Montvalezan**  
merci de nous transmettre  
**vos projets d'articles  
et photos pour le  
dimanche 30 septembre au plus tard  
délai de rigueur !**

Envoyer à l'adresse [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

Contact : Manon Cerdan, 04.79.06.84.12

## Mairie – Urbanisme

### Route d'accès au Golf – travaux de mise au gabarit

Un élargissement d'environ 1,50 m de la route d'accès au Golf et au site du Club Med sera mis en œuvre dès cet automne. Une amélioration de la giration sera réalisée dans les principaux lacets. En prévision de ces travaux un arrêté préfectoral a été pris pour autoriser le défrichage sur 4 085m<sup>2</sup> représentant 7m<sup>3</sup> de bois. Les travaux de coupes commenceront à compter du 24 septembre prochain.

Dès le mois d'octobre, l'ONF procédera à la plantation de 100 plants sur le territoire.



### Le Saviez-vous?

4085 m<sup>2</sup> = 0,13% de la surface forestière de la commune (317,19 ha au total)

4085 m<sup>2</sup> = une moitié de terrain de football

7 m<sup>3</sup> de bois = la quantité annuelle de bois utilisée pour le chauffage d'une maison individuelle située à 900 m d'altitude, famille de 4 personnes ; chauffage uniquement par poêle à bois.

7 m<sup>3</sup> de bois = juste un peu plus de la somme des lots distribués à 2 affouagistes chaque année (jusqu'à 3 m<sup>3</sup> / affouagiste / an).

Contact opération : Marjolaine Henry, AMOME, 06.26.09.07.65

Contact : Johanne Vallée ; responsable urbanisme, 04.79.06.89.79  
[ufj@montvalezan.fr](mailto:ufj@montvalezan.fr)

## Mairie– Ressources Humaines

### Soyez dans l'équipe PTW 18-19 !

Rejoignez le dispositif  
d'accueil et d'aide au  
départ de notre  
station, LA ROSIERE !  
Une organisation unique sur la Savoie dont nous  
pouvons être fiers !



Présence sur le terrain, 10 h maximum les  
samedis en périodes de vacances scolaires  
françaises soit 9 journées.

Rémunération à 110 € / journée et avantages en  
nature (vêtements, repas, forfaits).

**Le VENDREDI 26 OCTOBRE 2018 à 20H**

en mairie, participez à la soirée de présentation  
et de sélection des membres de l'équipe.

#### Pour participer :

inscrivez vous au préalable en nous adressant un  
courriel à [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr) en précisant  
toutes vos coordonnées et en écrivant

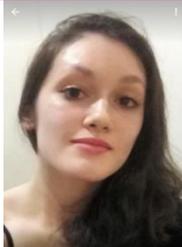
**"JE VEUX ETRE DANS L'EQUIPE"**

Contact : Manon Cerdan, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

## CCAS – Présence auprès de nos anciens

### Bienvenue à Anaïs

Dès octobre prochain, Anaïs  
Chesneau prendra la suite de  
Muriel Bourdon en tant que  
Volontaire en Service Civique.  
Durant 8 mois, elle donnera de son  
temps à nos séniors.



## Mairie – Ressources Humaines

### La Mairie recrute

Pour la saison d'hiver 2018-2019

- Animateur(ice) crèche ;
- Praticien(nes) de SPA ;
- ASVP, agents de surveillance  
de la voie publique ;
- Chauffeurs polyvalents PL ;  
déneigement et divers



Contact : Manon Cerdan, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

## Mairie – Administration Générale

### AGENDA

#### Prochain Conseil Municipal,

Jeudi 4 octobre 2018,

Mairie de Montvalezan



à vos agendas

## Mairie – Services Techniques

### Entreprises privées de déneigement : Signez votre convention d'évacuation de la neige

Dès l'hiver 2018-2019, les entreprises  
privées de déneigement qui interviennent  
pour le compte de propriétés et qui ne sont  
pas en mesure d'assurer l'évacuation en  
décharge à neige par leurs propres moyens,  
nécessitant ainsi l'évacuation de  
l'accumulation par les services techniques  
communaux devront passer une  
Convention qui donnera lieu à  
facturation par la commune  
adressée directement à  
ladite entreprise.

Pour connaître le détail des  
modalités de la tarification,  
contactez dès à présent  
nos services.

Contact : Elisabeth Fudral, Services Techniques, 04.79.06.83.91



# LA LETTRE D'INFORMATION Octobre 2018

Pour recevoir La Lettre d'Information – Transmettez votre adresse courriel à [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

Les dernières informations sur la vie locale : [www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)

## Mairie – CCAS

### Du temps et de la présence pour nos seniors, Une action unique sur la vallée !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la mairie de Montvalezan ont mis en place depuis l'an passé, une action unique spécifiquement destinée à nos personnes âgées, visant à leur apporter du temps, de la présence, du lien, de l'échange, du bien être.

Au cours de la première saison (octobre 2017- mai 2018), Muriel Bourdon a visité 22 personnes, représentant au total 265 visites, dont 2/3 supérieures à 1 heure et 1/3 supérieures à 2 heures, soit au total 360 heures de présence et d'échange apportés à nos seniors.

Outre promenades et activités variées, Muriel a organisé 2 sorties au cinéma. Le budget consacré par la collectivité en 2017-2018 autour de ce projet s'élève à 10 000 €.



Après une interruption estivale de quelques mois, **Anaïs Chesneau** a rejoint Montvalezan le 2 octobre dernier, et s'est engagée à nos côtés pour un service civique de 8 mois. Originnaire du Nord, âgée de 23 ans, Anaïs possède une licence de psychologie. Dépaysement assuré pour elle. Anaïs revient de 2 années passées à Tahiti en gendarmerie. Elle aime la lecture, la musique, le cinéma, le théâtre, les voyages.

En découvrant notre annonce, Anaïs a eu un véritable coup de cœur pour la mission et pour le cadre d'action. Anaïs, c'est un sourire, des yeux pétillants et l'énorme envie de s'enrichir des moments qu'elle vivra à votre contact. Anaïs, c'est aussi la générosité et la volonté de donner. Ses visites ont d'ores et déjà commencé. Anaïs se fait une joie d'aller à votre rencontre.



Par avance, merci de votre accueil ; pour contacter Anaïs:  
Tel 06 34 45 88 48 ou [lienmontvalezan@gmail.com](mailto:lienmontvalezan@gmail.com)

## Mairie- Ressources Humaines Postulez pour l'équipe PTW 18-19 ! 3ÈME SAISON

Rejoignez le dispositif d'accueil et d'aide au départ de notre station, LA ROSIERE !

Démontrez votre fierté de recevoir nos vacanciers, chez nous, à LA ROSIERE !

Présence sur le terrain, 10 h maximum, les samedis en périodes de vacances scolaires françaises soit 10 journées : **22 et 29 décembre 2018, 5 janvier, 9 – 16 et 23 février, 2 et 9 mars, 6 et 13 avril 2019**

### CONDITIONS :

Age minimum 16 ans et avoir le SENS DE L'ACCUEIL  
Aimer être à l'extérieur par soleil et par tempête !

Rémunération **110 € / journée et avantages en nature** : pour les titulaires, 4 forfaits journée, chaussures chaudes-imperméables, 1 doudoune sans manches "La Rosière", bonnet et bandeau PTW, gants, repas chauds ou froids selon dispositif.

Rejoignez-nous à la soirée de présentation et de sélection des membres de l'équipe

**Le VENDREDI 26 OCTOBRE 2018  
à 20H en mairie**

### Pour participer :

inscrivez vous au préalable en nous adressant un courriel à [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr) en précisant toutes vos coordonnées et en écrivant

**"JE VEUX ETRE DANS L'EQUIPE"**



Contact : Manon Cerdan, 04 79 06 84 12, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)



**! RAPPEL !**

#### Mairie – Service Finances

##### Vos demandes de subventions !



Associations, déposez vos dossiers de demandes de subventions pour **le lundi 12 novembre 2018** au plus tard.

Pour récupérer le dossier type: <http://www.mairie-montvalezan.fr/>

"Services municipaux" puis "Comptabilité-Finances"

**Contact** : Martine Recordon  
comptabilite@montvalezan.fr ; 04.79.06.84.12

#### Mairie – CCAS

##### Perros-Guirec, Appel aux Familles d'Accueil



Montvalezan La Rosière aura le plaisir d'accueillir les jeunes de Perros-Guirec pour un séjour **du samedi 16 au samedi 23 février 2019**.

Comme chaque année, les enfants et adolescents sont hébergés en famille.

La journée, les jeunes sont gérés par les encadrants du séjour.

L'été 2019, ce seront nos enfants qui pourront découvrir les côtes bretonnes du 6 au 13 juillet 2019.

D'ores et déjà, nous remercions les familles candidates à l'accueil **de s'inscrire ou de se rapprocher de Sylvie Rostaing** pour tout renseignement complémentaire.

**Contact** : Sylvie Rostaing, accueil@montvalezan.fr ; 04.79.06.84.12

#### Office de Tourisme

##### Les chiffres de l'été 2018

Belle saison d'été pour La Rosière; fréquentation de +7,9% sur l'ensemble de la saison par rapport à l'année 2017 représentant 11000 nuitées supplémentaires sur un total de 150 900 nuitées.



Ces résultats positifs sont bien aidés par l'accueil de l'arrivée du Tour de France le 18 juillet. La semaine de l'évènement, la fréquentation a progressé de +45% par rapport à 2017.

Ce bilan est d'autant plus satisfaisant que la fréquentation de la montagne française est en recul de -1,5% cette année. *Source G2A Consulting*

**Contact** : Jérémie Silva, 04 79 06 80 51

#### Mairie – Foncier

##### Un village Igloo au Plan de l'Arc

Consécutivement à la mise en concurrence réalisée l'été dernier, pour l'occupation du domaine public sur le secteur du Plan de l'Arc dans l'objectif d'implanter un produit touristique innovant de type "igloo", la société Caméléon a été retenue pour 3 ans.



Au pied du TSD du Plan du Repos, un Igloo "géant" de 130 m<sup>2</sup> sera implanté dès cet hiver, avec Ice Bar, Restaurant, Evènements. Température intérieure garantie à 2°C voire plus selon l'ambiance !

Plus de renseignements sur <https://www.village-igloo-larosiere.fr/>

#### Mairie – Services Techniques

##### Bienvenue à ...

Depuis le 5 octobre dernier, Stéphan Sornet occupe le poste de Responsable du Centre Technique Municipal, RCTM. Ancien joueur de Rugby de haut niveau, puis militaire, Stéphan Sornet affectionne tout particulièrement le contact humain, la gestion des équipes, le management et la mobilisation des effectifs autour d'objectifs et projets collectifs. Précédemment adjoint au Directeur des Services Techniques de Aime La Plagne, Stéphan Sornet intègre notre équipe Montvalezan La Rosière avec motivation !



**Contact**: rctm@montvalezan.fr

#### Mairie – Ressources Humaines

##### La Mairie recrute

Pour la saison d'hiver 2018-2019

- Praticien(nes) de SPA ;
- ASVP, agents de surveillance de la voie publique ;
- Chauffeurs polyvalents PL ; déneigement et divers



**Contact** : Manon Cerdan, spop@montvalezan.fr

#### Mairie – Administration Générale

##### AGENDA

**Prochain Conseil Municipal,**

Novembre 2018 – Date à confirmer

Mairie de Montvalezan



à vos agendas

#### Mairie – Accueil

##### Insolite, une tornade à La Rosière

Filmée et mise en ligne sur le compte Facebook de Thibault Ponthieu le 18 octobre, cette vidéo tourne sans compter sur les réseaux sociaux avec 45000 vues en 4 jours. Durant un peu plus de 40 secondes, on peut admirer l'évolution de cette mini tornade au pied du Télésiège des Roches Noires... Spectacle visuel insolite et rare!



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Novembre 2018

Mairie , Office de Tourisme, Domaine Skiable de La Rosière

# OPENING 15 Déc 2018

# MONT VALAISAN



AUGMENTED  
**E+PERIENCES**  
AUGMENTÉES  
*Mont Valaisan*

# INVITATION

**C'est avec une immense fierté que nous vous invitons le samedi 15 décembre à célébrer tous ensemble, l'ouverture du Mont Valaisan !**

Vous êtes les bienvenus, habitants, acteurs de la vie de la commune, de la station, vous qui avez participé de près ou de loin à l'aventure de La Rosière et du Mont Valaisan; venez vivre avec nous ce moment exceptionnel.

**Espéré depuis tant d'années, nous ne manquerons pas de fêter cet événement majeur pour notre station.**

**Toute la journée, des surprises et animations sur le domaine** (accès avec forfait payant).

**17h00** : départ de la descente aux flambeaux, depuis le sommet du Mont Valaisan (4 €/flambeau, reversé à association de lutte contre le cancer, organisation ESF).

**18h00** : arrivée de la descente aux flambeaux au départ du Télésiège du Plan du Repos et inauguration du Village Igloo au Plan de l'Arc. Ambiance musicale, apéritif et découverte de la structure.

**19h-19h30** : retour aux Eucherts par le chemin piéton

**20h00** : feu d'artifice tiré depuis la place des Eucherts.

**20h15** : à la patinoire, place des Eucherts, discours

**20h30** puis cocktail dinatoire, buvette et soirée musicale animée par les Sugar Ladies.

**A NOTER, la patinoire sera transformée en configuration salle de spectacle (sol et chauffage)**

**Contacts** : Marina Taccone, Office de Tourisme, 04 79 06 80 51 ou Manon Cerdan, Mairie, 04 79 06 84 12, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

Mairie – Direction

## Stationnement hiver 2018-2019

Rien de nouveau concernant les modalités de stationnement payant et les périmètres correspondants. Allongement de la durée de stationnement pour toutes les zones bleues à 2 Heures.



Les emplacements des zones bleues sont conservés, à l'exception d'une adaptation dans le quartier Les Terrasses avec la création de 3 places minutes à l'intérieur de l'intersection.

Pour mémoire, les saisonniers doivent positionner leurs véhicules sur le parking inférieur de l'entrée station, au sein de la travée identifiée.

**Contact :** Stéphan SORNET, rctm@montvalezan.fr

Mairie – Urbanisme

## Avis Enquête Publique

du 01 décembre 2018 à 8h  
au 8 janvier 2019 à 17h

Dossier du permis de construire du village vacances club Med consultable

- en mairie
- sur le site dématérialisé :

<https://www.registre-dematerialise.fr/1036>

Permanences du commissaire enquêteur en mairie

- le jeudi 6 décembre de 14h à 17h
- le lundi 17 décembre de 10h à 12h
- le jeudi 27 décembre de 14h à 17h
- le vendredi 4 janvier de 10h à 12h
- le mardi 8 janvier de 14h à 17h

**Contact :** Virginie ALLUT, 04 79 06 89 79, [ufj@montvalezan.fr](mailto:ufj@montvalezan.fr)



Mairie – RH - Services Techniques

## Bienvenue à ...

...Alexandre Bottaro, en tant que mécanicien aux Services Techniques de la commune.

Diplômé en mécanique, il opère depuis 2004, où il entre dans la vie active, sur véhicules légers, poids lourds, engins, tant en collectivités qu'en entreprises privées.



Dernièrement en poste à Aime, il participait aussi au déneigement des voiries communales. Séduit par le projet de service et l'esprit d'équipe développé dans notre commune, c'est avec envie et motivation qu'Alexandre Bottaro rejoint Montvalezan La Rosière.

**Contact :** Christelle Fraissard, rh@montvalezan.fr

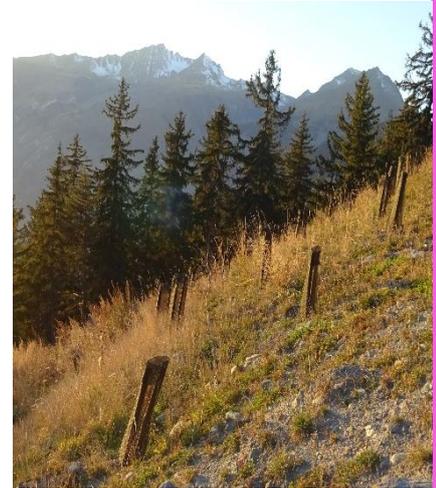
Mairie – Services Techniques

## Travaux de sylviculture

Pour le compte de la commune, l'Office National des Forêts, sous la responsabilité de son garde Alexandre Daum, a procédé cet automne à diverses interventions de sylviculture. A noter, la plantation dans **100 pieds de Mélèze**, au lieu dit "Nant Cruet", juste à la jonction de la piste carrossable en provenance du Village Les Laix avec la RD1090.

Le montant global des ces travaux s'élève à 7000 € TTC.

**Contact :** Elisabeth Fudral, secretariat-dst@montvalezan.fr



Mairie – Direction

## Un dernier hiver pour le Solaret-Savojarde

Malgré tous les efforts du promoteur, il est désormais probable que le Solaret et la Savojarde doivent encore subsister un hiver. Conscient de l'impact paysager de ces friches, David Giraud, PDG de MGM, travaille à une "amélioration" des façades.



**Contact :** Didier Charvet, 04 79 06 84 12

Mairie – Services Techniques

## Un cabinet médical provisoire

L'organisation de la médecine évolue. Mi-novembre, les services techniques ont assuré l'installation de 2 bungalows au pied du parking des pistes pour assurer le bon fonctionnement d'un cabinet médical provisoire cet hiver et l'été prochain (location 54000€ TTC).

C'est au rez-de-chaussée de l'Hôtel SKY, dont les travaux ont commencé cet automne, que sera prochainement aménagé votre nouvel Espace Médical.

Le docteur Bouvet Arnaud succèdera à Jean-Paul Nawi que nous remercions vivement pour sa carrière dévouée au service de notre santé.

**Contact:** Didier Charvet, 04 79 06 84 12



ICI  
PROCHAINEMENT  
VOTRE NOUVEL  
ESPACE MEDICAL

Mairie – Administration Générale

## AGENDA

**Prochain Conseil Municipal,**  
28 Novembre 2018 à 19h en Mairie

**Réunion de début de saison  
et inauguration du mur d'escalade**  
13 décembre 2018 à 17h Salle Jean Arpin



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Décembre 2018

### Mairie

L'ensemble des Conseillers Municipaux,  
Monsieur le Maire,  
Les agents de la Collectivité vous souhaitent

**D'excellentes Fêtes de Fin d'Année**

début de **Très bon**  
saison d'hiver !

### Mairie – Office de Tourisme

**Donnons de la Féerie à notre station, le bilan**



Au terme de ces deux années consacrées à l'opération de mise en lumière de nos bâtiments de la station, nous pouvons tous nous réjouir du bilan positif de cette démarche collective.

Au total ce sont :

- 63 000 leds,
- 6,3 km de guirlandes,
- 63 bâtiments, qui brilleront pour le plaisir des yeux des enfants de 2 à 99 ans ! Merci pour Eux !

**Contact** : Gwendoline Dehoul, Mairie, 04 79 06 84 12, fonnier@montvalezan.fr

### Mairie – Administration Générale

Depuis le 30 octobre dernier, la Mairie a ouvert un compte Facebook Institutionnel.

**Pour + d'information**  
**Suivez-nous sur**  
**@mairiemontvalezanlarosiere**



### Mairie – Office de Tourisme

**POUR MÉMOIRE - Taxe de Séjour,  
Réforme nationale au 1<sup>er</sup> janvier 2019 !**

**IMPORTANT**



L'Etat a mis en œuvre une réforme nationale de la Taxe de Séjour et principalement :

- **refonte des catégories** – désormais les catégories font exclusivement référence au classement "étoiles" (*Atout France* ou organismes accrédités pour les meublés). Tout hébergement ne répondant pas à cette classification sera regardé au titre de la catégorie "hébergement en attente de classement ou sans classement"
- l'introduction d'une nouvelle modalité de calcul de la Taxe de Séjour pour les hébergements "en attente de classement ou sans classement" par **l'application d'un pourcentage affecté au prix** de la nuit par personne et par nuitée, à savoir **taux à 4%**

Le produit de la Taxe de Séjour rassemblé par la commune est reversé totalement à l'Office de Tourisme de La Rosière pour ses actions de promotion et animation de la station. **En 2018, le montant reversé à notre Office est de 276.000 €** (valeur 6/12/2018).

Rappelons-nous également que la Taxe de Séjour est régie par nos vacanciers. Les hébergeurs collectent et reversent à la commune. Le principe de cette taxe est de faire participer nos visiteurs aux "frais" de vie de La Rosière.

Par conséquent, **ATTENTION, cet hiver, 2 régimes s'appliqueront**, l'actuel jusqu'au 31 décembre et le nouveau dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Vous pourrez trouver le nouveau formulaire de collecte de la Taxe de Séjour sur le site de la mairie : [www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr)

Enfin, pour mémoire, le logeur doit **tenir un registre** dans l'ordre des perceptions détaillant les éléments constitutifs du montant collecté.

**Contact classement** : Aurélie Guillot, Responsable bureau propriétaires, 04 79 06 83 93 ; proprietaires@larosiere.net

**Contact pour versement** : Sophie Capuçon, Chargée de Recettes, 04 79 06 84 12; recettes@montvalezan.fr

Mairie – CCAS

## Perros-Guirec,

### Pas assez de familles d'accueil ...



Montvalezan La Rosière aura le plaisir d'accueillir les jeunes de Perros-Guirec pour un séjour **du samedi 16 au samedi 23 février 2019**.

Comme chaque année, les enfants et adolescents sont hébergés en famille.

La journée, les jeunes sont gérés par les encadrants du séjour.

Sur 15 enfants, **8 n'ont pas encore trouvés de familles d'accueil**.

Par avance, nous vous remercions de leur ouvrir les bras.

Pour tous renseignements ou pour votre inscription, merci de vous rapprocher de Manon Cerdan.

Contact : Manon Cerdan, 04 79 06 84 12, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

Mairie – Urbanisme

## POUR MEMOIRE

### Enquête Publique en cours

Jusqu'au 8 janvier 2019 à 17h

Dossier du permis de construire du village vacances club Med consultable - en mairie

- sur le site dématérialisé :

<https://www.registre-dematerialise.fr/1036>

Les prochaines permanences du commissaire enquêteur en mairie

- le jeudi 27 décembre de 14h à 17h

- le vendredi 4 janvier de 10h à 12h

- le mardi 8 janvier de 14h à 17h

Contact : Virginie ALLUT, 04 79 06 89 79, [ufj@montvalezan.fr](mailto:ufj@montvalezan.fr)

Enquête  
publique

Mairie – Services Techniques

## Déneiger dans les villages

### Vadémécum du "dénéigeur Particulier",

#### Règle n°1:

" Je ne stocke pas la neige sur les voies communales après le passage des engins"



Contact : Elisabeth Fudral, 04 79 06 84 12

Mairie – Ressources Humaines

## La Mairie recrute

Pour la saison d'hiver 2018-2019

- 1 chauffeur polyvalent PL

A l'année/permanents

- 1 agent technique polyvalent profil Bâtiments, Electricité, Plomberie
- 1 agent technique polyvalent profil Voirie, Espaces Verts et Travaux Divers

Contact : Christelle Fraissard ; [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)



Mairie – Administration Générale

## AGENDA

### Vœux de Monsieur le Maire

Jeudi 17 janvier 2019 à 18h30

La Fruitière, Le Villaret



**Prochain Conseil Municipal,**  
Jeudi 24 janvier 2019 à 19h30 en Mairie

Mairie – Urbanisme

## Tout savoir sur le Club Med à La Rosière



Vous pouvez désormais consulter le nouveau site internet ouvert par le Club Med sur le projet élaboré pour La Rosière :

<http://www.projetclubmed-larosiere.fr/>

Une page vous permet de poser vos questions ou proposez vos suggestions aux cadres travaillant sur le projet.

Mairie – Urbanisme

## Logements saisonniers – signature avec l'Etat



Monsieur Frédéric Loiseau, Sous Préfet de l'Arrondissement d'Albertville, représentant de l'Etat, est venu en personne à La Rosière en ce mois de décembre, pour signer une convention triennale (loi Montagne II, 2016) engageant les communes de Montvalezan et Sées sur les problématiques liées au logement des saisonniers nécessitant un hébergement pour exercer leur contrat en saison à La Rosière. Contractualisation co-signée par M. Jean-Luc Penna, Maire de Sées et M. Jean-Claude Fraissard, Maire de Montvalezan.

Contact : Johanne Vallée, 04 79 06 84 12 ; [urbanisme@montvalezan.fr](mailto:urbanisme@montvalezan.fr)

# LA LETTRE D'INFORMATION

## Janvier 2019

### Mairie Vœux 2019, morceaux choisis



« Localement mais aussi bien au-delà, Montvalezan La Rosière ne laisse plus personne indifférent. On me parle de Montvalezan partout... On reconnaît son dynamisme, sa créativité, son imagination...

Comme il m'est agréable de s'entendre dire que notre commune est dynamique et suscite l'envie ; c'est une réelle fierté, partagée sans doute par vous tous... Je remercie chacun d'entre vous pour votre engagement, nos échanges ; j'ai une attention particulière pour mes collègues de mandat, je remercie nos équipes de la mairie, des entités annexes ainsi que celles de nos partenaires – Office de Tourisme, Régie Electrique, La DSR...

Je sais le travail réalisé par chacun d'entre vous. Evidemment, personne n'est parfait – moi le premier – mais vous pouvez toutes et tous être fiers de ce qui a été accompli et de travailler ensemble pour Montvalezan.

En toute humilité, je veux vous redire le plaisir que j'ai à travailler avec vous tous et vous invite à poursuivre dans cette direction »

« Excellente année 2019 à toutes et tous ! »



### Mairie – Administration Générale Le Grand Débat National



#### Calendrier



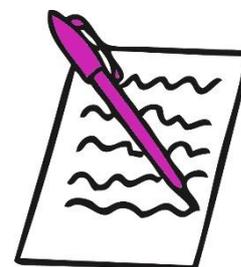
1  
Ouverture des débats  
15 janvier

2  
Clôture des débats  
15 mars

3  
Réalisation de la synthèse  
Avril 2019

A compter du 21 janvier 2019, chacun pourra avoir accès à la liste des débats organisés dans sa région sur [www.granddebat.fr](http://www.granddebat.fr). A cette même adresse vous pourrez déposer individuellement vos contributions. Pour ceux qui n'auraient pas accès à internet, un numéro téléphonique gratuit a été créé par l'Etat : Tel **0 800 97 11 11**.

Enfin, un **registre** est également **disponible à l'accueil de la mairie** pour ceux qui souhaiteraient y porter leurs préconisations. A l'issue de la consultation nationale, le registre sera remis à l'Etat à l'attention de M Le Président de La République.



Contact : Sylvie Rostaing, Accueil, 04 79 06 84 12

### Mairie – Administration Générale

Depuis le 30 octobre dernier, la Mairie a ouvert un compte Facebook Institutionnel.

Pour + d'information  
Suivez nous sur  
[@mairiemontvalezanlarosiere](https://www.facebook.com/mairiemontvalezanlarosiere)



## Mairie – Urbanisme

### Averne Nord – 1 an après...

Tel que convenu il y a tout juste un an lors de la première **réunion publique** sur ce dossier, le groupement DUVAL ODALYS viendra présenter l'évolution du projet

**RÉUNION  
PUBLIQUE**

le **MARDI 26 FEVRIER** prochain, à **19h30**  
Salle Jean Arpin – Maison du Ski – La Rosière

## Mairie – Administration Générale

### Médecine Station et Villages

Pour mémoire,  
nouvelles coordonnées  
du Cabinet Médical

Docteur BOUVET et Docteur NAWI  
**TEL 04 79 55 15 06**



## Mairie – Spa La Rosière

### Une nouvelle équipe et de nouveaux produits



Pour cette seconde saison d'hiver, autour de Carole et Manon, une nouvelle équipe est heureuse de vous accueillir au SPA LA ROSIERE. Outre massages et soins divers appréciés, venez ou faites **découvrir notre nouvelle offre**.

Les parcours "Sophrologie" ou "Réveil du Matin" vous aideront à rompre avec le quotidien et à consolider votre Bien Etre.

Grâce au "coffret Romance", offrez une soirée inoubliable à votre moitié en passant à deux une soirée chouchoutés au SPA (*entrées + massage duo*) suivi d'un dîner aux chandelles au restaurant.

Contact : Carole Constant, 04 79 41 39 01, [spamanager@montvalezan.fr](mailto:spamanager@montvalezan.fr)

## Mairie – CCAS

### Perros-Guirec, SOS familles d'accueil

**URGENT**



Les enfants de PERROS se font une joie de nous retrouver du 16 au 23 février prochain, Cependant, nous n'avons **PAS ENCORE ASSEZ DE PLACES** en familles d'accueil. Par avance **GRAND MERCI** à vous !.

Contact : Manon Cerdan, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

## Mairie – Services Techniques

### Vadémécum du déneigeur particulier

#### Règle n°2 :

"Je déneige mon véhicule après chaque chute sans la rejeter sur la voirie"



Pour mémoire,  
conduire avec de la neige sur le toit est interdit ; cela est assimilé à un chargement mal arrimé, code la Route 312-19 – passible de 400 € d'amende.

Contact : Elisabeth Fudral, 04 79 06 83 91

## Mairie – Ressources Humaines

### La Mairie recrute

A l'année/permanents

- 1 agent technique polyvalent profil Bâtiments, Electricité, Plomberie
- 1 agent technique polyvalent profil Voirie, Espaces Verts et Travaux Divers



Contact : Christelle Fraissard ; [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

## Mairie – Urbanisme

### Reprise Chalet ANCA – Fort de La Redoute Ruinée

M René et Mme Catherine Arpin Pont exploitent pour la dernière année le Chalet ANCA, situé près du Fort de la Redoute Ruinée, alt 2390m. Afin de poursuivre l'activité Snack de ce chalet qui a une forte attractivité touristique en raison notamment de son emplacement, **M et Mme Arpin Pont cherchent un repreneur**.



Afin de connaître tous les points relatifs à la reprise de ce commerce et les contraintes qui y sont attachées, prendre contact avec René ou Catherine **pour le 15 mars 2019 au plus tard**.

Contacts : C. Arpin Pont 06 83 30 99 74 ; R Arpin Pont 06 08 16 97 33

## Mairie – Administration Générale

### AGENDA

**Prochain Conseil Municipal,**  
Jeudi 24 janvier 2019 à 19h30  
en Mairie



à vos agendas



### TOP 30 HAUTEUR DE NEIGE EN BAS DES PISTES

STATION DE SKI	CUMUL NEIGE	DERNIÈRE CHUTE DE NEIGE	DATE DE MISE À JOUR
1 <a href="#">Val thorens</a>	120 cm	18-01-2019	22-01-2019 08:42
2 <a href="#">La rosiere 1850</a>	102 cm	18-01-2019	21-01-2019 09:35
3 <a href="#">Val d'isere</a>	101 cm	18-01-2019	22-01-2019 08:10

# LA LETTRE D'INFORMATION

## Février 2019

**Mairie – Administration Générale**

**Tous concernés par la propreté**

En période de grand beau temps et de grande fréquentation touristique, nos espaces publics sont vulnérables aux saletés diverses (papiers, mégots, déjections canines, autres déchets...).

Les équipes des services techniques et ASVP sont mobilisées. Néanmoins, **par de petits gestes simples, chacun peut participer à cet effort collectif** pour que notre commune, notre station soient propres et qualitatives.

**Par avance, merci à vous !**

**Mairie – Foncier**

**Mise en concurrence pour l'occupation du domaine public – Parking bas entrée station**



Pour offrir des activités de loisirs attractives et diversifiées à destination du public jeune et familial en saison estivale, la Mairie, en accord avec l'Office de Tourisme, propose l'occupation de son domaine public (zone rouge) pour **créer un pôle d'animations** en complément de la luge 4 saisons. Aussi, la Mairie recherche un opérateur qui propose de mettre en œuvre et gérer des jeux et activités qui viennent compléter l'offre existante sur la station de La Rosière, tels que trampolines, château ou autres structures gonflables, jeux d'eau, airbag etc... Surface utilisable = env 1400 m<sup>2</sup> ; durée de l'occupation = 3 ans (avec conditions particulières en cas d'évènement majeur).

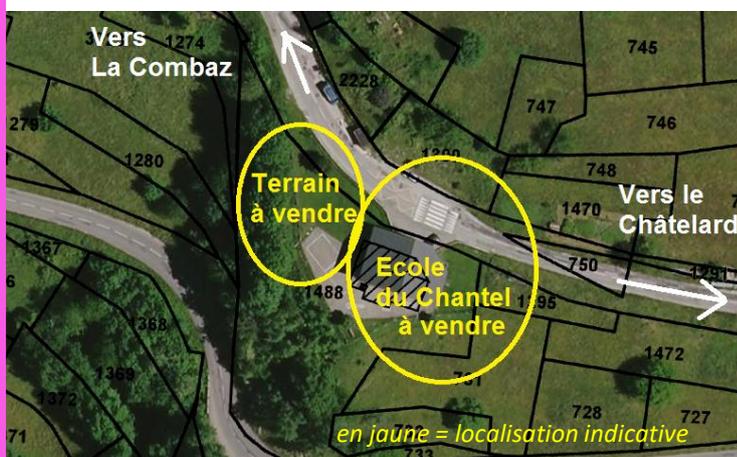
Annonce complète à récupérer sur le site <http://www.mairie-montvalezan.fr/>

Proposition détaillée à transmettre pour le **vendredi 15 mars 2019, 12h au plus tard.**

Contact : Gwendoline DEHOUL, [foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr)

**Mairie – Foncier**

**Vente de l'ancienne école du Chantel et d'un terrain à construire**



La Mairie met en vente 2 lots :

- l'ancienne école du "Chantel", un lot d'environ 790m<sup>2</sup> sur lequel figure le bâti
- un terrain à construire contigu à celui de l'école d'environ 450m<sup>2</sup>.

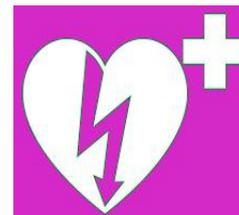
Le bâtiment de l'école comporte 3 niveaux desservis par une cage d'escalier indépendante, surface totale de 344 m<sup>2</sup> environ. 3 places de stationnement sont existantes sur la parcelle.

En cas d'intérêt, prendre contact avec Gwendoline DEHOUL, [foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr).

**Mairie – Urbanisme**

**Sécurité – Défibrillateurs cardiaques**

L' article R 123-57 du décret du 19/12/2018 impose le positionnement d'un défibrillateur automatisé externe, pour les établissements recevant du public, ERP - cat 1 à 4 ; et une partie des bâtiments en cat 5, notamment les établissements d'altitude, entre 2020 et 2022.



Contact : Virginie ALLUT, [ufj@montvalezan.fr](mailto:ufj@montvalezan.fr) ; 04 79 06 89 79

**Mairie – Administration Générale**

**Pour + d'information**

**Suivez-nous sur**

**@mairiemontvalezanlarosiere**



#### Mairie – Urbanisme

### Averne Nord – 1 an après...

Comme la mairie s'y était engagée lors de la première **réunion publique** sur ce dossier, le groupement DUVAL ODALYS viendra présenter l'évolution du projet



le **MARDI 26 FEVRIER** prochain, à 19h30  
Salle Jean Arpin – Maison du Ski – La Rosière

#### Mairie – Administration Générale

### Médecine Station et Villages

Pour mémoire,  
nouvelles coordonnées  
du Cabinet Médical

Docteur BOUVET et Docteur NAWI  
TEL 04 79 55 15 06



#### Mairie – CCAS

### Perros-Guirec,

### ÉTÉ 2019, inscriptions

"Enfants et Ados de Montvalezan,  
Très bonne nouvelle !

Cet été je vous accueillerai  
à Perros-Guirec du samedi  
6 au samedi 13 juillet !"

Les inscriptions sont  
ouvertes. Contactez Manon  
Cerdan avant le 12 avril  
prochain.

Tarifs du séjour tout compris:  
140€ pour le 1<sup>er</sup> enfant,  
120€ pour le second enfant.

Contact : Manon CERDAN, spop@montvalezan.fr



#### Mairie – Service Population

### Elections Européennes

Pour pouvoir voter aux  
prochaines **élections europé-  
ennes du 26 mai 2019**, il faut  
demander à être inscrit sur les  
listes électorales **avant le 31  
mars 2019**.

Pour les retardataires, une permanence sera  
tenue en mairie le samedi 30 mars matin – se  
présenter avec un justificatif de domicile et  
d'identité.

Inscriptions possibles en ligne sur  
<https://www.service-public.fr>

Contact : Manon CERDAN, spop@montvalezan.fr



#### Mairie – Ressources Humaines

### La Mairie recrute

A l'année/permanents

- 1 agent technique polyvalent  
profil Bâtiments, Electricité, Plomberie
- 1 agent technique polyvalent  
profil Voirie, Espaces Verts et Travaux Divers
- 2 stagiaires, "Sécurité du Travail" et  
"Gestion des Bâtiments"

Contact : Christelle Fraissard, rh@montvalezan.fr



#### Mairie – Administration Générale

### AGENDA

**Prochain Conseil Municipal,**  
Jeudi 14 mars 2019  
en Mairie



à vos agendas

#### Mairie – Services Techniques

### Travaux de rénovation et extension de l'école

Dernière ligne droite pour l'école de La Rosière sous sa forme  
actuelle.

Le déménagement aura lieu lors des prochaines vacances de  
printemps.

Le lundi 29 avril 2019, les enfants feront leur rentrée dans le  
bâtiment "Les Galopins". L'école se poursuivra sur ce site jusqu'à  
l'achèvement des travaux au mois de novembre prochain.

Le service de transport scolaire sera adapté en conséquence.

La commune remercie l'ESF, exploitant du bâtiment "Les  
Galopins", qui a accepté d'adapter son activité pour permettre la  
réalisation des travaux.



Contact : Elisabeth FUDRAL, 04 79 06 83 91

#### Mairie – Service Population

### Ecole - Inscriptions – année 2019-2020

Les inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée  
scolaire de septembre 2019 se font en Mairie  
dès à présent.

**Ecole Maternelle : nés en 2014 – 2015 – 2016**

**Ecole Primaire: 2013 et avant.**

**Pièces à fournir :**

Fiche d'inscription ; Livret de famille ; le carnet de  
santé de l'enfant attestant des vaccinations  
obligatoires pour son âge ; un justificatif de domicile.

Contact : Manon Cerdan, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr) ; 04 79 06 84 12



#### Mairie – Services Techniques

### Vadémécum du déneigeur particulier

#### Règle n°3 :

"Je déplace mon véhicule après chaque  
chute de neige pour permettre le nettoyage  
des places de stationnement."



Conformément à l'article R417-12 du code de la route "Est considéré  
comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même  
point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée  
excédant sept jours".

Ce stationnement abusif est passible d'une amende de 2<sup>ème</sup> classe, 35 €.

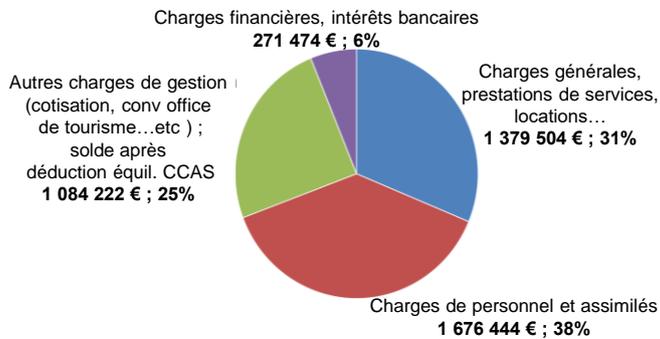
# LA LETTRE D'INFORMATION

## Mars 2019

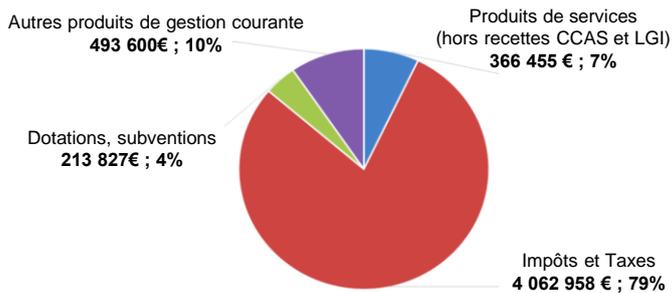
### Mairie – Finances

#### Les budgets 2019 sont votés !

Budget Principal Prévisionnel 2019  
Dépenses réelles  
après déduction équilibres des budgets CCAS et LGI  
Total = 4 411 644 €



Budget Principal Prévisionnel 2019  
Recettes régulières  
hors produits exceptionnels- ponctuels  
et hors recettes des budgets annexes (LGI...)  
Total = 5 136 840 €



Contact : Sonia JULIÉ, [finances@montvalezan.fr](mailto:finances@montvalezan.fr)

### Mairie – Foncier

#### Vente de l'ancienne école du Chantel et de 2 terrains à construire



La Mairie met en vente 3 lots :

- l'ancienne école du "Chantel", un lot d'environ 790m<sup>2</sup> sur lequel figure le bâti,
- un terrain à construire contigu à celui de l'école d'environ 450m<sup>2</sup>,
- un terrain situé immédiatement à l'amont d'environ 370m<sup>2</sup>.

Le bâtiment de l'école comporte 3 niveaux desservis par une cage d'escalier indépendante, surface totale de 344 m<sup>2</sup> environ. 3 places de stationnement sont existantes sur la parcelle.

2 visites portes ouvertes sont programmées:

- le mercredi 27 mars de 14h à 17h,
- le samedi 30 mars de 9h à 11h.

Pour toute information complémentaire, prendre contact avec Gwendoline DEHOUL, [foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr).

### Mairie – Finances

#### Fiscalité – double zéro !

0% + 0%

voté en 2018                      voté pour 2019

En 2019, toujours pas d'augmentation des taux sur les taxes locales **au niveau communal**, (Habitation, Foncier, Foncier non bâti et CFE), tel est le choix du Conseil Municipal, le 14 mars dernier.

Contact : Sonia JULIÉ, [finances@montvalezan.fr](mailto:finances@montvalezan.fr)

### Mairie – Ressources Humaines

#### Devenez accompagnateur/riche transport scolaire

Pour la prochaine année scolaire 2019-2020, la mairie recherche celui ou celle qui accompagnera les enfants de notre commune sur le trajet de l'école.

Une mission à part et plein de sens !

Contact : Christelle FRAISSARD, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)



### Mairie – Administration Générale

Pour + d'information

Suivez-nous sur

@mairiemontvalezanlarosiere



Mairie – CCAS

## Perros-Guirec, ÉTÉ 2019, inscriptions

"Enfants et Ados de Montvalezan,  
Très bonne nouvelle !

Cet été je vous accueillerai  
à Perros-Guirec du samedi  
6 au samedi 13 juillet !"

Les inscriptions sont  
ouvertes. Contactez Sylvie  
Rostaing avant le 12 avril  
prochain.

Tarifs du séjour tout compris:  
140€ pour le 1<sup>er</sup> enfant,  
120€ pour le second enfant.

Contact : Sylvie ROSTAING, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)



**RAPPEL**

## Mairie – Services Techniques – Service des Eaux – Régie Electrique Travaux de rénovation des réseaux Tronçon Pré du Four - Le Champaix et Le Chabloz

Pour information, les  
travaux de rénovation  
du réseau d'eau  
potable, de création  
d'un réseau d'eaux  
usées et d'enfouisse-  
ment des réseaux  
secs sur le tronçon Pré  
du Four/Le Champaix  
+ Le Chabloz commen-  
ceront dès le mois  
d'avril prochain si les  
conditions météoro-  
logiques le per-  
mettent.

Le piquetage du tracé  
sera effectué sur site  
au cours de la semaine  
du 25 mars.

Le montant total des travaux s'élève à 522 000 € TTC.

Le lot 1 "voirie et réseaux divers" sera exécuté par l'entreprise RAMPA Travaux Publics, 07 250 Le Pouzin, et le lot 2 "câblage" a été attribué à l'entreprise SERPOLLET, 38 530 Pontcharra.

Par avance, nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Contact : Elisabeth FUDRAL, 04 79 06 83 91



Mairie – Service Population

## Elections Européennes

Pour pouvoir voter aux  
prochaines **élections europé-  
ennes du 26 mai 2019**, il faut  
demander à être inscrit sur les  
listes électorales **avant le 31  
mars 2019**.

Pour les retardataires, une permanence sera  
tenue en mairie le samedi 30 mars de 10h à 12h;  
se présenter avec un justificatif de domicile et  
d'une pièce d'identité.

Inscriptions possibles en ligne sur

<https://www.service-public.fr>

Contact : Manon CERDAN, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)



Office de Tourisme

## 4<sup>ème</sup> Edition des Freeski Playoffs

**Nouveau format** avec 3  
jours d'évènement cette  
année ! Big air, match de  
hockey et Natural Slope-  
style au menu. Du 2 au 4  
avril à La Rosière.

<http://www.larosiere.net>



Mairie – Service Population

## Ecole - Inscriptions – année 2019-2020

Les inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée  
scolaire de septembre 2019 se font en Mairie  
dès à présent.

**Ecole Maternelle : nés en 2014 – 2015 – 2016**

**Ecole Primaire: 2013 et avant.**

**Pièces à fournir :**

Fiche d'inscription ; Livret de famille ; le carnet de  
santé de l'enfant attestant des vaccinations  
obligatoires pour son âge ; un justificatif de domicile.

Contact : Manon CERDAN, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr) ; 04 79 06 84 12

**RAPPEL**



Mairie – Finances

## Des subventions régionales pour le logement saisonnier

**67 561 €** officiellement attribués  
par la Région Auvergne Rhône

Alpes à la commune pour l'acquisition de 3  
studios en 2018, résidence La Chanousia, dans  
le cadre de sa politique de logement des  
travailleurs saisonniers.

Contact : Sophie CAPUÇON, [recettes@montvalezan.fr](mailto:recettes@montvalezan.fr)



CCHT – Politique Jeunesse

## Ouverture d'un point Ecoute à Bourg-St-Maurice

**NOUVEAU** sur la Haute Tarentaise,  
un point d'écoute ouvrira sur Bourg-  
St-Maurice **à compter du 11 avril  
prochain.**

Un Point d'Ecoute s'adresse à la  
fois aux jeunes (10-25 ans) , à leurs  
parents et leurs familles.

C'est un lieu de prévention, gratuit  
et confidentiel. Sur le principe de la  
libre adhésion, les jeunes ou les  
parents peuvent prendre RDV  
auprès de référents spécifiquement  
formés. Prise de RDV rapide, par  
courriel, par téléphone.

Contact: Coordinatrice, 06 08 55 53 33,

04 79 37 11 14 ; ou [paej.tarentaise@sauvegarde2savoie.fr](mailto:paej.tarentaise@sauvegarde2savoie.fr)

**POINT  
ECOUTE**



Mairie – Administration Générale

## AGENDA

**Prochain Conseil Municipal,**  
Jeudi 16 mai 2019  
en Mairie



à vos agendas

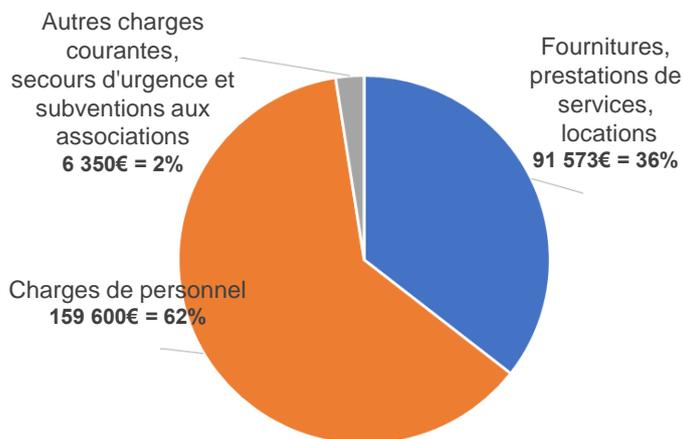
# LA LETTRE D'INFORMATION

## Avril 2019

**Mairie – Finances**

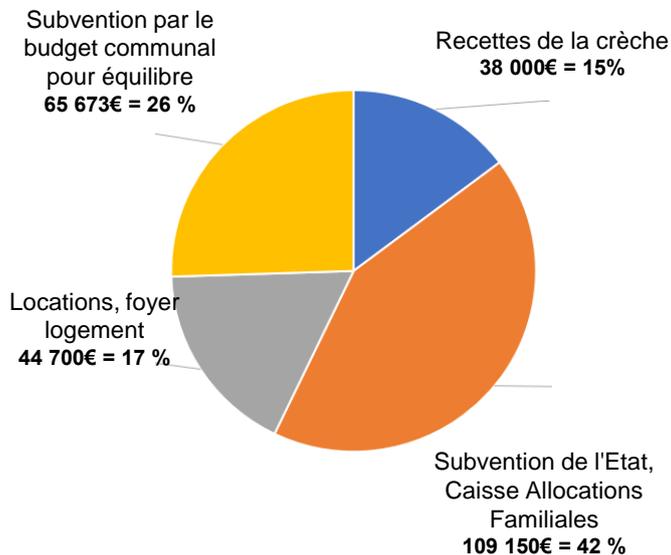
**Les budgets 2019 sont votés ! SUITE...**

**Budget prévisionnel du CCAS**  
**Dépenses réelles de fonctionnement**  
**hors virement de section à section**  
**Total : 257 523 €**



*NB : 98% des charges de personnel sont dédiées à la crèche*

**Budget prévisionnel du CCAS**  
**Recettes réelles de fonctionnement**  
**hors virement de section à section**  
**Total : 257 523 €**



Contact : Sonia JULIÉ, [finances@montvalezan.fr](mailto:finances@montvalezan.fr)

**Mairie – Foncier**

**Recherche opérateur pour Chalet Snack Été/Hiver**  
**Aire de Loisirs PLAN DE L'ARC – LA ROSIERE**



La commune recherche un opérateur pour un chalet snack été hiver pour l'aire de loisirs du Plan de l'Arc - Autorisation d'occupation du domaine public pour une durée maximum de 25 ans - Offre à remettre le 6 mai 2019 à 12h au plus tard. Cahier des charges à récupérer sur le site internet de la mairie [www.mairie-montvalezan.fr](http://www.mairie-montvalezan.fr) ou à demander à [foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr)

**Mairie – Service à la Population**

**Journée bénévole**

**SAMEDI 15 JUIN 2019 en matinée**



Inscriptions : Manon CERDAN, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

**Mairie – Ressources Humaines**

**Devenez accompagnateur/rice transport scolaire**

Pour la prochaine année scolaire 2019-2020, la mairie recherche celui ou celle qui accompagnera les enfants de notre commune sur le trajet de l'école. Une mission à part et pleine de sens !



Contact : Christelle FRAISSARD, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

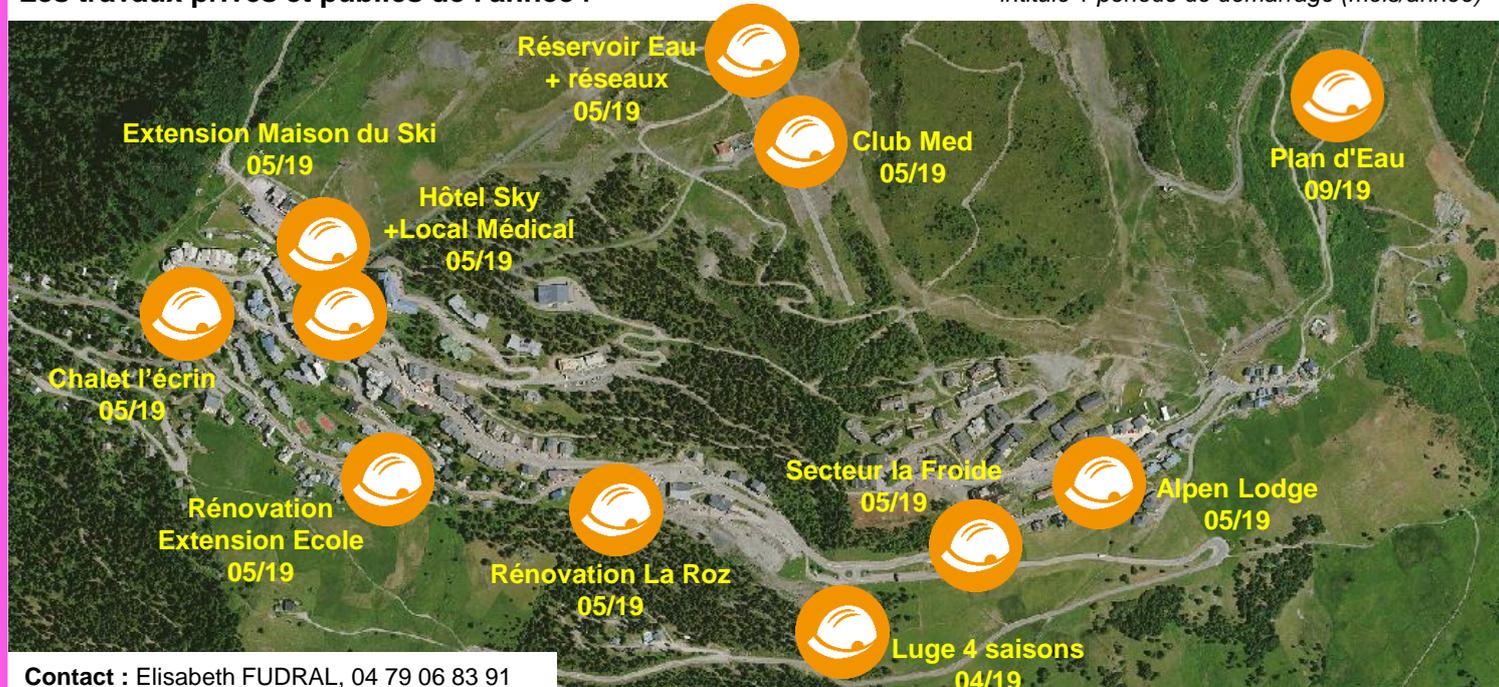
**Mairie – Administration Générale**

Pour + d'information

Suivez-nous sur

[@mairiemontvalezanlarosiere](https://www.facebook.com/mairiemontvalezanlarosiere)





Contact : Elisabeth FUDRAL, 04 79 06 83 91

Mairie – Urbanisme

**Nouveau Foyer Logements Saisonniers  
Tous concernés !**

Vous êtes employeurs sur la station et avez des besoins de logements pour vos saisonniers, nous aurons le plaisir de travailler ensemble aux modalités de gestion de ce futur foyer-logements.

**RDV le 29 avril à 15h  
salle Jean Arpin  
Maison du Ski La Rosière**

Bien loger nos employés saisonniers, c'est assurer leur bien être pendant l'exécution de leur contrat, c'est aussi être en mesure de les fidéliser, c'est encore améliorer la qualité de nos interventions et de nos échanges avec nos vacanciers... C'est avant tout confirmer et renforcer ce qui fait notre force, notre SENS de l'ACCUEIL !

Contact : Virginie ALLUT, ufj@montvalezan.fr

Mairie – Urbanisme

**Signature officielle avec Le Club Med**



Sophie Barrault, Directrice Développement et Patrimoine  
Marine Ceccarelli, Développement Manager  
Jean-Claude Fraissard, Maire

Mairie – Finances

**De nouvelles subventions  
régionales attribuées :**

**6 000€** Travaux de création du bureau "propriétaires" à l'Office de Tourisme



**24 000€** Travaux de rénovation et extension de l'école

Contact : Sophie CAPUÇON, recettes@montvalezan.fr

Mairie – Administration Générale

**AGENDA**

**Prochain Conseil Municipal,**  
Jeudi 16 mai 2019  
en Mairie



Mairie – Ressources Humaines

**Ils ont été nos ambassadeurs cet hiver  
3<sup>ème</sup> saison "Proud To Welcome"**



Alicia

Hugo

Vadim

Mathis

Léo



**Interview**

**Wilfried Gaidet, 3<sup>ème</sup> saison, 26 participations**  
Actuellement ? « Etudiant en BTS gestion forestière à Annecy »  
Une anecdote ? « sur les 3 années, les véhicules qui veulent franchir le col »  
Qu'en retenir ? « une vraie fierté pour moi d'avoir représenté La Rosière ces 3 hivers ! »  
Ton avenir ? « Partir à l'étranger, puis j'espère un jour revenir travailler pour La Rosière »

# LA LETTRE D'INFORMATION

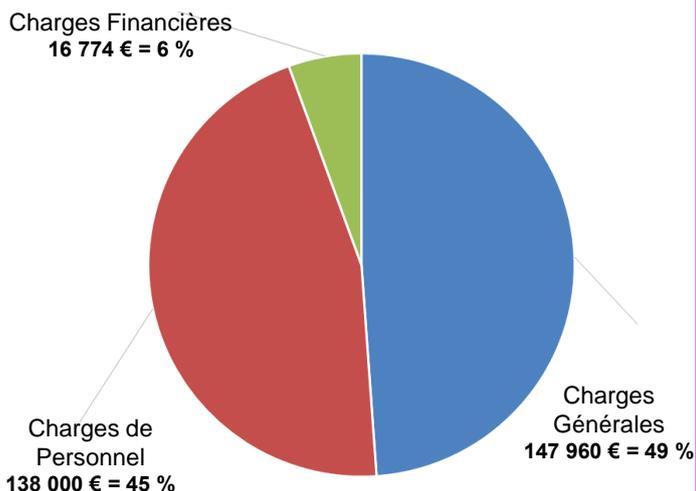
## Mai 2019

**Mairie – Finances**

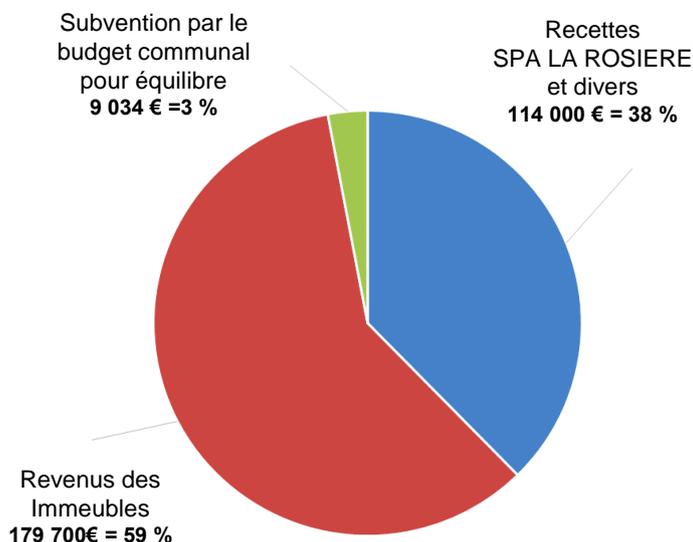
**Les budgets 2019 sont votés ! SUITE et FIN**

**Budget prévisionnel – Location et Gestion d'Immeubles dont notamment SPA LA ROSIERE**

Dépenses réelles de Fonctionnement  
**TOTAL = 302 734 €**



Recettes réelles de Fonctionnement  
**TOTAL = 302 734 €**



Contact : Sonia JULIÉ, finances@montvalezan.fr

**Mairie – Foncier**

**Appel à personnes désireuses de jardiner**

La Mairie propose la mise à disposition d'une parcelle communale pour celles et ceux d'entre vous qui aimeraient pouvoir jardiner et qui ne disposent pas de terres pour pratiquer cette activité.



Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire **au plus tard le lundi 10 juin** auprès de Gwendoline DEHOUL, service Urbanisme foncier@montvalezan.fr ou 04 79 06 89 79



**Mairie – Service à la Population**  
**Journée bénévole**

**RAPPEL**

**SAMEDI 15 JUIN 2019 en matinée**



Inscriptions : Manon CERDAN, spop@montvalezan.fr

**Mairie – Office de Tourisme**

**INVITATION – Ensemble échangeons sur La Rosière**

**MARDI 25 JUIN**

à partir de 8h30  
et jusqu'à 10h30



Lieu à préciser ultérieurement

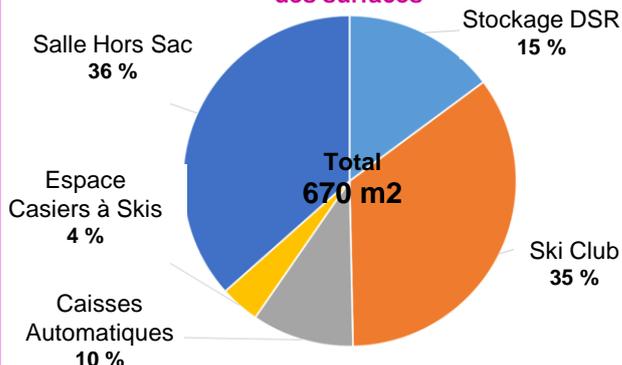
**Mairie – Administration Générale**

Pour + d'information  
Suivez-nous sur  
**@mairiemontvalezanlarosiere**



**Mairie – Services Techniques – Urbanisme**  
**Extension de la Maison du Ski**

**LE PROGRAMME**  
**des surfaces**



*Nb : 2 escalators faciliteront le parcours skieur et l'accès au front de neige*



**Contact :** Elisabeth FUDRAL, secretariat-dst@montvalezan.fr

**Mairie – Ressources Humaines**

**La Mairie recrute**



- 1 EJE ou Infirmière pour sa crèche Les P'Tits Mouzets, juillet 2019 à février 2020
- 1 accompagnateur/trice Transports Scolaires pour l'année 2019-2020
- 1 agent de propreté pour le SPA LA ROSIERE de 6h à 9h du matin - pour toute la saison d'hiver
- 1 volontaire service civique – "présence auprès de nos anciens" – octobre 2019 à mai 2020
- 1 stagiaire IUT/BTS, Licence, pour le service foncier – profil droit des collectivités ou urbanisme – 2 à 3 mois à partir de juillet

**Contact :** Christelle Fraissard, rh@montvalezan.fr

**Mairie – Finances**

**Réunion Publique Communale**

**Le MARDI 2 JUILLET à 19H30**

**Salle Jean Arpin – Maison du Ski**

**Finances Communales**

**et**

**Dossiers 2019**



**Mairie – Administration Générale**

**AGENDA**

**Prochain Conseil Municipal,**

**Judi 27 juin 2019**

**en Mairie**



à vos agendas

**Mairie – Services Techniques**

**Retour sur l'hiver 2018-2019**

**6,40 m** de hauteur de neige (chutes cumulées)

**33 jours** de chutes

**5 176 Heures** de déneigement

- dont **73 % assurées par les services techniques** et 27 % par des prestataires
- dont **89 % assurées sur la station** et 11 % sur les villages

**660 000 €** coût global consolidé estimé à la charge de la commune pour la saison 2018-2019

**30 000 L** de carburant

**1 chute de neige** génère **20 000 €** de coût de déneigement

**1 chute de neige = 156 H** de déneigement

**1 cm de neige** génère **1 030 €** de coût de déneigement

**1 cm de neige = 8 H** de déneigement

**Mairie – Urbanisme**

**Le Solaret tire sa révérence**

Une page de notre histoire se tourne.

Emotion partagée entre les souvenirs heureux vécus au Solaret - La Savoyarde et la satisfaction de voir disparaître cette friche paysagère de notre station.

Une pensée émue à *Monsieur l'Abbé Jacques Poupon* ainsi qu'à tous ceux qui ont donné une âme à ces deux bâtiments.

**Bienvenue à l' Alpen Lodge !**

*L'Abbé Jacques Poupon et sa famille ont débuté avec la Savoyarde et le Ramoneur, deux bâtiments qui ont accueilli, pendant une vingtaine d'années, des colonies de vacances. En 1977 la structure bois du Ramoneur a été remplacée par la construction du Solaret. Ouvert été et hiver, les lieux étaient gérés par Pierre Herbigny et son beau-frère l'Abbé Jacques Poupon. Ils avaient pris le virage de la neige, renforçant l'accueil de la Rosière.*



Crédit photo: Aline Gaide



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Juin 2019

### Mairie – Services Techniques Urbanisme

#### Un nettoyage de printemps pour l'été !

En cette année exceptionnelle en termes de densité de travaux sur la station, la Mairie a pris les devants. Outre les obligations de bonne gestion rappelées aux maîtres d'ouvrages



et entreprises de travaux, une société prestataire de **balayage de voirie** a exceptionnellement été réservée pour intervenir **chaque vendredi de juin jusqu'à fin août**.

En complément, d'ici la fin du mois de juin, un lavage de voirie à grandes eaux sera réalisé par les services techniques de la commune.

Dans le quartier Centre, afin de rétablir une chaussée correctement circulaire, **les reprises de tranchées** sont programmées pour la dernière semaine de juin. Les travaux de parement en pierres du pays situés à l'arrière du centre commercial seront achevés fin juin.

**Concernant la route d'accès au Golf**, à partir du 6 juillet, aucun camion chargé de terre ne circulera en dessous du Chalet Club House. La route **sera néanmoins partagée** avec les livreurs de matériaux et camions bétons. En effet, la centrale de production est mutualisée entre plusieurs maîtres d'ouvrage.

Malgré le chantier d'extension de la Maison du Ski, l'accès aux toilettes publiques du RDC du bâtiment actuel sera maintenu et identifié tout l'été.

**Aux Eucherts, le carrefour sera modifié.** Il devra être en partie utilisé pour l'installation de chantier de l'Alpen Lodge.

Par ailleurs, **les terres déposées** aux abords des Galopins vont être utilisées pour le modelage d'une nouvelle piste de luge hivernale "jeunes enfants".

Enfin, les volumes de terre stockés aux abords du Club Med seront prochainement évacués - transportés et mis en forme sur notre centre de stockage des inertes, dit "Les Lauzes".

Par avance nous vous remercions de votre compréhension et de votre participation active au bon déroulement de cette saison d'été.

Contact : Elisabeth Fudral ; secretariat-dst@montvalezan.fr

### Mairie – Administration Générale

#### La Navette Estivale est de retour !

Co-financée par La Région AuRA, les communes de Sées et Montvalezan, la Navette Estivale (équipée d'une remorque 20 vélos) facilitera vos déplacements du 6 juillet au 1<sup>er</sup> septembre. **3 rotations par jour** entre la gare routière de Bourg-St-Maurice et le Col du Petit St Bernard en passant par Sées, **les villages de Montvalezan et La Rosière**. Aller simple piéton=2€; vélo=5€. Tous les horaires sur [larosiere.net](http://larosiere.net) ou en direct via l'application PYSAE.

A noter, transport gratuit pour les détenteurs d'un forfait VTT La Rosière.



### Mairie – Finances Recettes

#### Employeurs, un appartement pour vos saisonniers

Appartement T3, 64 m<sup>2</sup> ; loyer de 650€/mois hors charges, à régler sur 12 mois – La destination de ce logement est réservée à du personnel nécessitant un hébergement pour effectuer sa saison.

**Candidatures et motivations** à transmettre au plus tard **le vendredi 5 juillet** à [recettes@montvalezan.fr](mailto:recettes@montvalezan.fr)



### Mairie – Office de Tourisme

#### INVITATION – Ensemble échangeons sur La Rosière

**MARDI 25 JUIN**

à partir de 8h30  
et jusqu'à 10h30

RDV : Salle Jean ARPIN



**RAPPEL**

### Mairie – Administration Générale

Pour + d'information  
Suivez-nous sur  
[@mairiemontvalezanlarosiere](https://www.facebook.com/mairiemontvalezanlarosiere)



Mairie – Service à la Population

### Scout toujours !

Cet été, les Scouts des Troupes de Montagne IX de Lyon - Scout d'Europe - **dresseront leur camp** du 8 au 23 juillet prochain à Plan du Bois.

Par avance, nous vous remercions de leur réserver le meilleur des accueils.



Office de Tourisme

### Portrait de Pascal Laurent

Votre référent "Label Famille Plus"



Depuis quand as-tu pris cette fonction?

PL "A ma prise de poste à l'Office de Tourisme, au mois de mai 2013"

3 mots pour décrire ce rôle de référent?

PL "Conviction, Patience, Ecoute"

Peut-on et pourquoi te solliciter ?

PL "Oui, si volonté de s'inscrire dans le cadre d'un label, d'une qualité d'accueil et d'une amélioration continue.

Quelle est la réalisation Famille Plus à La Rosière dont tu es le plus fier?

PL "...la prochaine...car je regarde toujours devant !"

Et pour finir quel est ton loisir préféré?

PL "le bilboquet 😊"



À Vaujany le 13 juin dernier, remise du Trophée pour 3 ans

Contact : Pascal Laurent, commercial@larosiere.net

Mairie – Service à la Population

### DAB des Eucherts HS cet été

ATTENTION, pour mémoire, le DAB Distributeur de Billets des Eucherts **ne fonctionnera pas cet été**. L'an passé, un accord spécifique lié au Tour de France avait permis d'assurer ce service.



Contact : Manon Cerdan, spop@montvalezan.fr

Mairie – Urbanisme

### Le chantier CLUB MED,

### Recyclage et fabrication de matériaux IN SITU



Pour la phase de terrassement, le Club Med a fait installer sur site un concasseur qui permet de **recycler 12 500 m<sup>3</sup> de pierres** et rochers directement extraits des fouilles par les pelles mécaniques :

- 2 500 m<sup>3</sup> seront utilisés pour les pistes du chantier
- 10 000 m<sup>3</sup> en matériaux drainants, ou de fondation de chaussée

Mairie – Ressources Humaines

### La Mairie recrute

- 1 EJE ou Infirmière pour sa crèche Les P'Tits Mouzets, juillet 2019 à février 2020
- **URGENT** - 1 accompagnateur/trice Transports Scolaires pour l'année 2019-2020
- 1 agent de propreté pour le SPA LA ROSIERE de 6h à 9h du matin - pour toute la saison d'hiver



Contact : Christelle Fraissard, rh@montvalezan.fr

Mairie – Finances

### Réunion Publique Communale

**Le MARDI 2 JUILLET à 19H30**  
Salle Jean Arpin – Maison du Ski

**Finances Communales**  
et  
**Dossiers 2019**



Office de Tourisme – Association Trail La Rosière

### L'ÉVÉNEMENT !

Pour cette **6ème édition du Trail de la Rosière** le 14 juillet prochain, 800 coureurs sont attendus. Des dossards sont encore disponibles, osez prendre le départ !

Les bénévoles sont toujours infiniment appréciés et recherchés. N'hésitez pas à prendre contact avec l'organisateur.

Quant aux spectateurs, **faites l'ambiance de la course** en vous rassemblant au Chatelard, à Pierre Giret ou Pierre Gravée : prenez vos cloches !

NB: la route du Vaz et le tronçon Eucherts – Puitetruit seront fermés à la circulation.

Contact : Aline 06 84 58 96 23 ou Marina 06 22 97 22 67



Mairie – Administration Générale

### AGENDA

**Prochain Conseil Municipal,**  
**Jeu 27 juin 2019**  
en Mairie



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Juillet 2019

### Mairie – CCAS

#### Tout a "vogué" pour Perros-Guirec !

15 Jeunes Montvalezanais ont participé au traditionnel séjour à Perros Guirec, du 6 au 13 juillet dernier. Paddle, chars à voiles, surf, voile en catamarans, baignade, jeux, découverte et visite du château du Taureau à Carantec étaient au programme de cette semaine riche tant en émotions qu'en souvenirs !



Contact : Sylvie Rostaing, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

### Mairie - CCHT – Communauté de Communes de Haute Tarentaise

#### Top départ pour la fibre optique en Savoie !

C'est "Savoie Connectée" (groupement Covage - Orange) qui va mener l'AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) sur la Savoie et déployer 255.000 prises très haut débit. Le 5 juillet dernier, le Département, le groupement Covage-Orange et l'Etat ont signé le contrat formalisant leur engagement au déploiement du très haut débit sur la Savoie avec un objectif proche de 100% d'ici 2023. Le Département de la Savoie et la Communauté de Communes de Haute Tarentaise travaillent en liens étroits avec "Savoie Connectée" pour réussir ce déploiement ambitieux ; on croise les doigts !

**Pour la commune de Montvalezan** l'échéance préalablement annoncée est fixée à **juin 2022** au plus tard.

L'adressage communal en cours de mise en œuvre sur notre territoire est un préalable impératif pour la bonne avancée du dossier très haut débit.

Contact : Manon Cerdan, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)



### Mairie – Direction des Services Techniques

#### Un plan d'eau au Plan de l'Arc!

Dès le mois de septembre prochain, le Plan de l'Arc changera de "visage".

Emanant d'une réflexion collective entre l'Office de Tourisme et la mairie, il a été jugé important aux vues des besoins des usagers de pouvoir proposer un plan d'eau à proximité de La Rosière - pouvoir disposer d'un endroit qui soit une invitation à jouer, à partager, à pique-niquer, ou encore tout simplement à se détendre face à la vue exceptionnelle du Mont Pourri.

Les pentes et plages sont orientées au sud pour profiter pleinement des joies des bains de soleil et situées en creux pour se protéger de la brise.

La surface en eau sera de 1600m<sup>2</sup> environ pour environ 80 cm de profondeur au maximum, coût 330 000 € TTC.



Vue de principe en plan



Insertion – vue de principe

### Mairie – Administration Générale

Pour + d'information

Suivez-nous sur

[@mairiemontvalezanlarosiere](https://www.facebook.com/mairiemontvalezanlarosiere)



#### Mairie – Service Foncier

### Premières salades en 2020!

En raison du nombre important d'inscrits, le site initialement prévu pour accueillir les jardins familiaux n'est plus adapté et nous devons désormais

#### trouver un autre endroit

pour accueillir les futurs jardiniers de La Rosière. Afin de trouver ce lieu idéal, nous vous invitons à nous faire part de vos suggestions de terrain qui pourraient faire l'objet d'accord avec la Mairie pour ce projet.

**Contact:** Gwendoline Dehoul, foncier@montvalezan.fr



#### Mairie – Administration Générale

### Coup de chapeau au Trail La Rosière



Photo: Le Flocon

**Tous nos remerciements et toutes nos félicitations aux organisateurs et bénévoles** de cette nouvelle édition parfaitement réussie du Trail de La Rosière !

700 participants et leurs proches qui auront un magnifique souvenir de La Rosière **grâce à votre engagement** pour notre station ! Chapeau bas !

#### Mairie – Ressources Humaines

### La Mairie recrute

- **URGENT-1** EJE ou Infirmière pour sa crèche Les P'Tits Mouzets, fin de contrat, avril 2020
- **URGENT** - 1 accompagnateur/trice Transports Scolaires pour l'année 2019-2020
- **URGENT** - 1 JOB d'été – SPA LA ROSIERE – propreté hygiène – entre 7 et 10h le matin, ou après 20h, tous les jours sauf le dimanche
- 1 agent de propreté pour le SPA LA ROSIERE de 6h à 9h du matin - pour toute la saison d'hiver

**Contact :** Christelle Fraissard, rh@montvalezan.fr



#### Mairie – Administration Générale

### AGENDA

**Prochain Conseil Municipal,**  
**Jeu**di 1<sup>er</sup> août 2019  
en Mairie



à vos agendas

#### Mairie – Service à la population

### Le bon tuyau !

La MSA Alpes du Nord ouvre un **concours à destination des jeunes** de 13 à 22 ans. Vous avez une idée, un projet qui participerait à l'amélioration des conditions de vie des jeunes ruraux, montez un dossier et déposez le **avant le 22 novembre 2019**. Ouvert aux jeunes des communes de moins de 1500 hab, projet porté par un groupe composé d'un minimum de 3 personnes, non réservé aux adhérents MSA. Jusqu'à 5 000€ de dotation.

Contactez **Matthieu PAYER**, animateur territoires 06 88 34 37 44



#### Quelles sont les thématiques concernées ?

- Culture
- Santé
- Vivre ensemble

#### Quels sont les critères de sélection ?

- Votre implication
- L'impact de votre action sur le territoire
- La dimension solidaire du projet
- L'originalité et la qualité



#### Mairie – Foncier

### Mise en œuvre de l'adressage communal

Cet été, les plaques de noms des rues seront installées et les numéros des maisons seront distribués dans les boîtes aux lettres des habitants.

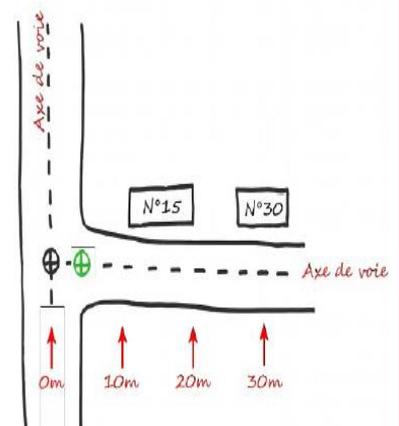
Afin de permettre le déploiement du très haut débit sur la Commune, nous comptons sur vous pour **installer votre numéro sur votre habitation avant le 30 septembre 2019**. En cas de besoin et sur demande, les agents communaux peuvent vous aider à l'installer.

Afin de vous renseigner au mieux, des plans de la Commune et de la station sont affichés devant la Mairie et à l'Office du Tourisme pour que vous puissiez connaître votre numéro et le nom de votre rue. Ces plans sont aussi disponibles sur le site internet de la mairie. En cas de besoin, l'accueil de la Mairie et de l'Office du Tourisme sont à votre disposition pour toute information concernant votre nouvelle adresse.

**Pensez à bien déclarer votre adresse** aux différents services publics et entreprises: impôts, sécurité sociale, caf, distributeurs d'électricité/gaz/fuel, téléphonie, assurance, banque, carte grise etc. En raison des délais très longs de mise à jour des GPS, les sites tels que Mappy, Google Maps et Waze n'afficheront l'adressage de Montvalezan-La Rosière que sous un délai de 1 à 2 ans.

#### Comprendre mon numéro :

Les habitations de la commune de Montvalezan ont été adressées avec le système métrique. Aussi, chaque numéro représente la distance séparant le début de la voie et le point d'adresse. Ce système est très intéressant car il est informatif (on sait qu'on est à X mètres du début de la rue) et évolutif (on peut rajouter des habitations sans causer un décalage entre les numéros précédents et suivants).



**Contact:** Gwendoline Dehoul, foncier@montvalezan.fr

# LA LETTRE D'INFORMATION

## Août 2019

### Mairie – Finances

#### Vos demandes de subventions !

Mairie – Service Finances



Associations, les dossiers de demande de subventions sont disponibles d'ores et déjà sur le site internet de la Commune :

<http://www.mairie-montvalezan.fr/>  
« Services de la Mairie puis Comptabilité » ou dans les « Actualités »

Vos dossiers sont à déposer ou envoyer par mail au plus tard le

**vendredi 18 octobre.**

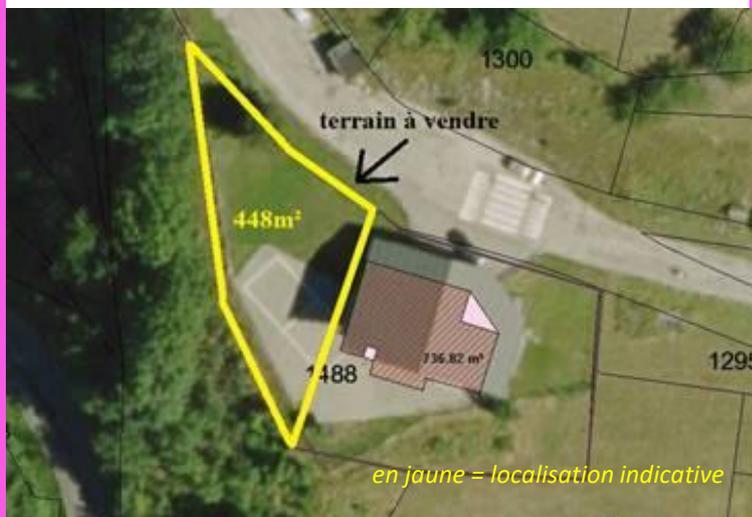
N'oubliez pas de signer votre dossier !

Contact : Martine Recordon

[comptabilite@montvalezan.fr](mailto:comptabilite@montvalezan.fr) ; 04.79.06.84.12

### Mairie – Foncier

#### Vente d'un terrain communal – à côté de l'ancienne école du Chantel



en jaune = localisation indicative

La Mairie met en vente un terrain à construire contigu à celui de l'ancienne école du Chantel d'environ 450m<sup>2</sup>.

Pour toute information complémentaire, prendre contact avec Gwendoline Dehoul, [foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr)

### Mairie – Ressources Humaines

#### Devenez accompagnateur/rice transport scolaire

**RAPPEL**

Pour la prochaine année scolaire 2019-2020, la mairie recherche celui ou celle qui accompagnera les enfants de notre commune sur le trajet de l'école.

Une mission pleine de sens !



Contact : Christelle Fraissard, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

### Mairie – Office de Tourisme

#### Taxe de Séjour



L'été touche à sa fin... Pensez à faire votre déclaration de taxe de séjours **avant le 30 octobre prochain.**

Vous pourrez trouver le formulaire ainsi que les tarifs sur le site de la mairie :

<https://mairie-montvalezan.fr/fr/>

« Services de la Mairie puis Taxe de séjour »

#### Nouveauté pour l'hiver 2019/2020 :

Ouverture d'un site en ligne pour les déclarations de taxe de séjour (ainsi que les règlements). Plus d'information dans les prochains mois !



Contact : Sophie Capuçon, [recettes@montvalezan.fr](mailto:recettes@montvalezan.fr)

### Mairie – Ressources Humaines

#### La Mairie recrute

Pour la saison d'hiver 2019-2020

- Infirmière ou EJE pour la crèche
- Praticien(nes) de SPA ;
- Chauffeurs polyvalents PL ; déneigement et divers
- ASVP, agents de surveillance de la voie publique ;



A l'année :

- Responsable urbanisme et foncier

Contact : Christelle Fraissard, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

# À Montvalezan, je composte !

Un composteur collectif a été mis en place au Chef-lieu de votre Commune, à côté de la Mairie. Afin de réduire collectivement les déchets que nous produisons, vous êtes invité à utiliser ce composteur **SANS MODERATION !**

## À mettre :

- Epluchures de fruits et légumes
- Marc de café ainsi que le filtre en papier, sachets de thé, d'infusion et tisane
- Coquilles d'œufs, concassées pour faciliter leur décomposition

## Ne pas mettre :

- Viandes / os / poissons
- Produits laitiers
- Pains
- Litières animales



## Bac à broyat

Il est important de **recouvrir vos déchets avec ce broyat** afin de permettre une bonne aération du compost.

## Dépôt de vos déchets

## Bac de maturation

Une fois que le bac du milieu est plein, il suffit de le transvider dans le bac de gauche et de le laisser jusqu'à maturation du compost



Contact : Gwendoline Dehoul, [foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr)

### Mairie – Finances

#### Cantine - Inscriptions

La rentrée approche à grand pas. Pensez à inscrire vos enfants à la cantine via le site :

<https://www.periscolaire-montvalezan.fr/>

Si vous rencontrez des problèmes avec vos identifiants, contactez la Mairie.

Contact : Sophie Capuçon, [recettes@montvalezan.fr](mailto:recettes@montvalezan.fr), 04 79 06 84 12

**RAPPEL**



### Mairie – Foncier

#### L'adressage : c'est parti !

Les services techniques ont commencé, début août, la pose des plaques de noms de rues.

Nous attendons toujours la livraison des numéros des maisons pour les distribuer dans les boîtes aux lettres.

Pour connaître votre adresse, les plans de la Commune et de la station sont affichés devant la Mairie et à l'Office du Tourisme et sont sur le site internet de la mairie. L'accueil de la Mairie et de l'Office du Tourisme peuvent aussi vous renseigner.

**Pensez à bien déclarer votre nouvelle adresse aux différents services publics et entreprises !**

### Mairie – Service Population

#### Cabinet médical – Fermeture



Le cabinet médical fermera ses **portes ce jeudi 22 août à 12h**, afin de préparer le déménagement vers le nouveau local.

A compter du 23 août, en cas de besoin vous pouvez vous orienter vers la Maison de Santé de Bourg Saint Maurice. Tel : 04.79.55.57.66

**Réouverture du cabinet prévue pour décembre 2019, dans le nouveau local situé au RDC de l'Hôtel Sky.**



### Mairie – Administration Générale

**Pour + d'information**

**Suivez-nous sur**

**@mairiemontvalezanlarosiere**



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Septembre 2019

### Mairie – Finances

#### Vos demandes de subventions !

**RAPPEL**



Associations, les dossiers de demandes de subventions sont disponibles d'ores et déjà sur le site internet de la Commune :

<https://www.mairie-montvalezan.fr/>

« Services de la Mairie puis Comptabilité » ou dans les « Actualités »

Vos dossiers sont à déposer ou envoyer par mail

**au plus tard le  
vendredi 18 octobre.**

N'oubliez pas de signer votre dossier !

Contact : Martine Recordon

[comptabilite@montvalezan.fr](mailto:comptabilite@montvalezan.fr) ; 04 79 06 84 12

### Mairie – Foncier

#### Vente d'un terrain communal – à côté de l'ancienne école du Chantel



La Mairie met en vente un terrain à construire contigu à celui de l'ancienne école du Chantel d'environ 450m<sup>2</sup>. Pour toute information complémentaire, prendre contact avec

Gwendoline Dehoul, [foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr)

### CCAS – Crèche

#### Dépôt des candidatures Hiver 2019-2020

Votre dossier de candidature à l'obtention d'une place pour votre enfant au sein de notre crèche Les P'tits Mouzets doit être remis complet



**au plus tard  
le 30 septembre prochain**

Dossier à demander à [les-ptits-mouzets@orange.fr](mailto:les-ptits-mouzets@orange.fr)

Contact : Annick Nucci, 09 67 38 44 26

### Mairie – Administration

#### Bientôt !

#### Un nouveau recensement

La prochaine enquête INSEE portant sur notre commune se déroulera du **16 janvier au 15 février 2020**.

Pour ce faire, la mairie recrute **3 agents recenseurs**

à temps plein sur la période du **2 janvier au 15 février** (horaires souples) qui auront pour mission de conduire les enquêtes auprès de la population sous la responsabilité d'un coordinateur.

Institué depuis 1801, le recensement a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population ainsi que la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille-type de logement, modes de transport-déplacements quotidiens. Ces données permettent d'aider à la définition des politiques publiques de l'Etat et des collectivités.

Contact : Christelle Fraissard, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)



### Mairie – Ressources Humaines

#### La Mairie recrute

Pour la saison d'hiver 2019-2020

- Praticien(nes) de SPA ;
- Chauffeurs polyvalents PL ; déneigement et divers

Janvier/février: 3 agents recenseurs

A l'année :

- **Responsable du service urbanisme-foncier-juridique**

Contact : Christelle Fraissard, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)



CCAS – Présence auprès de nos seniors

### Bienvenue à Anaïs

A compter du 1<sup>er</sup> octobre, Anaïs Guilleux prendra la suite de Anaïs Chesneau pour cette 3<sup>ème</sup> saison consécutive. Non, ce n'est pas une erreur, le prénom est bien le même !

En tant que Volontaire Service Civique, Anaïs consacrera les 8 prochains mois à partager et échanger auprès de nos seniors.

Anaïs est impatiente de nous rejoindre et commencer sa mission pour vous rencontrer. Nous sommes certains que vous lui réserverez le meilleur des accueils.



Contact : Manon Cerdan, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

Mairie – Administration - Secours

### Ayez les bons réflexes !

Un nouveau défibrillateur est installé **1 Place de la Mairie, Chef Lieu**. Il vient compléter le dispositif existant, à savoir : Le Villaret, Salle La Fruitière ; Office de Tourisme Centre ; Office de Tourisme Les Eucherts ; Les Cimes Blanches L'Averne.

Utilisable par tous, cet appareil vous guide automatiquement quant à la procédure à suivre.

Selon la fédération française de cardiologie, lorsqu'un choc est administré par un DAE dans les 3 premières minutes suivant l'arrêt cardiaque soudain, les chances de survie peuvent atteindre 75%.

**N'oubliez pas de prévenir les services de secours au**



CCAS – Information

### APA – L'Allocation Personnalisée d'Autonomie

#### Qu'est ce que c'est ?

Une allocation qui vise à améliorer la vie quotidienne et à faciliter l'accomplissement des gestes courants des personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie. Elle concerne les seniors vivant à domicile ou en établissement.

Elle est calculée selon le niveau d'autonomie, les besoins de la personne et le montant de ses ressources.

#### Auprès de qui faire une demande ?

**CLIC de Tarentaise Vanoise**

159 rue de la Chaudanne

73600 MOUTIERS

Tel 04 79 24 73 77



Mairie – Administration

### Vos données Etat Civil

Dorénavant et pour se mettre en conformité avec la réglementation générale sur la protection des données, **sans l'autorisation expresse** des intéressés ou familles, les informations telles que naissances, mariages, pacs, décès, **ne seront plus publiées** sur les supports d'information de la mairie.

Contact : Sylvie Rostaing, 04 79 06 84 12 - [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)



Mairie – Administration

### Pensez à déclarer vos ruches !

Obligation annuelle dès la première ruche détenue. Déclaration à réaliser **entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**.

Procédure simplifiée de déclaration sur : [mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

Contact : Service d'assistance, tel 01 49 55 82 22



CCAS – Information

### Profitez de la Semaine Bleue



Contact : Service Etoile, 04 79 07 60 22

Programme détaillé sur [hautetarentaise.fr](http://hautetarentaise.fr)

Mairie – Service à la Population



Associations locales, pour notre revue annuelle, **L'ECHO de Montvalezan**, merci de nous transmettre **vos projets d'articles et photos pour le lundi 30 septembre au plus tard délai de rigueur !**

Envoyer à l'adresse [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

Contact : Manon Cerdan, 04 79 06 84 12

Mairie – Administration Générale

**Pour + d'informations**

**Suivez-nous sur**

**@mairiemontvalezanlarosiere**



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Octobre 2019

Mairie – CCAS

### « Donner du temps »

Depuis début octobre, Anaïs a pris à cœur sa nouvelle mission à nos côtés. Jusqu'à fin mai 2020, **Anaïs donnera du temps à nos anciens.**

A son arrivée, Anaïs a tout d'abord rencontré les acteurs professionnels du territoire intervenant auprès du public « seniors ». Titulaire d'un BTS Economie, Sociale et Familiale, le CCAS a inscrit Anaïs à une formation de 3 journées sur Lyon autour de la prévention des risques liés à la fragilité des personnes âgées. Anaïs vient de commencer ses visites et se réjouit d'aller à votre rencontre. N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie si vous souhaitez cette année recevoir la visite d'Anaïs.

Durant la précédente saison, octobre 2018 à mai 2019, 225 rencontres ont été effectuées. Pour une centaine d'entre elles, ce temps d'échange et de présence est allé au-delà de 3 heures de compagnie. Sur l'ensemble des 8 mois de mission, ce sont près de 580 heures de temps passé avec nos "seniors" – concernant principalement une douzaine de maisons et 15 personnes. Outre discussions et jeux à domicile, diverses sorties ont été réalisées : une sortie cinéma pour découvrir le film « l'incroyable histoire du facteur cheval » ; des excursions « courses alimentaires » ; des promenades ; des RDV « coiffeur » ; des visites aux proches....



Au cours des prochains mois, nous vous souhaitons à toutes et tous de passer de très beaux moments avec Anaïs.

Contact : Anaïs Guilleux, 04 79 06 84 12  
lienmontvalezan@gmail.com



Mairie – Direction – Ressources Humaines

### L'accueil à La Rosière – saison 4

#### Les candidatures pour intégrer l'équipe d'accueil et d'aide au départ sont ouvertes !

Cette année, en concertation avec l'Office de Tourisme, il a été décidé d'élargir notre présence sur l'ensemble des grands week-ends de la saison. Dans le sens de la diversification des jours d'arrivées,

il a été jugé important d'apporter le même accueil et la même aide à nos vacanciers, qu'ils arrivent ou repartent de chez nous, le samedi ou le dimanche. Par ailleurs, afin d'évaluer et préparer au mieux les 7 candidats qui seront retenus pour éventuellement être appelés au cours de la saison, **une demi-journée de formation obligatoire** (rémunérée) est programmée le **SAMEDI 7 DECEMBRE** en matinée (simulation d'accueil, entraînement au chainage, consignes de sécurité...).

Les journées de mobilisation pré-retenues sont celles-ci : samedi 21 décembre, dimanche 22 décembre, samedi 28 décembre, dimanche 29 décembre, samedi 8 février, dimanche 9 février, samedi 15 février, dimanche 16 février, samedi 22 février, dimanche 23 février, samedi 29 février, samedi 11 avril. Le programme est susceptible d'être ajusté en cours de saison, notamment en fonction des conditions météorologiques. Les membres de l'équipe bénéficieront d'une rémunération de 110€ par journée de présence (jusqu'à 10 h de sur le terrain) ainsi que d'avantages en nature: pour les titulaires 4 forfaits journée, chaussures chaudes et imperméables (sauf éventuels agents équipés l'hiver 18-19), nouveau bonnet « PTW », une doudoune sans manche « La Rosière », gants, repas chauds ou froids selon dispositifs. Des gilets fluos et « kway » de chainage sont prêts.

Vous avez le sens de l'accueil ? Vous êtes dynamique ? Vous aimez être à l'extérieur par tout type de météo ? Vous avez plus de 16 ans ? **Déposez votre candidature pour le dimanche 24 novembre au plus tard. Adressez-nous un courriel de motivation** à [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr), précisez toutes vos coordonnées, âge, permis de conduire (oui/non)...



Mairie – Administration Générale

Pour + d'information

Suivez-nous sur

@mairiemontvalezanlarosiere



Mairie – Service à la Population

## Commémoration du 11 novembre



La cérémonie de commémoration se déroulera le

**dimanche 10 novembre**

À 10h45, monument aux morts.



Contact: Manon Cerdan, spop@montvalezan.fr

Mairie – Ressources Humaines

## Bonne continuation à ....

**Johanne Vallée** qui prendra de nouvelles fonctions à la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise à compter de début novembre.

Nous la remercions vivement pour son implication et son engagement au cours de ces 5 années à nos côtés !



Mairie – Foncier – Services Techniques

## Adressage ... suite

Depuis ce lundi 21 octobre, **Léa Croz assure la distribution des numéros de rue à votre domicile**. Il vous appartiendra de procéder à la pose de cette plaque à l'aide de la visserie et du guide pratique joints. Rappelons que La bonne visibilité des plaques conditionne le déploiement de la fibre optique sur Montvalezan.



Mairie – Ressources Humaines

## La Mairie recrute

- 3 agents recenseurs - du 2 janvier au 15 février 2020
- **URGENT** - 1 responsable du service Urbanisme, Foncier Juridique



Contact : Christelle Fraissard, rh@montvalezan.fr

Mairie – Administration Générale

## AGENDA

**Prochain Conseil Municipal,**  
**Jeu**di 7 novembre 2019  
en Mairie



à vos agendas

Mairie – Ressources Humaines

## Impliqué dans la formation professionnelle de nos jeunes

Parce que c'est notre Avenir, le service "ressources humaines" de la mairie est particulièrement sensible à la préparation du terreau de nos "futures ressources". **Montvalezan s'implique dans la formation professionnelle des jeunes de notre territoire.**

Fin novembre, le Directeur des Services se rendra pour la deuxième année consécutive au Forum des Métiers à la Cité Scolaire de Bourg-St-Maurice pour informer, conseiller et sensibiliser à la diversité des métiers présents au sein de notre collectivité (techniques, administratifs, chargés de projets, petite enfance, aide à la personne, bien être, sécurité...).

**Elèves actuellement en troisième**, nous serions heureux de vous accueillir dans notre structure à l'occasion de votre semaine en immersion. En janvier dernier, nous avons reçu avec succès l'une de vos camarades au sein du Spa La Rosière. **Osez l'un de nos services !**

De même **en post Bac**, nous proposons régulièrement des stages aux sujets porteurs pour les étudiants et en les associant pleinement à la vie de nos services. Ne serait-ce que ces deux dernières années, nous avons travaillé avec Flavie sur la thématique du logement saisonnier, Charly sur la thématique de l'hygiène et la sécurité au travail.

Dans le même sens, **la mairie s'engage aux côtés des centres de formation**. L'apprentissage est un enjeu important et facilitateur pour l'insertion professionnelle. De 2016 à 2018, la mairie a signé un contrat d'apprentissage avec une étudiante en Bac Pro "gestion administration". Les deux années ayant été positives, l'embauche a été réalisée dans la continuité. Enfin, depuis début septembre, un contrat d'apprentissage a été signé avec Elouan Charpentier, étudiant en Bac Pro Mécanique. Nous lui souhaitons réussite dans ses études et espérons une expérience professionnelle enrichissante à nos côtés et réciproquement.

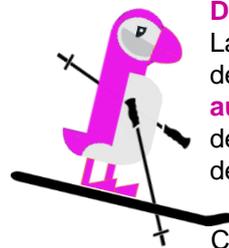
Contact: Christelle Fraissard, rh@montvalezan.fr



**Fiers d'être apprentis**

Mairie – Accueil

## Perros- Guirec – Hiver 2019-2020



**De nouvelles dates pour une nouvelle période !**

La prochaine saison d'hiver nous aurons le plaisir de recevoir nos jeunes amis Perrosiens, du **18 avril au 25 avril 2020**. Vous souhaitez apporter un peu de vous-même à l'histoire de cet échange ? Vivre des moments de partage et enrichissants ?

**Et si vous deveniez famille d'accueil ?**

Contactez Sylvie Rostaing, accueil@montvalezan.fr



**"La photo du mois"**

Premiers reflets sur le nouveau plan d'eau du Plan de l'Arc.

Crédit: Y Magnani

# LA LETTRE D'INFORMATION

## Novembre 2019

### Mairie – Service à la Population

#### Listes électorales, inscriptions

Le décret du 4 septembre dernier relatif aux élections municipales qui se dérouleront **les dimanches 15 et 22 mars 2020** précise que les demandes d'inscriptions sur les listes électorales doivent être déposées

**au plus tard le 7 février 2020** ; à défaut, ceux qui ne seraient d'ores et déjà inscrits sur la commune, ne pourront participer au scrutin de Montvalezan.

Contact : Manon Cerdan, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)



### Mairie – Services Techniques

#### Concours communal des maisons et jardins fleuris



**Le Palmarès :** Propriétés visibles depuis la voie publique = Bertrand Dominique, La Combaz + Maryse Vignes, Le Pré du Four + Guy Gaide, Chef lieu ; Décor floral installé sur la voie publique = Katy Chenal, Le Châtelard ; Talus = Jean Michel Perron, La Rosière Manessier ; Balcons ou Terrasses = Christiane Ottobon, La Combaz + Jean Molin, Le Châtelard + Laetitia Ottobon, Le Pré du Four ; Immeubles collectifs = Marina Gaide, Le Tyrol, La Rosière Centre

### Mairie – Service Finances

#### La Taxe de Séjour EN LIGNE

Pour faciliter vos démarches de déclaration et de reversement de la taxe de séjour collectée auprès de vos séjournants, à partir de cette saison d'hiver 2019-2020, vous pourrez désormais bénéficier de la plateforme numérique mise en place à cet effet.



FORMATION A L'UTILISATION DE LA PLATEFORME INTERNET

Déclaration et Versement EN LIGNE

**MARDI 3 DECEMBRE à 14H00**

SALLE JEAN ARPIN – MAISON DU SKI – LA ROSIERE

Enfin, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la taxe est désormais **applicable sur l'ensemble de l'année civile** (délibération 2019-136 du 1<sup>er</sup> août 2019).

Contact : Sophie Capuçon, [recettes@montvalezan.fr](mailto:recettes@montvalezan.fr)

### Mairie - Ressources Humaines

#### Devenez Agent Recenseur

Pour le recensement démographique 2020, la mairie recrute **3 agents du 2 janvier au 15 février** ; la période officielle du recensement étant fixée quant à elle du 16 janvier au 15 février 2020.



En début de période vous bénéficierez d'une formation sur 2 demi-journées – les vendredis 3 et 10 janvier après midi à la mairie de Val d'Isère.

Vous serez rémunérés 1250 € net pour la mission à laquelle s'ajoutera une prime de résultat d'une valeur maximale de 400€ net, le tout lié à la bonne réalisation des objectifs de collecte et complétude des questionnaires sur le secteur que vous aurez en charge ; la commune étant divisée sur 3 secteurs. Les frais kilométriques sont inclus dans la prime de résultat .

Contact : Christelle Fraissard, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

Mairie – Administration Générale  
Pour + d'information  
Suivez-nous sur  
**@mairiemontvalezanlarosiere**

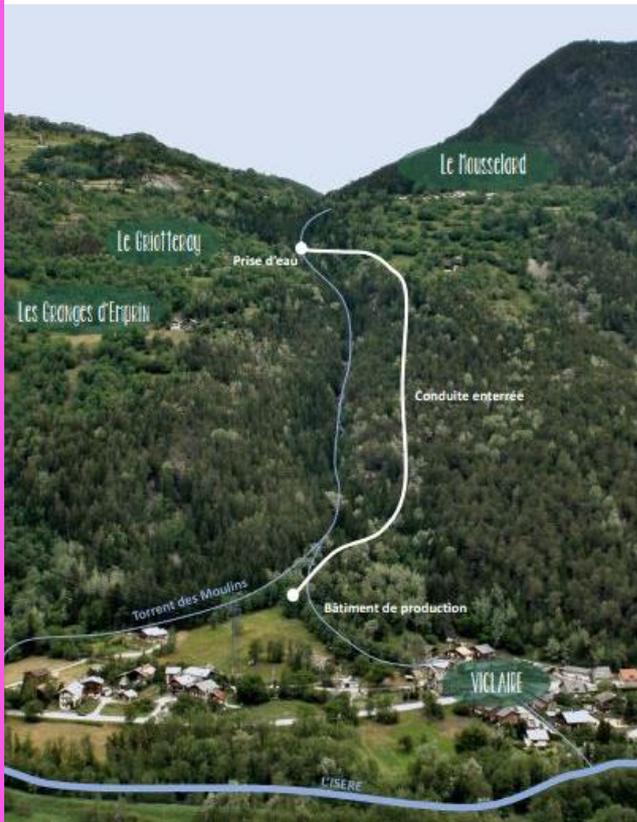


## Utiliser l'énergie gravitaire de l'eau

Le projet de réalisation de **centrale hydroélectrique** sur le torrent des Moulins (1 MW) prend forme. GEG ENeR, partenaire de la Régie Electrique de Montvalezan sur ce projet va prochainement contacter les riverains potentiellement concernés par l'emplacement pressenti des ouvrages (prise d'eau, chemins d'accès au chantier et tracé de la conduite forcée souterraine). Cela va nous permettre d'affiner le tracé et ainsi lancer les études d'impact environnemental.

Par avance, nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à nos collègues de GEG ENeR.

Toutes les infos du projet sur le site web <https://www.hydro-montvalezan.fr>.



Contact: Pierre Cayron, [accueil@regiemontvalezan.fr](mailto:accueil@regiemontvalezan.fr)

### Mairie – Ressources Humaines

#### La Mairie recrute

- **3 agents recenseurs** - du 2 janvier au 15 février 2020
- **1 agent "école"** à 30 H/sem sur la saison d'hiver
- **URGENT** - 1 responsable du service Urbanisme, Foncier Juridique



Contact : Christelle Fraissard, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

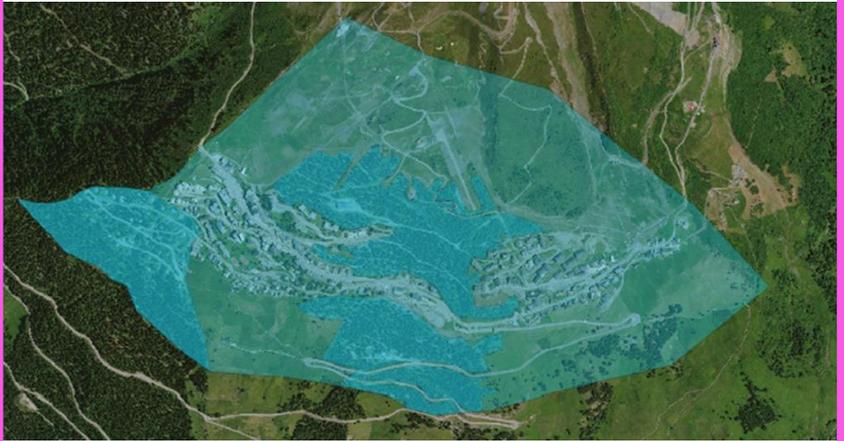
### Mairie – Administration Générale AGENDA

**Prochain Conseil Municipal,  
Jeudi 12 décembre 2019  
en Mairie**



à vos agendas

## Le Saviez vous ? Evolution de la forêt et boisements



Sur le seul périmètre délimité ci-dessus par la trame bleutée, correspondant au secteur "station", entre 1700 et 2000 mètres d'altitude, notre agent SIGiste a étudié sur la base de photos aériennes, **l'évolution des boisements** au cours des dernières décennies. En 2018, 56% de la surface d'étude est boisée soit au total 50,8 ha. **Entre 1988 et 2018, la forêt et les boisements ont progressé de 38%** (soit +14 ha).

Les arrêtés de défrichement relatifs à la création de la voirie Club Med, luge 4 saisons et Ecrin Blanc représentent 4,12 % de la surface boisée sur le seul périmètre désigné ci-dessus.

Sur ces projets, les mesures compensatoires programmées en lien avec l'ONF, prévoient le taux de replantation "2 arbres pour 1".

A noter, la **surface totale forestière** soumise à gestion "ONF" sur l'ensemble de la commune est de **317,2 ha** (boisements sporadiques non compris).

Contact: Blandine Ducrest, [sig@montvalezan.fr](mailto:sig@montvalezan.fr)

### Mairie – Service à la Population

#### De l'enjeu de "retirer" au DAB des Eucherts

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
TOTAL retraits	5293	5751	6343
Evolution N/N-1		8,65%	10,29%
Evolution N/N0			19,84%
retraits manquants	5957	5499	4907
0,57 €/transaction manquante	0,57 €	0,57 €	0,57 €
<b>reste à la charge de la commune</b>	<b>3 395,49 €</b>	<b>3 134,43 €</b>	<b>2 796,99 €</b>

L'existence d'un distributeur de billets aux Eucherts est fragile. Pour assurer ce service, **la mairie doit compenser financièrement le volume de retrait** qui reste insuffisant. Ce sont 57 centimes par transactions "manquantes" qui doivent être payés à la Banque Prestataire (EuroNet). Notez, qu'**il vaut mieux retirer 20 euros en deux fois, plutôt qu'en une**. Ce n'est pas la valeur qui compte, c'est bien le nombre de retraits qui prime.

Aidez-nous à maintenir ce service ! Dupliquez vos retraits et sensibilisez nos vacanciers à l'importance d'en "abuser".

Contact : Manon Cerdan, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

### Mairie – Foncier

#### Adressage

La distribution des numéros de rue est achevée sur les villages ; elle est en cours sur la station.

Par avance merci de procéder à la pose dans les meilleurs délais – primordial pour le déploiement de la fibre optique et pour le recensement démographique.

Contact : Virginie Allut, [ufj@montvalezan.fr](mailto:ufj@montvalezan.fr)





# LA LETTRE D'INFORMATION Décembre 2019

Mairie – Direction

## Rappel des règles de stationnement



**Les véhicules des travailleurs saisonniers hébergés sur La Rosière** doivent impérativement être garés sur le parking bas de l'entrée station. Les véhicules sont à déplacer tous les 7 jours et à déneiger lors de chaque chute de neige pour ne pas entraver le bon fonctionnement du site.

Il est en effet essentiel que les places de stationnement disponibles au sein de l'agglomération soient réservées à nos vacanciers ; **il en va de notre sens de l'accueil !**

Contact : Manon Cerdan, spop@montvalezan.fr

Mairie – Direction

## Non aux déjections !

Tous ensemble, **agissons contre la prolifération des déjections canines**. Solides ou liquides, elles génèrent les mêmes désagréments pour la population locale comme pour nos vacanciers.

Des consignes toutes particulières ont été émises lors du dernier Conseil Municipal sur le contrôle et les dispositions à mettre en œuvre pour lutter contre ce fléau.

Contact : Didier Charvet, dgs@montvalezan.fr



Mairie – Services Techniques

## Sécurité incendie – nouvelles armoires

Sachez que de nouvelles armoires incendies de première intervention ont été mises en service cet automne sur les sites suivants:

- Le Solliet,
- Les Laix,
- Le Pré du Four.

Une formation sera programmée au printemps prochain.

Contact : Elisabeth Fudral, secretariat-st@montvalezan.fr



## Mairie – Service Urbanisme Foncier Juridique Recensement démographique

Du 16 janvier au 15 février 2020, vous aurez le plaisir de rencontrer l'un de **nos 3 agents recenseurs** missionnés sur chacun des trois districts couvrant notre territoire pour la réalisation du recensement démographique obligatoire.



Par avance, nous vous remercions de leur réserver le meilleur des accueils.

Enfin, lors de l'enquête, il sera important de renseigner et retourner les éléments demandés au plus vite sans attendre le terme de la période.



Catherine VALOMY

Jean Marc ANXIONNAZ

Emmanuelle DESSACHY

Contact : Virginie ALLUT, ufj@montvalezan.fr

Mairie – Service Finances

## La Taxe de Séjour EN LIGNE

A partir de cette saison d'hiver 2019-2020, vos déclarations et versements de la taxe de séjour pourront se faire directement sur la plateforme numérique mise en place à cet effet via le lien ci-dessous :

<https://taxedesejour.ofeaweb.fr/ts/montvalezan>

Pour mémoire, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la taxe est désormais **applicable sur l'ensemble de l'année civile**.

Contact : Sophie Capuçon, recettes@montvalezan.fr



### Ludification de la Liaison Piétonne



La Mairie et l'Office de Tourisme ont travaillé à la ludification et à l'animation de la Liaison Piétonne de La Forêt. Plus qu'un simple cheminement, il était souhaité d'en faire **un site à part entière sur lequel vivre une expérience unique** – lieu de détente, de respiration, d'amusement, de spectacle, de féerie.

Le groupe qui a réfléchi à cette orientation a opté pour travailler autour de la perception, et des sens en accompagnement/complément du spectacle naturel intrinsèque au site.

**Pour la vue**, 17 spots ont été positionnés pour colorer et sublimer les abords du parcours. La consommation électrique pour toute la saison d'hiver est estimée à 2600 KWH soit 280€. Cette consommation est similaire à celle de 13 laves linges de nouvelle génération sur toute une année (ratios base ADEME).

**Pour l'ouïe**, 3 carillons géants ont été installés au gré du chemin. L'ambiance naturelle des lieux est accompagnée de notes aux sonorités féériques.

**Pour le toucher**, un jeu d'adresse a été créé. Des gongs suspendus sont à viser au moyen de boules de neige.

Pour la deuxième année, l'animation de **la Magie de Noël** se déroulera dans la forêt. Un nouveau sapin a été décoré à cet effet.

Enfin, pour s'amuser en toute sécurité et au sein d'un site merveilleux, **une nouvelle piste de luge sur neige** est ouverte – la piste "des Ecureuils" qui s'adresse plus particulièrement aux enfants.

Cet hiver, **venez redécouvrir ces lieux extraordinaires !**

Contact: Didier Charvet, dgs@montvalezan.fr

### Mairie – Direction Bienvenue à ....

Léa Hérault, nouvelle institutrice de l'Education Nationale pour l'ouverture de notre 3<sup>ème</sup> classe saisonnière.



### Mairie – Administration Générale AGENDA

#### Prochains Conseils Municipaux

Judi 9 Janvier 2020

Judi 6 Février 2020



à vos agendas

### Un nouvel espace pour les Jeunes de Haute-Tarentaise !



**Le nouveau lieu des 11-25 ans** ouvrira début janvier au public au 73 rue de la Bourgeat à Bourg Saint Maurice. Marine, Ophélie et Jérôme vous attendent sur 3 espaces : point information jeunesse, Kfé numérique et "loisirs 11-17 ans" dans un local refait à neuf !

Contact: Marine Piolat, pij@hautetarentaise.fr 07 86 76 56 17

### Domaine Skiable La Rosière

#### Sécurisation du domaine – modalités de déclenchement

Ces dernières années, sur divers domaines skiables, de multiples accidents graves se sont produits lors de déclenchements avec le système électronique NONEL. La profession a réalisé un moratoire visant la suspension de ce mode d'allumage. En conséquence, les gestionnaires des domaines skiables ont décidé de rétablir le déclenchement avec mèche lente.

#### Skieurs de randonnée, nous attirons votre attention !

Lors des opérations de déclenchement des avalanches, **il s'écoulera désormais jusqu'à 2 minutes** entre le délai de mise en place de la charge et son explosion. Soyez particulièrement vigilant lors de vos sorties et entraînements à ski de randonnée/alpinisme. Respectez les périmètres du PIDA (Plan d'Intervention et de Déclenchement des Avalanches).

Enfin nous rappelons que le **domaine skiable est interdit d'accès** par arrêté municipal avant 9H et après 17H à l'exception de la partie basse du parcours de l'Hermine, jusqu'à 20H.

Contact : DSR, central pistes-RM, 04 79 40 12 02



### Office de Tourisme - Communication

#### Une mise en valeur exceptionnelle de notre station

Félicitations à l'Office de Tourisme qui a obtenu un reportage de plus de 4 minutes au 20H de France Télévision le samedi 7 décembre dernier – représentant 105 000€ d'équivalent publicitaire. A voir ou revoir sur

[https://www.youtube.com/watch?feature=share&v=o\\_sLeB4VMag&app=desktop](https://www.youtube.com/watch?feature=share&v=o_sLeB4VMag&app=desktop)



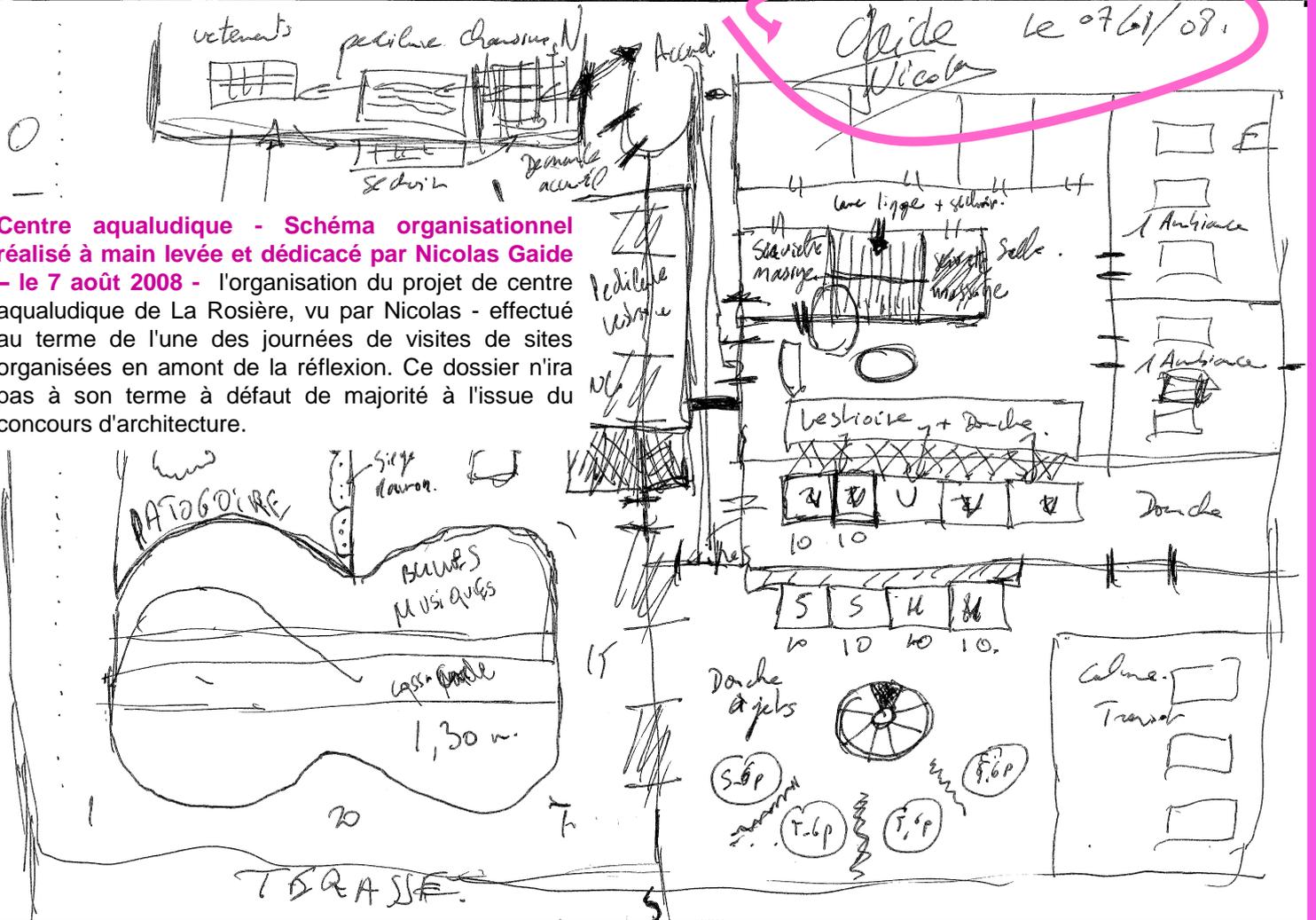
# LA LETTRE D'INFORMATION

## Janvier 2020

Mairie – Conseil Municipal et Personnel  
**Nous ne t'oublierons pas Nicolas**

Nicolas Gaide fut élu à la commune de 2001 à 2014 et adjoint aux Sports et Tourisme de 2008 à 2011. C'était un homme à part, comme il y en a peu, un homme en OR. Il avait l'amour des gens et de son territoire. Toujours positif, il communiquait son énergie à chacun d'entre nous. C'était un créateur, toujours plein d'idées et d'envie d'avancer. Il avait le sens du détail, le goût de l'esthétisme. Il avait des valeurs qu'il diffusait avec passion à chacun de ses engagements. Il répondait toujours présent pour avancer ensemble. Il était bienveillant avec chacun d'entre nous ; même en désaccord, il faisait toujours preuve de respect. Depuis de nombreuses années, il portait le concours communal des Maisons et Jardins Fleuris. C'est Nicolas Gaide qui engagea la commune dans le concours Régional des Villes et Villages Fleuris, démarche couronnée par 2 Fleurs.

Elus et personnel, nous pensons tous à toi, Nicolas ! Ton rire, tes mots, tes idées continueront de vivre au travers de chacun de nos dossiers. MERCI NICOLAS !



## Mairie – Service à la Population

### Inscriptions sur liste électorale

**Vous avez jusqu'au 7 février 2020**, pour vous inscrire sur la liste électorale et voter à Montvalezan.

Munissez vous d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité, du formulaire CERFA

n° 12669\*02, et prenez rendez vous auprès de Manon Cerdan – Service Population.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>

Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Contact: Manon Cerdan, 04 79 06 61 31



## Mairie – Direction

### Exploitation du Golf et construction d'un club House

La Mairie et l'Office de Tourisme ont décidé de faire évoluer les modalités de gestion du Golf. Aussi, il a été décidé de lancer une **procédure de délégation de service public qui inclut à la fois, la gestion, l'entretien et la construction-exploitation d'un Club House.**



Cette procédure se déroule en deux phases. La première phase permet aux acteurs économiques intéressés de se déclarer et de candidater à la délégation **jusqu'au mardi 10 mars à 12 heures.**

Pour déposer votre candidature accompagnée des justificatifs de capacité technique et économique notamment, rendez vous sur <https://montvalezan.e-marchespublics.com/>

Lors de la seconde phase, les candidats retenus pourront présenter une offre sur la base du cahier des charges qui leur sera remis.

Contact: Didier Charvet, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr) ; 04 79 06 84 12

## Mairie – Urbanisme Foncier Juridique

### Recensement en cours !

Nous vous remercions par avance de réserver le meilleur des accueils à nos agents recenseurs. Nos agents vous communiqueront vos identifiants, code d'accès et mot de passe pour répondre au recensement en ligne sur

<https://questionnaire.le-recensement-et-moi.fr/menage/>

**Ne tardez pas à renseigner les questionnaires.**

**Répondre par Internet au recensement de la population**  
Le recensement, c'est utile, c'est sûr, c'est simple

Vous avez choisi de vous faire recenser par internet, comme six habitants sur dix en 2019.

**Le recensement en ligne, comment ça marche ?**

- Saisissez les codes d'accès figurant sur la notice d'information que vous a remise l'agent recenseur.
- Puis remplissez le questionnaire pour le logement et enfin pour chaque habitant.
- À la fin, cliquez sur le bouton "Envoyer". Le questionnaire sera ainsi transmis à l'Insee et l'agent recenseur averti de votre réponse.

**Vos données sont confidentielles**

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés). C'insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Merci pour votre participation !

Code d'accès

Mot de passe  Valider

Bien respecter les majuscules et les minuscules et ne pas saisir d'espaces entre les caractères. Si vous avez perdu la notice ou si vous n'arrivez pas à vous connecter, contactez votre agent recenseur ou votre mairie.

## Mairie – Service Finances

### La Taxe de Séjour EN LIGNE

A partir de cette saison d'hiver 2019-2020, vos déclarations et versements de la taxe de séjour peuvent se faire directement sur la plateforme numérique mise en place à cet effet via le lien ci-dessous :

<https://taxedesejour.ofeaweb.fr/ts/montvalezan>

Pour mémoire, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la taxe est **applicable sur l'ensemble de l'année civile.**

Contact : Sophie Capuçon, [recettes@montvalezan.fr](mailto:recettes@montvalezan.fr)



## Mairie – Ressources Humaines

### Vivez l'expérience des Services Techniques

**NOUS RECRUTONS IMMÉDIATEMENT des agents techniques polyvalents conducteurs** pour intégrer notre équipe des services techniques jusqu'à la fin de saison à temps plein ou partiel.



Contact : Christelle Fraissard, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr) , 04 79 06 89 83

## Mairie – Office de Tourisme

### Freeride Week, la semaine événement de l'hiver



### Freeride World Qualifier 4\*, le 11 janvier 2020, le palmarès:

**Féminines:** Zuzanna Witych, ski, Pologne ; Claire Mc Gregor, snowboard, Nouvelle Zélande

**Garçons:** Maël Ollivier, ski, France ; Victor De Le Rue, champion du monde en titre, snowboard, France

## Mairie – Administration Générale

### AGENDA

### Prochain Conseil Municipal

**Judi 6 Février 2020**



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Février 2020

**Mairie – Elections**

**Elections Municipales**

Bureau de vote en mairie de Montvalezan, 1 place de la Mairie, Chef Lieu - salle du Conseil Municipal.

Ouverture de 8 H à 18 H,

- le dimanche 15 mars 2020
- le dimanche 22 mars 2020



**LE CHIFFRE DU MOIS**

**711 HABITANTS**

Source : recensement janvier – février 2020



**Mairie – Office de Tourisme**

**Snowshow à La Rosière**

Afin d'améliorer notre remplissage à la fin du mois de mars, la station a travaillé avec succès à l'accueil d'un groupe majeur, l'opérateur "Snowshow". Pour leurs soirées, ils installeront scène et chapiteau sur le parking entrée station, plateforme basse.

Pour ce faire, la Mairie a donc pris les mesures nécessaires à la bonne réalisation de cet évènement.

Par avance nous vous remercions de prendre connaissance des informations ci-dessous et de les relayer à la fois :

- auprès de votre personnel saisonnier dont le véhicule serait stationné à cet endroit ;
- auprès de vos clients pour apporter les explications correspondantes.

Pour assurer la libération de la surface correspondante et l'implantation/démontage des installations, **le parking entrée station devra être libéré du samedi 14 mars au dimanche 29 mars 2020** sous peine d'évacuation en fourrière et amende de catégorie n°1.

Pour les occupants actuels, **la mairie met à disposition une zone de parking temporaire gratuite au Gollet pour la période du 9 mars au 3 avril 2020.**

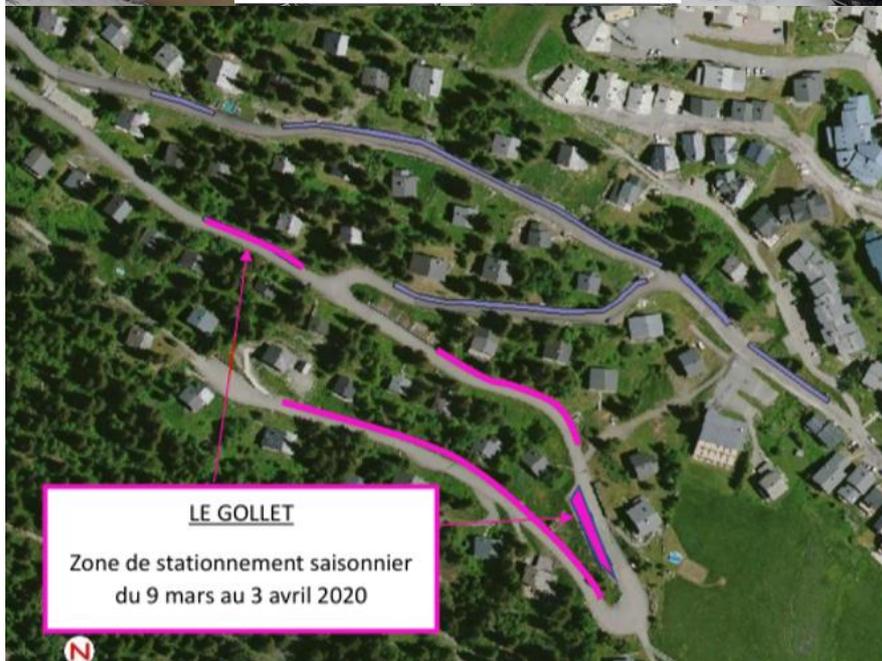
A NOTER, Les équipes d'ASVP organiseront le stationnement sur site selon le plan joint le lundi 9 et mardi 10 mars de 8h à 10h et de 17h à 19h.

**La réouverture du parking entrée station se fera à compter du 30 mars** afin de libérer le secteur Gollet au plus tard le 3 avril 2020.

Vous remerciant par avance de votre compréhension et participation active au bon accueil de ce groupe.



**du SAMEDI 14 MARS 20H  
au DIMANCHE 29 MARS 9H  
PARKING ENTREE STATION  
PLATEFORME BASSE**



#### Mairie – Urbanisme

### Information - Procédure de consultation par voie électronique

Un dossier de demande de défrichement déposé par la Société SCCV LA ROSIERE MONTVALEZAN pour l'Ecrin Blanc est mis en ligne sur le site des services de l'État en Savoie. Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de l'ensemble de ce dossier : du **lundi 9 mars au mercredi 8 avril 2020** inclus par voie électronique sur le site internet des services de l'État :

<http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Participation-du-public-a-l-elaboration-des-decisions>

**Pour voir l'annonce de publicité complète,**

<http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Participation-du-public-a-l-elaboration-des-decisions/Commune-de-Montvalezan-Projet-de-construction-de-l-ensemble-immobilier-Ecrin-Blanc>

**Contact:** Virginie Allut , 04 79 06 89 79

#### Mairie – Service à la Population

### NOUVEAU ! Une application pour votre information !

Pour vous informer en temps réel d'un événement se produisant sur le territoire communal (coupure d'eau, d'électricité, accident ou incident obstruant une route etc...), la mairie a souscrit à l'application ILLIWAP. **Dès à présent**, pour ceux possédant un smartphone, **il vous suffit de télécharger gratuitement l'application ILLIWAP** et de sélectionner "Montvalezan – La Rosière".



Avec cette application, vous serez certain d'avoir immédiatement accès à une information publiée par la mairie. Vous recevrez une notification qui vous sollicitera pour que vous consultiez la dernière publication. La notification est instantanée après publication. Un tuto explicatif détaillé est joint à cette lettre pour vous aider dans votre démarche d'installation de cette application.

Enfin pour précision, votre vie privée est totalement respectée car nous ne connaissons aucune de vos données personnelles via cette application (ni votre nom, ni votre courriel, ni votre téléphone portable). En tant que Mairie, nous aurons uniquement connaissance du nombre d'abonnés utilisant ce service.

**Contact:** Manon Cerdan, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr) ; 04 79 06 84 12

#### Office de Tourisme

### CM@TheTop l'évènement COM !

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, le jeudi 19 mars, l'Office de Tourisme organise l'évènement majeur de la communication en site touristique de montagne, les CM@TheTop.



A cette occasion, les acteurs du digital de nombreuses stations se rassemblent à La Rosière et participent à des conférences et ateliers techniques autour des tendances, enjeux et outils de communication. La fin de journée est clôturée par une cérémonie de remises de récompenses.

Pour Jérémie Silva, Directeur de l'Office de Tourisme "*cet évènement dynamise l'image de La Rosière aux yeux des professionnels du Tourisme et valorise la créativité et l'image novatrice de notre station*".

Pour plus d'info sur le programme complet <https://www.larosiere.net/cm-at-the-top/>

**Contact:** Office de Tourisme, 04 79 06 80 51

#### Mairie – Elections

### Comment voter à Montvalezan pour les municipales ?

En tant que commune inférieure à 1000 habitants, **le panachage est autorisé**. Cela signifie que vous pouvez:

- utiliser un bulletin tel quel ,
- ou modifier un bulletin en rayant des noms sur la liste pour laquelle vous votez et en les remplaçant par ceux des candidats figurant sur d'autres listes.



Le conseil municipal étant constitué de 15 élus, vous devez vous limiter à 15 noms au maximum.

**ATTENTION**, désormais, les suffrages exprimés en faveur de personnes non-candidates ne sont pas comptés.

**Une notice détaillée est jointe** à cette lettre d'info.

**Contact :** Manon Cerdan, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

#### Mairie - Direction

### Appel à candidatures

Vous souhaitez participer à la vie communale et intégrer l'une des instances suivantes ? Faites-nous part de votre candidature pour le **vendredi 3 avril, 12 heures au plus tard**.

Envoyez-nous un courriel à [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr) en précisant votre souhait, à savoir :

- candidat(e) en tant que membre extérieur au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme ;
- candidat(e) en tant que membre extérieur au Conseil d'Administration de la Régie Electrique de Montvalezan ;
- candidat(e) en tant que membre extérieur au Centre Communal d'Action Sociale ;



**Contact :** Manon Cerdan, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

#### Mairie – Office de Tourisme

### Postes à pourvoir

- **Office de Tourisme** - 1 agent (H/F) de réservation pour la centrale de réservation
- **Mairie** - 1 chargé (H/F) de recettes



**Demandez les fiches de poste détaillées** à Christelle Fraissard, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

# LA LETTRE D'INFORMATION

## Mars 2020

### Mairie – Elections

#### Résultats des Elections Municipales

L'ensemble du Conseil a été élu au premier tour, le 15 mars dernier, à savoir :

- Davison Faye
- Fraissard Christophe
- Fraissard Jean Claude
- Gaide Stéphane
- Gaide Thierry
- Gaidet Sébastien
- Gaidet Thibault
- Garandel Catherine
- Hanicotte Laurent
- Maître Dominique
- Maître Grégory
- Maître Jean Pierre
- Maze Pierre
- Vignes Thierry
- Villiod Odile



Vous avez été 414 votants pour 401 bulletins exprimés sur un total de 619 inscrits sur la liste électorale.

En raison du confinement imposé par la crise sanitaire du COVID 19, le premier conseil municipal n'a pu se réunir pour procéder à l'élection du Maire et des Adjointes.

Aussi, le gouvernement a indiqué que le Maire et Les Adjointes sortants seront maintenus dans leur fonctions jusqu'au 15 mai prochain, à savoir: Jean Claude Fraissard, Maire ; Arlette Noir, Adjointe à l'Urbanisme ; Thierry Gaide, Adjoint aux Travaux et à l'Agriculture ; Laurent Hanicotte, adjoint aux Sports et au Tourisme, Jean Pierre Maître, Adjoint aux Finances.

### Mairie – Direction

#### COVID 19 – Centre de Consultation

Depuis ce lundi 23 mars, un centre de consultation dédié au COVID 19 a été ouvert, salle Galaxy à Bourg-Saint-Maurice (ancien Cinéma).

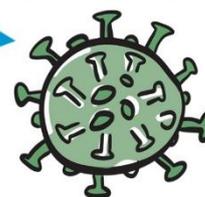
Sur les territoires des Versants d'Aime et de Haute Tarentaise, les médecins généralistes se sont organisés pour accueillir dans de bonnes conditions de sécurité sanitaire tous les patients suspects de COVID.

Dans tous les cas, téléphonez d'abord à votre médecin traitant. Si vous n'en avez pas ou s'il n'est pas disponible, vous pouvez joindre la Cellule COVID du territoire au 04 79 07 73 46 qui vous orientera soit vers une téléconsultation soit vers une consultation au centre dédié (accessible seulement sur rendez-vous).

Numéro de téléphone et centre accessible 7 jours sur 7, de 9h à 12h et de 15h à 18h



COVID 19



sur RDV uniquement **04 79 07 73 46**

### Mairie – Direction

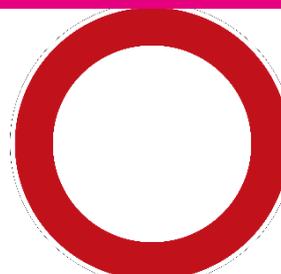
#### Interdiction des activités de montagne

Par arrêté, Monsieur le Préfet de la Savoie interdit les activités extérieures de montagne par décret en date du vendredi 20 mars.

"Nous ne pouvons plus nous permettre de faire des secours en montagne et d'avoir des personnes blessées à l'hôpital. Il faut que nous fassions preuve d'une discipline collective" explique Louis Laugier, Préfet de la Savoie.

Les forces de police et de gendarmerie ainsi que les maires des communes concernées sont chargés de son application. Son non-respect est passible des sanctions prévues au décret 2020-264 du 17 mars 2020 portant création d'une contravention réprimant la violation des mesures destinées à prévenir et limiter les conséquences des menaces sanitaires graves sur la santé de la population (amende de 4ème classe -135 €).

<http://www.savoie.gouv.fr/Actualites/Interdiction-d-acces-aux-parcs-et-aires-de-loisirs-aux-rives-des-lacs-et-des-activites-en-montagne>



**SAUVEZ**  
des  
**VIES**

**RESTEZ**  
**CHEZ VOUS**

#### Mairie – Service à la Population

Pour votre information en instantané  
**Téléchargez gratuitement ILLIWAP**  
puis sélectionnez "Montvalezan-La Rosière"



#### Mairie – Urbanisme

### Information - Procédure de consultation par voie électronique

**RAPPEL**

Un dossier de demande de défrichement déposé par la Société SCCV LA ROSIERE MONTVALEZAN pour l'Ecrin Blanc est mis en ligne sur le site des services de l'État en Savoie. Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de l'ensemble de ce dossier **jusqu'au mercredi 8 avril 2020** inclus par voie électronique sur le site internet des services de l'État :

<http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Participation-du-public-a-l-elaboration-des-decisions>

**Pour voir l'annonce de publicité complète,**

<http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Participation-du-public-a-l-elaboration-des-decisions/Commune-de-Montvalezan-Projet-de-construction-de-l-ensemble-immobilier-Ecrin-Blanc>

Contact: Virginie Allut , 04 79 06 89 79

#### Mairie – Service à la Population

### COVID 19 - Pour vos déplacements !

Attention, par décret du 23 mars 2020, un nouveau formulaire d'attestation de déplacement dérogatoire est entré en vigueur.

Il est désormais impératif d'**indiquer l'heure à laquelle commence la sortie.**

<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-derogatoire-et-justificatif-de-deplacement-professionnel>

Pour ceux qui n'ont pas accès à des imprimantes, **nous avons agrafé des exemplaires** en libre service sur les panneaux d'affichages de la commune.

Contact : Manon Cerdan, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

#### Mairie – Office de Tourisme

### Postes à pourvoir

- **Crèche**, Saison été, 1 CAP Petite Enfance
- **Spa La Rosière**, 1 praticien(ne) pour la saison d'été



**Demandez les fiches de poste détaillées à**

Christelle Fraissard, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

#### Mairie – Direction

### L'occasion de mieux se connaître et se reconnaître

Nous avons constaté qu'il n'est pas toujours évident de se connaître ou/et de se reconnaître. Il arrive même que nous échangions régulièrement par téléphone ou courriel sans pour autant être en mesure de s'identifier lorsque l'on se croise.

Aussi, nous vous proposons de participer à la première édition de **"l'Annuaire de La Rosière"**.

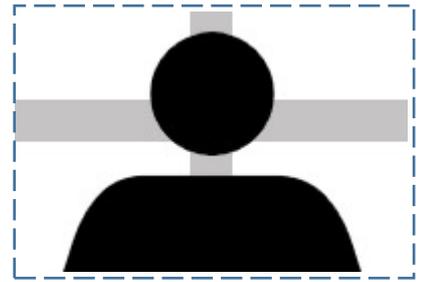
Le principe : réaliser un trombinoscope des acteurs socio-professionnels exerçant sur la commune et des membres actifs des associations locales.

Profitez de ce temps de confinement,

Ecrivez à [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr), **jusqu'au dimanche 17 avril**

- Envoyez **votre photo portrait** selon le plan de cadrage ci-contre – sur fond clair, uni ou ciel ou bardage bois ou pierre
- Et indiquez à **minima** les champs suivants:
  - ✓ Nom, Prénom
  - ✓ Structure professionnelle ou associative
  - ✓ Fonction et depuis quand?
- Complétez à **votre discrétion** les éléments suivants,
  - Courriel pro , Téléphone pro
  - Date de naissance
  - Parcours d'études
  - Parcours professionnel
  - Région d'origine
  - "Hobbies"

Contact : Manon Cerdan, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)



#### Mairie - Direction

### Appel à candidatures – PROLONGATION DU DELAI

En raison du confinement COVID 19, le délai de candidature est prolongé jusqu'au **jeudi 30 avril, 12 heures au plus tard.**

**A NOTER – les candidatures d'ores et déjà reçues en mairie sont bien prises en compte.**

Vous souhaitez participer à la vie communale et intégrer l'une des instances suivantes ?

Envoyez nous un courriel à [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr) en précisant votre souhait, à savoir :

- candidat(e) en tant que membre extérieur au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme ;
- candidat(e) en tant que membre extérieur au Conseil d'Administration de la Régie Electrique de Montvalezan ;
- candidat(e) en tant que membre extérieur au Centre Communal d'Action Sociale ;

Contact : Manon Cerdan, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Avril 2020

### Mairie – Elections

#### Après le 1<sup>er</sup> Tour, en attendant le droit de réunir le Conseil

L'ensemble du Conseil a été élu au premier tour, le 15 mars dernier.

Nous devrions être autorisés par l'Etat à réunir le premier Conseil Municipal avant le terme du mois de mai pour assurer **l'élection du Maire et des Adjoints**.

En attendant, l'Etat a prolongé les prérogatives des élus sortants jusqu'au 15 mai 2020.

**Contact** : Manon Cerdan, spop@montvalezan.fr



### Mairie – Direction

#### Cérémonie du 8 mai 1945

En raison du confinement, le gouvernement interdit la célébration de la commémoration de l'armistice en présence de public. En conséquence, la mairie de Montvalezan n'organisera pas de commémoration locale.

Du fait de cette interdiction, M le Président de La République, Emmanuel Macron souhaite que **les français pavent leurs habitations le 8 mai prochain en mémoire de cet évènement majeur de notre histoire.**



### Mairie – Service à la Population

#### De bonnes nouvelles pour notre école en attendant la rentrée

L'inspecteur de l'Education Nationale vient d'informer Monsieur le Maire du maintien de la **troisième classe saisonnière pour l'année scolaire 2020-2021**.

Par ailleurs, les élus ont décidé d'étendre le service de **garderie périscolaire à l'ensemble de l'année**, dès ce mois de septembre 2020. La mairie assurera cette garderie les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h. Tarifs = 2€ la première heure puis 1 € pour la demi-heure complémentaire.

Enfin, **pour permettre une reprise des cours dans les meilleures conditions** au déconfinement le 11 mai prochain, tout en attendant l'ensemble des précisions du ministère de l'Education Nationale, nos services, en lien avec Mme la Directrice de L'Ecole, préparent d'ores et déjà la mise à disposition de l'ensemble des produits qui permettront aux élèves et adultes d'assurer et respecter l'ensemble des gestes barrières et sanitaires.

**Contact** : Manon Cerdan, spop@montvalezan.fr



### Mairie – Accueil - Service à la Population

#### Des masques en tissu "made in Montvalezan" pour nos habitants

La mairie de Montvalezan s'est organisée pour fabriquer des masques en tissus conformes aux préconisations de stop-postillons.fr (modèles validés par des médecins généralistes) en faisant appel à notre propre personnel et à des volontaires extérieurs qui se sont manifestés auprès de la mairie. Nous avons amorcé cette fabrication en visant les quantités qui permettront d'en distribuer prochainement à l'ensemble des habitants de Montvalezan La Rosière. La priorité sera donnée à celles et ceux qui par leurs activités, obligations, fragilités en auront le plus besoin.

**La distribution des masques sera assurée en mairie à partir du mardi 5 mai de 9h à 12 et de 14h à 16h30.** Vous pourrez récupérer les masques pour plusieurs personnes – les noms seront notés pour éviter les doublons.

**Contact** : Sylvie Rostaing, tel 04 79 06 84 12, accueil@montvalezan.fr



**SAUVEZ  
des  
VIES  
JUSQU'AU  
BOUT,  
RESTEZ  
CHEZ VOUS**

#### Mairie – Service à la Population

Pour votre information en instantané  
**Téléchargez gratuitement ILLIWAP**  
puis sélectionnez "Montvalezan-La Rosière"



#### Mairie – Urbanisme

### Information - Procédure de consultation par voie électronique



## IMPACT Covid 19

En application de l'ordonnance 2020-306 du 25/03/2020, **les délais de consultation du public relatifs au dossier Ecrin Blanc, ont été suspendus.** La consultation du public, qui a eu lieu partiellement du 9 mars au 12 mars, reprendra à l'issue de la période d'urgence sanitaire, pour la durée réglementaire restant à courir.

Les documents ne sont plus accessibles en ligne (depuis le mardi 31 mars 2020) mais le seront à nouveau dès la reprise de la consultation du public. Les observations du public d'ores et déjà formulées sont prises en compte.

Au regard de l'ordonnance du 15 avril dernier, **la consultation pourrait désormais reprendre début juin 2020.** Tous les éléments sur :

[http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Participation-du-public-a-l-elaboration-des-decisions/Commune-de-Montvalezan-Projet-de-construction-de-l-ensemble-immobilier-Ecrin-Blanc?fbclid=IwAR0TSP7Hu4q6ujuiGU7smNlw\\_MX\\_bAqL\\_Lf4G2vxsZ4UvB122YPIKL2f1JU](http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Participation-du-public-a-l-elaboration-des-decisions/Commune-de-Montvalezan-Projet-de-construction-de-l-ensemble-immobilier-Ecrin-Blanc?fbclid=IwAR0TSP7Hu4q6ujuiGU7smNlw_MX_bAqL_Lf4G2vxsZ4UvB122YPIKL2f1JU)

Contact: Virginie Allut , 04 79 06 89 79

#### Mairie – Direction

### Bienvenue à ...

**Flavie Dubus, chargée des Affaires Foncières, Juridiques, Assurances et Copropriétés.**

Après quatre années de droit général, Flavie Dubus s'est spécialisée en Master 2 Droit des collectivités territoriales, mention Droit de la montagne à Grenoble. Nous sommes heureux de retrouver Flavie Dubus après un partenariat gagnant/gagnant en 2018 avec la mairie de Montvalezan pour son stage de fin d'étude sur la thématique du logement des travailleurs saisonniers. *"Je me réjouis à nouveau d'intégrer une équipe que je connais et sais motivée, avec laquelle je prends plaisir à travailler. Contente de poser mes valises, ici, à Montvalezan, dans un environnement riche que j'affectionne particulièrement"* précise Flavie.

Contact : foncier@montvalezan.fr

**Pierre Denimal, Chef du service Urbanisme Foncier Juridique.**

Après des études de Droit – spécialité Aménagement et Urbanisme - à Lille, Pierre Denimal a exercé durant trois années à la mairie du Touquet puis au sein de la Communauté d'Agglomération.

*« en postulant à Montvalezan La Rosière, mon projet était de vivre une nouvelle aventure tant professionnelle que personnelle »* explique Pierre *« découvrir l'environnement montagnard qui m'a toujours attiré – et professionnellement retrouver un projet d'équipe, retrouver une structure à taille humaine - retrouver une approche humaine du métier – depuis mes premiers échanges avec la mairie, j'ai comme le sentiment d'intégrer une équipe de foot avec ses enjeux - assurer la montée, éviter la descente, jouer la ligue des Champions ! »*

Contact : urbanisme@montvalezan.fr



#### Mairie – Accueil - Service à la Population

### Pas de départ pour Perros

C'est avec regrets que la mairie de Perros-Guirec vient de nous informer de l'impossibilité pour elle d'accueillir les enfants de Montvalezan en juillet prochain. Les nombreuses contraintes sanitaires à mettre en œuvre contre le COVID 19 ne permettent pas la réalisation de ce séjour dans de bonnes conditions.

Contact : Sylvie Rostaing, accueil@montvalezan.fr



#### Mairie – Office de Tourisme

### Postes à pourvoir

- **Crèche, poste à l'année**, auxiliaire de puériculture OU Educateur/trice jeunes enfants OU Infirmièr/ère
- **Crèche, poste saison été** – agent de crèche, CAP Petite Enfance
- **Service civique** – Lien et Présence auprès des Aînés de Montvalezan – 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 31 mai 2021

**Demandez les fiches de poste détaillées à**  
Christelle Fraissard, rh@montvalezan.fr



#### Mairie - Direction

### Appel à candidatures !!! DERNIERS JOURS !!!

En raison du confinement COVID 19, le délai de candidature est prolongé jusqu'au **jeudi 30 avril, 12 heures au plus tard.**

Vous souhaitez participer à la vie communale et intégrer l'une des instances suivantes ?

Envoyez nous un courriel à [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr) en précisant votre souhait, à savoir :

- candidat(e) en tant que membre extérieur au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme ;
- candidat(e) en tant que membre extérieur au Conseil d'Administration de la Régie Electrique de Montvalezan ;
- candidat(e) en tant que membre extérieur au Centre Communal d'Action Sociale



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Mai 2020

### Mairie – Elections

### Les résultats du Conseil Municipal du 25 mai 2020



**Jean-Claude FRAISSARD, 64 ans**

#### Maire

- Elu à la Communauté de Commune de Haute Tarentaise
- Elu au Syndicat d'Assainissement de la Haute Isère, SAHI
- Commission Finances
- Commission Urbanisme, Services à la Population et Associations
- Commission Tourisme Sport et Culture
- Groupe de Travail Transports et Navettes
- Commission Concessions DSP (Délégations de Services Publics)
- Président du CCAS – Centre Communal d'Action Sociale
- Elu au Conseil d'Administration (CA) de l' Office du Tourisme
- Elu au Conseil d'Administration (CA) de la Régie Electrique
- Elu au SIVU La Rosière St Bernard



**Thierry GAIDE, 55 ans**

#### 1<sup>er</sup> Adjoint à l'Environnement, Travaux, Eau et Agriculture

- Elu à la Communauté de Commune de Haute Tarentaise
- Elu au Syndicat d'Assainissement de la Haute Isère
- Responsable de la C° Environnement, Travaux, Eau et Agriculture
- C° Urbanisme, Services à la Population et Associations
- C° Tourisme Sport et Culture
- Référent du Groupe Ressources Humaines
- Groupe Transports et Navettes
- Référent du Groupe Parking et Stationnement
- C° Concessions DSP
- Elu au Conseil d'Administration de l' Office du Tourisme
- Elu au Conseil d'Administration de la Régie Electrique
- Elu au SIVU La Rosière St-Bernard



**Jean-Pierre MAITRE, 59 ans**

#### 2<sup>ème</sup> Adjoint aux Finances

- Responsable de la C° Finances
- C° Environnement, Travaux, Eau et Agriculture
- C° Urbanisme, Services à la Population et Associations
- Groupe Ressources Humaines
- Groupe Parking et Stationnement
- C° Concessions DSP
- Elu au SIVU La Rosière St-Bernard
- C° Forêt



**Sébastien GAIDET, 44 ans**

#### 3<sup>ème</sup> Adjoint au Tourisme, Sport et la Culture

- Responsable de la C° Tourisme, Sport et Culture
- C° Finances
- Elu au Conseil d'Administration de l' Office du Tourisme
- C° Forêt



**Thierry VIGNES, 63 ans**

#### 4<sup>ème</sup> Adjoint à l'Urbanisme, Services à la Population et Associations

- Responsable de la C° Urbanisme, Services à la Population et Associations
- C° Finances
- Groupe Ressources Humaines
- Groupe Transports et Navettes
- Groupe Parking et Stationnement
- Suppléant C° Concessions DSP
- Elu au Conseil d'Administration de la Régie Electrique
- Elu au Conseil d'Ecole
- C° Forêt





**Faye DAVISON,**  
**50 ans**

- C° Tourisme, Sport et Culture
- C° Environnement, Travaux Eau et Agriculture
- Elue au CA d'Administration de l'Office du Tourisme
- Elue au CA de la Régie Electrique

**Christophe FRAISSARD**  
**27 ans**

- C° Finances
- C° Environnement, Travaux, Eau et Agriculture
- Elu au SAHI

**Stéphane GAIDE,**  
**48 ans**

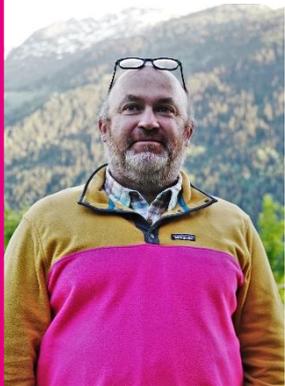
- C° Tourisme, Sport et Culture
- C° Environnement, Travaux, Eau et Agriculture
- Commission Concessions DSP
- Elu au SIVU La Rosière St-Bernard

**Thibault GAIDET,**  
**47 ans**

- C° Urbanisme, Services à la Population, Associations
- C° Tourisme, Sport et Culture
- C° Environnement Travaux Eau et Agriculture
- Groupe Transports et Navettes
- Elu au CA de l'Office de Tourisme
- Elu au SIVU La Rosière St-Bernard

**Catherine GARANDEL,**  
**39 ans**

- C° Finances
- C° Urbanisme, Services à la Population, Associations
- C° Tourisme, Sport et Culture
- Elue au CCAS
- Elue au Conseil d'Ecole



**Laurent HANICOTTE,**  
**52 ans**

- C° Finances
- C° Tourisme, Sport et Culture
- Référent du Groupe Transports et Navettes
- Groupe Parking et Stationnement
- Elu au CCAS

**Dominique MAITRE,**  
**58 ans**

- C° Environnement Travaux Eau et Agriculture
- Suppléant C° Concessions et DSP
- Commission Election
- Elu au SIVU La Rosière St-Bernard
- Elu au CA de la Régie Electrique

**Grégory MAITRE,**  
**23 ans**

- C° Urbanisme, Services à la Population, Associations
- C° Environnement, Travaux, Eau, Agriculture
- Suppléant C° Concessions et DSP
- Elu au CA de la Régie Electrique
- C° Forêt

**Pierre MAZE,**  
**40 ans**

- C° Urbanisme, Services à la Population, Associations
- C° Tourisme, Sport, Culture
- Elu au CA de l'Office de Tourisme
- Elu au SIVU La Rosière St-Bernard

**Odile Villiod,**  
**55 ans**

- C° Environnement, Travaux, Eau, Agriculture
- Groupe Parking et Stationnement
- Elue au CCAS
- Elue au CA de l'Office de Tourisme

### Mairie – Urbanisme Info procédures !



- **Plan Local d'Urbanisme, modification simplifiée n°2**, mise à disposition du public du lundi 15 juin 2020 au mercredi 15 juillet 2020 inclus

<https://mairie-montvalezan.fr/fr/>

- **Ecrin Blanc** – reprise de la Procédure de Consultation par voie électronique – du lundi 15 juin 2020 au mercredi 15 juillet 2020 inclus

<http://www.savoie.gouv.fr/>

Contact : Pierre Denimal, urbanisme@montvalezan.fr

### Mairie – Elections

#### Membres Extérieurs élus par le Conseil

Pour l'Office de Tourisme :

Christophe ARPIN, Aline GAIDE MATHIEU, Marie MENDES, Maël POSSOZ, Jean REGALDO, Alexandra TRINQUET

Pour la Régie Electrique :

Olivier BURGOT, Olivier GYSSELS-REY, Jean-Luc HAMELIN, Benjamin METAIS, Maël POSSOZ

Pour le Centre Communal d'Action Sociale:

Marguerite ARPIN MARIE, Arlette NOIR, Magali VINSON



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Juin 2020

### Office de Tourisme

#### Etablissement du Conseil d'Administration

Le 4 juin dernier, **Christophe ARPIN**, 51 ans, a été réélu Président de l'Office de Tourisme. **Sébastien GAIDET**, 44 ans, a été élu Vice-Président.



Christophe ARPIN



Sébastien GAIDET

Lors de ce premier Conseil d'Administration, les Commissions suivantes ont été constituées :

- **Communication**, tous sujets liés à la communication, la commercialisation et la marque La Rosière : Aline GAIDE-MATHIEU, Maël POSSOZ, Alexandra TRINQUET, Sébastien GAIDET, Christophe ARPIN, Jean-Claude FRAISSARD, Morgane ZAVEC ;
- **Evènements**, tous sujets liés aux évènements et animations de la commune et station : Thibault GAIDET, Jean REGALDO, Marie MENDES, Odile VILLIOD, Thierry GAIDE, Sébastien GAIDET, Christophe ARPIN, Jean-Claude FRAISSARD
- **Aménagement et Jeux**, tous sujets liés à des aménagements touristiques : Aline GAIDE-MATHIEU, Jean REGALDO, Maël POSSOZ, Pierre MAZE, Marie MENDES, Sébastien GAIDET, Christophe ARPIN, Jean-Claude FRAISSARD ;
- **RETIL (Remise en Tourisme de l'Immobilier de Loisirs)** tous sujets liés au réchauffement des lits froids et de la politique propriétaires de la station : Jean REGALDO, Alexandra TRINQUET, Anne-Dorothee GROSS, Aline GAIDE-MATHIEU, Christophe ARPIN, Jean-Claude FRAISSARD ;
- **Embellissement**, tous sujets liés à l'embellissement de la station et de la commune : Odile VILLIOD, FAYE DAVISON, Marie MENDES, Franck PELLEGRINI, Thierry GAIDE, Christophe ARPIN, Jean-Claude FRAISSARD.

Nous vous invitons à rejoindre ces commissions. Si vous êtes **motivés pour intégrer l'une d'elle** et apporter vos idées et expertises dans l'un de ces domaines, merci de **faire acte de candidature avant le vendredi 26 juin** en écrivant à [direction@larosiere.net](mailto:direction@larosiere.net)

### Régie Electrique de Montvalezan

#### Etablissement du Conseil d'Administration

Le 16 juin dernier, **Thierry GAIDE**, 56 Ans, a été élu Président de la Régie Electrique et succède ainsi à Corine NOIR.

Ont été désignés par le Conseil d'Administration, 1<sup>er</sup> Vice-Président et 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente, **Maël POSSOZ**, 29 ans, et **Faye DAVISON**, 50 ans

Ensemble, ils formeront le nouveau Comité de Pilotage de la Régie Electrique – Service des Eaux de Montvalezan.



Thierry GAIDE



Maël POSSOZ



Faye DAVISON

### Mairie - Direction

#### Fleurissement

Chaque année, le jury de Fleurissement parcourt la commune en présence des représentants du département de la Savoie pour repérer et attribuer les prix communaux et départementaux.



Le Jury Départemental devrait visiter notre territoire le vendredi 7 août prochain.

**Reprenez le flambeau et intégrez le jury.** Ecrivez à [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr) avant le 17 juillet prochain.

### Pour recevoir

**La Lettre d'Information**  
par courriel,

Envoyez-nous votre adresse  
à [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)



Département de La Savoie

## Des financements pour les hébergements touristiques marchands

Compte tenu de la nécessité de mieux répondre aux attentes des clientèles, Le Département **soutient financièrement la montée en qualité des hébergements touristiques marchands.**



Les objectifs de cette aide visent à :

- Moderniser l'offre d'hébergements touristiques marchands,
- Maintenir le nombre et l'attractivité des hébergements touristiques.

**Sont notamment éligibles** les hôtels classés 2 et 3\*, les chambres d'hôtes, les gîtes d'étapes et de séjours, les meublés de tourisme labélisés.

La nature des projets concernés est :

- Modernisation des lits (hors luxes),
- Aménagement des espaces communs dépendants,
- Aménagement des espaces de diversification des prestations et services...

Les dossiers doivent être déposés auprès du département **avant le 1<sup>er</sup> décembre** de l'année précédant le démarrage des travaux. Le montant plancher des dépenses est de 15 000 € par projet.

**N'hésitez pas à nous porter connaissance de votre démarche** auprès du Département afin que nous puissions de notre côté appuyer votre dossier.

Contact : Savoie - Sce Tourisme et Territoire, tel 04 79 96 74 67

Mairie – Ressources Humaines

## On recrute pour notre école

**Pour l'année scolaire 2020-2021, nous recherchons :**

- **1 accompagnateur/trice** transport scolaire, contrat rémunéré à l'heure, 8h à 9h les matins et 16h15 à 17h15 le soir ; 10H/semaine.
- **1 ATSEM**, Agent Territorial Spécialisé Ecoles Maternelles détenant le concours correspondant.

Contact : Christelle Fraissard, rh@montvalezan.fr

Mairie – Ressources Humaines

## Bienvenue à ...

**Amandine BOUCARD**, qui depuis début mai succède à Sophie Capuçon au poste de "chargée de recettes et recherche de financements". Originaire de Reims, Amandine a fait ses études et exercé en Suisse puis a travaillé dans le Puy de Dôme. Elle est arrivée sur notre commune à l'automne dernier avec son compagnon et leur enfant.



"Depuis notre arrivée à La Rosière, **nous avons été très bien accueillis** ! Partout, nous avons été bien reçus ! Nous avons été marqués par la convivialité et l'esprit famille des habitants. Je suis très heureuse de mon poste – il y a du contact – c'est multitâche – j'apprécie la grande diversité de la mission !"

Mairie – Service à La Population

## Limitation des conditions d'accès !

Par mesure de sécurité, à compter de cet été l'accès au Vaz, par véhicule depuis le Châtelard ou Les Moulins sera strictement limité aux propriétaires fonciers (+filiation directe), exploitants agricoles ou personnes à mobilité réduite (macaron PMR). Au-delà du Châtelard ou des Moulins, en juillet et août, tout véhicule ne possédant pas son autocollant "Vaz Pass" collé pourra être sanctionné.

Cet autocollant est à récupérer en mairie sur présentation de la carte d'identité et de la carte grise du véhicule.

**"Cet été, ne va pas au Vaz sans ton pass !"**

Contact : Manon Cerdan, spop@montvalezan.fr



Mairie – Administration

## Nous avons besoin de vous !

**Avant le 30 juin prochain**, nous avons le plaisir de vous inviter à nous adresser votre candidature pour intégrer :

- **La Commission Communale des Impôts**
- **La Commission de Contrôle des Elections**

N'hésitez pas à joindre Manon Cerdan, Service à la Population, pour toutes questions ou précisions. **Tel 04 79 06 61 31**

Mairie – Urbanisme

## Info procédures !



# RAPPEL

- **Plan Local d'Urbanisme, modification simplifiée n°2**, mise à disposition du public du lundi 15 juin 2020 au vendredi 17 juillet 2020 inclus

<https://mairie-montvalezan.fr/fr/>

- **Ecrin Blanc** – reprise de la Procédure de Consultation par voie électronique – du lundi 15 juin 2020 au mercredi 15 juillet 2020 inclus

<http://www.savoie.gouv.fr/>

Contact : Pierre Denimal, urbanisme@montvalezan.fr

Mairie – Commémorations

Le 12 juin 2020, le 13<sup>ème</sup> BCA au Roc Noir



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Juillet 2020

**Mairie - Finances**

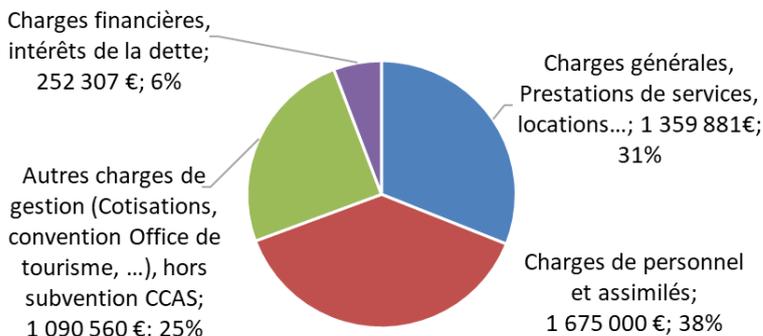
**Budget Principal – BP 2020**

**Budget prévisionnel principal 2020**

**Dépenses réelles**

**hors déduction d'équilibre des budgets LGI et CCAS**

**Total = 4 377 448 €**

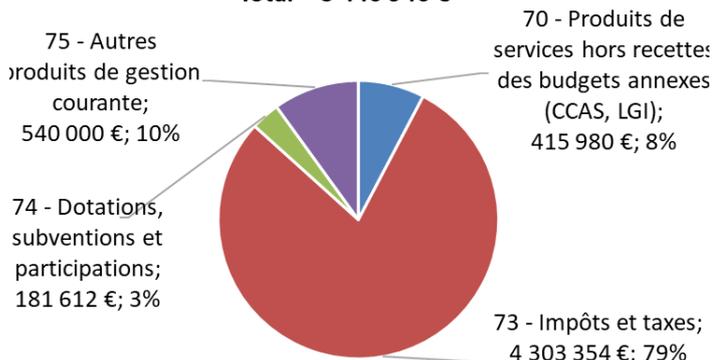


**Budget prévisionnel principal 2020**

**Recettes régulières**

**hors produits exceptionnels/ponctuels et hors recettes des budgets annexes (LGI, CCAS)**

**Total = 5 440 946 €**



Contact : Sonia JULIÉ, [finances@montvalezan.fr](mailto:finances@montvalezan.fr); 04 79 06 84 12

**Mairie - Foncier**

**Terrain à vendre – vue imprenable sur la vallée**



La Mairie met en vente un terrain à construire, **exclusivement réservé à de l'habitat permanent**, d'une superficie d'environ 450m<sup>2</sup>.

Toute personne intéressée pourra déposer une offre, pour le **vendredi 11 septembre 2020 à 11h00** au plus tard, dans laquelle sera succinctement décrit le projet envisagé

Pour toute information complémentaire, prendre contact avec Flavie DUBUS, à l'adresse courriel suivante : [foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr).

Contact : Flavie DUBUS, 04 79 06 89 81

**Communauté de Communes de Haute-Tarentaise**

**A été élu Président ...**

Lors du Conseil Communautaire, ce mercredi 15 juillet, Yannick AMET, Maire de Ste-Foy-Tarentaise a été élu Président de l'Intercommunalité. Rappelons que Monsieur le Maire, Jean-Claude FRAISSARD et Thierry GAIDE, 1<sup>er</sup> Adjoint occupent les deux sièges attribués à la commune de Montvalezan.

Contact : Accueil CCHT 04 79 41 01 63



(c) Mick Allouis

**Pour recevoir**

**La Lettre d'Information**  
par courriel,

Envoyez-nous votre adresse à [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)



Société d'Economie Alpestre

## Mieux comprendre les chiens de nos alpages

Les acteurs pastoraux du Massif Alpin et du Parc du Massif des Bauges, ont réalisé **un clip d'animation sur les chiens de protection des troupeaux, présents dans nombre d'alpages et d'estives.**



Ce clip d'animation a pour vocation de faire comprendre, aux visiteurs et pratiquants d'activités de montagne, la raison de la présence et les comportements de ces chiens de protection.

L'objectif est de changer le regard et de faciliter les rencontres sur le terrain, le tout en images et animations bucoliques et humoristiques !

**A visionner et partager avec nos proches, nos vacanciers ; pour mieux comprendre les réactions des chiens de nos alpages.**

[https://www.youtube.com/watch?v=eVho\\_IILC3U](https://www.youtube.com/watch?v=eVho_IILC3U)

Contact : SEA – Société d'Economie Alpestres 04 79 33 83 16

Mairie – Ressources Humaines

## Intégrez notre "team" propreté

Pour l'hiver 2020-2021, renforcez notre équipe propreté - **participez activement au bien être de nos usagers et vacanciers.**

Horaires journaliers : 6h-9h puis 19h-22h.

Rémunération 11€ brut/heure

Envoyez nous votre candidature !

Contact : Christelle Fraissard, rh@montvalezan.fr



DSR – Domaine Skiable La Rosière - Direction

## Les chiffres d'un hiver tronqué...

Alors qu'au vendredi 6 mars 2020, le nombre de journées skieurs était équivalent à celui de l'hiver précédent et que le chiffre d'affaire était en progression de +2,6% (avant répartition), la station a dû subitement fermer son domaine le dimanche 15 mars 2020 au soir en raison des mesures gouvernementales prises pour lutter contre la COVID-19.

Pour mémoire, La Thuile avait quant à elle fermé son domaine dès le lundi 9 mars.

Au final, le Chiffre d'Affaire définitif de la saison 2019-2020, raccourcie à 94 jours, subira un recul de -20,2% (avant répartition) par rapport à l'hiver 2019-2020.



Mairie – Service à La Population

## Limitation des conditions d'accès au Vaz !

L'accès au Vaz, par véhicule depuis le Châtelard ou Les Moulins est réglementé. Au-delà du Châtelard ou des Moulins, en juillet et août, tout véhicule ne possédant pas son autocollant "Vaz Pass" collé pourra être sanctionné.



Pour les ayants droit, l'autocollant est à récupérer en mairie sur présentation de la carte d'identité et de la carte grise du véhicule.

Contact : Manon Cerdan, spop@montvalezan.fr

**! RAPPEL !**

Mairie – Urbanisme

## INFO Procédures



**Plan Local d'Urbanisme, modification n°1**, Ouverture à l'urbanisation secteur "Averne Nord" - **enquête publique du vendredi 14 août 2020 au mardi 15 septembre 2020 inclus**

Permanences du Commissaire Enquêteur en mairie de Montvalezan :

Vendredi 14 août de 9h à 12h ; Mercredi 19 août de 15h à 19h ;

Vendredi 21 août de 9h à 12h ; Mercredi 26 août 14h à 17h ;

Mardi 1<sup>er</sup> septembre 9h à 12h ; Mardi 8 septembre 15h à 19h ;

Mardi 15 septembre 14h à 17h

Adresse du registre numérique :

<https://www.registre-numerique.fr/plu-montvalezan>

Adresse mail dépôt contributions :

[plu-montvalezan@mail.registre-numerique.fr](mailto:plu-montvalezan@mail.registre-numerique.fr)

Contact : Pierre Denimal, 04 79 06 89 79



Office de Tourisme – Communication

## Le "buzz" du mois de juin !

Près de 77 000 vues, plus de 1 100 réactions, 584 partages, diffusion en télévision sur France 3 "TLS", M6 "Sports 6" et BFM TV.

De quoi donner une belle visibilité à La Rosière juste avant l'été ! Un succès qui repose sur la créativité et l'envie de s'engager pour La Rosière. Bravo à Justine pour le portage du paddle jusqu'au lac sans Fond



La Rosière - Espace San Bernardo

24 juin, 11:47

Quoi de mieux pour se rafraîchir par cette canicule ? 🌞🧊🍹

📍 Lac sans fond 2456m d'altitude



👍👍👍 1,1 K

278 commentaires 584 partages

# LA LETTRE D'INFORMATION

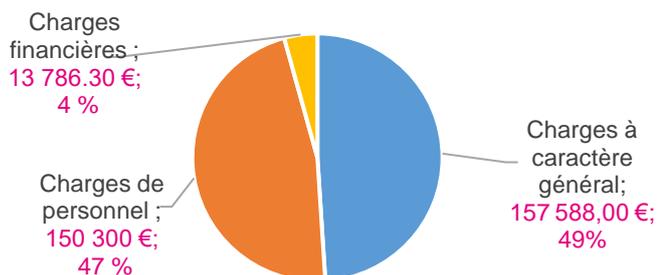
## Août 2020

### Mairie - Finances

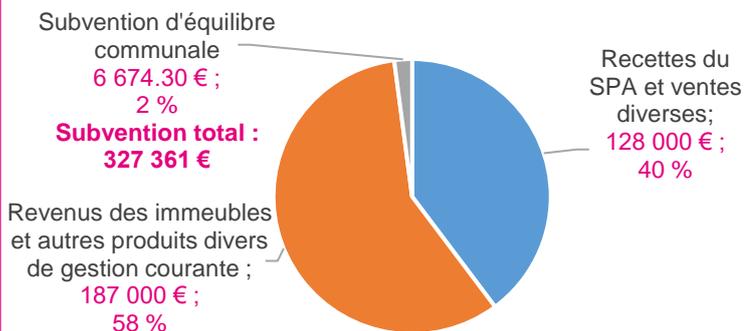
#### Budget Location et Gestion d'Immeubles – Budget Prévisionnel 2020

Le budget LGI " Location et Gestion d'Immeubles " est un budget annexe au budget principal communal ; Il regroupe les activités qui sont par leur nature, leur étendue ou la clientèle à laquelle elles s'adressent, et, les moyens mis en œuvre (publicité, tarifs pratiqués), en concurrence directe avec des entreprises commerciales qui proposent des services similaires. Tel est le cas de l'exploitation du bowling (Pole public les Eucherts), du Spa la Rosière (Terrasse) ou de la Maison du ski.

#### Dépenses réelles de fonctionnement Total = 321 674.30 €



#### Recettes réelles de fonctionnement Total = 321 674.30 €



Contact : Sonia JULIÉ, [finances@montvalezan.fr](mailto:finances@montvalezan.fr)

### Mairie - Services Techniques

#### Ma « Jard'iRosière »!



Cette année les services techniques ont créé avec passion et application un nouveau concept de fleurissement, une jardinière dédiée aux plantes aromatiques avec cueillette partagée au bénéfice de toutes et tous... la "Jardi Rosière".

A 1850 mètres d'altitude, vous retrouverez de quoi mettre de la saveur dans vos plats et infusions sur 8 sites différents répartis sur l'ensemble de la station de La Rosière – Mélisse, Verveine, Ciboulette, Basilic, Estragon, Persil, Sauge, Romarin.

Nos agents des services techniques ont travaillé à l'adaptation des jardinières, fabriqué la signalétique correspondante, composé et sélectionné les espèces à implanter et décidé de la répartition et du positionnement des « Jardi Rosière » sur notre station – un bel exemple d'appropriation, de partage et de force de proposition attribués aux équipes qui composent la mairie de Montvalezan La Rosière – donner du sens au travail, la base de l'engagement pour le bien-être de tous !

Dès à présent, les plants étant suffisamment développés, habitants et vacanciers peuvent se régaler de ces saveurs en « libre cueillette » tout en prélevant à juste quantité pour permettre au plus grand nombre d'en profiter.



### Mairie - Foncier

#### Local commercial – Bâtiment les Terrasses

La Mairie met en location un local commercial situé dans le bâtiment **les Terrasses** (secteur Manessier sur la station de La Rosière) d'une superficie d'environ **45 m<sup>2</sup>**

Contact : Flavie Dubus, [foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr)

Toute personne intéressée peut déposer une offre dans laquelle est décrit le projet envisagé.



**Communauté de Communes de Haute-Tarentaise**  
**Les attributions et commissions**

**Jean-Claude FRAISSARD**

- 1<sup>er</sup> Vice-président C° Eau, Assainissements, Déchets, Tri et GEMAPI
- C° d'Appels d'Offres
- C° Délégation Service public
- C° Développement économique et rural – Aménagement du territoire – Digital et TNT – Abattoir – Chambre funéraire
- Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme Intercommunal
- Comité Syndical de l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise
- Comité Syndical « Savoie-Déchets »
- Représentant a l' Etablissement Public Foncier Local de la Savoie

**Thierry GAIDE**

- C° Eau, Assainissements, Déchets, Tri et GEMAPI
- C° d'Appels d'Offres ( Suppléant)
- C° Délégation Service public ( Suppléant)
- Comité Syndical de l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise ( Suppléant)
- Représentant c° consultative paritaire du Comité Syndical Départemental d'Énergie de la Savoie

**Thierry VIGNES**

- C° Transport – Mobilité – Habitat

**Laurent HANICOTTE**

- C° Transport – Mobilité – Habitat

**Jean-Pierre MAITRE**

- C° Finances

**Sébastien GAIDET**

- C° Développement économique et rural - Aménagement du territoire – Digital et TNT – Abattoir – Chambre funéraire

**Catherine GARANDEL**

- C° Petite enfance Relais des ASMAT – Solidarité aux personnes âgées et handicapées – Maison France Services

**Odile VILLIOD**

- C° Culture et Patrimoine

**Pierre MAZE**

- C° Enfance – Jeunesse – Sport

Contact : Accueil CCHT - 04 79 41 01 63



**Mairie – Service périscolaire**

**Une garderie pour les vendredis d'hiver**

Le 6 août 2020, lors du dernier Conseil Municipal les élus ont décidé l'instauration d'une **garderie périscolaire le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30** ouverte pendant la **saison d'hiver**.

Les élus ont voté le tarif de 6€ avec engagement sur toute la saison d'hiver quelque soit le niveau de présence.

**NOUVEAU**



Contact : Amandine Boucard , [recettes@montvalezan.fr](mailto:recettes@montvalezan.fr)

**Syndicat Assainissement Haute Isère**  
**LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LES MICROPOLLUANTS**



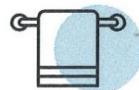
♦ **UTILISER DES PRODUITS À MOINDRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL**

Préférez les produits labellisé Ecolabel. Sinon, on peut quasiment tout nettoyer chez soi avec du vinaigre blanc, du bicarbonate de soude et du savon noir... Un geste écologique et économique!



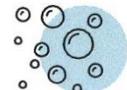
♦ **PRENDRE UNE DOUCHE RAPIDE PLUTÔT QU'UN BAIN**

On économise de l'eau, de l'électricité, des produits...



♦ **LIMITER LA FRÉQUENCE DE LAVAGES INUTILES**

Le meilleur exemple en vacances sera de garder la même serviette à l'hôtel tout au long de son séjour.



♦ **N'UTILISER QUE LA QUANTITÉ DE PRODUITS DE LAVAGE STRICTEMENT NÉCESSAIRE**

Pas besoin de transformer votre séance de ménage en soirée mousse!



♦ **RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS ET DES MÉDICAMENTS**

Afin de ne pas les retrouver ultérieurement dans l'eau.



♦ **NE RIEN JETER DANS LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT**

En plus de risquer de devoir faire appel à un plombier, jeter des produits tels que les lingettes, les protections hygiéniques, les huiles de cuisson ou les peintures dans nos canalisations perturbe le fonctionnement de la station d'épuration, polluant ainsi les milieux aquatiques.



♦ **CONSOMMER DES PRODUITS ISSUS D'UNE AGRICULTURE LIMITANT LES PESTICIDES, ET DE PRÉFÉRENCE LOCAUX**

Afin de réduire les émissions de microparticules dues au transport.

Par ces gestes simples et quotidiens, nous avons réellement la possibilité de réduire notre émission de micropolluants dans nos milieux aquatiques. Alors, pourquoi ne pas se jeter à l'eau ?

**LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LES MICROPOLLUANTS**

**Mairie – Urbanisme**

**Mobilisation sur la problématique du devenir de l'immobilier de loisirs et des lits froids**



La Commune a participé à trois groupes de travail, organisés par la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Savoie, rassemblant les acteurs de la montagne, sur **l'immobilier de loisirs et la question des lits froids**. L'objectif général est **d'identifier les leviers, les freins et les outils existants et à développer pour adapter le parc de l'immobilier de loisirs aux besoins et attentes d'aujourd'hui**.

Ces groupes de travail, fondés sur des expériences menées dans des Communes voisines ont permis de cerner les pratiques à capitaliser et de traiter de façon spécifique trois thématiques :

- La question des copropriétés : parties communes/ parties privatives, le 8 juillet à la Plagne Tarentaise
- La thématique des propriétaires, le jeudi 9 juillet aux Belleville
- Le devenir des résidences de tourisme avec la question de la fin des baux, le mercredi 22 juillet à Valloire

Suite à ces groupes de travail, la Commune, en lien avec l'Office de Tourisme, a relancé la démarche sur la problématique de déqualification progressive du parc de l'immobilier de loisirs, en instaurant une commission spécifique : **la Commission RETIL**.

Contact : Pierre Denimal, [urbanisme@montvalezan.fr](mailto:urbanisme@montvalezan.fr)

# LA LETTRE D'INFORMATION

## Septembre 2020

**Mairie - Finances**

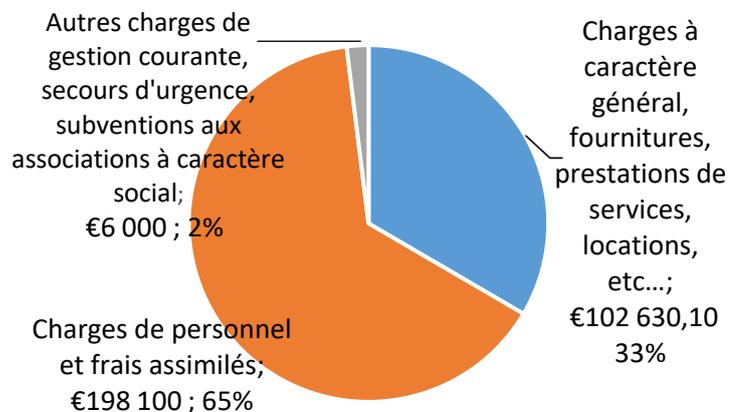
**Budget CCAS – Centre Communal d'Action Sociale – Budget Prévisionnel 2020**

Le budget du Centre Communal d'Action Sociale est voté par son Conseil d'administration ; les propositions budgétaires sont présentées au Conseil Municipal de la commune qui vote la subvention d'équilibre nécessaire pour financer les actions sociales regroupées au sein du budget du CCAS. On retrouve ainsi sur ce budget : le foyer logement "Brindze II", la crèche, le service civique, le jumelage Perros-Guirec, le secours d'urgences, activités et colis de Noël des aînés, le Noël des enfants des personnels, les subventions de fonctionnement d'associations à caractère social.

**Dépenses réelles de fonctionnement**

**Total : 306 730 €**

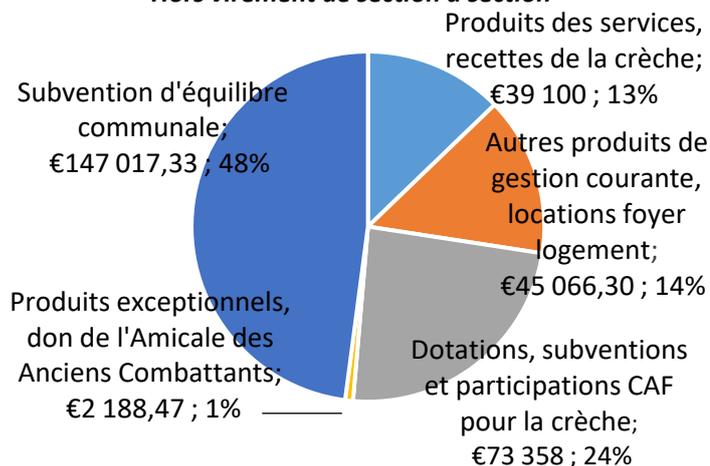
*Hors virement de section à section*



**Recettes réelles de fonctionnement**

**Total : 306 730 €**

*Hors virement de section à section*



Contact : Sonia JULIÉ, [finances@montvalezan.fr](mailto:finances@montvalezan.fr)

**CCAS - Présence auprès de nos aînés**

**Auriane est bientôt à nos côtés !**

Pour cette quatrième saison de présence auprès de nos aînés, **Auriane prendra la suite d'Anaïs** à partir du mois d'octobre prochain et jusqu'à fin mai 2021.

Originaire de Lorraine, et âgée de 22 ans, au terme de sa licence de psychologie, **Auriane avait la volonté de s'investir pour la collectivité et les autres** en réalisant une mission de service civique. *"Lors de mes recherches, c'est votre annonce qui m'avait séduite et la mission que vous proposiez !"* nous confia Auriane lors de son entretien.

Si les années précédentes, vous n'aviez pas désiré recevoir de visites et si désormais vous avez envie de profiter de la présence d'Auriane, **n'hésitez pas à nous faire connaître votre souhait** en contactant la mairie dès à présent.

"Il me tarde de vous rejoindre à Montvalezan, de vous rencontrer et partager ensemble " nous écrit Auriane. Nous sommes également impatients !



Contact : Manon Cerdan, 04 79 06 61 31

**Mairie – Service à la Population**

Pour votre information en instantané **Téléchargez gratuitement ILLIWAP** puis sélectionnez "Montvalezan-La Rosière"



Mairie - Direction

130 postes à pourvoir !

Club Med  Jobs

Conformément à ses engagements avec la municipalité, le Club Med organise **2 sessions de recrutement à domicile** pour l'ouverture de décembre prochain.

Aussi, vous pourrez rencontrer les recruteurs du Club Med les :

- **mercredi 7 octobre à l'Office de Tourisme, La Rosière** de 9h à 12h et de 14h à 17h ;

- **mardi 27 octobre, Salle La Savoyarde, à Séez**, de 9h à 13h.

Hôtellerie, restauration, sports et loisir ou encore supports et ventes (boutiques, services techniques et supports), le détail des postes à pourvoir est accessible sur le site ClubMedJobs.com.

<https://www.clubmedjobs.fr/>

Mairie - Direction

**60 rugbymens à La Rosière !**

Lors du stage de cohésion de leurs équipes seniors, les 5 et 6 septembre derniers, les 60 rugbymens du Rugby Club de Montceau Bourgogne, jouant en division d'honneur **ont découvert avec bonheur notre station**, La Rosière, son panorama exceptionnel et notamment son Golf. Ils en ont tous été enchantés !

**Nous remercions vivement les dirigeants du Rugby Club de Haute Tarentaise** qui ont organisé le programme du stage du RCMB et qui ont choisi La Rosière pour animer les journées des joueurs.



Domaine Skiable La Rosière

**La Rosière s'engage en faveur de l'environnement!**

En voyageant vert, les forfaits de ski seront **MOINS CHERS** à La Rosière ! Cet hiver, le Domaine Skiable de La Rosière souhaite privilégier le train et proposera **à tous les voyageurs qui arrivent à la gare de Bourg Saint Maurice, une remise de 15 %** sur leur prochain forfait de ski ESPACE SAN BERNARDO (*forfaits 2 jours ou plus*).



Mairie - Foncier

**Vers la diversification des activités de loisirs**

La diversification des activités de loisirs **est un enjeu touristique fort**. Aussi, l'Office de Tourisme et la Mairie ont souhaité proposer le **développement d'une activité Paint Ball** toutes saisons, très appréciée des adolescents, jeunes adultes et des entreprises organisatrices de séminaires de type "Team Building". Un appel à opérateur est en cours dans le cadre d'une occupation du domaine communal. Les conditions d'exploitation sont explicitées dans l'annonce détaillée à retrouver sur le site de la Mairie de Montvalezan. Les candidats doivent déposer leur dossier **pour le mercredi 30 septembre, 17 h au plus tard**.



Mairie - Service à la Population

**Associations, à vos articles !**

Les associations possédant leur siège social sur la commune de Montvalezan sont invitées à **transmettre leurs articles pour le 30 septembre prochain délai de rigueur**.

**L'ECHO**  
Edition 2020



Le règlement d'édition relatif aux droits de publication est établi comme suit :

- Les associations subventionnées par la commune au-delà de 5000 € = 2 pages photos comprises
- Les associations subventionnées en deçà de 5000 € = 1 page photos comprises
- Les associations non subventionnées par la commune = 1/2 page photos comprises.
- Evidemment le contenu de l'article doit être directement lié à l'objet de l'association.

Enfin, nous vous conseillons de **privilégier les illustrations** au texte pour davantage d'attractivité et lisibilité.

Contact : Manon Cerdan, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

Mairie - Ressources humaines

**Elèves de 3<sup>ème</sup>, vous êtes les bienvenus!**

**Pour votre stage de 3<sup>ème</sup>, nous serions heureux de vous accueillir** en mairie de Montvalezan - Crèche, Spa La Rosière, Services Techniques, Direction des Services Techniques, Administratifs, Ressources Humaines, Comptabilité Finances, Urbanisme Foncier Juridique...



Nous vous souhaitons **une très bonne année scolaire !**

Contact : Christelle Fraissard, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

# LA LETTRE D'INFORMATION

## Octobre 2020

### Mairie – Urbanisme - RETIL

#### Entreprises de ménage : BIENVENUE à La Rosière !

Parmi les nombreux sujets et chantiers à conduire par la Commission RETIL – Réhabilitation et Remise en Tourisme de L'Immobilier de Loisirs – il a notamment été identifié que la bonne réalisation des ménages des appartements entre chaque occupant était un des éléments



bloquants dans la mise en location des biens.

Dans le cadre de son travail, la Commission RETIL a souhaité faciliter la venue des entreprises de ménage sur notre station. Aussi, il a été décidé de leur attribuer une **dérogation aux contraintes de stationnement**, à savoir – se garer librement et gratuitement – en zones bleues et zones payantes.

Parce que ce sont les gouttes d'eau qui font les grandes rivières, cette action participe à l'attractivité de notre station pour les entreprises de propreté et contribue à **faciliter l'organisation de cette activité pour les propriétaires qui souhaitent louer leurs appartements** et ainsi participer à la vie de leur station.

Les entreprises de propreté et ménage intervenant sur notre station peuvent d'ores et déjà se présenter en mairie, service Accueil – **pour récupérer leur "PASS ménage"** sur présentation des cartes grises des véhicules et du KBIS de la société.

Contact : Sylvie Rostaing, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

### Mairie - Ressources Humaines

#### Faites partie de l'équipe PTW, 5<sup>ème</sup> saison !

**Les candidatures pour intégrer l'équipe d'Accueil et d'Aide aux Départs sont ouvertes !**

Afin d'évaluer et préparer au mieux les 7 candidats qui seront retenus pour éventuellement être appelés au cours de la saison, **une demi-journée de**



**formation obligatoire** (rémunérée) est organisée le **SAMEDI 5 DECEMBRE** en matinée (simulation d'accueil, animation mascotte, entraînement au chainage, consignes de sécurité...).

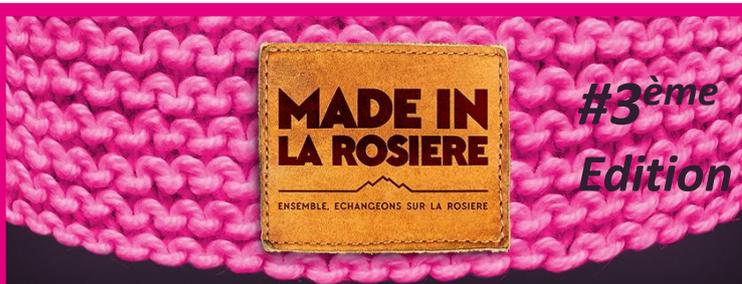
Les journées de mobilisation pré-retenues sont celles-ci : samedi 19 décembre, samedi 26 décembre, samedi 6 février, samedi 13 février, samedi 20 février, samedi 27 février, samedi 3 avril. Le programme est susceptible d'être ajusté en cours de saison, notamment en fonction des conditions météorologiques – éventuelles interventions le dimanche en cas de fortes intempéries.

Les membres de l'équipe bénéficieront d'une rémunération de 120 € par journée de présence (jusqu'à 10 h de présence sur le terrain) ainsi que diverses dotations: 4 forfaits journée, chaussures chaudes et imperméables (sauf éventuels agents déjà équipés l'hiver 19-20), bonnet + casquette « PTW », une doudoune sans manche « La Rosière », gants, repas chauds ou froids selon dispositifs. Des gilets fluos et « kway » de chainage sont prêts.

Vous avez le sens de l'accueil ? Vous êtes dynamique ? Vous aimez être à l'extérieur par tout type de météo ? Vous avez plus de 16 ans ? **Déposez votre candidature et motivations pour le dimanche 15 novembre au plus tard.** Précisez toutes vos coordonnées, âge, permis de conduire (oui/non), langues...

*merci aussi d'indiquer s'il vous serait possible d'être présent le jeudi 10 décembre.* Envoyez à :

Contact : Christelle Fraissard, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)



"Made In La Rosière" regroupera pour la **3<sup>ème</sup> Edition**, les acteurs économiques-socio-professionnels pour discuter et **échanger ensemble** sur les différents thèmes, projets, idées ou questions de la station. Rejoignez-nous et participez à ce moment collaboratif autour d'un petit déjeuner le

**JEUDI 3 DECEMBRE à partir de 8h45**  
**SALLE JEAN ARPIN**

Contact : Manon Cerdan, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

### Mairie – Service à la Population

Pour votre information en instantané **Téléchargez gratuitement ILLIWAP** puis sélectionnez "Montvalezan-La Rosière"



Mairie - Direction

Une dernière séance !

ClubMed Jobs

Conformément à ses engagements avec la municipalité, le Club Med organisera sa seconde **session de recrutement "in situ"** le **mardi 27 octobre, Salle La Savoyarde, à Sééz**, de 9h à 13h.

Hôtellerie, restauration, sports et loisirs ou encore supports et ventes (boutiques, services techniques et supports), le détail des postes à pourvoir est accessible sur le site ClubMedJobs.com.

<https://www.clubmedjobs.fr/>

**! RAPPEL !**

Mairie – Direction

**Le Club Med La Rosière vous ouvre ses portes !**

Journée "Portes Ouvertes" le **dimanche 6 décembre** prochain de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le Club Med sera heureux et fier de vous accueillir dans le respect des règles sanitaires. Une visite du Village et de ses Facilités vous sera proposée.

Apéritif le matin entre 11h et 12h et goûter l'après-midi entre 16h et 18h.



La Rosière

Mairie – Direction

**Derniers jours pour intégrer l'Annuaire 2020 !**



**L'occasion de mieux se connaître et se reconnaître ; Où comment renforcer nos liens !**

Réaliser un **trombinoscope** des acteurs socio-professionnels exerçant sur la commune et des membres actifs des associations locales.

Ecrivez à [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr), **avant le 30/10 !**

- Envoyez votre photo selon le plan de cadrage ci-dessus – sur fond clair, uni ou ciel ou bardage bois ou pierre
- Et indiquez à minima les champs suivants:
  - ✓ Nom, Prénom
  - ✓ Structure professionnelle ou associative
  - ✓ Fonction et depuis quand?
- Complétez à votre discrétion les éléments suivants,
  - Courriel pro., Téléphone pro
  - Date de naissance
  - Parcours d'études
  - Parcours professionnel
  - Région d'origine
  - "Hobbies"

Mairie – Direction

**Pour + d'information**  
**Suivez-nous sur**  
**@mairiemonvalezanlarosiere**



Mairie – Direction des Services Techniques

Travaux de mise en sécurité de La Maison du Ski



Lors de la dernière visite du bâtiment par la Commission Préfectorale de Sécurité, le nouveau préventionniste du SDIS a estimé le bâtiment non conforme au regard des règles actuelles d'évacuation des fumées d'incendie.

Après multiples réunions de travail, un accord conforme a été trouvé. Il conviendra notamment de **supprimer l'atrium en ajoutant des dalles sur les vides existants**. L'escalier intérieur n'existera plus. Un nouvel ascenseur intérieur reliera le niveau caisses DSR au niveau ESF. L'ascenseur actuel intérieur ne desservira plus que la salle Jean Arpin. Travaux prévus pour 2021.

**Les nouvelles surfaces ainsi créées au niveau +2 seront vendues à l'ESF** par la mairie. A défaut, il aurait fallu créer un cheminement d'évacuation confiné à travers les locaux actuels de l'ESF depuis le point indiqué par une flèche rouge sur photo ci-dessus – totalement irréalisable !

Contact : Yann Magnani, [dst@montvalezan.fr](mailto:dst@montvalezan.fr)

Mairie – Finances

**Vous pouvez désormais payer en ligne vos titres !**



**Nous facilitons vos démarches !**

Dès à présent vous pouvez régler vos titres en ligne (*factures Trésor Public pour le compte de la mairie et ccas de Montvalezan*) via la passerelle indiquée sur notre site internet. Vous serez orientés sur le site de la Direction Générale des Finances Publiques PayFip.gouv.fr

Contact : Sonia Julié, [finances@montvalezan.fr](mailto:finances@montvalezan.fr)

# LA LETTRE D'INFORMATION

## Novembre 2020

**Mairie –Direction**

**Malgré l'inquiétude, préparons-nous !**

Depuis plusieurs semaines, un Comité de Travail se réunit pour analyser et anticiper les questions liées au fonctionnement de notre station en ces conditions sanitaires exceptionnelles. Représentants de l'Office de Tourisme, Mairie, DSR ainsi que le docteur Arnaud Bouvet suivent de près l'actualité "COVID 19" et réfléchissent à ses implications sur la prochaine saison.



Malgré les annonces du Président de la République, Emmanuel Macron ce 24 novembre, sachez que la Mairie, L'Office de Tourisme et la DSR **mettent tout en œuvre pour être prêts à ouvrir le plus tôt possible.**

Une commande de 4 500 tests antigéniques a été passée par la Mairie **pour le dépistage systématique des saisonniers et des salariés prioritairement.**

**Une première campagne aura lieu juste avant ouverture** afin de débiter la saison dans les meilleures conditions sanitaires possibles. Ce dispositif permettra aussi de rassurer nos clients sur le sérieux de notre engagement. Les tests seront réalisés Salle Jean Arpin, Maison du Ski. Les modalités détaillées de cette campagne vous seront transmises prochainement.

Pour assurer un résultat qui soit efficient, il sera absolument nécessaire que **chaque employeur et chaque employé de la station participe à ce dépistage.** Jouons collectif !

Concernant **la date d'ouverture** des stations, nos représentants poursuivent les négociations. Nous attendons tous les précisions des textes réglementaires à venir.

Contact : Didier Charvet, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)



**Mairie - Finances**

**Mazda, notre nouveau partenaire !**



Le 13 novembre dernier, Monsieur Le Maire, Jean-Claude Fraissard a signé avec Gilles Fontana, Directeur Commercial **MAZDA, Mont Blanc Automobiles**, un **contrat de partenariat de mise à disposition de 4 véhicules sur une durée de 3 années**, 1 CX 5 (blanche) et 3 CX 30 (rouges).

La DSR, l'ESF et l'Office de Tourisme se sont également engagés via ce contrat non seulement à promouvoir la marque mais aussi, à faire bénéficier les employés de la concession d'avantages "station".

Dans le cadre de ce partenariat, MAZDA Mont Blanc Automobiles propose aux habitants de Montvalezan un catalogue à prix remisés. Nous ne manquerons pas de vous le diffuser prochainement.

**En route pour de nouvelles aventures, avec MAZDA Mont Blanc Automobiles !**

<https://www.montblancautomobiles.com/>

Contact : Amandine Boucard, [recettes@montvalezan.fr](mailto:recettes@montvalezan.fr)

**#3<sup>ème</sup> Edition**

**JEUDI 3 DECEMBRE à partir de 8h45**  
**SALLE JEAN ARPIN**

**Mairie – Service à la Population**

Pour votre information en instantané  
**Téléchargez gratuitement ILLIWAP**  
puis sélectionnez  
"Montvalezan-La Rosière"

Mairie – Urbanisme

### Concertation par voie électronique !

Du **23 novembre au 28 décembre 2020**, le public est invité à prendre connaissance du dossier de permis de construire de l'ensemble immobilier « **Ecrin Blanc** » sur le secteur Averno Nord sur le site internet suivant :



<https://www.registre-numerique.fr/participation-pc-ecrinblanc> et y déposer éventuellement ses remarques à l'adresse électronique suivante : [participation-pc-ecrinblanc@mail.registre-numerique.fr](mailto:participation-pc-ecrinblanc@mail.registre-numerique.fr)

Contact : Pierre Denimal, [urbanisme@montvalezan.fr](mailto:urbanisme@montvalezan.fr)

Mairie – Direction des Service Techniques

### Un glissement de terrain sous la route des villages



Nuit du 16 au 17 novembre

Suite au **glissement de terrain** survenu la semaine dernière entre la déchetterie et Le Villaret, des travaux d'urgence sont entrepris à partir de ce mercredi 25 novembre 2020 pour assurer la stabilité de la route par la construction d'un mur de soutènement.

Pour permettre la réalisation de ce chantier d'urgence, et à partir de mercredi 25 novembre, **la route devra être fermée tous les jours** entre 8h15 et 16h40, sauf week-end.



de 8h15 à 16h40  
tous les jours sauf WEEK-END

A partir du mercredi 25 novembre

LE VILLARET

Mairie – Direction

Pour + d'informations  
Suivez nous sur  
[@mairiementvalezanlarosiere](https://www.facebook.com/mairiementvalezanlarosiere)

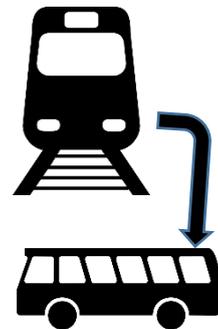


Mairie – Direction

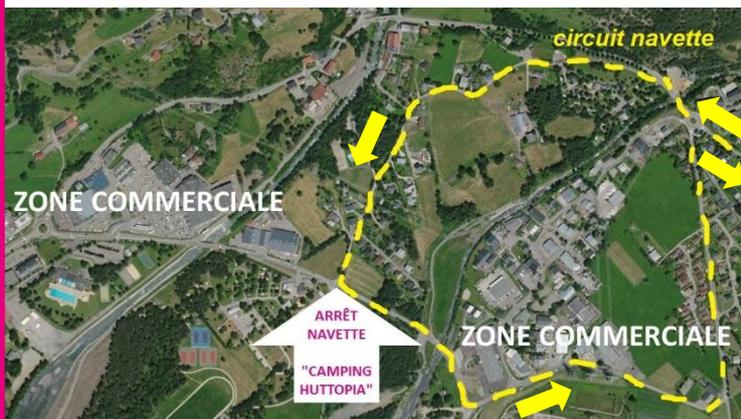
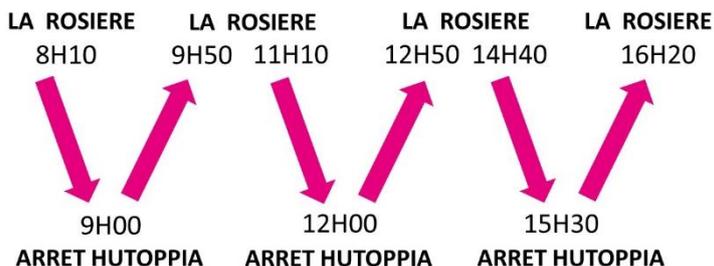
### Votre mobilité pour l'hiver 2020-2021, les nouveautés !

Employeurs, invitez vos saisonniers à **rejoindre notre station par le train !** Inutile de posséder un véhicule qui ne bougera pas de tout l'hiver et qu'il faudra déneiger régulièrement !

Désormais, la Navette Villages partira et **rejoindra la gare routière de Bourg-St-Maurice** chaque jour – 1 départ à 7h10 et un retour pour 18h50 env (*horaires définitifs à préciser*).



Par ailleurs, chaque jour de la saison, il sera désormais **possible de rejoindre les zones commerciales** de Bourg-St-Maurice et de Sées grâce à l'ajout d'un nouvel arrêt sur le parcours de notre navette, arrêt dit "carrefour camping Huttopia".



Contact : Didier Charvet, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

Mairie – Office de Tourisme

### La promo du mois !

Montvalezan et ses savoir-faire, à l'honneur dans l'émission **Echappées Belles, France 5**, diffusée le 14 novembre dernier !

Sébastien Gaidet et Thibault Gaidet ont présenté avec fierté le métier de "lauzeur" ! Filmé depuis un toit du Villaret, c'est un beau témoignage sur la continuité de nos traditions.



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Décembre 2020

### Mairie – Juridique

#### Domaine Skiable, comprendre l'arrêté d'interdiction

A la suite du SIVU La Rosière Saint Bernard du mercredi 16 décembre et de la Commission de Sécurité du vendredi 18 décembre, un nouvel arrêté municipal a été pris. Il est entré en vigueur ce samedi 19 décembre.

Cet arrêté **interdit l'accès et la circulation des usagers sur le domaine skiable de La Rosière, du 19.12.2020 au 07.01.2021.**



Celui-ci comporte quelques dérogations à son article 3 pour les activités extra-ski qui ont été validées lors de la commission de sécurité ; par exemple, chemin d'Italie, pour piétons, raquettes et Chiens de Traîneaux; parcours d'initiation au Ski de Rando jusqu'à L'Antigel...etc...

#### Pourquoi un tel arrêté?

Le gouvernement a interdit le fonctionnement des remontées mécaniques. Cela **impacte gravement les modalités habituelles de gestion de nos domaines** en présence de nos vacanciers.

Alors que nos vacanciers sont présents sur la station, **le domaine est actuellement considéré comme étant en "chantier"**. Il est en effet en préparation en vu de son ouverture. Des opérations se déroulent en journée pour sécuriser les installations et les conditions de travail des employés des pistes. **Par analogie avec un chantier de bâtiment**, le site doit être "clôturé" pour éviter tout incident en son enceinte de jour, comme de nuit . En cas d'accident sur une personne qui aurait pénétré malgré l'interdiction, celle-ci pourrait être juridiquement mise en cause et non couverte par ses propres assurances. La responsabilité du promoteur ne serait pas recherchée.

**ATTENTION, IL EST DONC TOUT A FAIT DIFFERENT** tant juridiquement, que pécuniairement ou en termes de couvertures d'assurances, d'être victime d'un accident sur le domaine skiable fermé et interdit OU d'être victime d'un accident sur les espaces de montagne AUTRES.

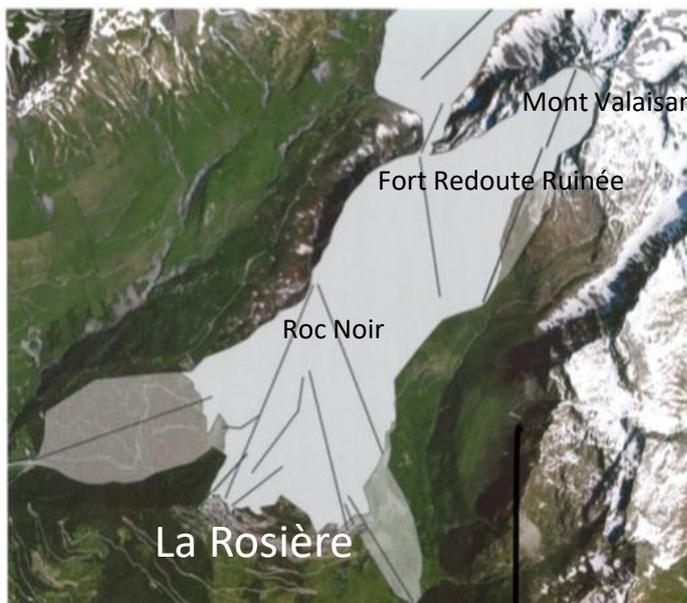
Sur le secteur du Bec Rouge par exemple, la règle du secours en montagne habituel s'appliquera.

L'Etat a néanmoins demandé aux exploitants de mettre en œuvre une cellule restreinte de secours pour sécuriser quelques activités annexes à proposer à la clientèle (cf article 3 de l'arrêté municipal).

**Monsieur le Préfet de Savoie a écrit aux maires** leur demandant de prendre les arrêtés qui s'imposent afin d'éviter et limiter le risque d'accidents.

#### Quel est le périmètre du domaine skiable ?

Le périmètre du domaine skiable interdit à toutes fréquentations à l'exception des zones décrites à l'article 3 de l'arrêté en vigueur, couvre l'ensemble des remontées mécaniques, des pistes de ski et des zones entre pistes. En voici graphiquement la représentation de principe :



En complément, sachez que sur la commune de Séiez, a pris un arrêté municipal interdisant totalement l'accès au Domaine Skiable sur la même période et sans aucune exception. En conséquence, les pistes Fontaine Froide et Ecludets sont interdites à toutes fréquentations.

Enfin, le commandant Patrice Ribes du PGHM de Savoie, présent à la commission de sécurité du 18 décembre a rappelé à la vigilance les usagers de la montagne locaux qui sont souvent bien plus habitués à leur liberté que nos vacanciers.

NOUS ESPERONS TOUS retrouver très rapidement des conditions de fonctionnement normales.

Contact : Flavie DUBUS, [foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr)

Mairie – Office de Tourisme  
**Les 60 ans, c'est maintenant !**

Tout au long de l'année 2021, nous célébrerons le 60<sup>ème</sup> Anniversaire de notre station LA ROSIERE. A cette occasion, il a été décidé de confier à l'artiste Lucas Beaufort (39 ans) de porter un regard moderne sur des photos représentatives de notre histoire. 10 créations seront réparties sur notre territoire. Le principe étant de partir à la recherche de ces œuvres et de répondre aux questions en flashant le QR Code.



Contact : Office de Tourisme, 04 79 06 80 51

Département de La Savoie  
**Une idée ? Des financements à la clé ?**

Hervé Gaymard  
17 novembre

Vous avez déjà eu l'idée de mettre en place un ramassage scolaire collectif à vélo ?

Le Département de la Savoie finance vos projets jusqu'à 50.000 euros dans le cadre de son tout premier Budget citoyen !

Proposez et votez : [www.vosprojetspoursavoie.fr](http://www.vosprojetspoursavoie.fr)



1 million € de budget au total et des bourses pouvant aller jusqu'à 50 000€ par projets !

**Idées à déposer pour le 31 mars 2020 au plus tard sur le site**

[www.vosprojetspoursavoie.fr](http://www.vosprojetspoursavoie.fr)

**Qui peut participer ?**

- Toute personne physique, d'un âge minimum de 10 ans, justifiant d'un lien de domiciliation avec la Savoie (résidence principale, secondaire, étudiant dans une école en Savoie...). Si le projet est lauréat, pour recevoir la subvention, les personnes physiques depositaires devront avoir désigné une association, ou passer un partenariat avec une collectivité locale (Département, commune, EPCI). Toute personne morale de droit privé à but non lucratif=association, ayant son siège en Savoie
- L'âge maximal pour prétendre à la classification "projet jeune" est fixé à 25 ans.
- Un seul projet est admis par habitant / association.

CCAS – Colis de Noël  
**Un colis de Noël aux saveurs locales !**

Ces derniers jours, Auriane Libérati, notre volontaire service civique, "lien et présence auprès de nos aînés" a distribué le colis de Noël à nos riverains de 70 ans et plus. Ce sont 73 paniers garnis qui ont été confectionnés et remplis de produits artisanaux sélectionnés "à la carte". Notamment 1 pot de miel, 1 bouteille de pinot gris (récolte de neiges), 1 Tomme de pays, des chocolats, soupe et écrasé de légumes "oubliés", 1 crème au foie de canard, 1 paquet de gâteaux AINSI QUE le jeu de société imaginé par Anaïs, notre précédente volontaire, LE MEMORY DES CHAPELLES DE MONTVALEZAN. Grand merci aux enfants de notre école qui ont réalisé des dessins pour chaque panier. En l'absence de repas festif cette année en raison des contraintes sanitaires, le CCAS a consacré près de 4500 € TTC au Noël de nos Aînés.



Contact : Manon Cerdan, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

Office de Tourisme  
**La vidéo BUZZ du mois !**



Joli coup de l'Office de Tourisme ! Une vidéo magique – **pleine de douceur et de poésie** que cette patineuse au coucher du soleil sur le lac des Gouillons; reprise et diffusée sur nombre de médias TV tout début décembre : France 3 Alpes; France 3 National, France 3 Tous le Sport, France 2 le 20h ; LCI; BFM TV; 8 Mont Blanc...

Soit l'équivalent d'un budget publicitaire d'environ 185 000€.

france•tv chaînes | séries & fictions | documentaires | cinéma



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Janvier 2021

Mairie – Direction

**Monsieur le Premier Ministre, "je vous écris ..."**



Monsieur Le Premier Ministre,

Dans son allocution du 12 mars 2020, Monsieur le Président de La République a déclaré soutenir l'ensemble des acteurs touchés par la crise sanitaire « quoi qu'il en coûte » !

**Il est désormais temps de bien vouloir écouter nos territoires de montagne qui sont plus que jamais précipités dans le ravin de la crise.**

...

**Tout au long de l'année nous avons travaillé collégialement avec l'ensemble des acteurs de notre station** - notre médecin référent, l'Office de Tourisme, le domaine skiable, les écoles de ski - à mettre en œuvre les dispositifs qui permettraient de rassurer nos clients et **sécuriser sanitaire**ment notre saison d'hiver 2020-2021. Nous avons suivi les directives portées par l'ANMSM, la Région Auvergne Rhône Alpes et le Département de la Savoie.

Nous avons notamment fait l'acquisition de 4500 tests antigéniques pour près de 25 000 € afin d'organiser très régulièrement des tests massifs sur nos travailleurs saisonniers au fur et à mesure de la saison pour procéder dans les meilleurs délais aux isolements nécessaires

...

Tous nos efforts sont vains. Vous aviez à prendre des décisions concernant la gestion de la crise sanitaire et je les respecte. **Mais j'ai un sentiment d'amertume. Notre territoire a été sacrifié.**

Comment comprendre le maintien des remontées mécaniques fermées quand nous constatons des métros et transports en communs urbains bondés, des centres commerciaux et des rues commerçantes débordantes de clients au mois de décembre. Comment comprendre les libertés laissées au regroupement des français pour Noël et Jour de l'an au détriment de la flambée épidémique que cela occasionnerait en janvier ? Comment ne pas se dire que la date du 7 janvier que vous aviez précisée dans un écrit à notre intention, n'était pas un leurre pour nous faire patienter et éviter notre révolte ?

**La saison blanche que nous craignons est bien là...et nous serons « lavés plus blanc que blanc ! ».** Oui, les conséquences sont terribles, et avec le troisième confinement qui se profile, nous ne pourrions même pas bénéficier des quelques recettes générées par de simples séjours à la montagne.

**Pour 2021, j'estime les pertes à venir de notre structure communale à 2 400 000 € pour cette seule saison d'hiver !!**

Nos recettes réelles annuelles auraient dû s'élever à environ 6 000 000 € !

Sachez que nos dépenses réelles pour assurer le fonctionnement de notre territoire à vocation touristique s'élèvent à 5 100 000 € environ dont une masse salariale d'environ 1 800 000 €.

**Il y a comme un problème !!! C'est CATASTROPHIQUE !!!**

Avec mon équipe municipale, nous essayons désormais de sauver le navire et éviter qu'il ne coule avec tous les acteurs qu'il porte en son sillage.

**Monsieur le Premier Ministre, Vous devez Nous aider à contrer la tempête pour que Nous puissions éviter le naufrage.**

...

Le Plan de Relance ne suffit pas. Pour prétendre aux subventions accordées dans les domaines sélectionnés, encore faut-il être en mesure de pouvoir investir !

**Aujourd'hui, c'est d'abord mon fonctionnement que je dois sauver !**

Ne pas être en mesure d'investir, c'est précipiter vers la noyade les entreprises que nous faisons travailler grâce à la commande publique. Limiter notre fonctionnement, c'est mettre en danger les prestataires qui exercent à nos côtés sur des missions de conseils, des prestations de services...etc ...

**« Quoi qu'il en coûte ! », vous devez compenser notre fonctionnement.**

**Plus largement, je suis inquiet pour l'ensemble des acteurs socio-professionnels de mon territoire** qui désormais sont entraînés vers des fonds obscurs, l'enclume des mesures sanitaires attachée à leur pied ! Oui, ici en montagne, il faut travailler intensément sur 5 mois d'hiver pour parvenir à vivre à l'année !

...

**« LE TOUT SKI c'est fini, MAIS SANS LE SKI tout est fini ! »**

Oui, c'est aussi grâce au ski que je suis en mesure de financer des services essentiels pour ma population – une crèche pour nos plus jeunes ; une personne qui amène de la présence et participe à la lutte contre l'isolement de nos aînés...etc...

**Je pense aussi aux associations de mon territoire** qui sont, elles aussi, lourdement impactées dans leur fonctionnement car beaucoup équilibrent leurs comptes grâce à des recettes issues de notre fréquentation touristique – billetterie, vente de confitures de myrtille, reversement des assurances carré neige pour notre Ski Club...etc...**Je pense aussi à ceux qui enchantent nos vies et celles de nos vacanciers** – ceux du spectacle, musiciens et autres – qui n'ont plus aucune activité principale ou complémentaire car totalement dépendants de notre activité touristique.

...

J'ai de la peine et de la compassion pour toutes les victimes de cette maladie en France et dans le monde. **J'ai de la reconnaissance pour tous ceux qui travaillent sur le front de la santé. Néanmoins, ne faisons pas d'autres victimes.** Les dégâts psychologiques occasionnés au sein des familles de mon territoire, qui toutes vivent du tourisme et de notre montagne, sont peu visibles mais considérables.

Nous sommes des montagnards. Nous sommes rugueux et fiers. Néanmoins, **vous ne nous avez pas permis de nous en sortir par nous-mêmes, désormais, il faudra que vous nous compensiez !**

Le Maire, Jean-Claude FRAISSARD

Mairie – Ressources Humaines

## Investis dans la formation de nos jeunes !

En ce mois de janvier, nous avons eu le plaisir d'accueillir Tom Leraître, 17 ans, pour **un stage de 4 semaines au sein des services administratifs de la mairie**. Elève en première Gestion-Administration à Chambéry, tous les services se mobilisent pour que son passage parmi nous soit le plus enrichissant possible et que Tom puisse vivre un maximum d'expériences différentes en découvrant les métiers présents au sein de notre structure.



"Après le bac, je compte travailler en mairie, dans l'accueil et l'état civil ; oui, je me suis rendu compte que travailler en mairie est super bien ; il y a beaucoup de services à découvrir" nous confie Tom.

"J'ai vraiment aimé travailler à l'accueil car je trouvais que c'était bien d'accueillir les clients, réceptionner des appels téléphoniques, de saisir du courrier sur Excel et de faire de l'états civil" nous explique Tom.

"**Ce stage m'a permis** de me familiariser avec l'outil informatique, **de savoir ce que j'allais faire après le bac**, de mieux comprendre ce qu'était la filière Gestion-Administration et de connaître quels sont les services dans une mairie" se réjouit Tom.

Pour l'ensemble du personnel, bien accueillir un stagiaire est primordial. **C'est enrichissant pour chacun**. C'est un échange gagnant/gagnant. Et qui sait, peut-être reverrons nous prochainement Tom lors d'un entretien d'embauche?

Bonne continuation à toi Tom, et félicitations pour ton implication tout au long de ce stage avec nous.

Contact : Christelle Fraissard, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

CCAS – Service Civique

## A votre disposition pour votre vaccination

La vaccination contre la Covid 19 des personnes de 75 ans et plus ainsi que de celles reconnues très prioritaires est désormais possible sur notre territoire.

Si vous rencontrez des difficultés **pour prendre votre RDV de vaccination ou vous déplacer au centre de vaccination** à Bourg-St-Maurice, n'hésitez pas à solliciter Auriane qui se fera un plaisir de vous y conduire.



Contact : Auriane Liberati, 04 79 06 84 12

CCAS – Service Civique

## Unique – Le JEU à posséder dans votre ludothèque !

En cette période bien morose, changez-vous les idées en jouant au **"Mémoire des Chapelles de Montvalezan"** ! **Créé par Anaïs, notre précédente volontaire en service civique** "Lien et Présence auprès de nos aînés", pour animer ses visites l'hiver dernier. Ce jeu vous fera **découvrir ou redécouvrir les 16 chapelles de notre commune de Montvalezan La Rosière**.

Quel que soit votre âge, seul ou à plusieurs, mélangez les cartes, disposez-les retournées sur la surface de jeu, puis chacun à votre tour, retournez 2 cartes. Si les cartes sont identiques, récupérez la paire. A défaut, replacez-les faces cachées. A l'autre joueur de tenter sa chance en essayant de se rappeler où peuvent bien se trouver 2 cartes identiques ! Gagnez en découvrant le plus grand nombre de paires. !

Le CCAS a décidé de fabriquer ce jeu à 100 exemplaires uniquement. 70 ont été offerts à nos aînés avec leur colis de Noël.

**Les 30 derniers exemplaires vous sont proposés à prix coûtant.**

En vente à l'accueil de la mairie de Montvalezan.

**Prix du jeu = 16 €** (1 boîte cartonnée contenant 32 cartes à jouer)

### AMUSEZ-VOUS BIEN !!!

Expédition possible - Envoyez votre demande et votre chèque à l'ordre du **"Trésor Public"** d'une valeur de 16€+2€ pour les frais d'envoi SOIT 18 € au total ; à **"Mairie de Montvalezan, 1 Place de La Mairie, Chef Lieu, 73 700 Montvalezan"**



Pour mémoire, il est encore temps de vous procurer l'autre création "CCAS Service Civique" créée aussi par Anaïs, Le livre des recettes de nos aînés, "L'Echo des Saveurs"

Tarif : 8 € + 2€ si expédition



Contact : Sylvie Rostaing, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

Mairie – Service à la Population

Pour votre information en instantané

*"Sans rien louper et tout en confidentialité"*

**Téléchargez gratuitement ILLIWAP** puis sélectionnez "Montvalezan-La Rosière"



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Février 2021

Mairie – CCAS

**Joyeux anniversaire Justine !**



Ce vendredi 19 février 2021, **notre doyenne, Justine Cheillon**, habitante du hameau du Bourgeail, **fêtait son 100ème anniversaire** entourée de sa famille. Justine Cheillon a 3 enfants – Yvonne, Marcel et Serge, 4 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.

Au nom de l'ensemble de la commune, Monsieur le Maire, Jean-Claude Fraissard s'est rendu à son domicile pour honorer et féliciter Justine. Pour la Mairie, il a eu plaisir de remettre un bouquet de fleurs ainsi que des confiseries au nom du Club des Jours Heureux.

« Justine fut un membre fidèle du Club des Jours Heureux dès sa création par l'Abbé Poupon dans les années 70 » explique Jean-Claude Fraissard.

Justine fut très émue de cette visite. "C'est une belle surprise, je m'y attendais pas" répétera-t-elle à plusieurs reprises. Elle se confia alors : "si quelqu'un m'avait dit que j'irai jusque 100 ans j'aurais pas voulu le croire. Je sais pas si c'est bien ou pas, mais on fait avec !".

« Ta longévité est preuve de ta sagesse, Justine, et preuve également d'un équilibre intérieur sans faille. Tu es une personne de grande valeur ! » exprime avec émotion, Jean-Claude Fraissard.

« C'est une belle personne, unique sur bien des points - elle doit être l'une des rares à porter la coiffe encore aujourd'hui ! » souligne Jean-Claude Fraissard. D'après sa fille Yvonne, Justine a porté la coiffe dès l'âge de 5 ans. « D'ailleurs son unique sœur, Léonie la portait aussi » rappelle Yvonne.

« Lors de nos échanges, Justine m'a montré qu'elle est toujours parfaitement intéressée par l'actualité » souligne Jean-Claude Fraissard. « C'est elle qui m'a parlé de cette situation hivernale bien particulière avec des remontées mécaniques fermées ». « Mais qu'est-ce qu'ils vont devenir ces petits » s'inquiète-t-elle à propos de nos jeunes.

Contact : Manon Cerdan, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

Mairie – Service à la Population

**Inscrivez vos enfants à l'école !**



Les inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée scolaire de septembre 2021 se font en Mairie dès à présent. Les élèves fréquentant actuellement l'école de la Rosière n'ont pas à refaire d'inscription.

MATERNELLE : nés en 2018 – 2017 – 2016

ELEMENTAIRE : 2015 et avant.

Pièces à fournir : fiche d'inscription, livret de famille, le carnet de santé de l'enfant attestant des vaccinations obligatoires pour son âge, un justificatif de domicile.

Contact : Manon Cerdan, 04.79.06.61.31

[spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

SIVU La Rosière St Bernard

**Pour nos jeunes du Ski Club !**



Pour les jeunes de notre territoire et participer à leur formation, le SIVU financera 100% de la part du Ski Club de La Rosière sur les frais de location du téléski du Lièvre Blanc au mois de janvier dernier soit 6 500 € TTC.

Rappelons, que le gouvernement a autorisé le fonctionnement des remontées mécaniques pour l'usage des clubs de ski, des professionnels et sportifs de haut niveau

Contact : Martine Recordon, [comptabilite@montvalezan.fr](mailto:comptabilite@montvalezan.fr)

Mairie – CCAS

## Un don plein de sens, 4000 tests offerts au Burkina Faso!

C'est en réunion de travail le 21 janvier dernier que le Conseil Municipal décida de **donner une seconde chance aux tests antigéniques** que la commune s'est procurée auprès du Conseil Départemental de La Savoie au mois de novembre 2020. Comme nombre de stations, il s'agissait alors de faire le maximum pour sécuriser sanitaire la saison d'hiver et montrer au gouvernement que toutes les dispositions étaient prises pour éviter le développement de cluster en station de ski. Ce sont 4500 tests qui ont été financés par Montvalezan dans le cadre d'un achat groupé du département pour un montant total de près de 25 000 € HT. Juste avant Noël, la Région Auvergne Rhône Alpes offrait à la commune 1500 tests antigéniques supplémentaires. Au mois de janvier, comprenant que les remontées mécaniques n'ouvriront toujours pas pour les vacances scolaires de février, le Conseil Municipal décida de stopper les campagnes de dépistages massifs dont le financement des intervenants, médecins et infirmières, est à la charge de la collectivité organisatrice.

**« Les tests seront périmés le 5 novembre prochain »** précisait alors Monsieur Le Maire, Jean-Claude Fraissard au Conseil Municipal. « Après deux premières campagnes, Noël et début janvier, notre stock s'élève encore à 5687 tests. Avec l'apparition des variants, les instances sanitaires privilégient les tests PCR qui permettent la détection. En concertation avec le médecin généraliste référent de notre Espace Médical, et au regard de la fréquentation touristique qui sera bien inférieure à la normale, nous estimons que les dépistages massifs ne sont plus essentiels à organiser sur la suite de la saison d'hiver. Les tests antigéniques ne semblent plus être un besoin fondamental pour nos pays dans le cadre du dépistage de masse » constatait Jean-Claude Fraissard.

Dans le même temps, l'Organisation Mondiale de la Santé indiquait le 20 janvier dernier, que le continent Africain ne pourrait être massivement vacciné qu'à compter de 2023. **« Cela m'embête de me dire que ces tests finiront en déchetterie** alors qu'ils pourraient être d'une utilité précieuse ailleurs » regrettait Jean-Claude Fraissard. **A l'unanimité, le Conseil Municipal décida de tout mettre en œuvre pour** éviter le gaspillage et **offrir ces tests** à un territoire qui pourrait en avoir besoin. C'est via le Rotary International que la démarche de la commune de Montvalezan prendra forme. Lucien Lumbroso, Gouverneur du Rotary District 1780 Rhône Alpes Mont Blanc répondit immédiatement présent en sollicitant son réseau et notamment l'association JEREMI. Le docteur Simon-Ghediri Marie-José, présidente de l'association, explique : « JEREMI RA intervient actuellement **au Burkina Faso** et en particulier **au centre Médico Chirurgical de Persis, à Ouahigouya**, au nord du pays, proche de la frontière avec le Mali ». Par un courrier du 17 février, transmis par voie électronique, le Docteur Lassara Zala, directeur au Centre Médical Persis qu'il a créé, remerciait vivement l'association JEREMI et la commune de Montvalezan pour le don des tests antigéniques qui seront « de la plus grande utilité pour le personnel et les patients ».

Catherine Garandel, Vice-Présidente du CCAS de Montvalezan et Jean-Claude Fraissard, Maire de Montvalezan ont remis officiellement ce lundi 22 février, 4000 tests antigéniques de dépistage de la COVID 19 au docteur Simon-Ghediri Marie-José, présidente de l'association JEREMI, à destination du Centre Médical Persis au Burkina Faso, Afrique de l'Ouest.

Contact : Didier Charvet, 04 79 06 84 12



Mairie – Office de Tourisme

### L'image du mois !

28 minutes en clair sur Canal+ à 18h30 le vendredi 5 février – "l'impact des remontées mécaniques fermées sur l'économie des stations"



Mairie – Accueil

### Il faut poser vos numéros de rue

Nombre d'entre vous n'ont toujours pas récupéré leur plaque de numérotation en mairie. Il est essentiel que vous procédiez à leur pose dans les meilleurs délais.

Contact : Sylvie Rostaing, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)



Mairie – Service à la Population

Pour votre information en instantané

"Sans rien louper et tout en confidentialité"

**Téléchargez gratuitement ILLIWAP**

puis sélectionnez "Montvalezan-La Rosière"



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Mars 2021

### Régie Electrique de Montvalezan Produire notre propre électricité verte

**La centrale hydroélectrique permettra de couvrir les besoins annuels de l'équivalent de 1200 foyers.**

La société GEG ENeR (Gaz Electricité de Grenoble) porte le projet en partenariat avec la Régie Electrique de Montvalezan et Sainte-Foy Tarentaise.

**La prise d'eau s'effectuera sur le Torrent des Moulins** sous le village du Griotteray. La centrale de production sera positionnée en fond de vallée sur la commune de Ste Foy Tarentaise. La conduite forcée sera longue de 800 mètres linéaires et totalement enterrée.

Après plus d'une année d'études environnementales, de rencontres avec les riverains et les associations de pêche notamment, le dossier devra prochainement être déposé auprès des services de l'Etat pour son instruction. **Les travaux seraient envisagés pour 2023.** Mise en service possible pour avril 2024.

Le volume capté à la prise d'eau sera limité aux besoins de production; cela n'affectera aucunement les prélèvements actuels situés à l'amont notamment pour les usages agricoles. De même, la vie piscicole et les macros invertébrés aquatiques seront préservés. **Des ouvrages de dévalaison sont prévus pour permettre la descente des truites.**

Par ailleurs, le tracé de la conduite a été réalisé en minimisant l'impact sur la **Fétuque du Valais, graminée protégée au niveau régional.** En compensation, une parcelle foncière 5 fois plus grande a été achetée sur le secteur par GEG ENeR pour assurer la pérennité de l'espèce sur site pendant 40 ans en évitant qu'elle ne disparaisse par enrichissement.

**Le montant de l'investissement s'élève à 3,6 millions € HT.**

La rentabilité économique est attendue sur 12 à 14 ans.

A l'automne prochain, une enquête publique sera réalisée.

Pour échanger et disposer de la complétude des éléments, vous pourrez assister à la seconde **permanence le JEUDI 1<sup>er</sup> AVRIL à la Régie Electrique de Montvalezan de 14h30 à 18h.**

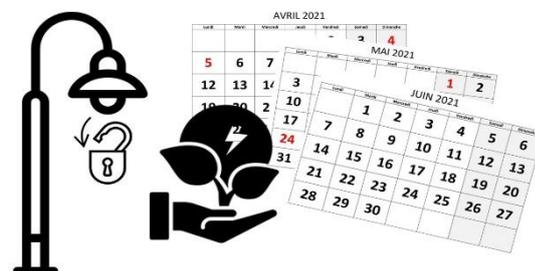
Retrouvez toutes les infos sur [www.hydro-montvalezan.fr](http://www.hydro-montvalezan.fr)



Contact : Guillaume Mirabel, [g.mirabel@geg.fr](mailto:g.mirabel@geg.fr)

### Mairie – Direction des Services Techniques Vers davantage de sobriété

**Le Conseil Municipal a décidé de l'extinction totale de l'éclairage public sur les 3 prochains mois.**



Dans ce contexte de crise économique et sanitaire pour notre territoire, la commune est lourdement impactée dans ses recettes.

Les élus ont travaillé et décidé de mesures difficiles pour réduire nos dépenses.

Parmi ces mesures, il a été acté d'éteindre l'éclairage public sur les mois dont les journées sont les plus longues.

Aussi, il sera procédé à **l'extinction de l'éclairage public sur notre territoire sur les mois d'avril, mai et juin 2021.**

UNE MESURE GAGNANTE/GAGNANTE :

48 000 KWH d'électricité non utilisés soit **équivalent de la consommation annuelle de 11 foyers ET 5 000 € d'économies** sur les dépenses du budget de fonctionnement communal !

UNE MESURE GAGNANTE/GAGNANTE :

Contact : Yann Magnani, [dst@montvalezan.fr](mailto:dst@montvalezan.fr)

### Mairie – Ressources Humaines Rejoignez-nous

**A la suite d'une mutation, la mairie recrute sa/son responsable du service Finances.**

Votre contact, Christelle Fraissard, Ressources Humaines,

[rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

- demandez la fiche de poste détaillée ,

- Transmettez votre candidature pour **le lundi 26 avril au plus tard.**



## Pour vivre plus longtemps chez soi

**Le maintien à domicile, au cœur de toutes les politiques.**

A l'automne dernier, les élus du CCAS ont réalisé un travail de concertation et de réflexion autour de plusieurs thématiques. L'objectif était d'établir un point de situation et d'identifier des actions et projets à porter sur le mandat.

**Participer au maintien à domicile de nos aînés a été jugé comme prioritaire.** Après concertation avec le Département, et la CCHT Service Etoile, les élus ont décidé d'agir sur le petit équipement du logement. "Equiper son logement ne va pas de soi. On n'y pense pas ou on remet cela à plus tard" indique Catherine Garandel, Vice-Présidente du CCAS. Or, limiter le risque de chute est enjeu majeur. Aussi, pour inciter à "sauter le pas", le CCAS a établi un catalogue comportant une dizaine de références – matériel et appareils - répondant à l'enjeu. Exemples : une barre d'appui de 40 cm au tarif de 13,50 €, un tabouret de douche à 39,50 € ...

Ce catalogue sera remis aux aînés de la commune. Un "bon de commande" pourra alors être complété et remis au **CCAS qui pourra financer jusqu'à 50% de la dépense** – fourniture et pose. **Ce "kit de maintien à domicile" est une approche innovante** pour participer activement à l'allongement de la vie à domicile sur notre commune.

Auriane Libérati, Service Civique "lien et présence auprès de nos aînés" se tient à disposition pour toutes explications.

Par ailleurs, le Service Etoile, CCHT, organise prochainement **2 ateliers à la Salle du Villaret** dédiés au maintien de l'autonomie – voir détail ci-dessous.

## Un jeune de La Rosière rencontre une star du rap!

**Le Rappeur Zola est venu à La Rosière pour tourner les images de son dernier clip. Bastien a eu la joie de le rencontrer !**



Bastien, 12 ans, jeune habitant de La Rosière, a gagné un tirage au sort organisé par la commune via l'application ILLIWAP. Le 15 mars dernier, Bastien a partagé un moment privilégié avec l'un de ses rappeurs préférés. **INTERVIEW !**

### **Bastien, quel souvenir retiendras-tu de ta rencontre avec Zola?**

*"J'ai assisté pendant une trentaine de minutes au tournage du clip de son nouveau titre – Papillon -. C'était chouette à voir , il y avait un départ d'hélico. J'aime son rapp pour la vibe que ça dégage. Ça bouge ! Zola est vraiment sympa, très posé, très calme. Quand on a pris la photo, il m'a demandé comment j'allais. Franchement, c'était super cool !"*

Merci à Luighi Rottier pour l'organisation de la rencontre.

### Mairie – Office de Tourisme

## L'Image du Mois

**"Une école pas comme les autres", tel fut le titre du long reportage diffusé le 8 mars dernier au 13H de TF1. Mise en lumière de nos enseignants et personnel scolaire municipal.**

**SERVICE ÉTOILE**  
270 Avenue du Centenaire 73700 Bourg Saint Maurice  
04.79.07.60.22 - service-etoile@hautetarentaise.fr  
www.hautetarentaise.fr

Restez informés, rejoignez la Communauté ! /Haute Tarentaise Communauté de Communes

**ATELIER EN DEUX TEMPS**  
**MAINTIEN DE L'AUTONOMIE**

Prévention des chutes, aménagement du domicile, aides techniques...

**MONTVALEZAN**  
Salle la Fruitière  
(au Villaret de Montvalezan)

Les jeudis 1er et 8 avril de 14h à 16h

Nombre de places limité

Uniquement sur inscription auprès du **SERVICE ÉTOILE** au **04 79 07 60 22** avant le **lundi 29 mars**.

**SÉANCES GRATUITES**  
animées par Delphine Vibert  
Formatrice prévention des risques



**"Pour ne rien louper de l'info, en toute confidentialité"**

**Téléchargez gratuitement ILLIWAP**

puis sélectionnez "Montvalezan-La Rosière"

# LA LETTRE D'INFORMATION

## Avril 2021

### Mairie – Urbanisme

### Trois projets de rénovation essentiels

*La politique active de la municipalité autour de la Remise En Tourisme de l'Immobilier de Loisirs porte ses fruits. Trois rénovations importantes verront le jour cette année.*

Parmi les chantiers de l'année 2021, nous pouvons nous réjouir de l'engagement de travaux de rénovation globale des bâtis anciens Les Alpagnes, L'Orée et Le Chalet Jéode qui devient L'Hermine. Ces travaux participeront activement à la requalification et re-commerciali-

sation des lits correspondants. **"Réchauffer les lits existants" est un enjeu majeur pour la station** dont les politiques d'animation sont portées à bras le corps par l'équipe municipale.

La station peut se réjouir de la mise en œuvre de ces travaux car ils permettront tout d'abord à l'ensemble de ces bâtiments de considérablement **améliorer leur bilan thermique**. D'autre part, la **qualité architecturale des rénovations** va dans le sens des efforts de la collectivité.

Enfin, après des décennies de fermeture pour l'Orée et quelques années pour le chalet Jéode, nous aurons le bonheur de **voir de nouveau ces lieux occupés**.

Contact : Virginie ALLUT, [ufj@montvalezan.fr](mailto:ufj@montvalezan.fr)



L'Hermine



L'Orée

Les Alpagnes, actuellement



Les Alpagnes, après travaux



### Chantiers 2021



## Mairie - CCAS

### Bien arrivés à destination

4500 tests COVID 19, non utilisés par la commune cet hiver, avaient été remis fin février à l'association JEREMI RA pour une expédition au Burkina Faso.

Le Docteur Simon-Ghediri Marie-José, présidente de l'association, a confirmé la bonne arrivée des tests ce lundi 26 avril à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso. Mme Zala, Docteur responsable du centre médical Persis de Ouahigouya, situé à 180 km au Nord Ouest de la capitale, a elle-même assuré la dernière étape du voyage.



## Mairie – Service Urbanisme Foncier Juridique

### Modification n°2 du PLU

**La loi d'Accélération et Simplification de l'Action Publique (ASAP) introduit une nouvelle étape de concertation.**

La concertation préalable à la modification n°2 du PLU se déroulant depuis le 16 avril dernier et jusqu'au 14 mai 2021 inclus, **permet de recueillir vos observations avant la production du dossier détaillé qui sera quant à lui soumis à Enquête Publique dans un second temps.**

Vous pouvez télécharger la notice synthétique sur le site de la mairie de Montvalezan.

Contact : Pierre Denimal, urbanisme@montvalezan.fr

## Mairie – Ressources Humaines

### Rejoignez-nous

#### La mairie recrute

- sa/son **responsable du service Finances**, fonctionnaire ou contractuel, à pourvoir immédiatement,
- un/une **Infirmier/ère, ou EJE Educateur/trice Jeunes Enfants ou Auxiliaire de Puériculture** pour sa crèche Les P'tits Mouzets – contrat 1 an à partir du 23 août 2021 avec possible pérennisation du poste.

Votre contact, Christelle Fraissard, Ressources Humaines, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

Demandez la fiche de poste détaillée.



## Mairie – CCAS

### Le clip de Zola tourné à La Rosiere CARTONNE !

**Bastien, jeune habitant de Montvalezan avait eu le bonheur de rencontrer le rappeur Zola lors du tournage de son dernier clip le 15 mars dernier.**

Le Clip a été mis en ligne le 2 avril dernier sur YouTube – en près d'un mois, il a d'ores et déjà été vu par plus de 2,5 millions de personnes.



[https://youtu.be/zJ\\_tj4hjuQ](https://youtu.be/zJ_tj4hjuQ)

Zola - Papillon

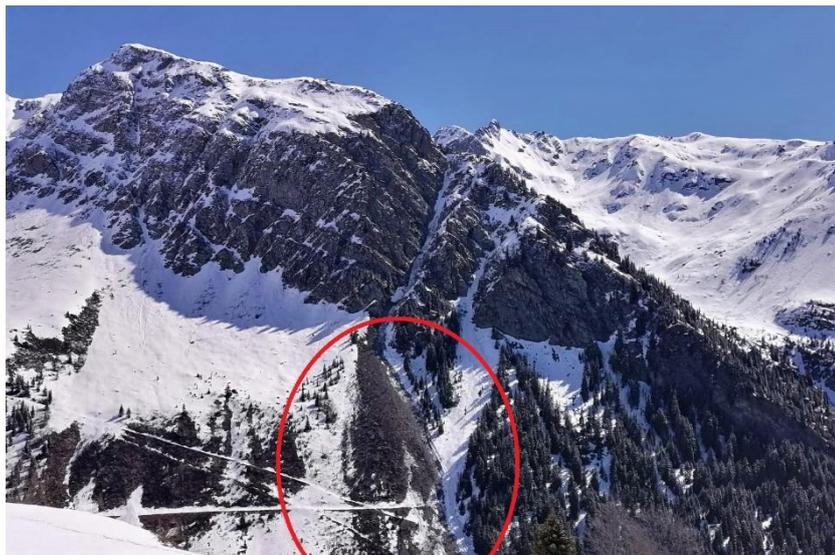
2 541 717 vues • 2 avr. 2021



## Mairie – Service Urbanisme Foncier Juridique

### Les 4 chemins interdits

A la suite de l'éboulement survenu dans le couloir du CRUET DE LA GRAND (secteur des 4 chemins), **un arrêté du maire interdit tout accès au site** - à pied, cycle, ou par tous véhicules - jusqu'à nouvel ordre. De nombreux blocs étant pris dans un magma de glace et de neige, il convient d'attendre que l'ensemble se stabilise après la fonte.



**"Pour ne rien louper de l'info, en toute confidentialité"**

**Téléchargez gratuitement ILLIWAP**

puis sélectionnez "Montvalezan-La Rosière"



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Mai 2021

### Mairie – CCAS

#### Diversifier et accroître l'offre de garde

La Mairie et le CCAS souhaitent accroître l'offre de garde "petite enfance" sur notre territoire en jouant sur plusieurs vecteurs.

Le Conseil Municipal et le CCAS œuvrent activement à l'augmentation de l'offre d'accueil proposée par la crèche municipale "Les P'tits Mouzets". A compter du 1<sup>er</sup> juin, les horaires seront désormais uniformisés sur l'année avec un accueil de 8h à 18h. Par ailleurs, cette intersaison été/hiver, la crèche fonctionnera 5 jours/7 au lieu de 3 jours/7 jusqu'à présent. L'accueil ne sera pas interrompu début septembre ni pendant les vacances de la Toussaint. Quant à l'hiver prochain, la crèche, fonctionnera en continu 7 jours/7 au lieu de 6 jours/7.

La Mairie et le CCAS ont également voté les crédits pour engager en 2021 les études visant l'accroissement de la capacité numéraire de la crèche, actuellement limitée à 15 berceaux.

Enfin, les élus ont la volonté d'agir proactivement sur l'ensemble du spectre des solutions de garde "petite enfance" en jouant sur la diversification de l'offre pour impacter à la hausse le potentiel d'accueil sur notre commune. Aussi, ont-ils décidé de s'engager sur un projet novateur. Depuis 2010, la loi permet la création de nouvelles structures, appelées Maison d'Assistant(e)s Maternel(l)es qui permettent à des Assistant(e)s agréé(e)s d'exercer dans un local de travail et non à domicile.



Pour impulser l'émergence de ce dossier et déclencher des vocations, la collectivité met à disposition l'un de ses appartements dont les caractéristiques ont été validées par les services de la Protection Maternelle Infantile. Les Assistant(e)s Maternel(le)s pourront y accueillir jusqu'à 8 enfants. Un appel à porteur de projet est actuellement en cours. Il s'adresse à des Assistant(e)s Maternel(le)s d'ores et déjà agréé(e)s ou en devenir.



L'objectif est d'ouvrir cette Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s au plus tard pour janvier 2022. D'ici là, pour celles et ceux qui le souhaitent, il est donc tout à fait possible de s'engager dans cette voie professionnelle en s'inscrivant à la formation initiale de 120 heures dispensée par les services du Département.

Un appel à porteur de projet "MAM" est actuellement en cours. Vous pouvez récupérer le dossier sur le site internet de la mairie <https://mairie-montvalezan.fr> ou le demander à Manon Cerdan, Service à la Population, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr) Les candidatures sont à remettre pour le lundi 28 juin au plus tard.

Pour tout savoir sur les MAM, rendez vous sur <https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/documentation-et-publications-officielles/guides/article/guide-relatif-aux-maisons-d-assistants-maternels-a-l-usage-des-pmi-et-des>

**ZOOM sur le budget primitif 2021** voté par le CCAS le 28 avril dernier et comparatif au réalisé 2020,

	Réalisé CA 2020	Budgeté BP 2021	Evolution
<b>Fonctionnement - Dépenses</b>	<b>266 612 €</b>	<b>399 664 €</b>	<b>50%</b>
011 - Charges à caractère général	87 505 €	88 764 €	1%
012 - Charges de personnel	176 957 €	191 000 €	8%
023 - Virement à la section d'investissement	- €	113 140 €	
65 - Autres charges de gestion courante	2 150 €	6 760 €	214%

#### Explications :

La forte augmentation des dépenses de fonctionnement en 2021 est principalement liée au virement de 113 140€ au budget d'investissement du CCAS pour payer les études d'extension de la crèche "Les P'tits Mouzets". Ce financement est lui-même rendu possible grâce à une subvention du budget communal au budget du CCAS. L'évolution à la hausse des charges de personnel, +8%, correspond aux renforts en moyens humains nécessaires pour couvrir le volume complémentaire d'accueil et amener davantage de plages de garde aux familles .

## Un commerce ambulant de proximité

Identifié comme prioritaire lors des réflexions conduites par le CCAS à l'automne dernier, dès que nous avons eu connaissance de la mise en œuvre d'un tel service sur les Versants d'Aime, nous avons sollicité le commerçant responsable de l'épicerie ambulante "La Vie Claire".

Après visite de terrain en présence d'Odile Villiod, conseillère municipale membre du CCAS, nous avons obtenu la mise en place d'une tournée sur Montvalezan, tous les mardis à partir du mardi 1<sup>er</sup> juin.

10h45-11h30 – Chef lieu, place de la mairie

12h-12h30 – Le Châtelard, arrêt de bus

13h-13h30 – Le Pré du Four, panneau d'affichage

14h-14h30 – Le Mousselard, conteneurs "déchets"

N° de Tel Epicerie Ambulante = 07 50 51 78 23



Contact : Manon Cerdan, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

## Mairie – Office de Tourisme - DSR Une matinée d'action collective

Réservez votre mercredi 16 juin 2021 et devenez "SUPER NETTOYEUR" !!!

La Mairie, L'Office de Tourisme et Le Domaine Skiable La Rosière s'associent pour unir leurs efforts pour une grande matinée de nettoyage de la station et des pistes de ski.

Nous vous donnons RDV à toutes et tous à 8h30 à l'entrée station pour participer ensemble à cette action mutualisée.

Cette matinée se poursuivra à 12h30 par la remise des prix du "concours des maisons et jardins fleuris 2020".

Enfin, un barbecue "récréatif" ponctuera ce temps de partage devenu si rare ces derniers temps.

PARTICIPATION SUR INSCRIPTION uniquement auprès de Thibault Cornil [animateur@larosiere.net](mailto:animateur@larosiere.net)



## Mairie – Ressources Humaines Rejoignez-nous

La mairie recrute

- sa/son responsable du Service Finances,
- un/une Infirmier/ère, ou EJE Educateur/trice Jeunes Enfants ou Auxiliaire de Puériculture.

Votre contact, Christelle Fraissard, Ressources Humaines, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

Demandez la fiche de poste détaillée.



## Vers une évolution de la fréquentation estivale

Avec l'ouverture du Club Med La Rosière l'été prochain, de nouveaux vacanciers découvriront les charmes et beautés de notre destination.

Ces nouveaux vacanciers seront particulièrement intéressés de découvrir nos villages - à pied ou à vélo au sein de groupes encadrés par des professionnels.

En parallèle et en lien avec l'Office de Tourisme, nous préparons actuellement un document de sensibilisation de ce nouveau public qui expliquera quels sont les repères et bonnes pratiques dans nos montagnes ... et notamment :

- le respect des prés et prairies parce qu'ils seront bientôt fauchés et pâturés,
- le respect de la propriété privée dans nos villages dont les limites ne sont que peu perceptibles pour quelqu'un de novice.



Le développement de la saison d'été est un enjeu majeur pour notre commune, et bien davantage encore cette année, après un hiver amputé. Nous sommes certains que vous participerez tous au bon accueil de nos visiteurs en leur laissant le souvenir d'une expérience humainement riche et chaleureuse.

## Mairie – Service Urbanisme Foncier Juridique Réglementation des accès

Pour mémoire, cet été, comme l'an passé, l'accès au VAZ par véhicule depuis le Châtelard ou Les Moulins est strictement limité aux propriétaires fonciers (+ filiation directe), exploitants agricoles ou personnes à mobilité réduite (macaron PMR). Ayant droits, vous devez présenter votre autocollant "VAZ PASS" sur la plage avant de votre véhicule. Les autocollants 2020 seront toujours valables. Pour ceux qui sont en droit de l'obtenir et qui ne le possèdent pas, il convient de vous présenter à l'accueil de la mairie.

**NOUVEAU !** À compter du 19 juin, le chemin carrossable joignant le Plan de l'Arc au pied du téléski du Fort sera également interdit à la circulation de tous véhicules sauf services, restaurateur, et exploitants agricoles.



Contact : Sylvie Rostaing, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

"Pour ne rien louper de l'info, en toute confidentialité"

Téléchargez gratuitement ILLIWAP

puis sélectionnez "Montvalezan-La Rosière"



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Juin 2021

### CCHT – CCAS de Montvalezan Un transport vers le "club loisirs"

Le CCAS de Montvalezan est intervenu auprès de l'intercommunalité pour rendre plus accessible le transport des enfants permettant de rejoindre le Club Loisirs de compétence intercommunale.

Très bonne nouvelle !!! La Communauté de Communes de Haute-Tarentaise a répondu favorablement en proposant désormais un transport systématique aux enfants qui en auraient besoin pour rejoindre le Club Loisirs de Bourg-St-Maurice.

Ce transport est gratuit. Il est accessible aux enfants âgés de 3 à 11 ans. Un adulte doit être présent au lieu de dépose au retour des enfants de moins de 10 ans.

#### Pour en bénéficier, il faut :

1. En faire la demande auprès du Club Loisirs au moment de l'inscription de votre enfant aux activités ou jours souhaités par internet [club-loisirs@lesarcs.com](mailto:club-loisirs@lesarcs.com). Les programmes d'activités sont disponibles sur le site de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise : [www.hautetarentaise.fr](http://www.hautetarentaise.fr). Par retour de courriel, le Club Loisirs vous informera des disponibilités et des formalités à remplir pour une première inscription ou un renouvellement.
2. Préciser le lieu de ramassage, les jours, les besoins (l'aller et le retour, ou uniquement le matin, ou uniquement le soir), et donner un numéro de téléphone joignable aux horaires du ramassage. Les réservations sont à effectuer au moins 48h à l'avance.

#### Horaires du ramassage le matin Horaires de retour :

8h12 : Le Villaret 18h06 : Le Villaret  
8h17 : Chef Lieu Mairie 18h11 : Chef Lieu, Mairie  
8h30 : Club Loisirs (parking)

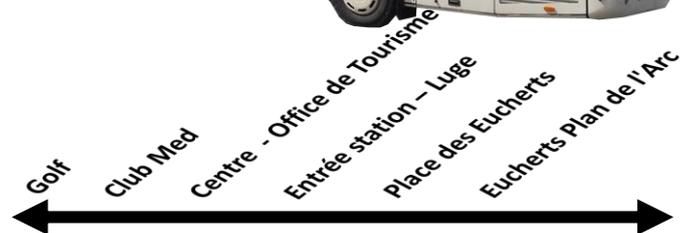


Le CCAS de Montvalezan et la Mairie remercient vivement la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise qui facilite ainsi l'accès de nos enfants aux activités du Club de Loisirs. Passez un bel été, riche d'activités !  
Contact : Club Loisirs 04 79 07 07 11

### Mairie de Montvalezan – Club Med La Rosière Une ligne de transport "intra-station"

La Mairie et le Club Med La Rosière se sont associés pour financer votre nouvelle ligne "mobilité station" cet été. Montant = environ 30.000 € TTC

Jusqu'au 27 août prochain, du lundi au vendredi, de 10h à 12h30 puis de 13h30 à 18h, vous pourrez **vous déplacer gratuitement entre Le Golf et Les Eucherts - Plan de l'Arc**.



La navette se déplacera en continue sur les tranches horaires indiquées ci-avant ; le début de ligne étant "Le Golf".

Pour vous faciliter son utilisation, nous avons souscrit à l'application **PYSAE** qui vous permettra de suivre en direct le déplacement et la position de cette navette. Vous pourrez ainsi optimiser votre attente aux points d'arrêts.



QR CODE ANDROID



QR CODE APPLE

Une fois sur l'application, vous n'aurez plus qu'à sélectionner le réseau "LA ROSIERE".

Pour mémoire, cette application a été choisie car elle vous permet aussi de suivre la navette estivale – Bourg-St-Maurice/Col du Petit St Bernard. Pour ce faire, sélectionnez "La Belle Savoie Express" puis "COL Navette Estivale".



CCHT

## Info Services pour vous aider

Ouvert depuis le 20 mai dernier, "Info Services" est à votre disposition pour vous aider dans toutes vos démarches administratives. Cet Espace devrait être labellisé Maison France Service dès le mois de juillet prochain.



40, Avenue de Haute Tarentaise, Bourg Saint Maurice

Des conseillères vous accueillent et vous proposent un accompagnement individuel avec un appui aux démarches en ligne.

A votre disposition, un outil bureautique complet en libre accès et un accompagnement numérique.

**C'est un véritable concentré de services réunis en un seul lieu :**

- Accueil, Information de 1er niveau, Orientation ;
- Aide aux dossiers administratifs, Démarches en ligne, Transmission et suivi ;
- Prise de RDV, Mise en relation facilitée avec nos partenaires du service public ;
- Accompagnement numérique.

**Un accompagnement gratuit, personnalisé et confidentiel** est proposé : l'assistance dans les démarches administratives couvre les domaines de la famille, le social, la santé, la retraite, la recherche d'emploi, la formation, le logement et l'énergie, la fiscalité, l'accès au droit, etc...

### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 13h - 17h

Mardi : 13h - 17h

Mercredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

Judi : 13h - 17h

Vendredi : 8h30 - 12h30

Contact: 04.84.79.04.99 ; infoservices@hautetarentaise.fr

### Mairie – Ressources Humaines

#### Rejoignez-nous

##### La mairie recrute

- un/une agent(e) de surveillance de la voie publique – **ASVP** – saison été
- un/une **mécanicien/ne**
- sa/son **responsable du Service Finances**,
- un/une **infirmier/ère**,  
**ou EJE Educateur/trice Jeunes Enfants**  
**ou auxiliaire de puériculture** pour notre crèche.

Votre contact, Christelle Fraissard,  
Ressources Humaines, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

Demandez la fiche de poste détaillée.



## Direction des Services Techniques

### Rénovation de la Chapelle St-Michel

Malgré un contexte économique particulièrement difficile, poursuivre l'investissement sur notre patrimoine est aussi un enjeu pour notre commune à ne pas mettre de côté.



L'entreprise "Charpenterie BUET", basée à Bourg-St-Maurice, interviendra sur **les toitures de la Chapelle St Michel à compter du 5 juillet prochain.**

Le montant total des travaux s'élève à près de 110.000 € TTC. Le Département devrait apporter une subvention d'un montant de 22.000€.

Le chantier est prévu pour une durée de 6 semaines. L'accès piétons sera toujours possible jusqu'au point de vue, sauf au moment des héliportages.

Une réunion publique d'information a été réalisée sur site le 2 juin dernier.

Contact : Elisabeth FUDRAL, 04 79 06 83 91

### Mairie – Office de Tourisme - DSR

#### Le Chiffre du MOIS !

**612 kg** = le poids total des déchets "sauvages" ramassés par les **80 Supers Nettoyeurs !** Bravo et merci à toutes et tous !



Contact : Manon Cerdan, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

"Pour ne rien louper de l'info, en toute confidentialité"

Téléchargez gratuitement ILLIWAP

puis sélectionnez "Montvalezan-La Rosière"



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Juillet 2021

### Mairie de Montvalezan – Urbanisme

#### Une plaque commémorative à la mémoire de l'Abbé Jacques Poupon



Le 6 juillet dernier a eu lieu l'inauguration de la plaque commémorative de l'Abbé Jacques Poupon sur les murs de l'Alpen Lodge, ancien emplacement de « La Savoyarde ». Cette plaque témoigne de la reconnaissance des personnes de la Commune envers sa personne et son œuvre.



Grâce à lui, des centaines de jeunes ont découvert la montagne et La Rosière. Nombre d'entre eux sont revenus adultes et séjournent régulièrement à nos côtés.

L'Abbé Jacques Poupon a également été Conseiller Municipal en 1980 en charge des affaires sociales, créateur du « Club des Jours Heureux » accueillant les plus de 60 ans et curé de la Paroisse de Montvalezan en 1987.

Contact : Pierre DENIMAL, 04 79 06 84 12

### Mairie de Montvalezan – Recettes

#### La Mairie soutient ses commerçants !

**Au regard du contexte économique particulièrement difficile dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid-19, la Mairie tient à soutenir ses commerçants en les exonérant du paiement de la redevance d'occupation du domaine public.**

En principe, tout occupation du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance. Cependant les élus ont décidé de ne pas percevoir les redevances pour les terrasses, les présentoirs, portiques de nos commerces permanents présents sur la station, normalement dues pour l'hiver 2020/2021 et l'été 2021.

Contact : Amandine BOUCARD, recettes@montvalezan.fr



### Mairie de Montvalezan – Fleurissement

#### Le Palmarès du concours maisons et jardins fleuris

Le Maire Jean-Claude Fraissard, Lucie Gaidet, référente du jury communal et Françoise Brun, membre du jury, ont procédé aux remises des prix du concours maisons et jardins fleuris, lors de la journée Super-Nettoyeurs.

Pour la première fois le prix « Nicolas Gaide », en mémoire à Nicolas, qui était très sensible à la qualité du cadre de vie et à l'origine des démarches de labellisation au concours régional de villages fleuris, a été remis.

Aussi, les diplômes du concours départemental 2019 ont été remis à Jean Molin, Jean-Pierre Possoz et Willy Arpin.



- Maisons :** René Gaidet, Le Gollet  
**Habitations traditionnelles :** Solange Bozonnet, Les Moulins  
**Maisons avec aménagements paysagers :** Frédéric Gatineau, Hauteville  
**Habitations avec décorations florales :** Katy Chenal, Le Châtelard  
**Balcons et terrasses, maisons :** James Arpin, Le Mousselard  
**Balcons et terrasses, habitat traditionnel :** Magali Ottobon, Le Pré du Four  
**Balcons ou terrasses, collectif :** Aline Gaide Mathieu, Le Panoramic, La Rosière  
**Hôtels et restaurants :** Willy Arpin, Le Relais du Petit Saint Bernard, La Rosière  
**Hébergement labellisé collectif :** Bernadette Possoz, Les Embrunes, Le Châtelard  
**Jardins potagers :** Michel Gaide, Montvalezan  
**Prix Nicolas Gaide :** Marcel Gaide, Le Solliet

PALMARÈS 2020



Contact : Manon CERDAN, spop@montvalezan.fr



## Présentation du Club-House

Grâce à une Délégation de Service Public conclue pour une durée de 30 années avec la SNC Restogolf La Rosière pour l'exploitation du golf, la Commune a confié au délégataire la construction d'un bâtiment attendant au golf : **le Club-House**.



Les anciennes cabanes en bois obsolètes seront remplacées par une structure plus adéquate.

Le Club-House permettra de proposer un véritable espace d'accueil et de proposer une activité complémentaire à l'activité golf avec un bar-restaurant, fonctionnant aussi bien en période estivale qu'en période hivernale de par son implantation sur le Domaine Skiable.

Contact : Didier CHARVET, 04 79 06 84 12

### Associatif – Trail de La Rosière

#### La photo du mois !

Dimanche 18 juillet a eu lieu le Trail de La Rosière pour le plus grand plaisir des 370 coureurs, l'ancienne édition ayant été déprogrammée en 2020 en raison de la crise sanitaire. 4 formats de courses étaient proposés : 40 km et 3 000 D+, 22 km et 1 500 D+, 15 km et 800 D+ et 5 km. **BRAVO à toutes et tous !!!**



### Mairie de Montvalezan – Affaires scolaires/ périscolaires

- Nous avons le plaisir de vous informer de l'ouverture à l'année d'une troisième classe à l'école de La Rosière.
- Les dossiers d'inscription aux services périscolaires pour vos enfants devront être retournés en mairie, complétés et signés, **au plus tard le 09 août 2021**. Pour information, les inscriptions peuvent désormais être réalisées pour la totalité de l'année scolaire.

Contact : Amandine BOUCARD, recettes@montvalezan.fr

La Lettre d'Information – Commune de Montvalezan – Mensuel – Juillet 2021

Mairie – 1 place de la Mairie - Chef lieu – 73700 Montvalezan – 04 79 06 84 12 – accueil@montvalezan.fr

## Une évolution des tarifs de la taxe de séjour

Une délibération du Conseil Municipal en date du 24 juin 2021 a institué les nouveaux tarifs de la taxe de séjour, lesquels seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Les tarifs, selon la nature et le classement de l'hébergement, seront les suivants :

NATURE ET CLASSEMENT DE L'HEBERGEMENT	TARIFS APPLICABLES AU 01 <sup>er</sup> JANVIER 2022
Palaces et établissements équivalents	4,20 €
Hôtel de tourisme 5 étoiles, résidence de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	3,00 €
Hôtel de tourisme 4 étoiles, résidence de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	2,30 €
Hôtel de tourisme 3 étoiles, résidence de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1,16 €
Hôtel de tourisme 2 étoiles, résidence de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles Villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,90 €
Hôtel de tourisme 1 étoile, résidence de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile Villages de vacances 1,2 et 3 étoiles Chambres d'hôtes	0,80 €
Terrains de camping et terrains de caravanages 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement par tranche de 24 heures	0,50 €
Terrains de camping et terrains de caravanage 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	5 %

**Jusqu'au 31 décembre 2021, ce sont les anciens tarifs de la taxe de séjour qui s'appliqueront.**

Pour mémoire, les recettes récoltées de la taxe de séjour sont intégralement reversées au fonctionnement de l'Office de Tourisme de la Rosière pour la communication, l'animation et l'évènementiel.

Contact : Amandine BOUCARD, recettes@montvalezan.fr

**ANNULÉ  
COVID-19**

Nous avons le regret de vous informer que la fête des Clarines prévue le 08 août prochain est annulée, en raison des nouvelles mesures sanitaires en vigueur.

# LA LETTRE D'INFORMATION

## Août 2021

### Mairie – Foncier Juridique

#### Appel à opérateur IGLOOS

La mairie recherche un opérateur pour la réalisation et l'exploitation d'igloos sur le domaine skiable de La Rosière.



Dans le cadre d'une occupation du domaine public d'une **durée de 3 ans renouvelable 1 fois**, ce projet a pour objectif de diversifier les offres proposées sur le territoire et permettre aux clients de vivre une expérience unique et dépaysante.

Le projet étant implanté au cœur du domaine skiable, le candidat retenu devra étroitement collaborer avec la S.A.S Domaine Skiable de La Rosière. Le damage et la neige de culture seront vendus par la S.A.S DSR; pour tout événement ; l'organisation devra être formalisée par une convention entre le candidat retenu et la S.A.S DSR (ainsi que par un arrêté municipal) ; l'accès se fera exclusivement à skis (absence d'accès piétons) ; la mise à plat de la surface du site (y compris reverdissement) sera à la charge du candidat retenu.

Par ailleurs le candidat retenu devra prévoir à sa charge, l'installation de toilettes sèches, l'installation éventuelle de tous réseaux (électrique et eau). Enfin, il sera primordial que l'environnement soit respecté, que le site soit propre tout au long de l'exploitation et que celui-ci soit remis en son état initial en fin d'exploitation.

Les conditions techniques, financières, d'occupation du projet ainsi que les critères de sélection du candidat sont détaillés dans le cahier des charges de consultation à retrouver sur le site internet de la mairie.

[https://mairie-](https://mairie-montvalezan.fr/fr/nw/238006/662937/recherche-operateur-pour-un-projet-de-realisation-et-dexploitation-digloos)

[montvalezan.fr/fr/nw/238006/662937/recherche-operateur-pour-un-projet-de-realisation-et-dexploitation-digloos](https://mairie-montvalezan.fr/fr/nw/238006/662937/recherche-operateur-pour-un-projet-de-realisation-et-dexploitation-digloos)

Toutes les offres devront être déposées **avant le vendredi 10 septembre 2021 à 17h**

Contact : Flavie DUBUS, 04 79 06 89 81, [foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr)



### Mairie - Cantine scolaire

#### Une solution d'urgence a été trouvée

Après le désistement soudain début juillet du prestataire qui fournissait et livrait les repas de l'école primaire, il a fallu trouver en urgence une solution de substitution dans des délais très courts.



Diverses solutions ont été étudiées. Les cuisines centrales de Val d'Isère et du Centre Hospitalier de Bourg-Saint-Maurice ont notamment été démarchées.

Val d'Isère n'étant pas en mesure de répondre, les relations ont été finalisées avec la cuisine du Centre Hospitalier qui est en mesure de **confectionner des repas qui répondent qualitativement et nutritivement aux besoins scolaires**. Les denrées utilisées dans la confection des repas répondront notamment aux recommandations de la loi EGALIM (01/01/2022), à savoir : *Au plus tard le 1er janvier 2022, les repas servis en restauration collective dans tous les établissements chargés d'une mission de service public devront compter 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques.* Les aliments proviendront autant que possible de filières locales. **Les menus seront réalisés par une diététicienne** afin de répondre aux besoins nutritionnels des enfants. Le menu journalier sera composé au minimum de : un hors d'œuvre, un plat protéique ou une viande, un plat de légumes (féculents ou verts), un produit laitier ou un dessert, une portion de pain. Quant au transport, il sera confié à la société La Rosière Transferts.

Par ailleurs, les repas devront désormais être réservés par les familles **15 jours avant la semaine concernée**.

3458 repas ont été servis durant l'année scolaire 2020-2021. En ce basant sur ce même quantitatif, l'évolution du système engendrerait un surcoût de 11 000 € environ (sur la base de 3 transferts/semaine) soit une augmentation du coût du repas de 3,11€ TTC/unité.

**Malgré cela, le Conseil Municipal a décidé pour cette nouvelle année scolaire, de maintenir le tarif appliqué aux familles à l'identique de celui de l'année 2020-2021**, soit 5€/repas+garderie du midi. Au cours de l'année à venir, il conviendra de rechercher des solutions d'optimisation économique.

Contact : Manon CERDAN, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

## Mairie – Vie locale

### Océane et Dylan, un été au Club Med

Océane Gaidet et Dylan Atkinson, deux jeunes du pays, se sont engagés avec le Club Med La Rosière pour sa première saison d'ouverture.

*Interview croisée !*

#### **Votre âge et votre parcours ?**

Océane - J'ai 20 ans, et je suis étudiante en troisième année d'une licence "Activités Physiques et Sportives" au Bourget du Lac. C'est ma première saison d'été.

Dylan - J'ai 21 ans. J'ai obtenu un baccalauréat en cuisine. J'ai déjà eu diverses expériences professionnelles. L'an passé, je travaillais à Beaune dans un domaine viticole.

#### **Quelle est votre mission au sein du Club Med La Rosière ?**

Dylan - Je suis serveur du Gourmet Lounge, restaurant le plus haut de gamme du Club Med La Rosière. Par ailleurs, j'ai eu la chance d'être quelquefois amené à être sommelier avec l'équipe de sommellerie. Cela m'a permis d'évoluer dans ce métier que j'affectionne.

Océane – Je suis avec le mini-club, les 6-7 ans : faire les activités avec eux, les occuper, les encadrer pendant les promenades, les faire manger le midi...

#### **Avez-vous un sentiment de fierté d'exercer au Club en étant un jeune originaire du pays ?**

Océane – Oui, je suis contente. Quand on va en randonnée, je sais leur dire, les noms des montagnes. Ils me posent des questions. Je suis contente de pouvoir leur répondre.

Dylan – Je suis content d'avoir découvert le Club Med plutôt que de rien n'avoir fait et de continuer à écouter les gens qui parlent du Club Med de l'extérieur. Je suis content d'être rentré dedans, d'y avoir travaillé, d'avoir apporté ma patte à tout ça.

#### **Un mot pour symboliser votre saison au Club Med ?**

Dylan – "Surprenant"

Océane - "Enrichissant"



## Mairie – Ressources Humaines

### Rejoignez-nous

#### **La mairie recrute**

- sa/son **responsable du Service Finances** ;
- un/une chef(fe) de police municipale et un/une adjointe ;
- des saisonniers "hiver" pour Services Techniques, Crèche, SPA La Rosière et des ASVP.

#### **Demandez la fiche de poste détaillée.**

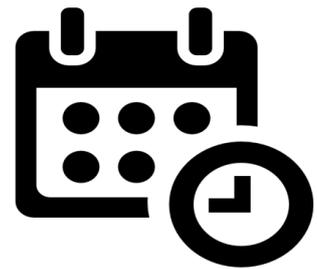
Votre contact, Christelle Fraissard,  
Ressources Humaines, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)



## Mairie – Régie Electrique de Montvalezan

### L'éclairage public en lumière

Lors de la réunion de travail du 5 août dernier, le Conseil Municipal a acté le calendrier annuel de régulation de l'éclairage public proposé par le groupe de travail dédié.



Grâce à l'acquisition de 25 horloges programmables pour un montant de 13 000€ TTC environ et 3000€ de subventions attendues, **l'éclairage public de la commune pourra désormais être régulé tout au long de l'année** en permettant des plages d'extinction totale. Mise en œuvre à partir de septembre prochain selon les principes suivants :

	Heure allumage soir	Heure extinction nuit		Heure allumage matin	Heure extinction jour
Janvier	Heure coucher du soleil	2h00	★	05h00	Heure lever du soleil
Février	Heure coucher du soleil	2h00	★	05h00	Heure lever du soleil
Mars	Heure coucher du soleil	2h00	★	05h00	Heure lever du soleil
Avril	Heure coucher du soleil	2h00	★	05h00	Heure lever du soleil
Mai	Heure coucher du soleil	23h00	★	05h00	Heure lever du soleil
Juin	Heure coucher du soleil	23h00	★	05h00	Heure lever du soleil
Juillet	Heure coucher du soleil	2h00	★	05h00	Heure lever du soleil
Août	Heure coucher du soleil	2h00	★	05h00	Heure lever du soleil
Septembre	Heure coucher du soleil	23h00	★	05h00	Heure lever du soleil
Octobre	Heure coucher du soleil	23h00	★	05h00	Heure lever du soleil
Novembre	Heure coucher du soleil	23h00	★	05h00	Heure lever du soleil
Décembre	Heure coucher du soleil	2h00	★	05h00	Heure lever du soleil

**Deux secteurs resteront néanmoins allumés toute la nuit** aux périodes ci-après :

- La traversée de La Rosière pendant l'ouverture du Col du Petit-St-Bernard à la circulation ;
- La Liaison Piétonne de la Forêt pendant la saison d'hiver.

Contact : Elisabeth Fudral, 04 79 06 83 91

## Office de Tourisme

### La photo du mois !

**Dimanche 22 août, la fête au Tour de l'Avenir sur la Route Rose. Le vainqueur du jour, Carlos Rodriguez, Espagnol.**



**"Pour ne rien louper de l'info, en toute confidentialité"**

**Téléchargez gratuitement ILLIWAP**  
puis sélectionnez "Montvalezan-La Rosière"



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Septembre 2021

### Mairie – Finances

#### Vos demandes de subvention

Les associations désirant solliciter une subvention de la mairie et/ou du CCAS pour l'année 2022 sont invitées à se manifester.



Un dossier type est mis à disposition des associations qui souhaitent obtenir une subvention. Il peut être récupéré sur notre site internet via le lien ci-dessous :

<https://mairie-montvalezan.fr/fr/rb/229478/comptabilite-2>

Les dossiers et leurs pièces jointes devront être envoyés à [comptabilite@montvalezan.fr](mailto:comptabilite@montvalezan.fr) au plus tard le

**dimanche 24 octobre à minuit.**

Contact : Martine RECORDON, 04 79 06 89 82

### Mairie - Finances - Affaires Scolaires

#### 3 000 € par élève

Sur la dernière année scolaire, la commune a consacré 163500€ à son école. Ce montant prend en compte les dépenses diverses de fonctionnement (fournitures, consommables, contrats d'entretiens, coûts de personnel scolaire, services techniques et administratifs) ainsi que le petit investissement. Seuls les frais d'assurance du bâtiment ne sont pas intégrés.



Au cours de l'année 2020-2021, Montvalezan aura investi près de 3000 € par élève pour assurer la scolarité et le périscolaire de nos enfants.

NB : pour mémoire, la rémunération des professeurs est réalisée par le ministère de l'Education Nationale.

### Mairie - Direction

#### Nos transports – quelle fréquentation ?

Le niveau de fréquentation des transports collectifs déployés cet été est encourageant.

Cette année, l'offre de transport a été renforcée par la mairie de Montvalezan.

En accord avec la Région Auvergne Rhône-Alpes et la commune de Séez, le service reliant « Bourg-St-Maurice – Séez – Villages de Montvalezan – La Rosière – Col du Petit St Bernard » a été allongé de 2 semaines au mois de juin. Pour monter à bord de ce bus de 40 places, le tarif d'un trajet aller est de 2€ pour les piétons et 5€ pour les passagers avec vélos (remorque pour 20 vélos).

2968 passagers ont fréquenté cette navette soit une progression de 56% par rapport à l'été 2020 et 8% par rapport à l'été de référence 2019 avant COVID. 439 passagers ont utilisé ce service lors des 2 nouvelles semaines réalisées en juin. A noter, cet été a connu une très forte progression du nombre de passagers avec vélos ; ils étaient 832 et ont représenté 28% des usagers. Ils étaient moins de 20% les saisons précédentes. La part de financement à la charge de Montvalezan (35%) est de 14 438€ Net . Séez participe aussi à hauteur de 35%. La Région Auvergne Rhône-Alpes complète les 30% restants. Le coût journée du service à la charge de Montvalezan est de 168 € NET/J.



Pour la première fois cet été, une ligne intra-station a été instaurée avec le co-financement du Club Med La Rosière à hauteur de 35%. Fonctionnant du lundi au vendredi, de 10h à 12h30 puis de 13h30 à 18h, du 21 juin au 29 août, ce bus de 30 places reliait le Golf aux Eucherts-Plan de l'Arc. Une application, PYSAE, permettait à tous les usagers détenteurs d'un smartphone de vérifier la position exacte de la navette en instantané.

6 423 passagers ont emprunté ce nouveau service !

Le coût global du service (transport et application de suivi) s'élève à 29 900€ TTC. Le coût journée du service à la charge de Montvalezan est de 365 € TTC/J.

Contact : Didier Charvet, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

## Emma apportera de la présence

A partir du mois d'octobre prochain, nos aînés recevront la visite de notre nouvelle volontaire service civique.

Pour cette cinquième saison de « Lien et Présence auprès de nos aînés », nous aurons le plaisir d'accueillir Emma, âgée de 23 ans, originaire de Chambray-lès-Tours, dans le Val de Loire, Région Centre.



Avec son expérience en EHPAD et ses talents artistiques (musique, écriture, dessin/portraits), son caractère calme, posé, souriant, et sa grande sensibilité, Emma possède nombre de qualités que nous espérons trouveront écho chez nos aînés.

A quelques jours de son arrivée chez nous, Emma nous dit être « impatiente de vous rencontrer ».

Dans un de ses textes, Emma écrit à propos d'un monsieur dont elle s'occupait... « un autre matin, je le vois assis sur son lit, l'air hagard. Il lève les yeux sur moi et me demande ce qu'il fait là. Je lui réponds qu'il a beaucoup fait dans sa vie, que c'est à nous maintenant de faire pour lui... ».



## Mairie – Ressources Humaines

### Rejoignez-nous

#### La mairie recrute

- sa/son responsable du Service Finances ;
- un/une chef(fe) de police municipale et un/une adjointe ;
- des saisonniers "hiver" pour Services Techniques, Crèche, SPA La Rosière et des ASVP.

**Demandez la fiche de poste détaillée.**

Votre contact, Christelle Fraissard, Ressources Humaines, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)



## Mairie – Education Nationale

### Nouvelle enseignante pour nouvelle Classe

Ce jeudi 2 septembre fut le premier jour d'école pour Audrey Bourgeau, nouvelle enseignante de notre nouvelle troisième classe !

MLR : Que signifie pour vous le fait d'enseigner à l'école de Montvalezan ?

AB : C'est un projet abouti car j'étais à l'école ici – c'était un rêve pour moi – un rêve qui s'est réalisé !

MLR : Où aviez vous enseigné jusqu'à présent ?

AB : J'ai commencé ma carrière à Marthod au dessus d'Albertville. Voulant me rapprocher, j'ai ensuite occupé un poste de direction à Méribel. Avant de venir à Montvalezan, j'ai assuré 6 années d'enseignement à Bourg-St-Maurice.



MLR : Comment s'est passée cette rentrée scolaire ? Qu'en retiendrez-vous ?

AB : La rentrée s'est très bien passée, dans de très bonnes conditions. J'ai une excellente entente avec Chrystèle, la Directrice de l'école.

MLR: Quels niveaux avez-vous pris en charge ?

AB : Cette année à Montvalezan, ma classe est composée de 3 niveaux : les grandes sections de maternelle, le CE1 et le CE2. J'ai actuellement 19 élèves (7 GS, 7 CE1 et 5 CE2). Avec l'arrivée des enfants de saisonniers, ma classe devrait compter 24 élèves.

MLR : Quel est votre projet éducatif pour cette année ? En quelques mots ?

Même si nous habitons en montagne, je souhaite qu'on puisse mieux la connaître – faire des sorties, des promenades, des excursions avec le Parc National de la Vanoise...etc...

## Office de Tourisme

### La Photo du Mois !

Lundi 13 septembre, nouvelle Croix au Sommet du Clocher de la Chapelle St-Michel du Châtelard.



© thierry vignes

"Pour ne rien louper de l'info, en toute confidentialité"

Téléchargez gratuitement ILLIWAP puis sélectionnez "Montvalezan-La Rosière"



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Octobre 2021

### Mairie – Ressources Humaines

#### Devenez Ambassadeurs/rices STATION !

Déposez votre candidature pour le dimanche 7 novembre au plus tard et tentez d'intégrer la 5<sup>ème</sup> Equipe « PTW - Proud To Welcome La Rosière » pour l'accueil et l'aide au départ de nos vacanciers.



Afin d'évaluer et préparer au mieux les 8 candidats qui seront retenus pour éventuellement être appelés au cours de la saison, **une demi-journée de formation obligatoire** (rémunérée =30 € pour 3H) est organisée le **SAMEDI 4 DECEMBRE** en matinée.

**Les journées de mobilisation pré-retenues sont celles-ci :** Samedi 18 décembre, vendredi 24 décembre, samedi 25 décembre, dimanche 26 décembre, samedi 5 février, samedi 12 février, samedi 19 février, samedi 26 février, samedi 16 avril.

Les membres de l'équipe bénéficieront d'une **rémunération de 120 € par journée de présence** (jusqu'à 10 h de présence sur le terrain) ainsi que de diverses dotations.

**Envoyez votre candidature** pour le 7 novembre au plus tard. Précisez toutes vos coordonnées, âge, permis de conduire (oui/non), langues...

Contact : Christelle FRAISSARD, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

### Mairie – Direction des Services Techniques

#### Un nouveau RDV !

Ensemble, partageons nos pratiques et problématiques autour du déneigement de notre station et ses villages.

Socio-pros, prestataires privés de déneigement, syndicats, nous vous attendons pour cette première rencontre dédiée à la gestion de la neige.



**\*PARLONS DENEIGEMENT\***

**Mardi 30 novembre à 18H**  
Salle Jean Arpin – Maison du Ski

### Mairie - CCAS

#### L'EDELAM est sur le point d'ouvrir

La nouvelle Maison d'Assistants Maternelles va accueillir ses premiers enfants à compter du 1<sup>er</sup> décembre prochain et complétera ainsi l'offre de garde petite enfance sur notre territoire. Interview croisée de Claire et Adriane, les deux Assistants Maternelles qui exerceront au sein de ce local mis à disposition par la commune.



#### MLR - Claire, quel est le principe d'une MAM ?

Claire - « Une MAM est une Maison d'Assistants Maternelles. Ce sont des assistantes maternelles qui se regroupent dans un lieu pour échanger les méthodes professionnelles, se regrouper, éviter l'isolement de l'AM avec les enfants, plus sympa et agréable pour tout le monde, les enfants et les assistantes maternelles aussi ».

#### MLR – Adriane - Qu'est ce qui t'a motivé à présenter une offre sur ce projet ?

Adriane - « Cela faisait longtemps que j'avais envie de monter une structure plus personnelle, plus cosy, avec un côté plus familial qui m'intéresse. Ici, c'est compliqué pour trouver des locaux. Nous avons eu de la chance que vous en proposiez un. C'est difficile de monter ce type de projet et de trouver quelqu'un qui a les mêmes objectifs. Pour le coup, avec Claire, cela a matché tout de suite. A voir à l'avenir, mais je pense qu'on a fait la plus grosse partie en posant les bases de ce qu'on recherche et de ce qu'on souhaite apporter aux enfants ».

#### MLR - L'ouverture de la MAM est-elle assurée cet hiver ?

Claire – « Oui (grand sourire) ! Nous allons accueillir les premiers enfants dès le 1<sup>er</sup> décembre prochain. Nous aurons 6 enfants au total dans un premier temps, puis 8 à terme. En saison d'hiver du lundi au samedi, de 7h30 à 18h30. A l'intersaison, ce sera en fonction des demandes. A priori, intersaison et été, nous ouvrirons du lundi au vendredi. Nous prendrons nos 5 semaines de vacances, mais pas aux mêmes périodes avec Adriane ».

#### MLR – Adriane, Claire, quelle est la plus grande qualité de votre associée ?

Claire – (sourire) « Adriane est douce et patiente. »

Adriane – (sourire) « Claire est tellement douce. Elle a ce côté doux qu'ont tant besoin les enfants et les adultes aussi. »

Contact : [ledelmam73@gmail.com](mailto:ledelmam73@gmail.com)

## Un portage de repas à la carte !

**NOUVEAU !** A partir du 3 janvier 2022, à Montvalezan aussi, vous pourrez bénéficier du portage de repas. Explications de Cathy Pouille, directrice du Service Etoile de la Communauté de Communes.



**MLR - Cathy, désormais les gens de notre commune pourront accéder au portage de repas ?**

CP – « Oui ! Dès le lundi 3 janvier 2022 ! »

**MLR - Existe-t-il des conditions pour y prétendre ?**

CP – « Il n'y pas de conditions de ressources. Il faut juste être une personne de plus de 65 ans et plus ou être une personne en situation de handicap provisoire ou permanent. »

**MLR - Qui va produire les repas ?**

CP – « Pour l'instant, l'appel d'offres est en cours. Nous attendons les retours des candidats. »

**MLR - Que comportera le menu type prévu au cahier des charges ?**

CP – « La livraison comprend un repas du midi et un repas du soir. Le repas du midi sera composé d'une entrée, d'une viande ou d'un poisson accompagné de légumes et féculents, un fromage ou un produit laitier et enfin un fruit de saison ou un dessert. Un petit pain individuel sera fourni. Le repas du soir sera constitué d'une soupe, un fromage et un petit pain individuel. »

**MLR - Avez-vous une idée du tarif qui sera appliqué ?**

CP – « On pressent un tarif qui devrait être de 12 euros comprenant la livraison, le repas du midi et du soir. »

**IMPORTANT – Le CCAS de MONTVALEZAN vous offre votre premier repas !**

**MLR - Comment faudra-t-il procéder pour commander un repas ?**

CP – « Les personnes devront appeler le Service Etoile. On met en place la prestation. Généralement, il faudra 24h à 48h pour être inscrit. Par exemple, si la personne nous appelle le lundi, le portage sera effectif le mercredi. »

**MLR - Comment ça se passe pour la livraison ? Quels horaires ? Que faire si je dois m'absenter ?**

CP – « La livraison des repas sur Montvalezan s'effectuera l'après-midi entre 16h et 18h30. Si la personne devait être absente sur l'horaire correspondant, il faut en premier lieu prévenir le Service Etoile. Si nous n'avons pas été averti, nous ne laisserons pas le repas. Idéalement, une clé pourrait être laissée à disposition. Dans tous les cas, s'il n'y a pas moyen de rentrer au domicile pour déposer le repas au frigo, nous ne pourrions pas le laisser. »

**MLR - Est-ce que je peux commander seulement de temps en temps pour apporter un peu de confort et de bien être à mon quotidien ?**

CP – « Oui, pas de soucis. Il n'est pas obligatoire de prendre les repas toute la semaine, week-end compris. On peut prendre que les lundis par exemple ou encore uniquement le week-end, voire plus ponctuellement. Nous nous adapterons aux besoins de la personne. Il n'y a aucune quantité minimale de commande imposée que ce soit au mois ou à l'année. »

Contact : Service Etoile , 04 79 07 60 22

## Opération de COM réussie !

Les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 octobre 2021 à Annecy, LA ROSIERE encadrait la scène des concerts du High Five Festival, le rendez-vous international du monde du FreeSki !



Outre le public venu en masse, 21500 personnes sur les 3 journées du festival, **LA ROSIERE a bénéficié d'une visibilité exceptionnelle**, grâce à la renommée des artistes présents : **Caballero** 294000 Followers sur Instagram, 115 Millions de vues sur YouTube ; **Chilla** : 239000 followers sur Instagram, 87,5 Millions de vues sur YouTube ; **MYD** : 67000 followers sur Instagram, 4,7Millions de vues sur YouTube ; **Michel** : 54000 Followers sur Instagram ; 9,8 Millions de vues sur Youtube.

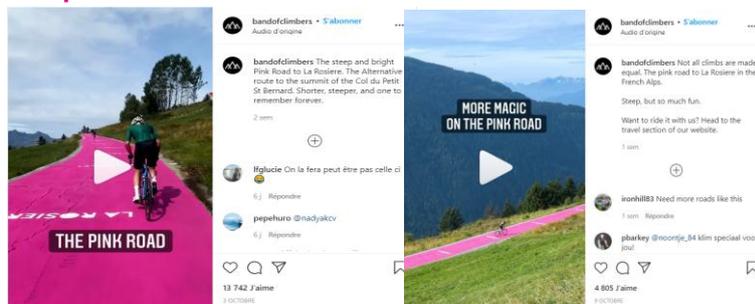
Mairie – Office de Tourisme

### « The Pink Road » fait le buzz !

**Sur la page spécialisée cyclisme « Band Of Climbers » qui compte 135000 abonnés, 2 publications coup sur coup mettent la Route Rose à la UNE !**

La première vidéo a été vue **par 290000 personnes**. Parmi elles, 13750 personnes ont aimé.

La seconde vidéo a été visionnée **par 120000 personnes** et 4800 d'entre elles ont aimé. **Des scores exceptionnels pour une promo hors normes !**



Mairie - CCAS

### La Photo du Mois !

**Repas des Aînés de Montvalezan ce dimanche 24 octobre, Salle du Villaret.**



**"Pour ne rien louper de l'info, en toute confidentialité"**

**Téléchargez gratuitement ILLIWAP**  
puis sélectionnez "Montvalezan-La Rosière"



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Novembre 2021

**Mairie – Direction**

**Un transport vallée / station renforcé !**

Désormais, la ligne dite « villages » partira de la gare routière de Bourg-St-Maurice et effectuera une rotation supplémentaire en soirée.

Dans cette année de transition réglementaire en matière de transports, la Région Auvergne Rhône-Alpes, qui détient la compétence a autorisé la commune à encore organiser ce transport pour la prochaine saison d'hiver à condition de supprimer la gratuité totale qui était jusqu'ici appliquée.

Le Conseil Municipal a délibéré le 18 novembre pour fixer les tarifs applicables aux usagers de la ligne, Bourg-St-Maurice, Séiez, Montvalezan et ses villages, La Rosière, à savoir :

- 2 € le trajet aller ;
- 14 € l'abonnement semaine ;
- 140 € l'abonnement saison ;
- Accès gratuit pour les enfants jusqu'à 16 ans inclus et pour les personnes à mobilité réduites détentrices d'une carte d'invalidité.

Nous reviendrons très prochainement vers vous pour vous donner toutes les infos nécessaires concernant les modalités d'achat de vos titres de transports.

Ligne en service du samedi 11 décembre au dimanche 24 avril.

Sur cette même ligne, un service de renfort est organisé du samedi 18 décembre au vendredi 31 décembre et du 5 février au 4 mars, aux horaires suivants :

		Montée			
Gare Routière Bourg St MCE	08:00				
Bourg st MCE - Huttochia	08:05				
Séiez - Parking Ecole	08:10	11:55			
Séiez - Parking Ecole	08:15	12:00			
Montvalezan	08:20	12:05	14:10	16:55	
Le Champaix	08:24	12:09	14:14	16:59	
Le Villaret	08:27	12:12	14:17	17:02	
Planzaput	08:30	12:15	14:20	17:05	
Le Châtelard	08:34	12:19	14:24	17:09	
La Combaz	08:36	12:21	14:26	17:11	
Pré du Four	08:38	12:23	14:28	17:13	
Camping la Forêt	8:45	12:30	14:35	17:20	
la Rosière parking des pistes	8:55	12:40	14:45	17:25	
La Rosière Club Med				17:30	

		Descente			
La Rosière Club Med					17:35
la Rosière parking des pistes	11:15	12:40	16:20	17:40	
Camping la Forêt	11:20	12:45	16:25	17:45	
Pré du Four	11:27	12:52	16:32	17:52	
La Combaz	11:29	12:54	16:34	17:54	
Le Châtelard	11:31	12:56	16:36	17:56	
Planzaput	11:35	13:00	16:40	18:00	
Le Villaret	11:38	13:03	16:43	18:03	
Le Champaix	11:41	13:06	16:46	18:06	
Montvalezan	11:45	13:10	16:50	18:10	
Villard Dessus Val Joli	11:50			18:15	
Séiez - Parking Ecole	11:55			18:20	
Bourg st MCE - Huttochia				18:25	
Gare Routière Bourg St MCE				18:30	

		Montée							
Gare Routière Bourg St MCE	07:10	09:10							18:35
Bourg st MCE - Huttochia	07:15	09:15							18:40
Séiez - Parking Ecole	07:20	09:20	11:55		15:30				18:45
Villard Dessus Val Joli	07:25	09:25	12:00		15:35				18:50
Montvalezan	7:30	09:30	10:40	12:05	14:10	15:40	16:55	18:55	
Le Champaix	07:34	09:34	10:44	12:09	14:14	15:44	16:59	18:59	
Le Villaret	07:37	09:37	10:47	12:12	14:17	15:47	17:02	19:02	
Planzaput	07:40	09:40	10:50	12:15	14:20	15:50	17:05	19:05	
Le Châtelard	07:44	09:44	10:54	12:19	14:24	15:54	17:09	19:09	
La Combaz	07:46	09:46	10:56	12:21	14:26	15:56	17:11	19:11	
Pré du Four	07:48	09:48	10:58	12:23	14:28	15:58	17:13	19:13	
Camping la Forêt	7:55	9:55	11:05	12:30	14:35	16:05	17:20	19:20	
la Rosière parking des pistes / OT La Rosière	8:00	10:05	11:15	12:40	14:45	16:15	17:25	19:30	
La Rosière Club Med	8:05							17:30	

		Descente							
La Rosière Club Med	8:10								17:35
la Rosière parking des pistes / OT La Rosière	8:15	10:10	11:15	12:40	14:50	16:20	17:40	19:35	
Camping la Forêt	8:20	10:15	11:20	12:45	14:55	16:25	17:45	19:40	
Pré du Four	8:27	10:22	11:27	12:52	15:02	16:32	17:52	19:47	
La Combaz	8:29	10:24	11:29	12:54	15:04	16:34	17:54	19:49	
Le Châtelard	8:31	10:26	11:31	12:56	15:06	16:36	17:56	19:51	
Planzaput	8:35	10:30	11:35	13:00	15:10	16:40	18:00	19:55	
Le Villaret	8:38	10:33	11:38	13:03	15:13	16:43	18:03	19:58	
Le Champaix	8:41	10:36	11:41	13:06	15:16	16:46	18:06	20:01	
Montvalezan	8:45	10:40	11:45	13:10	15:20	16:50	18:10	20:05	
Villard Dessus Val Joli	8:50		11:50		15:25		18:15	20:10	
Séiez - Parking Ecole	8:55		11:55		15:30		18:20	20:15	
Bourg st MCE - Huttochia	09:00							18:25	20:20
Gare Routière Bourg St MCE	09:05							18:30	20:25

Le coût supporté par la mairie de Montvalezan pour la mise en place de cette ligne de transport s'élève à environ 128 500 € TTC.

Les recettes de billetterie viendront en déduction de la facture.

Lors du vote des tarifs, les élus ont souhaité coller à des tarifs similaires à du transport « urbain » et identiques à ceux de la navette estivale pour ne pas pénaliser vos déplacements collectifs.

Contact : Didier Charvet, 04 79 06 84 12

## Mairie – CCAS

### Retournons à Perros-Guirec

Après une interruption forcée par la crise sanitaire, nos échanges avec Perros-Guirec peuvent enfin reprendre. En 2022, ce sera la 10<sup>ème</sup> SAISON !



Le principe est simple. Les enfants de Perros-Guirec sont reçus en famille d'accueil à Montvalezan en fin de saison d'hiver, tandis que nos enfants séjourneront à Perros-Guirec en début d'été, toujours en famille d'accueil.

**Pour accueillir ou partir, la réciprocité n'est pas obligatoire.**

Nos jeunes découvriront les joies de l'océan du 9 au 16 juillet 2022. Quant aux enfants de Perros-Guirec, ils séjourneront chez nous **du 16 au 23 avril 2022.**

**NOUS RECHERCHONS DES FAMILLES D'ACCUEIL.** En journée, les jeunes sont encadrés par les animateurs du séjour. Vous devez simplement être en mesure d'amener et récupérer votre jeune hôte aux points de rendez-vous, le matin et en fin d'après-midi, prendre en charge son dîner et petit déjeuner ainsi que l'héberger pour la nuit.

Envie d'ouvrir votre porte ? Renseignez-vous et inscrivez-vous auprès de Sylvie, en mairie de Montvalezan.

**Concernant le séjour de nos enfants à Perros-Guirec pour l'été 2022,** nous vous communiquerons prochainement l'ensemble des modalités.

Contact : Sylvie Rostaing, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

## Mairie – Service à la Population

### Rentrée végétale à la cantine scolaire !

**Conformément aux obligations de la loi EGALIM (Loi Alimentation), depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, nos enfants ont un repas sans viande.**

Désormais, tous les mardis, un **repas végétarien** est cuisiné par la cuisine centrale du Centre Hospitalier de Bourg-ST-Maurice.



Contact : Manon Cerdan, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

## Mairie – CCAS

### Pour vous aider dans vos démarches

Manon Cerdan est désormais agréée AIDANT CONNECT.

Si vous êtes en difficulté pour réaliser vos démarches administratives dématérialisées, Manon Cerdan, Service à la Population, est désormais certifiée pour vous accompagner. N'hésitez pas à prendre RDV.



Contact : Manon Cerdan, 04 79 06 61 31

## Mairie - Direction

### Mutualisés et Motivés !

Le 1<sup>er</sup> décembre prochain, Jérémy Fouilhac et Jean-Baptiste Roig prennent respectivement leurs fonctions en tant que Chef et Adjoint de notre police municipale mutualisée à 3 communes - Montvalezan, Ste-Foy-Tarentaise et Villaroger.



A gauche, Jérémy Fouilhac, A droite, Jean-Baptiste Roig

Jérémy Fouilhac, Chef de notre unité de Police Municipale Mutualisée est impatient de démarrer sa mission à nos côtés :

« Très motivé pour relever ce beau challenge, je placerai au cœur de mes préoccupations l'humain. Ma vision s'inscrit ainsi dans une **approche bienveillante avec pour objectif de garantir une véritable relation de proximité entre la police municipale et la population.** Garants de votre protection et votre sécurité, mon équipe et moi-même serons attachés à assurer un service public de qualité avec pour maîtres mots l'écoute et le dialogue. Lors de mon entretien de recrutement, le premier contact avec les élus présents des 3 communes et monsieur le Directeur des Services de Montvalezan - La Rosière m'a conforté rapidement dans cette volonté de mettre sur pied une police de contact, au service de la population et des différents services de Montvalezan, Ste Foy Tarentaise et Villaroger. Passionné par les sports d'endurance et outdoor tels que la course à pied, le trail et la randonnée, j'ai également hâte de pouvoir découvrir la région Tarentaise, m'approprier le territoire et fouler les sentiers des montagnes savoyardes qui je n'en doute pas font le bonheur de tous les amoureux de nature ».

Jean-Baptiste Roig, Adjoint au Chef de notre unité, se réjouit de rejoindre notre territoire :

« Je suis animé par l'envie de retrouver une certaine proximité avec la population. Je souhaitais aussi vivre dans un cadre de vie plus proche de la nature et plus calme. Et ce poste semblait être le parfait compromis. Mes premiers objectifs vont être de connaître mon secteur de travail et ses acteurs, **afin de pouvoir rapidement répondre au mieux aux sollicitations de la population.** J'aimerais à terme pouvoir devenir un acteur de **confiance** auprès duquel on peut venir demander aide, conseils et informations. Lors de mon premier contact avec les équipes municipales, j'ai apprécié ressentir cette proximité que créent les territoires composés de villes à taille humaine. »

**"Pour ne rien louper de l'info, en toute confidentialité"**

**Téléchargez gratuitement ILLIWAP**  
puis sélectionnez "Montvalezan-La Rosière"





# LA LETTRE D'INFORMATION Décembre 2021



## Mairie – Direction des Services Techniques

### 500 arbres plantés !

MND « Montagne et Neige Développement » via l'Office National des Forêts, le Domaine Skiable La Rosière et la mairie de Montvalezan, se sont associés pour financer un ambitieux programme de plantations réparties sur 3 années .



Fin novembre, juste avant les premières neiges, l'Office National des Forêts a réalisé la **première tranche du programme triennal de plantation** décidé par la commune et la DSR.

Alexandre Daum, responsable de secteur ONF, explique « Nous avons pu effectuer les travaux de plantation juste avant la neige. Les plants de pin à crochets sont des arbres qui seront très bien adaptés au climat subalpin, et ceux-ci sont de belle qualité. Nous avons également planté des mélèzes ainsi que des épicéas. Ce sont 500 premiers arbres qui ont été mis en terre fin novembre. »

Le programme triennal sur lequel se sont engagés les 3 financeurs prévoit au total **la plantation et l'entretien de 1500 arbres.**

Contact : Elisabeth Fudral, 04 79 06 83 91

## Mairie – Service à la Population

### Le chiffre du mois !

Selon l'Insee, nous sommes désormais

# 719 habitants



## Mairie – Urbanisme

### La Rosière a été sélectionnée !

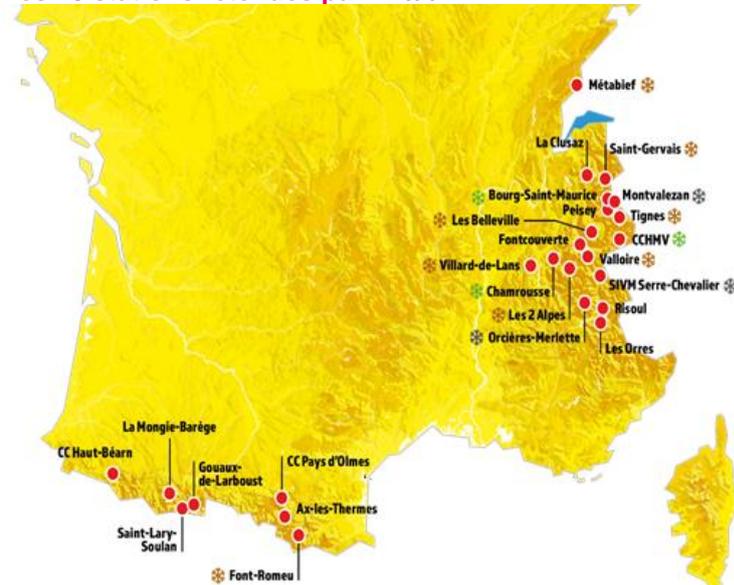
Dans le cadre du Plan de Relance de la Montagne annoncé fin mai par Monsieur le 1<sup>er</sup> Ministre Jean Castex, l'Etat a lancé courant d'été, un concours adressé aux collectivités de montagne autour du déploiement des politiques et actions RETIL (Remise en Tourisme de l'Immobilier de Loisirs).

Jean-Baptiste Lemoyne, Ministre délégué chargé du Tourisme, des Français de l'étranger de la Francophonie et des Petites et moyennes entreprises, et Joël Giraud, Secrétaire d'État chargé de la Ruralité ont annoncé le 13 décembre dernier la liste des **25 stations françaises** qui bénéficieront d'un accompagnement en ingénierie sur leurs politiques RETIL et de rénovation du bâti ancien. Très bonne nouvelle, **Montvalezan La Rosière est sélectionnée !**

Sylvain Charlot, l'un des pilotes de ce concours pour ATOUT France, nous indique : « **le dossier de La Rosière était solide ; nous avons senti une motivation très importante et une organisation prête à agir ...retenir La Rosière s'imposait !** ».

Thierry Vignes, Adjoint à l'Urbanisme, se réjouit de cette sélection. « *La rénovation des bâtiments et appartements est une volonté très forte de l'équipe municipale. C'est un enjeu d'avenir qui se joue dès à présent. Bénéficier de cet accompagnement pendant 2 ans nous permettra d'avancer sur un rythme qui est à la hauteur de nos ambitions !* ».

### Les 25 stations retenues par l'Etat :



## La fibre pour 2022 ?

Lors de la réunion cantonale, organisée par Cécile Utile Grand et Auguste Picollet, le 16 décembre dernier, devant les élus de Haute-Tarentaise, Hervé Gaymard, Président du Conseil Général a précisé le calendrier du déploiement de la fibre sur la vallée.



Hélène Bardou, en charge de l'aménagement numérique au département de La Savoie, sous couvert de son président, a indiqué que les travaux de câblage à réaliser sur la commune de Montvalezan **s'effectueront à partir du second trimestre 2022** ; ce qui devrait permettre aux riverains de souscrire à des abonnements « fibre » d'ici la fin de la prochaine année.

Contact : Yann Magnani, dst@montvalezan.fr

## Mairie – Finances

### L'Etat reprend son aide « Covid »

Par un simple courriel adressé le 13 décembre dernier, les services de l'Etat nous demandent de rembourser l'aide « Covid » qui nous avait été attribuée pour l'année 2020 en compensation d'une partie de nos pertes de recettes générées par les décisions gouvernementales prises pour lutter contre la pandémie.

Monsieur le Maire est stupéfait. Aucune explication n'accompagne le courriel émanant de la Direction Générale des Finances Publiques nous demandant de lui **restituer les 207 651 € que l'Etat nous avait octroyés** pour compenser une partie de nos pertes de recettes générées par le confinement et la fermeture prématurée des stations, le 15 mars 2020.

Ce mardi 21 décembre, Jean-Claude Fraissard écrit à Monsieur le Préfet de La Savoie, Pascal Bolot pour manifester son incompréhension tant sur le fond que sur la forme. « Je demande la restitution de cette aide qui nous avait été attribuée en début d'année. L'Etat s'est engagé à compenser les collectivités. Qu'il tienne ses promesses ! C'est d'autant plus insupportable que d'autres communes voisines support de station, plus structurées et plus solides financièrement que nous, ont des aides qui s'élèvent jusqu'à 550 000€», s'étonne-t-il. « L'Etat soutient l'investissement des communes de montagne par son Plan de Relance. Avant de penser à investir, encore faut-il au préalable pouvoir répondre à nos besoins essentiels de fonctionnement » interpelle-t-il.



Contact : Philippe Gimbret, finances@montvalezan.fr

## Une action pour faciliter la location

Dans le cadre des actions mises en œuvre dans sa politique RETIL (Remise en Tourisme de l'Immobilier de Loisirs), la Commission dédiée a identifié des difficultés pour les propriétaires à faire réaliser le ménage des appartements entre 2 locataires.

Aussi, pour faciliter l'intervention et la réponse apportée par les **entreprises de ménages** aux propriétaires, celles-ci peuvent demander pour leurs véhicules de société à bénéficier d'un macaron leur donnant **droit à stationner librement** (sur zones bleues ou payantes) les samedis et dimanches uniquement.

Contact : Sylvie Rostaing, accueil@montvalezan.fr



## CCAS de Montvalezan – Service Etoile CCHT

### Votre premier repas offert !

Le 3 janvier prochain, vous pourrez désormais bénéficier du portage de repas en résidant sur la commune de Montvalezan.

À tous les ayants droits domiciliés sur Montvalezan, le **CCAS a décidé de vous offrir le premier repas** pour vous permettre de découvrir ce nouveau service et goûter à la qualité des plats.

Ce service s'adresse aux personnes de 65 ans et plus ou autres personnes en situation de handicap temporaire ou permanent.

Pour bénéficier ponctuellement ou régulièrement de cette prestation, il suffit de vous inscrire auprès du service étoile. Tarif = 12 € livraison comprise (comprenant repas du midi + repas du soir).

Contact : Service Etoile, 04 79 07 60 22



## Mairie – Direction

### La photo du mois

Le vendredi 3 décembre, après un hiver de mise en sommeil, le Club Med La Rosière a enfin été inauguré en présence de son Président, Henri Giscard d'Estaing.



"Pour ne rien louper de l'info, en toute confidentialité"

Téléchargez gratuitement ILLIWAP puis sélectionnez "Montvalezan-La Rosière"



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Janvier 2022

Mairie - Direction

Vœux de Monsieur le Maire



A toutes et à tous, j'adresse mes vœux les plus chaleureux pour l'année 2022.

Je vous souhaite beaucoup de joie de vivre ainsi qu'une bonne santé.

Bonne année.

**Le Maire**  
**Jean-Claude Fraissard**

Mairie – Accueil

**Perros-Guirec, nous avons besoin de vous.**

Du 16 au 23 avril prochain, nous aurons le plaisir de recevoir nos jeunes amis Perrosiens. Pour que cet échange puisse perdurer, nous recherchons des familles d'accueil. Rappelons qu'au mois de juillet, ce seront nos jeunes qui découvriront Perros-Guirec, toujours en familles d'accueil.

Le principe est simple. En journée, les jeunes sont encadrés par les animateurs du séjour. Vous devez simplement être en mesure de :

- déposer et récupérer votre jeune hôte aux points de rendez-vous, le matin et en fin d'après-midi,
- prendre en charge son dîner et petit déjeuner,
- lui offrir le gîte pour la nuit.

Participer au séjour estival, n'est pas une condition sine qua non pour accueillir chez soi nos amis de Perros-Guirec au mois d'avril prochain.

**Renseignements et inscriptions auprès de Sylvie,**  
[accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)  
ou 04 79 06 84 12



NB: les modalités concernant le séjour « été 2022 » seront communiquées prochainement.

Mairie – Direction

**Nos services de transport s'ajustent**

**Optimisation de la ligne de transport des villages**

**NOUVEAU ! A partir du lundi 24 janvier**, en accord avec le transporteur « TRANSDEV », la navette des villages desservira deux fois de plus le village de Sééz à la mi-journée. En pratique, il a en effet été constaté que les chauffeurs redescendaient jusqu'à Sééz pour assurer leur coupure méridienne. D'un commun accord, sans surcoût pour la collectivité, il a été acté que le public puisse profiter de ce déplacement. Désormais, la navette desservira Sééz, dans le sens descendant, à 13h20 Parking Ecole et 13h21 Foyer Rural et dans le sens montant, à 13h59 Foyer Rural et 14h Parking Ecole. La nouvelle grille réactualisée pour la navette est donc la suivante : **en surligné jaune = nouvelles dessertes.**

**Concernant le renforcement prévu pour les 4 semaines de février**, et pour éviter de faire circuler des cars sans passagers, seuls les 2 horaires suivants sont maintenus, à savoir : dans le sens de la montée à 8h et le sens descendant à 17h35.

		Montée									
Gare Routière Bourg St MCE	07:10	09:10									18:35
Bourg st MCE - Huttopia	07:15	09:15									18:40
Sééz - Foyer Rural	07:19	09:19						13:59			18:44
Sééz - Parking Ecole	07:20	09:20			11:55			14:00	15:30		18:45
Villard Dessus Val Joli	07:25	09:25			12:00			14:05	15:35		18:50
Montvalezan	7:30	09:30	10:40	12:05	14:10	15:40	16:55	18:55			
Le Champaix	07:34	09:34	10:44	12:09	14:14	15:44	16:59	18:59			
La Crey	07:35	09:35	10:45	12:10	14:15	15:45	17:00	19:00			
Le Villaret	07:37	09:37	10:47	12:12	14:17	15:47	17:02	19:02			
Le Genièvre	07:39	09:39	10:49	12:14	14:19	15:49	17:04	19:04			
Planzaput	07:40	09:40	10:50	12:15	14:20	15:50	17:05	19:05			
Le Châtelard	07:44	09:44	10:54	12:19	14:24	15:54	17:09	19:09			
La Combaz	07:46	09:46	10:56	12:21	14:26	15:56	17:11	19:11			
Pré du Four	07:48	09:48	10:58	12:23	14:28	15:58	17:13	19:13			
Camping la Forêt	7:55	9:55	11:05	12:30	14:35	16:05	17:20	19:20			
la Rosière parking des pistes / OT La Rosière	8:00	10:05	11:15	12:40	14:45	16:15	17:25	19:30			
La Rosière Club Med	8:05						17:30				
		Descente									
La Rosière Club Med	8:10										17:35
la Rosière parking des pistes / OT La Rosière	8:15	10:10	11:15	12:40	14:50	16:20	17:40	19:35			
Camping la Forêt	8:20	10:15	11:20	12:45	14:55	16:25	17:45	19:40			
Pré du Four	8:27	10:22	11:27	12:52	15:02	16:32	17:52	19:47			
La Combaz	8:29	10:24	11:29	12:54	15:04	16:34	17:54	19:49			
Le Châtelard	8:31	10:26	11:31	12:56	15:06	16:36	17:56	19:51			
Planzaput	8:35	10:30	11:35	13:00	15:10	16:40	18:00	19:55			
Le Genièvre	8:36	10:31	11:36	13:01	15:11	16:41	18:01	19:56			
Le Villaret	8:38	10:33	11:38	13:03	15:13	16:43	18:03	19:58			
La Crey	8:40	10:35	11:40	13:05	15:15	16:45	18:05	20:00			
Le Champaix	8:41	10:36	11:41	13:06	15:16	16:46	18:06	20:01			
Montvalezan	8:45	10:40	11:45	13:10	15:20	16:50	18:10	20:05			
Villard Dessus Val Joli	8:50		11:50	13:15	15:25		18:15	20:10			
Sééz - Parking Ecole	8:55		11:55	13:20	15:30		18:20	20:15			
Sééz - Foyer Rural	8:56			13:21			18:21	20:16			
Bourg st MCE - Huttopia	09:00						18:25	20:20			
Gare Routière Bourg St MCE	09:05						18:30	20:25			

## Appel à candidature pour le CODIR

Consécutivement à la démission de Aline Gaide Mathieu, un appel à candidature est lancé pour intégrer le CODIR en tant que membre extérieur et représentant des hébergeurs.

Si vous désirez vous investir encore davantage pour la station en tant que représentant des hébergeurs, transmettez votre candidature à la mairie **pour le 31 janvier à minuit au plus tard**. Conformément aux statuts de l'Office de Tourisme, il reviendra au Conseil Municipal, le mercredi 2 février, de désigner le candidat qui sera retenu pour intégrer le Comité de Direction de l'Office de Tourisme.

Envoyez votre candidature et motivations à [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr) en précisant dans l'objet de votre courriel : « candidature CODIR »

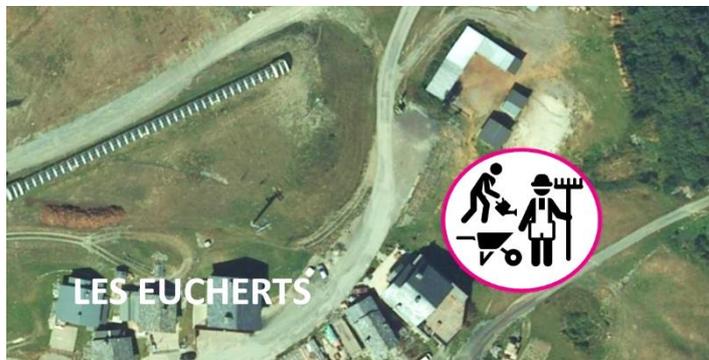


## Mairie – CCAS

### Qui pour les jardins partagés ?

La mairie a identifié un terrain à mettre à disposition d'une association qui souhaiterait coordonner et gérer des jardins partagés.

Pour la mise en œuvre de jardins partagés sur le secteur des Eucherts, nous souhaitons **pouvoir conventionner avec une association constituée** afin de définir collégalement les modalités d'usage et d'exploitation. Nous invitons donc les personnes qui souhaiteraient bénéficier d'un coin de terre pour jardiner à se regrouper et mettre en place l'association que la mairie et son CCAS auront plaisir à rencontrer pour concrétiser ce projet.



Contact : Pierre Denimal, [urbanisme@montvalezan.fr](mailto:urbanisme@montvalezan.fr)

## Mairie – Urbanisme

### Les Chalets de La Rosière s'engagent

M. le Maire, Jean-Claude FRAISSARD, et Thierry VIGNES, Adjoint à l'urbanisme, ont souhaité intervenir au cours de l'assemblée générale de la résidence « Les Chalets de la Rosière » afin d'apporter le soutien de la collectivité au projet de rénovation énergétique de la copropriété.

Ce vendredi 14 janvier, se tenait l'assemblée générale de la copropriété des Chalets de La Rosière. Était notamment à l'ordre du jour, la validation d'une convention pour un projet de rénovation globale des chalets existants avec une extension sur le tènement foncier. Monsieur le Maire et l'Adjoint à l'Urbanisme ont dit leur **volonté de faciliter autant que possible l'émergence de ce dossier**. « La municipalité a fait de la rénovation de l'immobilier l'une des priorités du mandat, par le biais de notre politique RETIL (remise en état touristique de l'immobilier de loisirs). Il est important d'améliorer le confort global des résidences les plus anciennes, ce qui permet aux biens d'avoir un potentiel locatif supérieur, c'est un cercle vertueux » précise le Maire. « **Notre commune fait partie des 25 stations de montagne sélectionnées par Atout France** pour bénéficier d'un appui stratégique d'aide à la rénovation, nous allons très prochainement dévoiler les modalités concrètes » ajoute Thierry Vignes.

La copropriété des Chalets de La Rosière est composée de plus de 80 copropriétaires répartis sur 6 chalets. C'est une résidence importante et sa rénovation fait partie des principaux objectifs dans la politique de remise en état de l'immobilier de loisirs de la Commune.



Contact : Pierre Denimal, [urbanisme@montvalezan.fr](mailto:urbanisme@montvalezan.fr)

## Mairie – Urbanisme

### La photo du mois

Mardi 18 janvier 2022, réunion de lancement de l'accompagnement ATOUT France dans la politique de Remise en Tourisme de l'Immobilier de Loisirs de la station. Rencontre avec les syndicats.



La station de La Rosière et sa commune de Montvalezan présentent leurs condoléances aux proches de l'acteur Césarisé **Gaspard Ulliel**, décédé à l'âge de 37 ans des suites d'un accident survenu sur notre domaine skiable.



#5 ans  
La Lettre d'Info Mensuelle



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Février 2022

### Mairie – Service Urbanisme Foncier

#### Local commercial à louer en plein Centre

*D'une superficie approximative de 45 m<sup>2</sup>, le local qui accueillait anciennement la presse et l'accueil du fitness, est disponible à la location au terme de cette saison d'hiver !*

Ce local est **idéalement situé au rez-de-chaussée de la résidence Les Terrasses**, au sein de la galerie commerciale, proche de Manessier et à 150 m de la départementale.

Toute personne intéressée pourra déposer une offre dans laquelle sera décrit le projet envisagé **pour le 31 mars au plus tard.**



Contact : Flavie Dubus, foncier@montvalezan.fr

### Mairie – Direction

#### Cantine scolaire, pour tout envisager

*La mairie a lancé un appel à manifestation d'intérêt à destination des restaurateurs de La Rosière pour fournir la cantine scolaire lors de la prochaine saison d'hiver. Retours attendus pour le vendredi 18 mars au plus tard.*

En effet, la mairie de Montvalezan recherche toutes les solutions de restauration qui permettraient **d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix pour les enfants de nos écoles**. Pour s'affranchir des coûts de transport, **nous sollicitons les restaurateurs de la station qui seraient en mesure de fournir notre cantine scolaire à minima de décembre 2022 à fin avril 2023** (hors vacances scolaires), du lundi au vendredi.

Du lundi au jeudi, il faut pouvoir fournir environ 50 repas ; le vendredi, une quinzaine de repas à destination des enfants de maternelle et primaire (de 3 ans à 10 ans environ). Les repas seront servis par le personnel scolaire. Le premier service est à 11h40 et le second à 12h20 environ. Le repas devra comporter une entrée, un plat, un produit laitier, un dessert et une portion de pain. Il faudra à minima fournir 1 repas végétarien par semaine (loi EGALIM). Les produits "bio" et locaux seront bienvenus. Le prix maximum unitaire d'un repas ne devra pas dépasser 4,50€ HT/unité.

Contact : Didier Charvet, dgs@montvalezan.fr



### Office de Tourisme – Direction

#### Première femme à la direction de l'OT

*Jusqu'à présent en charge de la communication, Elise Gentil a pris ses nouvelles fonctions le 1<sup>er</sup> février dernier en tant que Directrice de l'Office de Tourisme.*

*MLR – Elise, peux-tu nous résumer ton parcours professionnel ?*

EG – J'ai eu plusieurs expériences professionnelles en Angleterre et en Allemagne. J'ai passé 12 ans à Chambéry dont 9 pour l'hébergeur Madame Vacances à la tête du développement commercial, pour ensuite intégrer la station des Arcs et reprendre le service marketing. En 2013, je me suis occupée du marketing et de la communication du Domaine Skiable des Arcs **avant de rejoindre l'équipe de l'Office de Tourisme de La Rosière en 2016 à la communication.**



*MLR – Ta nomination est une magnifique reconnaissance de l'engagement que tu mets depuis plusieurs années au service de notre destination. Comment te projettes-tu dans ce nouveau rôle ?*

EG – **C'est un beau challenge** et j'ai à cœur de poursuivre ce que nous avons mis en place depuis quelques années, de continuer de faire rayonner La Rosière et d'avancer tous ensemble sur le développement durable.

### Mairie - Office de Tourisme

#### Un nouveau membre au CODIR de l'OT

*Lors du Conseil Municipal de ce mercredi 2 février, les élus ont procédé à la désignation d'un nouveau membre extérieur pour siéger au Comité de Direction de l'Office de Tourisme.*

**Jérémy Le Dimet a été élu** en obtenant la majorité absolue. Résidant de Montvalezan et travaillant actuellement comme restaurateur sur La Rosière, "Le Boréal," Jérémy Le Dimet explique :



*"Je souhaite m'impliquer et m'investir pour l'intérêt général de la station. J'aimerais mettre à contribution mes qualités relationnelles, mon sens de l'écoute, de l'initiative et de l'engagement. Réactif et volontaire je porte un intérêt pour le développement économique et commercial de la commune, d'où l'investissement dans le cadre notamment de mon activité professionnelle."*

Contact : Didier Charvet, dgs@montvalezan.fr



## Un carnet OR ou ARGENT

Dans le cadre de sa politique de Remise en Tourisme de l'Immobilier de Loisirs, La Rosière engage un nouveau programme d'incitation à la location en récompensant les propriétaires par multiples avantages.

Dès la prochaine fin de saison d'hiver (mai/juin et septembre/octobre), adressez par courriel à l'Office de Tourisme, les justificatifs des locations réalisées (soit par le biais des agences immobilières ou centrale de réservation, soit par l'envoi des contrats si vous louez par vos propres moyens avec vérification parallèle du reversement de la Taxe de séjour). Mêmes principes aux termes des saisons estivales et hivernales à venir.

Sur la base des justificatifs présentés, **il sera déterminé si le propriétaire est éligible au Programme Or** (+ de 12 semaines de location sur l'année) **ou Programme Argent** (+ de 8 semaines de location sur l'année).

Les avantages ainsi obtenus seront offerts sous forme de **chéquiers avec feuillets détachables**. Non nominatifs, vous pourrez en profiter vous-même ou en faire bénéficier vos locataires, amis, ou familles.

**Bonne nouvelle, les propriétaires loueurs au sein des villages, et propriétaires Montvalezanais** pourront désormais prétendre à ces programmes contrairement au dernier programme « ESB Premium ».

**A noter, ne rentrent pas dans ce dispositif**, les Propriétaires Occupants, Propriétaires non-loueurs et Propriétaires en Résidences de Tourisme. Ils conservent toutefois la « Carte Propriétaires » qui renouvellera les avantages dont vous disposez déjà actuellement. Même chose pour les propriétaires qui occuperont leur hébergement toute la saison.

### CARNET OR : + de 12 semaines de location

Cinéma : 10 places offertes

Patinoire : 10 entrées offertes

Domaine Skiable de La Rosière:  
Réduction forfait de ski

Golf et restaurant/Club-House du golf :  
15€ offerts

ESF 4 descentes de Yooner offertes

Spa la Rosière 1 entrée + 1 massage  
de 45 mn relaxant d'aromathérapie

**+ avantages « Carte Propriétaires »**



Contact : Aurélie Guillot, propriétaires@larosiere.net

## Mairie – Ressources Humaines

### Rejoignez-nous

#### La mairie recrute

- un(e) **Assistant(e) de Direction des Services Techniques** ;
- un(e) **Directeur(ice) Adjoint(e) Suppléant(e)** pour sa Crèche – diplômé(e) EJE, Auxiliaire de Puériculture, une infirmière ;
- un(e) **Agent(e) de Crèche** – diplômé(e) CAP Petite Enfance ;
- un(e) **volontaire service civique** « lien et présence auprès de nos aînés »

**Demandez la fiche de poste détaillée.**

Votre contact, Christelle Fraissard,  
Ressources Humaines, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)



## Mairie – Services à La Population

### Inscriptions Scolaires Ouvertes

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire au sein de notre Ecole Primaire de La Rosière doivent être réalisées en mairie pour le 15 mars 2022 au plus tard.

Rentrent en maternelle, les enfants nés en 2019, 2018, et 2017.

Rentrent en niveau élémentaire, les enfants nés en 2016 et avant.

**Vous devrez fournir les pièces suivantes :**

- Fiche d'inscription – à récupérer sur le site internet de la mairie de Montvalezan, menu « vos démarches », rubrique « Scolaire-Périscolaire » ;
- Livret de famille (page parents et enfant)
- Le carnet de santé de l'enfant attestant des vaccinations obligatoires pour son âge.
- Un justificatif de domicile

Contact : Manon Cerdan, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)



## Mairie – Urbanisme Foncier

### Appel à porteur de projet « Accrobranche »

Dans le cadre de la diversification des activités de loisirs sur son territoire, la Mairie souhaite proposer à ses vacanciers une activité accrobranche « 4 saisons ». Candidatures à remettre le 14 mars, 17H au plus tard.

**D'une surface d'environ 1.5 ha**, Le site retenu pour l'activité, est localisé en contrebas du quartier du Gollet, le long de la Route Départementale 1090, à proximité de l'intersection avec la route des Soveureux.

Le site présente un fort potentiel pour le développement d'une activité accrobranche. Le candidat retenu réalisera les équipements et assurera l'exploitation. Cette autorisation d'occupation sera prévue pour une **durée de 10 années**.



Contact : Flavie Dubus, [foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr)

## Office de Tourisme

### La photo du mois

Le 4 février, une centaine de participants au départ du **Trail Blanc de La Rosière**.



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Mars 2022

### Restogolf La Rosière – Mairie

#### Le Golf de La Rosière est distingué !

Le Golf de La Rosière a reçu officiellement par la Fédération Française de Golf le label Bronze « Golf pour la Biodiversité », une démarche de valorisation portée par notre délégataire en charge de l'exploitation, entretien et construction du Club House pour le Golf.

Ce label a été créé en 2018 avec l'appui technique et scientifique du Muséum National d'Histoire Naturelle.

**Le Golf de La Rosière est le seul golf de la montagne française labellisé à ce jour.**

L'obtention de ce label démontre l'engagement volontaire de notre délégataire « Restogolf La Rosière », à améliorer la connaissance, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel présent sur **le plus haut golf 9 trous d'Europe**.

A travers la participation à ce label, le Golf de La Rosière concourt à la réalisation d'une étude nationale de la biodiversité des golfs français et au rayonnement du golf en tant que sport responsable.

Le Golf de La Rosière s'engage également à partager et **renforcer ses pratiques d'entretien favorables à la faune** (marmotte, tétras-lyre, avifaune nicheuse, papillon solitaire, faune inféodée aux zones humides : amphibiens, odonates...) **et à la flore** (lycopode des Alpes...).

Enfin, le Golf de La Rosière veillera à la sensibilisation des joueurs aux enjeux de la biodiversité.

Après une année d'exploitation du Golf de La Rosière, RESTOGOLF LA ROSIERE se réjouit de l'obtention de ce Label Bronze FFGolf pour la Biodiversité qui **précède la mise en œuvre d'autres actions environnementales** à venir et notamment :

- utilisation d'eau de pluie pour l'arrosage du golf,
- mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques,
- création de potagers pour les aromatiques du restaurant du club-house,
- utilisation du compost des déchets organiques du restaurant sur le golf
- etc ...

Contacts: Mathieu Maître, Directeur golf, 07 84 58 64 24



### Mairie – Domaine Skiable La Rosière

#### Test d'une nouvelle organisation

**Du samedi 5 février au vendredi 11 mars 2022, une nouvelle organisation du transfert des blessés vers l'Espace Médical a été mise en œuvre.**



**Pour fluidifier le transfert des blessés du pied des pistes jusqu'à l'Espace Médical**, en concertation avec le Domaine Skiable de La Rosière, la mairie a passé un contrat avec la société Bérard Ambulance pour la mise à disposition d'un véhicule et d'une équipe 7/7, de 8h45 à 17h15, sur l'ensemble de la période des vacances scolaires de février notamment.

Le coût supporté par la collectivité pour la mise à disposition de ce service ambulancier est équilibré par le règlement des frais de secours à la charge des blessés.

Sur la période, **197 transferts ont été réalisés** par ce biais, dont 105 depuis le secteur Eucherts et 92 depuis le secteur La Rosière.

Frank Pellegrini, Directeur des Pistes, explique «*La montée en puissance de la station de La Rosière nous pousse vers la modernisation du service clientèle en termes d'efficacité, de rapidité, de confort, de sécurité. Cette nouvelle organisation nous a donné entière satisfaction.* »

D'ores et déjà, Jean Régaldo, Directeur du Domaine Skiable, a indiqué vouloir reproduire ce même principe de transfert sur l'ensemble de la saison à venir, en le réalisant toutefois en interne par un véhicule équipé dédié.

Contact : Flavie Dubus, foncier@montvalezan.fr

### Domaine Skiable La Rosière

#### Le Chiffre du mois !

# 426 165

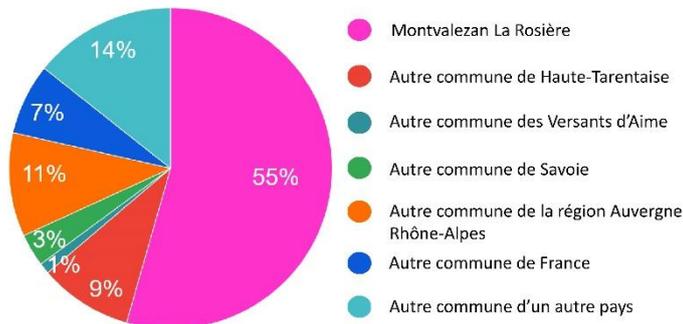
Le nombre de journées skieurs au vendredi 4 mars au soir (terme des vacances scolaires de février).  
+ 15,1% par rapport à l'hiver 2019/2020

## Abonnés Illiwap, qui êtes-vous ?

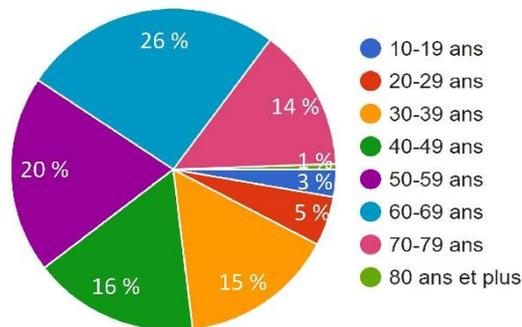
En ce début du mois de mars, vous étiez 719 abonnés soit autant que notre population. L'occasion de s'interroger sur le profil de nos abonnés depuis l'ouverture de ce service en février 2020.

Les résultats, 182 répondants :

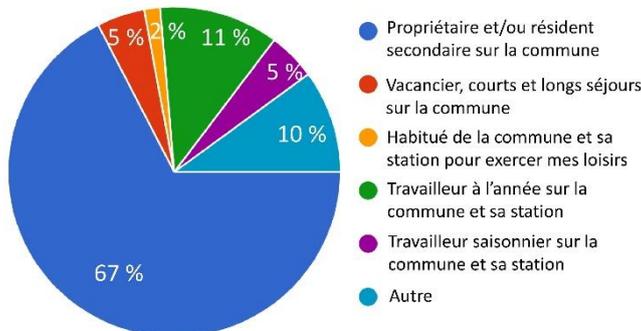
### Où résidez-vous ?



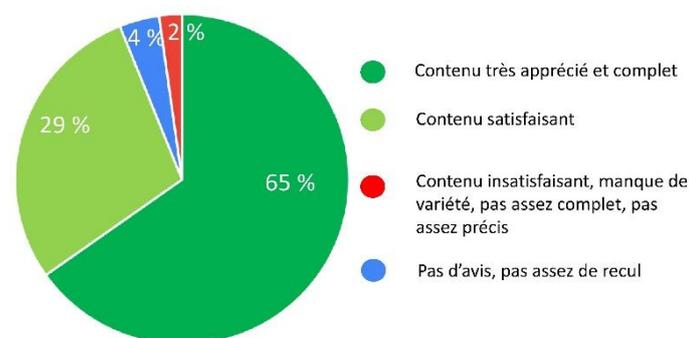
### Quel est votre âge ?



### Pour ceux d'entre vous qui ne résident pas sur Montvalezan La Rosière en habitation principale, quel est votre statut ?



### Enfin, que pensez-vous de votre application « illiwap Mairie de Montvalezan La Rosière » ?



### !!! NOUVEAU !!!

### La CCHT a rejoint ILLIWAP !

Retrouvez toute l'actualité de la vallée en suivant le compte correspondant.



## SAHI – Syndicat Assainissement Haute-Isère

### Luttons contre les micropolluants !

12 micropolluants ont été retrouvés en quantité significative en entrée de notre station d'épuration. Ces substances sont majoritairement dues à la composition des détergents utilisés pour les lessives, le lavage des sols, les produits moussants etc. Ensemble, adoptons les bonnes pratiques.

## QUALITÉ DE VOTRE EAU MILIEUX AQUATIQUES : LES BONNES PRATIQUES

Des micropolluants divers ont été détectés dans les eaux usées ; certains d'entre eux proviennent de nos activités domestiques. Autant d'agents que nous n'aimerions pas retrouver dans notre verre d'eau ! Voilà quelques bonnes pratiques pour limiter leur apparition dans l'eau :



#### • UTILISER DES PRODUITS À MOINDRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Préférez les produits labellisés Ecolabel. Sinon, on peut quasiment tout nettoyer chez soi avec du vinaigre blanc, du bicarbonate de soude et du savon noir... Un geste écologique et économique !



#### • PRENDRE UNE DOUCHE RAPIDE PLUTÔT QU'UN BAIN

On économise de l'eau, de l'électricité, des produits...



#### • LIMITER LA FRÉQUENCE DE LAVAGES INUTILES

Le meilleur exemple en vacances sera de garder la même serviette à l'hôtel tout au long de son séjour.



#### • N'UTILISER QUE LA QUANTITÉ DE PRODUITS DE LAVAGE STRICTEMENT NÉCESSAIRE

Pas besoin de transformer votre séance de ménage en soirée mousse !



#### • RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS ET DES MÉDICAMENTS

Afin de ne pas les retrouver ultérieurement dans l'eau.



#### • NE RIEN JETER DANS LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

En plus de risquer de devoir faire appel à un plombier, jeter des produits tels que les lingettes, les protections hygiéniques, les huiles de cuisson ou les peintures dans nos canalisations perturbe le fonctionnement de la station d'épuration, polluant ainsi les milieux aquatiques.



#### • CONSOMMER DES PRODUITS ISSUS D'UNE AGRICULTURE LIMITANT LES PESTICIDES, ET DE PRÉFÉRENCE LOCAUX

Afin de réduire les émissions de microparticules dues au transport.

Par ces gestes simples et quotidiens, nous avons réellement la possibilité de réduire notre émission de micropolluants dans nos milieux aquatiques. Alors, pourquoi ne pas se jeter à l'eau ?

LUTTONS ENSEMBLE  
CONTRE LES MICROPOLLUANTS

## Mairie – Ressources Humaines

### Rejoignez-nous

#### La mairie recrute à l'année :

- un(e) **électricien(ne)** polyvalent(e) ;
- un(e) **mécanicien(ne)** polyvalent(e) ;
- un(e) **agent(e) d'accueil- état civil** ;
- un(e) **agent(e) scolaire propreté**.

#### La mairie recrute pour la saison d'été :

- un(e) **agent(e) technique espaces verts** ;
- un(e) **agent(e) technique sentiers** ;
- un(e) **ASVP polyvalent**.

#### La mairie recrute aussi :

- un(e) **agent(e) administratif** en renfort pour un remplacement pendant congés maternité ;
- un(e) **volontaire service civique** « lien et présence auprès de nos aînés », 8 mois
- un(e) **animateur(rice) BAFA**, du 9 au 16/07.

Votre contact, Christelle Fraissard, Ressources Humaines, 04 79 06 84 12 [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Avril 2022

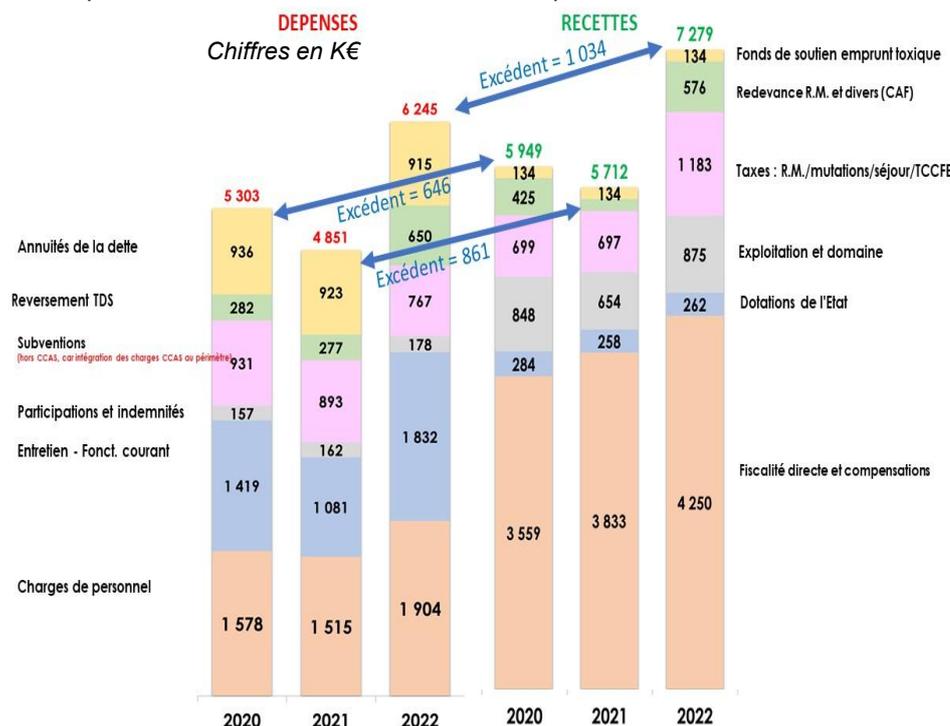
### Mairie - Finances

#### Les budgets 2022 ont été votés

*Le travail d'élaboration des budgets s'est effectué dans une tension financière toute particulière.*

La prudence et la vigilance s'imposaient dans l'élaboration des budgets 2022. Nous savions que les premières années du mandat seraient particulièrement tendues. Il fallait du temps à la collectivité pour absorber l'effort d'investissement réalisé en fin de mandat précédent et d'en retirer les bénéfices de la fiscalité induite sur nos recettes pour compenser le désengagement financier de l'Etat amorcé depuis 2014. A cela s'est ajouté l'impact économique de la crise COVID pour laquelle nous n'avons pas touché le moindre euro de compensation de l'Etat. Pour mémoire, en tant que collectivité, nous n'avons pas eu non plus droit au chômage partiel pour nos employés dont l'activité a été stoppée par les mesures sanitaires mises en œuvre.

Le graphique ci-dessous illustre le « pouvoir d'achat » de notre commune année par année (sans effets de reports) et tous budgets de fonctionnement confondus (budget principal, budget Location Gestion d'Immeubles, Budget CCAS). Les montants des années 2020 et 2021 sont ceux effectivement réalisés. Les montants de l'année 2022 sont des prévisionnels. A l'image du budget d'un foyer, c'est l'excédent de fonctionnement réalisé chaque année qui permet de réaliser des investissements. **Dans la situation actuelle, même si cet excédent progresse, 1 million est insuffisant.** Pour repère, la commune doit assurer et consacrer à minima 1,3 à 1,5 million d'investissement chaque année pour entretenir et maintenir en état son patrimoine existant.



### Mairie - Finances

#### Le Chiffre du mois !

# 0%

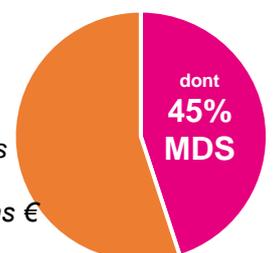
Pour la 5ème année consécutive, le Conseil Municipal vote 0% d'augmentation sur les taux communaux. Ils sont donc identiques depuis l'année 2017.

### Mairie - Finances

#### On investit sur la MDS

*Pour un total de près de 2 millions d'euros, 45% de l'enveloppe consacrée aux investissements concerne les travaux à réaliser sur la Maison du Ski.*

Les travaux prévus sur la Maison du Ski en 2022 sont répartis comme suit :  
 - 530 000€ HT sont consacrés à des **travaux de mise aux normes « sécurité incendie » du bâtiment.** Pour maintenir le bâtiment ouvert au public, y compris la salle Jean-Arpin, il est impératif de réaliser les aménagements désormais imposés par les services de prévention. Il n'est notamment désormais plus possible de maintenir les atriiums existants.  
 - 360 000€ HT permettront d'**aménager les surfaces du premier étage afin de réaliser un nouvel espace à destination de nos vacanciers** en créant un espace de transition entre la station et le domaine skiable hiver/été (bagagerie, salle de repos, détente, pique-nique, animation).



Investissements 2022  
Total = 2 millions €

## Mairie - Direction

### Spa La Rosière, clap de fin

Lors de la réunion de travail précédant le Conseil, les élus ont débattu des suites à donner au SPA communal, le SPA LA ROSIERE.

Malgré les diverses solutions mises en œuvre, et l'investissement considérable des équipes, force est de constater que le déficit de cet équipement, dans les contraintes d'une gestion communale, est structurel. Ce déficit s'élève de 60 000 € à 80 000 €/an.

Par ailleurs, l'offre SPA s'est considérablement développée sur notre station ces dernières années.

**Aussi, à l'unanimité, les élus ont considéré que la présence de la collectivité sur cette activité n'est plus nécessaire et qu'il convient de réaffecter cette dépense sur des missions premières de la commune.**

L'aventure SPA LA ROSIERE s'achève. Profitez de ces derniers jours pour savourer les soins proposés par Carole et son équipe.

Nous procédons à la mise en vente de cet espace pour toute destination.

**Encore merci à Carole et son staff** pour l'engagement et son application à prendre soin de toutes et tous depuis le 28 décembre 2017 !

Contact : Didier Charvet, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

## Mairie – CCAS

### Perros-Guirec, match aller

Cette semaine, 15 jeunes de Perros-Guirec ont découvert les joies de la montagne et de notre station.



Ce mercredi 20 avril, une cérémonie était organisée salle Jean Arpin **pour remercier nos familles d'accueil** qui ont reçu à leur domicile les jeunes et les encadrants, **mais aussi les partenaires et acteurs de la station** qui par leurs gestes commerciaux font que cet échange puisse exister dans des conditions économiques facilitantes. « Je remercie toutes celles et ceux qui se mobilisent pour accueillir ces jeunes Perrosiens dans les meilleures conditions sur notre station. **Match retour cet été, du 9 au 16 juillet, où 15 enfants de Montvalezan mettront les voiles pour Perros-Guirec !** » conclut Jean-Claude Fraissard, Président du CCAS.

Contact : Sylvie Rostaing, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)



### La CCHT a rejoint ILLIWAP !

Retrouvez toute l'actualité de la vallée en suivant le compte correspondant.



## Mairie – Finances

### Taxe de séjour, un enjeu destination !

Pensez à reverser la taxe de séjour collectée auprès de vos clients.

Après déduction de la part départementale (+10%), **l'intégralité de la collecte est redistribuée à notre Office de Tourisme** pour assurer notamment le financement de la promotion et de la communication de notre destination.

Pour reverser, ça se passe sur :

<https://taxedesejour.ofeaweb.fr/ts/montvalezan>

Contact : Amandine Boucard, [recettes@montvalezan.fr](mailto:recettes@montvalezan.fr)



## Mairie – Régie Electrique de Montvalezan

### Eclairage public, 31% de réduction en 2021

**Ce mardi 19 avril, La Régie Electrique de Montvalezan (REM) présentait son premier rapport annuel d'activité Eclairage Public en mairie.**

Pierre Cayron, directeur de la Régie Electrique de Montvalezan explique : « le bilan annuel de la consommation annuel électrique fait ressortir une **réduction de la consommation de -31% par rapport à l'année 2020, soit 56 000 kw/h de moins.** Les décisions municipales prises en 2021, à savoir l'extinction totale au printemps, la mise en place des horloges et la définition de plages horaires spécifiques dès l'automne ont donc eu, chiffres à l'appui, un effet notable sur la maîtrise et la réduction de notre consommation énergétique. »

### Modalités d'éclairage pour les mois à venir :

- **mai et juin** = extinction de l'éclairage à 23H sur la station et les villages ; pas de rallumage le matin ;
- **juillet** = extinction de l'éclairage à 23H sur les villages, 2 H du matin sur la station ; pas de rallumage le matin ;
- **août** = extinction de l'éclairage à 23H sur les villages, 2 H du matin sur la station ; rallumage à 5 H du matin sur les villages et la station.

A noter, la traversée station sera allumée en permanence dès l'ouverture à la circulation du Col du Petit-St-Bernard.

Contact : Yann Magnani, [dst@montvalezan.fr](mailto:dst@montvalezan.fr)

## Mairie – Ressources Humaines

### Rejoignez-nous

La mairie recrute à l'année :

- un(e) **électricien(ne)** polyvalent(e) ;
- un(e) **mécanicien(ne)** polyvalent(e) ;
- un(e) **agent(e) d'accueil- état civil** ;
- un(e) **agent(e) scolaire propreté** ;
- un(e) **agent(e) de crèche, CAP Petite Enfance**

La mairie recrute aussi :

- un(e) **volontaire service civique** « lien et présence auprès de nos aînés », 8 mois

**Votre contact**, Christelle Fraissard, Ressources Humaines, 04 79 06 84 12 [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Mai 2022

### DSR – Domaine Skiable La Rosière Le bilan d'un hiver record !

Après 21 mois sans exploitation hivernale, les 145 salariés DSR (25 permanents et 120 saisonniers) étaient ravis d'entendre à nouveau le bruit des télésièges en fonctionnement et les carres des skieurs mordre la neige !

Au final : une saison record avec un total de **591 477 journées skieurs (JS)** comptabilisées, soit une hausse de 16.7% par rapport à l'hiver 2019-20 et ce, en partie, grâce aux nouveaux hébergements installés sur la station : le Club Med, l'Alpen Lodge de MGM et le Sky d'Alpapat. Ces nouveaux lits représentent une hausse structurelle d'environ +10% des JS ; le restant étant directement lié au beau temps, à l'appétence des skieurs et à la dynamique collective de la station.

Ce sont également **96 805 assurances Carré Neige** qui ont été vendues cet hiver soit +20% dont une partie est reversée au Ski-Club de La Rosière via le Comité de Ski de Savoie pour les jeunes skieurs du territoire.

Merci à tous d'être venus, à nos partenaires, et à nos équipes d'avoir assuré un service de qualité sur ces **135 jours d'ouverture** !

En route pour l'été avec **l'ouverture du Bikepark et du télésiège Roches Noires du 25/06 au 02/09/2022** !

Contact: Morgane Zavec, [mzavec@dsr-larosiere.com](mailto:mzavec@dsr-larosiere.com)

### Mairie – Foncier

#### Le SPA LA ROSIERE est en vente !

**308 m2 sur 2 niveaux en Centre Station, pour toutes destinations.**

Pour visite et/ou faire votre offre, contactez Flavie Dubus, [ufj@montvalezan.fr](mailto:ufj@montvalezan.fr)

**A VENDRE** **SPA MUNICIPAL pour toutes destinations**

Centre station - 308 m<sup>2</sup> dont RDC 164 m<sup>2</sup> ; niv -1 = 144m<sup>2</sup>  
 4 cabines de massages, 1 grotte à sel avec vue, 1 sauna panoramique, 1 espace détente, 3 bains à remous, accueil, vestiaires, douches-sanitaires, 2 balcons terrasse, 1 élévateur, espaces techniques et de rangement

LA ROSIERE  
Les Terrasses

MAIRIE DE MONTVALEZAN  
Pour visites et/ou offres, votre contact  
Flavie Dubus, [ufj@montvalezan.fr](mailto:ufj@montvalezan.fr) ; 04 79 06 84 12

### DSR – Domaine Skiable La Rosière Le Chiffre du mois !

**591 477**

Le nombre de journées skieurs  
Hiver 2021-2022

### Mairie – OT – DSR - ESF

#### Les Supers-Nettoyeurs n°2

**Mercredi 15 juin aura lieu la seconde édition des "Super-Nettoyeurs", une matinée de ramassage des déchets dans et autour de la station.**

#### Le Programme du 15 juin 2022 :

-8h30 café d'accueil et départ pour la matinée de nettoyage (sacs et gants fournis).

**Rendez-vous aire panoramique entrée station.**

-11h30 retour et caractérisation des déchets ramassés ;

-12h30 barbecue pour tous les participants !

Cette action est organisée par la Mairie de Montvalezan, DSR, ESF et l'Office du Tourisme, avec le soutien de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise et de l'association Mountain Riders.

Inscriptions avant le 14 juin à :  
[animateur@larosiere.net](mailto:animateur@larosiere.net)



## Vers le Label Flocon Vert

Après un premier atelier le 21 avril dernier, qui réunissait DSR, Régie Electrique de Montvalezan, Office de Tourisme et Mairie, financeurs de la démarche de labellisation « FLOCON VERT – label de Développement Durable » autour de Claire Tollis, Responsable de projet chez MOUNTAIN RIDERS, un second atelier rassemblera l'ensemble des acteurs du territoire.

Dans son introduction, le 21 avril dernier, Claire Tollis, responsable de projet chez Mountain Riders, se réjouit de la dynamique de notre territoire : « C'est la première fois que nous constatons un financement quadripartite de la démarche de labellisation FLOCON VERT. Je trouve que c'est déjà **un bel indicateur de la dynamique collective qui existe sur Montvalezan La Rosière.** » De préciser également « 13 stations détiennent actuellement le label Flocon Vert. Vous êtes 19 destinations inscrites dans cette étape de démarche de labellisation. ».

Monsieur le Maire, Jean-Claude Fraissard ajoute : « Je suis attaché à la dimension qu'on veut donner à ce travail. **C'est très important de raisonner localement et que cela marque notre commune, que cela caractérise notre destination.** Il faut se donner les moyens de réussir en gardant à l'esprit que nos orientations puissent être réalisables à notre échelle. Une collectivité doit montrer l'exemple et prendre l'initiative ».

Ce premier atelier se poursuit par une présentation de la grille des critères 2022, un tour de table pour établir un « diagnostic flash » de la situation actuelle, l'identification des « pépites » et des « bémols », avant de conclure sur un débat autour de la gouvernance et de l'animation de la démarche et des étapes à venir.



L'atelier n°2 se déroulera le lundi 27 juin. Il sera ouvert aux acteurs économiques, publics, associatifs et riverains de la commune intéressés par la démarche et/ou qui agissent en faveur du développement durable de notre commune. Cet atelier sera piloté par l'association Mountain Riders. Il aura pour objet de présenter la Label Flocon Vert, ses critères et de **permettre à chacun de s'exprimer sur son action au quotidien.**

**RDV le LUNDI 27 JUIN 2022 à 14H  
à l'ALPEN LODGE, LA ROSIERE**

Contact : Didier Charvet, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)



**La CCHT a rejoint ILLIWAP !**

Retrouvez toute l'actualité de la vallée en suivant le compte correspondant.

## Le Label « Signature La Rosière »

Dans le cadre de la démarche RETIL, Remise en Tourisme de l'Immobilier de Loisir, il a été décidé de créer un label de qualité des hébergements, spécifique à La Rosière et complémentaire au classement des meublés.



**Le label « Signature La Rosière », de 1 à 5 cimes, vient valider la qualité confort d'un hébergement.** Il s'additionne au classement meublé de tourisme, qui, parfois peut pénaliser des biens de trop petite surface mais extrêmement bien rénovés.

Pascal Laurent, commercial pour l'Office de Tourisme explique : « En valorisant le confort grâce à des critères complémentaires, le label remet l'église au centre du village, c'est-à-dire le client au centre du jeu ».

**Le label « Signature » est décerné par le Bureau des Propriétaires pour une durée de 5 ans.** Il est gratuit pour les appartements classés « meublé de tourisme » et payant pour les autres.

Pour solliciter votre labellisation nous vous invitons à contacter Aurélie GUILLOT sur [proprietaires@larosiere.net](mailto:proprietaires@larosiere.net) ou par téléphone au 04 79 06 83 93.

D'ores et déjà 31 appartements ont obtenu le label dont 6 appartements 2 Cimes, 17 appartements 3 Cimes et 8 appartements 4 Cimes.

Une plaque « Signature La Rosière » (signalétique) à apposer sur les portes des appartements labellisés est offerte aux lauréats.

La promotion de ces appartements sera faite sur le site web de réservation de l'Office de Tourisme grâce à un pictogramme signalant que l'appartement est labellisé « Signature La Rosière » et assurer ainsi sa visibilité par les clients.

La machine est désormais lancée avec pour objectif de **faire de ce label une marque reconnue des clients comme des propriétaires loueurs.**

Contact : Aurélie Guillot, [proprietaires@larosiere.net](mailto:proprietaires@larosiere.net)  
ou 04 79 06 83 93

## CCHT – France Services

### Une permanence mensuelle en mairie

Pour vous aider dans vos démarches administratives, les Conseillères France Services tiendront dorénavant chaque mois une permanence en mairie de Montvalezan.

Prochain RDV : **Mercredi 15 juin de 9h à 12 h en mairie**

Contact : 04 84 79 04 99 , [franceservices@hautetarentaise.fr](mailto:franceservices@hautetarentaise.fr)

## Mairie – Ressources Humaines

### Rejoignez-nous

La mairie recrute à l'année :

- un(e) **agent(e) accueil, état civil** ;
- un(e) **électricien(ne) polyvalent(e)** ;
- un(e) **mécanicien(ne) polyvalent(e)** ;

La mairie recrute aussi :

- un(e) **volontaire service civique** « lien et présence auprès de nos aînés », 8 mois

**Votre contact**, Christelle Fraissard, Ressources Humaines,  
04 79 06 84 12 [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Juin 2022

### Mairie – Service Foncier

#### A louer au pied des pistes !

La mairie propose à la location le local commercial situé à l'étage de l'extension de la Maison du Ski (au-dessus du Ski Club) au pied du Front de Neige.

**280m<sup>2</sup> à louer** pour tout ou partie de la surface pour toute activité commerciale.

Le local est brut de béton, hors d'air (livré avec menuiseries façade sud). Les travaux d'aménagement et raccordements aux réseaux sont à la charge du preneur.

Votre proposition explicitera l'activité commerciale sur laquelle vous vous engagez et précisera le loyer mensuel X 12 mois proposé à la commune. (bail commercial pour une durée minimale de 9 ans).

Le Conseil Municipal analysera l'ensemble des propositions pour faire son choix, en prenant notamment en compte le niveau du loyer proposé, la durée, l'activité commerciale et son intérêt, la solidité financière de la structure pour porter l'aménagement et l'exploitation de l'activité.

Les professionnels intéressés peuvent récupérer les pièces et plans du dossier auprès de Flavie DUBUS, [foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr)

Nous attendons vos offres **pour le mardi 20 septembre 2022 au plus tard.**

### Mairie – Direction

#### Cantine scolaire, la collaboration est confirmée.

Pour les 3 prochaines années, la cuisine centrale de l'Hôpital de Bourg-St-Maurice confectionnera les repas de nos élèves.

A la suite d'une mise en concurrence, la mairie a retenu l'offre de la Cuisine Centrale de l'Hôpital de Bourg-St-Maurice ; solution dans la continuité de cette année scolaire 2021-2022 qui apporta pleine satisfaction gustative.

Le Conseil Municipal du 19 mai a voté les tarifs applicables aux élèves pour l'année scolaire 2022-2023, à savoir 6€/jour.

Contact : Amandine BOUCARD, [recettes@montvalezan.fr](mailto:recettes@montvalezan.fr)



### Mairie – OT – DSR - ESF

#### Le Chiffre du mois !

# 320 kg

La perf 2022 des Supers-Nettoyeurs !  
Déchets ramassés lors de la journée  
bénévole du 15 juin dernier.



### Mairie – Direction

#### En route pour le collège

Le 7 juin dernier, nos 5 élèves de CM2 ont reçu les encouragements des élus de la mairie pour leur prochaine entrée en 6<sup>ème</sup>.

Monsieur le Maire, Jean-Claude Fraissard et Catherine Garandel, Conseillère déléguée aux Ecoles, ont offert une calculatrice à Laura, Nessa, Sophie, Elliott et Enzo.



Mairie – Direction

## Votre mobilité pour cet été !

La mairie de Montvalezan a mis en place 2 lignes de transport cet été. Toutes les infos :

**La Navette « Intra-Station »** - dessert jusqu'au 2 septembre, du lundi au vendredi, de 10h à 12h30 puis de 13h30 à 18h, le Golf, le Club Med, Le Centre, L'Entrée Station, La Place des Eucherts, Les Eucherts Plan de l'Arc.

L'accès à la navette est GRATUIT.

Pour suivre l'évolution de la navette « Intra-station » en direct, scannez ce QR CODE.



**La Navette Estivale dite des « villages »** - dessert jusqu'au 2 septembre, du dimanche au vendredi, Bourg-St-Maurice Gare Routière, Séez, Montvalezan et ses villages, Camping La Forêt, La Rosière (Entrée Station, Centre et Eucherts), Le Col du Petit Saint-Bernard. 3 rotations chaque jour seront effectuées, premier départ à 8h30 depuis Bourg-St-Maurice, dernier retour à 18h depuis le Col.

Tarifs : Piéton = 2€ / aller ; Passager avec vélo = 5€ / aller, gratuit pour les enfants jusqu'à 16 ans inclus ainsi que pour les personnes PMR sur présentation d'une carte d'invalidité.

Pour suivre l'évolution de la navette « Villages » en direct, scannez ce QR CODE.



**A noter**, les samedis, les clients pourront néanmoins transiter entre la gare routière de Bourg-St-Maurice et La Rosière grâce au service de transport organisé par la Région Auvergne Rhône-Alpes (pas de remorque vélo le samedi ; tarifs appliqués = tarifs Région AuRA).

La ligne est accessible aux personnes à mobilité réduite avec réservation préalable obligatoire au 09 70 83 90 73.

Renseignements sur [www.cars-region-savoie.fr](http://www.cars-region-savoie.fr)

Contact : Didier Charvet, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

Mairie – Ressources Humaines

## Rejoignez-nous

La mairie recrute à l'année :

- deux agent(es) de **police municipale** mutualisée.

La mairie recrute aussi :

- un(e) **volontaire service civique** « lien et présence auprès de nos aînés », 8 mois.

Votre contact, Christelle Fraissard, Ressources Humaines, 04 79 06 84 12 [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)



Office de Tourisme - Mairie

## Une BD pour sensibiliser et expliquer

A la demande des élus du Conseil Municipal, l'Office de Tourisme a produit une bande dessinée informative sur le bien-vivre ensemble habitants-vacanciers.

### VIVRE LA MONTAGNE ENSEMBLE



**Ce qui peut nous sembler évident, ne l'est pas toujours.**

Aussi les élus ont souhaité qu'un document explicatif soit réalisé sur les bonnes pratiques de partage de notre montagne. La conception a été pilotée par notre Office de Tourisme, la réalisation graphique est signée Hubwiser, agence de communication. Cette affiche sera visible sur l'ensemble de nos panneaux d'affichage, points de départ des randonnées et itinéraires vélos.

Contact : Arthur Cotteverte, [communication@larosiere.net](mailto:communication@larosiere.net)

Urbanisme

## Enquête publique

**La commune de Montvalezan lance l'enquête publique sur son projet de modification de droit commun n°2 du PLU.**

**Du lundi 13 juin 2022 au vendredi 15 juillet 2022**, le public pourra avoir connaissance du dossier soit à la mairie, aux jours et horaires d'ouverture, soit sur son site internet. Le public aura l'occasion de rencontrer un commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif les lundi 13 juin 2022 de 9h à 12h, mercredi 22/06/2022 de 17h à 20h, jeudi 07/07/2022 de 14h à 16h30 et vendredi 15/07/2022 de 9h à 12h.

Contact : Virginie Allut, [ufj@montvalezan.fr](mailto:ufj@montvalezan.fr)

"Pour ne rien louper de l'info, en toute confidentialité"

Téléchargez gratuitement ILLIWAP puis sélectionnez "Montvalezan-La Rosière"



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Juillet 2022

### Mairie – Domaine Skiable La Rosière

#### Ouverture du Paradis aux golfeurs et vacanciers !

Le 9 juillet dernier a eu lieu l'inauguration du nouveau Club House « Paradis » du Golf de La Rosière, construit dans le cadre de la Délégation de Service Public passée pour l'exploitation du Golf dont le délégataire est la société RESTOGOLF LA ROSIERE (nouvelle filiale dédiée au groupe SOFIVAL – DSR).



Après 13 mois de travaux et un investissement global de 3,2 millions d'euros HT (contre les 2,8 millions d'euros HT estimés avant réalisation mais dépassés du fait des impacts de construction liés au COVID), le Restaurant/ Club-House a ouvert ses portes.

Le Restaurant/ Club-House, situé **sur le plus haut parcours 9 trous d'Europe**, est composé de plusieurs espaces : 1 pro-shop de 45 m<sup>2</sup> avec vestiaires; 1 salle de restauration intérieure de 70 couverts; 1 terrasse ensoleillée de 170 couverts; 1 bar intérieur/ extérieur.

Paradis s'inscrit dans une **démarche éco-responsable** en s'engageant à travers diverses actions: récupération des eaux de pluie pour l'arrosage du Golf; bâtiment fonctionnant avec une chaudière à granulés 100% naturels; produits locaux bio de saison; compostage des déchets organiques; démarche « zéro plastique ».

Contact : Didier CHARVET, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

### Mairie – Région AURA – CCHT - Mobilité

#### MOV'ICI : plateforme de covoiturage locale

Trois places de stationnement situées à Montvalezan, devant la mairie, au Villaret et à l'entrée de la station de La Rosière, à proximité de la luge, sont identifiées et réservées à la pratique du covoiturage. **Rejoignez-nous en vous inscrivant sur MOV'ICI !**



VIENS, JE T'EMMÈNE !



POUR VOS DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN, FAITES CONNAÎTRE VOS TRAJETS SUR MOV'ICI. REJOIGNEZ LES PIONNIERS DU COVOITURAGE LOCAL

[movici.auvergnheronealpes.fr](http://movici.auvergnheronealpes.fr)

Scannez-moi



### Culture locale

#### « Bergers, Bâisseurs, Skieurs », le nouveau livre de Gisèle et Roger Gaide sur La Rosière est disponible

Dérouler avec cœur le fil de l'histoire de la station de La Rosière, évoquer les faits marquants relatifs à son union avec La Thuile d'Aoste, mettre en lumière les efforts d'une communauté alpine, transmettre les valeurs spécifiques aux montagnards, telles sont les intentions de ces 340 pages illustrées de 750 photos. **Prix public : 38€, notamment en vente à l'office de tourisme.**



### Associatif – Trail La Rosière

**Dimanche 17 juillet dernier a eu lieu le Trail de La Rosière.** Une édition exceptionnelle avec **550 participants**, dont des athlètes renommés, qui se sont fait plaisir sur les différents tracés du trail, au milieu de paysages à couper le souffle ! **Nouveauté 2022: 70 enfants** ont participé à la course ludique ! **Bravo à toutes et tous et merci à l'équipe organisatrice !**



Mairie – Office de Tourisme – DSR – REM

## Retour sur l'atelier n°2 Flocon Vert

Le lundi 27 juin dernier a eu lieu, à l'Alpen Lodge, un second atelier, ouvert aux acteurs économiques, publics, associatifs et riverains de la Commune intéressés par la démarche Flocon Vert.

Piloté par l'association Moutain Riders, cet atelier avait pour objet de présenter le Label Flocon Vert, ses critères et de permettre à chacun de s'exprimer sur son action au quotidien. Il a permis à chacun de définir les points forts et les points à améliorer.

**Un engagement dans une démarche collective pour un tourisme et une politique durable.**



Contact : Didier CHARVET, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

CCAS – Perros-Guirec

## Immersion bretonne des jeunes montvalezanais



Du 9 au 16 juillet, Léna et Emmanuelle ont accompagné 15 jeunes de la commune à Perros-Guirec, pour un séjour mer et voile, organisé par le Centre Communal d'Action Social de Montvalezan.

**Merci aux familles Perrosiennes pour leur accueil !**

Mairie – Fleurissement

Le Jury Régional des Villes et Villages Fleuris, effectuera une visite de contrôle du label Villes et Villages Fleuris de la Commune, le **mardi 6 septembre 2022**, afin de s'assurer du respect des critères.

**N'hésitez pas à fleurir vos propriétés et vos commerces!**



Contact : [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

## Mairie – Ressources Humaines Rejoignez-nous

La mairie recrute à l'année :

- un agent de **police municipale** mutualisée.

La mairie recrute aussi :

- un(e) **volontaire service civique** « lien et présence auprès de nos aînés », 8 mois.

Contact : Christelle FRAISSARD, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

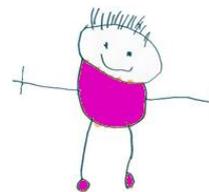


Mairie – Direction

## Les Galopins l'été, comment ça marche ?

En saison estivale, en application des termes de la Délégation de Service Public conclue entre la Commune et l'Ecole du Ski Français de La Rosière pour la gestion et l'exploitation de la structure des Galopins, les enfants sont **accueillis gratuitement**.

En effet, dans le cadre de sa **politique touristique estivale**, la Commune offre, en versant une compensation financière à hauteur de **35 000 €** à l'ESF, la gratuité aux familles souhaitant placer aux Galopins leurs enfants de 3 ans à 12 ans.



Contact : Didier CHARVET, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

CCHT – Accessibilité

## Du matériel handisport pour un accès égal à la montagne

La Commission Intercommunale Accessibilité, placée sous la responsabilité de l'élu conseiller délégué Thierry GAIDE, a choisi de se doter d'une joëlette, pour que tous aient un égal accès à la montagne et puisse découvrir des sentiers de randonnée.

La joëlette, mise à la disposition des habitants de la vallée, est un fauteuil mono-roue sur lequel s'installe une personne en situation de handicap accompagnée de deux personnes. Toutes les informations ci-dessous :

SERVICE ACCESSIBILITÉ  
8 rue Saint Pierre 73700 SEEZ  
04.79.41.01.63 - [t.pigeault@hauttarentaise.fr](mailto:t.pigeault@hauttarentaise.fr)  
[www.hauttarentaise.fr](http://www.hauttarentaise.fr)

Restez informés, suivez les actualités sur : [illiwap](https://www.illiwap.com) / Haute Tarentaise Communauté de Communes

## PRÊT DE JOËLETTE | GRATUIT



**NOUVEAU !**  
POUR UNE MONTAGNE  
ACCESSIBLE

### RESERVATION JOËLETTE :

Simple à manier, les consignes d'utilisation vous sont données au moment du prêt.



**Juin à septembre** : au local "cycles" de Intersport, au départ du funiculaire - **04 79 04 12 45**



**Le reste de l'année** : au magasin Intersport, Route des Arcs - **04 79 04 04 30**



[location@intersport-bourg.com](mailto:location@intersport-bourg.com)



**"Pour ne rien louper de l'info, en toute confidentialité"**

**Téléchargez gratuitement ILLIWAP**

puis sélectionnez "Montvalezan-La Rosière"



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Août 2022

Mairie – Direction

### Le théâtre forestier est « au vert » !

Ce mardi 9 août 2022, nous avons eu le plaisir de procéder à l'inauguration institutionnelle de notre nouveau théâtre forestier à La Rosière en présence de M le Sous-Préfet, Christophe HERIARD qui a apporté au nom de l'Etat, un financement exceptionnel pour la réalisation de ce projet dans le cadre du Plan de Relance – Plan Avenir Montagne.



Dans son discours, M le Maire, Jean-Claude FRAISSARD rappela :

« Ce projet était déjà identifié en 2007 lors de l'aménagement du chemin forestier piéton entre le Centre et Les Eucherts. En effet, les caractéristiques naturelles de ce site nous avaient suggérées l'idée de réaliser un théâtre au sein d'une ambiance forestière exceptionnelle. En 2021, dans le cadre de son plan de relance de la Montagne, à la mi-août, l'Etat a lancé un concours dénommé -AMI - Appel à Manifestation d'Intérêt - à l'attention des collectivités de montagne sur la thématique « Biodiversité et Sentiers ». Dans le cadre des réunions de préparation de notre réponse, **l'idée du théâtre forestier est revenue naturellement au-devant de la scène.**

Pour mener à bien ce projet, nous nous sommes rapprochés de l'entreprise Charpenterie Buet (Bourg-St-Maurice) afin d'**élaborer les dispositions constructives les plus intégrées qui soient.** Il a été retenu de **proscrire tout terrassement.** Nous avons utilisé la forme du terrain qui est naturellement adaptée. Le tapis existant de myrtilliers a été conservé. La structure ajourée, permettra ainsi au tapis végétal de perdurer.

**Aucun béton n'a été utilisé.** Pour fixer la structure au sol, des pieux en acacia (robinier) ont été implantés. Comme vous le savez, c'est un bois imputrescible. Les pieux en acacia sont de production locale, au pied de Belledonne, Combe de Savoie, Montmélian. Quant à la structure, la scène et les gradins, celle-ci a été réalisée en mélèze d'origine mixte, Maurienne et Massif Central.

Enfin, les systèmes de fixation utilisés sur les arbres existants ont été validés et sont conformes aux exigences de l'Office National des Forêts, Nous avons validé sur place toutes les modalités avec Alexandre Daum, Garde Forestier en charge du secteur.

Situé dans un environnement exceptionnel, ce Théâtre Forestier aura pour vocation d'accueillir des conférences - nature, biodiversité - ainsi que des spectacles acoustiques, ou autres animations douces, harmonieuses, et récréatives. »

Contact : Didier CHARVET, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

### Les réactions

**Le Sous-Préfet, Christophe HERIARD**  
« Ce que j'admire et trouve sympathique, agréable, est la **bonne insertion de ce théâtre forestier dans son environnement.** »

**Sébastien GAIDET, Adjoint Tourisme et Sports, Président de l'Office de Tourisme**

« Autant vous dire que voir un groupe aujourd'hui jouer sur cette scène et juste avant un ensemble folklorique Ukrainien du Festival Vent d'Est chanter a capella, avec cette vue, cette acoustique qu'on a en forêt, **ça me met des frissons !** »

**Thierry GAIDE, Adjoint Environnement Travaux Eau Agriculture, Délégué à l'Accessibilité à la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise**

« Le site se prête à ce type d'activité. Il va falloir que ce théâtre vive. Pour ma part, concernant l'intercommunalité et la délégation que j'ai, **ce lieu devra être inclusif.** »

**François GAILLARD, Directeur de France Montagnes**

« Nous sommes ici dans l'ordre du féérique, au milieu de la forêt, la fraîcheur, la verdure, et avec une vue incomparable, la force de La Rosière. Aujourd'hui, vous répondez exactement aux attentes des clientèles avec ce type d'offre : l'authenticité, la proximité avec les artistes, la convivialité, l'échange et la pleine nature ! Que demander de plus ? **Ce sont exactement les aménagements qui vont dans le sens de la montagne du 21<sup>ème</sup> siècle.** »

### Les Chiffres

Scène de 45 m<sup>2</sup>  
Capacité = environ 150 places  
Coût global du projet = 114 000 € TTC  
Financement de l'ETAT = 76 000 €



### Mairie – CCAS - Affaires scolaires

#### Transports pour la cité scolaire

De nouvelles modalités de transport pour la cité scolaire de Bourg-St-Maurice voient le jour dès la prochaine rentrée scolaire.

Consécutivement aux remontées des parents d'élèves, le CCAS avait publié en ce début d'année un sondage pour mieux identifier les besoins des familles concernant le transport de la Cité Scolaire St-Exupéry de Bourg-St-Maurice. Vous aviez confirmé à l'unanimité le souhait que **le bus du mercredi puisse partir immédiatement après les cours**. Les élus de la mairie de Montvalezan et la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise ont entrepris des démarches auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour solliciter cette modification horaire. Un avis favorable de la Région a été obtenu sur la période suivante : du mercredi 4 janvier au mercredi 5 avril 2023, le bus partira désormais de la cité scolaire à 12h15 pour ramener nos enfants sur notre commune.



Autre réponse positive de la Région à nos sollicitations, **le terminus de la ligne sera La Rosière**. Pour l'ensemble de l'année scolaire 2022-2023 cette fois-ci, les élèves habitant La Rosière, pourront prendre quotidiennement le bus sans devoir être véhiculés jusqu'au Pré du Four.

Contact : Didier CHARVET, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

### Mairie – Finances

#### Taxe de Séjour, c'est toute l'année

Pour mémoire, la taxe de séjour **doit être collectée sur l'ensemble de l'année civile** et par voie de conséquence, y compris en dehors des périodes des saisons estivales et hivernales.

Contact : Amandine BOUCARD, [recettes@montvalezan.fr](mailto:recettes@montvalezan.fr)

### Mairie – Ressources Humaines

#### Rejoignez-nous

La mairie recrute à l'année :

- un(e) **adjoint(e) de direction pour sa crèche**, EJE, puéricultrice, ou infirmier(e) ;
- un (e) adjoint (e) de **police municipale** mutualisée ;
- un(e) agent(e) en **renfort pour le service périscolaire**, à temps plein, partiel ou vacataire .

La mairie pour la prochaine saison d'hiver :

- **des ASVP** – Agents de Surveillance de la Voie publique ;
- **des chauffeurs polyvalents** pour les services techniques ;
- deux **gardienn(e)s de bâtiments publics** polyvalents pour les services techniques ; ,

La mairie recrute aussi :

- un(e) **volontaire service civique** « lien et présence auprès de nos aînés », 8 mois.

Contact : Christelle FRAISSARD, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

"Pour ne rien louper de l'info, en toute confidentialité"

Téléchargez gratuitement ILLIWAP puis sélectionnez "Montvalezan-La Rosière"



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Septembre 2022

SIVU La Rosière Saint-Bernard - Direction

### Le prix des forfaits au cœur des débats

Par courrier du 5 juillet 2022, Monsieur le Préfet de La Savoie intime aux collectivités de respecter le cadre juridique dans lequel la tarification des remontées mécaniques s'inscrit en supprimant les « tarifs spéciaux ».

Le Président du SIVU La Rosière St-Bernard, Jean-Claude Fraissard

conduit actuellement multiples réunions et entretiens pour envisager les modalités qui permettraient de répondre à la mise en demeure de l'Etat. Toutes les solutions sont envisagées avec la préoccupation première de permettre au plus grand nombre de nos habitants et acteurs socio-économiques d'accéder au domaine skiable dans des conditions soutenables.

D'ici la mi-octobre, nous devrions être en mesure d'expliquer les offres qui auront été retenues.

Contact : Didier CHARVET, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)



### Mairie – Finances

#### Notez le SPA DÉBARRAS à votre agenda !

Consécutivement à la vente des locaux, la mairie organise son « vide grenier » à l'ancien SPA LA ROSIERE.

Le samedi 8 octobre de 10h à 14h, vous pourrez acheter à prix "cassés", mobilier, déco, linge, matériel technique, bains à remous, machine à sauna, équipements sanitaires, cabines de vestiaires, casiers, matériel de sonorisation, vaisselle, petit électroménager, produits bien-être...etc !

Choisissez, payez et emportez immédiatement ou sur RDV.

Pour vous permettre de préparer vos achats, un catalogue détaillé sera diffusé avant le jour J sur nos supports habituels (Illiwap, site internet). Pas de réservation possible avant cette date.

Vente ouverte à tous, particuliers et professionnels.



MOBILIER - DÉCO - LINGE  
BAINS À REMOUS  
MACHINE SAUNA  
EQUIPEMENTS SANITAIRES  
ASCENSEUR - SONO  
BALLON ECS ET PLUS ENCORE

## SPA DÉBARRAS

TOUT EST À VENDRE À PRIX CASSÉS ! Payez et emportez immédiatement ou sur RDV

MAIRIE DE MONTVALEZAN  
Mairie de Montvalezan La Rosière 73100, Tarentaise, Savoie

Contact : Philippe GIMBRET, [finances@montvalezan.fr](mailto:finances@montvalezan.fr)

### Mairie – Services Techniques

#### Le jury régional en visite

Le mardi 6 septembre dernier, le jury régional du concours des Villes et Villages fleuris effectuait une visite de contrôle.



La réaction de Faye Davison, Conseillère Municipale en charge du dossier :

« Le jury nous a uniquement accordé 1h30. C'était donc assez dense et concis. Les membres du Jury ont posé de nombreuses questions très précises. Ils ont notamment été très intéressés et étonnés lors de la visite de la fumièrre des Envers et ils ont adoré le théâtre forestier. Je pense que nous avons fait une visite hors normes. Ils ont été surpris de l'envergure de notre territoire et de ce que nous avons à gérer en tant que commune de 719 habitants. Ils sont restés très discrets quant à leur ressenti, mais j'ai l'impression que cela a été positif. Je suis optimiste pour la conservation de la seconde fleur. Je dirais même personnellement, au regard des différents échanges, notamment avec la référente Savoie, Catherine Agnoletto, que nous sommes vraiment très proches d'une 3ème fleur. Maintenant, il faut attendre. Le jury régional statuera au mois de novembre prochain.

Je tiens également à préciser que nous avons tous remarqué sur cette visite que beaucoup de gens ont joué le jeu. Dans la station même, les bacs de fleurissement des particuliers, hébergeurs, et commerçants étaient vraiment jolis malgré ce que nous avons subi avec la météo très sèche de l'été. Toutes les fleurs étaient belles et abondantes. **Vraiment, je tiens à remercier tout le monde !** ».

Contact : Yann MAGNANI, [dst@montvalezan.fr](mailto:dst@montvalezan.fr)

## Mairie – Direction

### Pour la sécurité de nos villages

Fin septembre, une formation au bon usage du matériel disponible dans les armoires incendies est organisée par la mairie.

En collaboration avec le SDIS de Bourg-St-Maurice (Service Départemental d'Incendie et de Secours), une formation à l'usage du matériel présent dans les armoires incendies sera dispensée par les pompiers. L'objectif est de permettre au plus grand nombre d'intervenir sur un incendie en urgence et en sécurité jusqu'à l'arrivée des services spécialisés.

**Rendez-vous le mardi 27 septembre à 18h30 au Châtelard (devant l'armoire incendie).** En cas de mauvais temps, repli le mercredi 28 septembre, même heure, même lieu (confirmation via Illiwap le cas échéant).

Cette formation s'adresse à tous les habitants de Montvalezan désireux de participer à la sécurité de nos villages.



## Mairie – CCAS

### Pourrions-nous visiter nos aînés ?

Ces 5 dernières années, nos volontaires en service civique « lien et présence auprès des aînés » commençaient leur mission de 8 mois à compter du 1<sup>er</sup> octobre.

À ce jour, malgré les multiples relances de notre annonce et l'intensification de nos recherches, nous n'avons pas été en mesure de pourvoir le contrat de service civique pour ce qui devrait être sa 6<sup>ème</sup> Edition. Quitte à décaler le démarrage de la mission, **nous ne renonçons pas !** Nous vous tiendrons informés des évolutions.

Contact : Didier CHARVET, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)



## Mairie – Office de Tourisme

### Le Label Famille Plus est renouvelé !

Le Comité National de Gestion du label Famille Plus s'est réuni ce mercredi 14 septembre 2022 pour instruire les candidatures de renouvellement au label Famille Plus.

Après examen de notre dossier d'audit réalisé fin juillet, notre commune a obtenu **un avis favorable au renouvellement du label** pour une durée de 3 ans.

**Nous félicitons tous les acteurs publics et privés** qui œuvrent au quotidien et participent par leurs actions respectives à cette dynamique.

Contact : Pascal LAURENT, [commercial@larosiere.net](mailto:commercial@larosiere.net)



+3

## Mairie – Finances

### Associations, déposez vos dossiers

Les dossiers de demandes de subvention sont en ligne sur le site internet de la mairie de Montvalezan.

Les dossiers et leurs pièces jointes devront être envoyés à [comptabilite@montvalezan.fr](mailto:comptabilite@montvalezan.fr) au plus tard le **vendredi 17 octobre à minuit.**



Contact : Martine Recordon, 04 79 06 89 82

## Mairie – Services Techniques

### La photo du mois

Le 10 septembre dernier au Villaret, tirage des lots d'affouage par Jean-Pierre Maître, Thierry Vignes et Grégory Maître, élus membres de la commission forêts.



Contact : Patricia GAUTHIER, [secretariat-dst@montvalezan.fr](mailto:secretariat-dst@montvalezan.fr)

## Mairie – Ressources Humaines

### Rejoignez-nous

La mairie recrute à l'année :

- un(e) **adjoint(e) de direction pour sa crèche**, EJE, puéricultrice, ou infirmier(e) ;
- un (e) adjoint (e) de **police municipale** mutualisée ;
- un(e) agent(e) en **renfort pour le service périscolaire**, à temps plein, partiel ou vacataire .

La mairie pour la prochaine saison d'hiver :

- **des ASVP** –Agents de Surveillance de la Voie publique ;
- **des chauffeurs polyvalents** pour les services techniques ;
- deux **gardienn(e)s de bâtiments publics** polyvalents pour les services techniques ; ,

La mairie recrute aussi :

- un(e) **volontaire service civique** « lien et présence auprès de nos aînés », 8 mois.

Contact : Christelle FRAISSARD, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)



"Pour ne rien louper de l'info, en toute confidentialité"

**Téléchargez gratuitement ILLIWAP**

puis sélectionnez "Montvalezan-La Rosière"



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Octobre 2022

Mairie – Office de Tourisme - DSR

### Devenez Ambassadeurs/rices STATION !

Déposez votre candidature pour le dimanche 20 novembre au plus tard et tentez d'intégrer la 6<sup>ème</sup> Equipe « PTW - Proud To Welcome La Rosière » pour l'accueil et l'aide au départ de nos vacanciers.



Les journées de mobilisation pré-retenues sont celles-ci : Samedi 17 décembre, Samedi 24 décembre, samedi 4 février, samedi 11 février, samedi 18 février, samedi 25 février.

Les membres de l'équipe bénéficieront d'une rémunération de 120 € par journée de présence (jusqu'à 10 h de présence sur le terrain) ainsi que de diverses dotations.

Envoyez votre candidature pour le 20 novembre au plus tard. Précisez toutes vos coordonnées, âge, permis de conduire (oui/non), langues...

Contact : Christelle Fraissard, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

Mairie – Affaires Scolaires

### Premier Conseil d'Ecole

Le jeudi 22 septembre s'est tenu le 1<sup>er</sup> Conseil d'Ecole de cette nouvelle année scolaire.



Le Conseil d'Ecole est constitué de l'ensemble du personnel enseignant, d'élus issus du Conseil Municipal de la Mairie, Monsieur le Maire, Jean-Claude Fraissard, Catherine Garandel et Thierry Vignes, et des représentants des parents d'élèves. Pour cette nouvelle année scolaire, les parents titulaires sont : Marina Gaide, Laetitia Cerisey, Ségolène Chiron. Anne-Sophie Boniface, Géraldine Ramat et Samantha Morgan sont suppléantes.

Contact : Alice Battaglia, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)



Mairie – Finances

### SPA DÉBARRAS, le bilan et les suites

Le samedi 15 octobre dernier, les portes de l'ancien SPA LA ROSIERE ont été ouvertes pour la vente du mobilier et des équipements.

Le public est venu en nombre pour cette vente. Toutefois, ce sont la décoration et le petit mobilier qui ont essentiellement trouvés preneurs. Fait insolite, le lot de maillots de bain a été acheté dans sa totalité.

Le bilan des recettes s'élève à environ 5300 € desquels il faudra retirer la TVA. La mairie conservera donc environ 4400 €.

Pour le gros matériel, équipements techniques et de loisirs encore disponibles, vous pouvez dorénavant nous adresser vos offres en mairie à l'adresse [recettes@montvalezan.fr](mailto:recettes@montvalezan.fr)

Nous mettrons également prochainement les annonces correspondantes sur le site de vente en ligne Le Bon Coin.



Contact : Amandine Boucard, [recettes@montvalezan.fr](mailto:recettes@montvalezan.fr)

CCAS - Direction

### On s'est régalé au repas des aînés

Ce dimanche 23 octobre, près d'une quarantaine de convives étaient présents, Salle du Villaret pour ce moment de partage tant apprécié.

Au menu : Saumon en Gravelax, Tartare de Tomates, Souris d'Agneau de 7h, Caviar d'Aubergine, Gratin Dauphinois, Tartelette Financier Pistaches - Framboises.



Contact : Alice Battaglia, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

## Mairie – CCAS

### Visites de nos aînés...des nouvelles ?

Ces 5 dernières années, nos volontaires en service civique « lien et présence auprès des aînés » avaient entamé leur mission de 8 mois à compter du 1<sup>er</sup> octobre. Où en sommes-nous ?

Malgré nos démarches, et à regret, nous n'avons toujours pas trouvé de candidat adapté à cette mission. Nous vous tiendrons informés des évolutions.

Contact : Christelle Fraissard, 04 79 06 84 12



## Mairie – Direction

### Formation armoires incendies, le débrief

Fin septembre, à la demande de la mairie, le SDIS a assuré une formation ouverte aux riverains relative à l'utilisation en sécurité du matériel contenu dans les armoires de défense incendies disposées dans nos villages. Ce qu'il faut en retenir, les conseils des pompiers présents :

« Assurez-vous que quelqu'un ait bien appelé les secours, le **18** ou le **112**. Restez calmes et précis dans la transmission des informations...nommez la commune, puis le village, puis la rue et le numéro. Indiquez la nature du feu...d'habitation, de grange...donnez une estimation de la surface au sol du bâtiment touché, le nombre d'étages ; mentionnez s'il y a des personnes potentiellement présentes à l'intérieur, y a-t-il des victimes, des personnes inconscientes, préciser le lieu présumé de l'incendie dans le bâtiment...chambre, cuisine, garage...etc...

Avant l'arrivée des pompiers, **positionnez une personne à l'entrée du village**, cela facilitera notre arrivée...et faites évacuer tous les véhicules stationnés aux abords et à proximité des poteaux incendies et sur les bords des voies d'accès au sinistre.

Si le feu est naissant, **attaquez le feu**. Dirigez le jet sur une vitre, celle-ci cassera avec la pression et arrosez ! En revanche, si le bâtiment est en voie d'être perdu, il faut absolument **éviter la propagation du feu aux avoisinants**. Montez deux lances et arrosez de chaque côté. Pendant l'opération, laissez toujours une personne au niveau du poteau incendie. Quand vous enclenchez les lances, assurez-vous d'être très stables pour ne pas être déstabilisés par la pression. Ne touchez jamais une ligne électrique.

Enfin, **ce qui doit motiver ou non une intervention dans le bâtiment, c'est la certitude que de pénétrer n'ajoutera pas de victime supplémentaire**...outre les flammes, il existe de nombreux risques... chute de matériaux, intoxication par les fumées... ».



Contact : Didier CHARVET, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

## Mairie – Services Techniques

### Concours communal du fleurissement

Ce mercredi 19 octobre, Faye Davison, Conseillère Municipale en charge du concours a révélé les noms des lauréats pour cette édition 2022 !



#### Le PALMARES COMPLET :

- ✓ Propriétés fleuries et très visibles de la voie publique ; habitations traditionnelles = Maître Jean-Michel, Hauteville ;
- ✓ Habitations avec décor floral installé sur la voie publique = Les Clarines, Gaide Odile, La Rosière ;
- ✓ Balcons ou terrasses visibles de la voie publique - Collectif = Brun Jean-Pierre, Arpin James et Gaidet Claudine pour le Mousselard ;
- ✓ Immeubles collectifs avec au moins 50% des balcons fleuris = Résidence le Valaisan Syndic Elegna Immo, La Rosière ;
- ✓ Hôtels, restaurants = Le Tout Poudre, Ottobon Mathieu et Cerisey Laetitia, Plan de l'Arc La Rosière ;
- ✓ Commerces = Boulangerie Croissant du Sky, La Rosière
- ✓ Entreprises = L'atelier La Kounba, Gaidet Carole, La Combaz ;
- ✓ Jardins potagers individuels = Gaide Michel, Montvalezan
- ✓ Prix Nicolas GAIDE 2022, Toutes catégories - Prix coup de cœur du Jury = Possoz Frédéric, Le Paradis, Golf de La Rosière.

Toutes nos félicitations aux lauréats !

**Grand merci à toutes et celles et ceux primés ou non, qui ont fleuri notre commune cette année 2022 !**

Contact : Virginie ALLUT, [ufj@montvalezan.fr](mailto:ufj@montvalezan.fr)

## Mairie – Direction

### Bienvenue à notre nouvelle PM

**Notre nouvelle unité de Police Municipale Mutualisée aux communes de Montvalezan, Ste-Foy-Tarentaise et Villaroger est opérationnelle.**

Lionel Starosta, Chef de l'Unité, a pris ses fonctions le 3 octobre dernier. Philippe Cuenot, son Adjoint, prendra son poste le 7 novembre prochain. **Nous leur souhaitons la bienvenue et réussite dans leurs missions.**



Contact : Christelle FRAISSARD, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

# LA LETTRE D'INFORMATION

## Novembre 2022

### Mairie – Régie de Transports

### Bienvenue à La Rosière Montvalezan Mobilité

*En séance le 17 novembre dernier, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de créer la nouvelle régie de transports « La Rosière Montvalezan Mobilité ».*

Les discussions concernant l'organisation mutualisée des transports entre La Région Auvergne Rhône-Alpes, la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise et les communes de Bourg-St-Maurice et Séez nécessitant davantage de temps, il a été décidé fin août, de lancer en autonomie les marchés des lignes de transport gérés par la mairie pour la prochaine saison d'hiver.

Au regard du contexte économique actuel, nous nous attendions évidemment à une hausse des prix. Aussi, en prévision de cette évolution, nous avons décidé de supprimer du cahier des charges la rotation de fin de journée de la navette « villages » (le départ de 19h35 depuis La Rosière), car très faiblement utilisée l'hiver dernier.

Quelle ne fut pas notre surprise à l'ouverture de l'offre unique reçue début octobre ! Bien qu'ayant réduit la voilure, l'offre de base réalisée par le prestataire s'élevait à **492 000€ TTC contre 236 000€ TTC l'hiver dernier**. Ce n'était pas une simple augmentation des tarifs mais bien **une explosion injustifiée et totalement infinançable par notre collectivité**. Les négociations tarifaires entreprises ont permis de faire baisser l'offre du transporteur à 410 000€ environ, mais ce montant demeurait inaccessible à nos finances.

En urgence, mi-octobre, à la demande des élus, **des simulations ont été travaillées pour une internalisation du service et la mise en place d'une régie de transports**. Les démarches administratives sont fastidieuses. Seul un régime dérogatoire avec 2 véhicules est accessible ; régime soumis à l'approbation des services de l'Etat. Cette approbation ne peut être obtenue que par la création d'une régie de transports avec autonomie financière et la constitution d'un budget annexe. Lors de l'analyse des contraintes techniques, humaines, financières, réglementaires, l'hypothèse de s'engager dans cette voie semblait atteignable. D'un point de vue économique notamment, les calculs démontraient l'intérêt pour la collectivité de s'orienter sur cette route. Après concertation avec les autorités, l'Etat, la Région Auvergne Rhône-Alpes, la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise, le Trésor Public, monsieur le Maire et les Adjointes ont décidé le 24 octobre dernier de mobiliser les services sur la mise œuvre de cette organisation afin de proposer les délibérations nécessaires au Conseil Municipal de ce 17 novembre. **Les enjeux sont majeurs !** Crever une bulle inflationniste en situation de monopole, défendre nos contribuables et nos usagers en maintenant un service de transport économiquement acceptable !

Evidemment, notre parc ne nous permettra pas de gérer avec autant de réactivité les imprévus mécaniques. En cas d'aléa, **nous privilégierons le bon fonctionnement de la navette « villages : Bourg-Saint-Maurice, Séez, Montvalezan, La Rosière ».**



Grâce à votre application ILLIWAP Montvalezan La Rosière, nous vous tiendrons informés de tout évènement !

Quelques adaptations ont été nécessaires pour faire fonctionner 3 lignes avec 2 véhicules seulement, tout en maîtrisant le nombre de chauffeurs requis. **Pour autant, le jeu en vaut la chandelle**. Pour un service équivalent, l'économie escomptée pour la collectivité sera supérieure à 100 000 €. Il était de notre intérêt collectif de relever le défi et de prendre les risques correspondants.

**Ce jeudi 17 novembre 2022, le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité favorablement à la création de la régie de transports : « La Rosière Montvalezan Mobilité »** qui permettra d'assurer le fonctionnement en interne des 3 lignes suivantes :

- Navette villages « Bourg-St-Maurice, Séez, Montvalezan et villages, La Rosière », 7j/7j de 7h10 à 18h45 environ ;
- Navette « Club Med », du lundi au samedi de 9h40 à 19h environ avec interruption de ligne entre 12h30 et 14h40 environ ;
- Navette « Soirée », du lundi au jeudi, entre 20h et 24 h environ.

5 chauffeurs assureront ce service pendant toute la saison d'hiver, du samedi 10 décembre 2022 au samedi 22 avril 2023. Le budget de fonctionnement spécifiquement voté pour cette régie « transports » hier en Conseil Municipal est d'environ 229 000 € HT.

Contact : Didier Charvet, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

## Mairie – Régie de Transports

### Comment régler votre titre de transport ?

*Les tarifs de la navette « villages » ont été votés par le Conseil Municipal du 17 novembre dernier.*

Tarif unique – durée de validité 1h30 = 3 €

Abonnement semaine = 16 €

Abonnement saison = 160 €

Accès libre pour les jeunes <18 ans ainsi que pour les personnes à mobilité réduite détentrices d'une carte d'invalidité.

Pour souscrire votre abonnement ou payer votre ticket, ça se passe sur votre smartphone.

Téléchargez ou  
l'application MyBus

et sélectionnez le réseau  
« Montvalezan – La Rosière »



SCANNEZ MOI



Pour vous aider dans votre démarche, **un tutoriel détaillé est disponible sur le site internet** de la mairie de Montvalezan.

Contact : Amandine Boucard, [recettes@montvalezan.fr](mailto:recettes@montvalezan.fr)

## Mairie – REM – OT – DSR - SDIS

### Anticiper des délestages électriques ?

*Ce lundi 14 novembre, une réunion de travail et de réflexion était organisée en mairie pour faire le point à date sur les éventualités de délestage qui pourraient survenir cet hiver et identifier les modalités à prévoir le cas échéant.*

Au vu des dernières informations, **la situation est plutôt rassurante**. Après débat, il apparaît que l'enjeu majeur sera de diffuser au plus grand nombre avec réactivité l'information d'une coupure annoncée par ENEDIS et qui toucherait notre commune.

**1er élément rassurant**, les coupures seront limitées à une stricte durée de 2 heures. Nous avons tous déjà rencontré ce type de coupure dans notre quotidien et cette fois-ci, nous en serons informés juste avant. ENEDIS informera la Régie Electrique de Montvalezan au plus tard à 21h30 la veille d'une éventuelle coupure en précisant le lieu et l'horaire -une plage de 2 heures entre 7h et 13h et/ou 18h-20h.

**2nd élément rassurant**, le nombre de jours où une coupure pourrait être activée par ENEDIS sont de 5 à 10 maximum sur l'ensemble de l'hiver.

**3ème élément rassurant**, il est confirmé qu'aucune coupure ne surviendra en week-end (samedis et dimanches).

Pour votre information locale, **c'est via notre application ILLIWAP** que nous vous informerons immédiatement d'une coupure qui serait annoncée par ENEDIS la veille à 21h30. Nous vous adresserons un message ILLIWAP immédiatement dans la foulée. FAITES PASSER L'INFO autour de vous, téléchargez ILLIWAP MONTVALEZAN LA ROSIERE ! (*fiabilité de la réception de l'information par notification sans algorithme*). A noter, l'Office de Tourisme relaiera aussi le message via ses différents supports d'information.

Contact : Didier CHARVET, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

## Mairie – CCAS

### Contraintes de réduire l'accueil de la Crèche

*Les ressources humaines disponibles ne permettent pas de maintenir le fonctionnement envisagé pour la prochaine saison d'hiver.*



Ce lundi 28 novembre, lors de la réunion du CCAS "Centre Communal d'Action Sociale", l'organisation de la Crèche Les P'tits Mouzets pour la prochaine saison d'hiver, a longuement été débattue.

Cette année, à notre tour, **nous sommes frappés par les difficultés de recrutement** de personnel sur le secteur de la petite enfance.

Avec l'annualisation du fonctionnement de la Crèche, nous avons réduit le risque en organisant la structure autour de 5 permanents auxquels s'ajoutent 2 saisonniers en renfort l'hiver pour assurer un fonctionnement 7/7.

Malgré l'importante énergie consacrée aux recrutements depuis plusieurs mois, force est de constater en cette fin novembre que l'équipe constituée pour la prochaine saison d'hiver n'atteint pas l'effectif requis. **En cette fin novembre, il manque toujours 2 personnes pour assurer un fonctionnement 7/7 de la structure**. Au regard du code du travail et des règles d'encadrement des enfants, il s'avère donc totalement impossible de maintenir l'amplitude d'accueil telle qu'initialement envisagée.

A regrets, les élus du CCAS ont donc décidé, pour cette saison d'hiver, de **supprimer l'accueil des enfants le dimanche**, journée la plus faiblement occupée.

La crèche Les P'tits Mouzets sera ouverte du lundi au samedi de 8h à 18h cette saison d'hiver.

Evidemment, nous sommes conscients des désagréments occasionnés pour les familles concernées. Toutes les solutions ont été recherchées, en vain. Nous espérons sincèrement que les familles parviendront à mobiliser d'autres dispositions.

Contact : Didier Charvet, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

## Mairie – Direction

### La Photo du mois...

**Commémoration de l'armistice 1914-1918**





# LA LETTRE D'INFORMATION

## Décembre 2022



### Mairie – Régie de Transports Premier conseil d'exploitation

Le 15 décembre dernier, le Conseil d'exploitation de la Régie de Transports « La Rosière Montvalezan Mobilité » s'est réuni pour la première fois.



Après quelques jours de services seulement, un premier bilan organisationnel et de fréquentation des lignes a été établi ainsi qu'un état des ventes des titres de transport à date. Concernant la navette « villages », 13 abonnements à la saison étaient d'ores et déjà souscrits.

Par ailleurs, consécutivement à l'appel à manifestation d'intérêt publié sur Illiwap le 19 novembre dernier proposant un emplacement partenarial sur la navette villages, le Conseil d'Exploitation a donné son avis favorable à la proposition de la société **XTREME Luge** au montant de 2500 € TTC pour la saison. Les élus remercient vivement la société XTREME Luge pour son soutien à la mobilité.



### Le clin d'œil

Chloé, employée du Domaine Skiable La Rosière fut et restera la première passagère de l'histoire de la notre régie de transports « La Rosière Montvalezan Mobilité ».



Contact : Didier Charvet, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

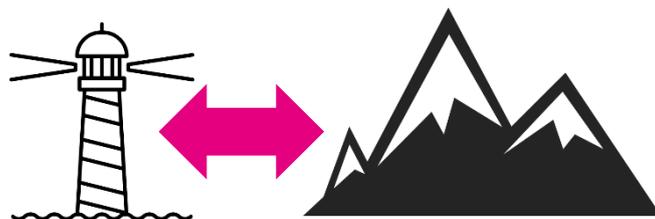
### Mairie – Direction Le chiffre du mois

# 728

Population totale de la commune de Montvalezan au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Donnée INSEE, décembre 2022.

### CCAS – Centre Communal d'Action Sociale Perros-Guirec 2023, familles d'accueil

Comme chaque année, nous aurons le plaisir de recevoir 11 jeunes en provenance de Perros-Guirec du samedi 15 au 22 avril 2023. Nous recherchons des familles d'accueil.



Être famille d'accueil, c'est offrir le gîte, assurer le dîner et le petit-déjeuner, conduire et récupérer votre invité à son point de rendez-vous à La Rosière en tout début de matinée et en fin d'après-midi.

**Être famille d'accueil, c'est avoir la satisfaction de faire découvrir notre territoire** et partager nos montagnes avec des jeunes provenant d'un autre horizon.

Yassin, 7 ans ; Josselin 10 ans ; Eléonore 11 ans ; Albin, 12 ans ; Noémie, 13 ans ; Emmanuelle, 12 ans ; Alban, 13 ans ; Loup, 13 ans ; Eliott, 14 ans ; Marine, 15 ans ; et Jules, 17 ans se sont inscrits pour nous rendre visite au mois d'avril prochain. Pour tous renseignements ou proposer votre candidature à l'accueil d'un ou plusieurs jeunes Perrosiens, contactez Audrey en mairie de Montvalezan [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

Le séjour CCAS été 2023 concernant cette fois, les enfants de Montvalezan qui se rendront à Perros-Guirec, se déroulera du samedi 8 juillet au samedi 15 juillet. Il sera ouvert aux enfants nés entre 2008 et 2014 inclus (nombre limité). A noter, pour accueillir au mois d'avril des jeunes de Perros-Guirec, l'inscription de ses propres enfants au séjour été n'est pas une obligation (ni implicite). De même, la réciprocité n'est pas automatique, votre enfant peut participer au séjour estival sans avoir accueilli chez vous un jeune Perrosien au mois d'avril.

Contact : Audrey Chérancé, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

Mairie – Direction

## Notre revue annuelle est disponible

L'Echo de Montvalezan 2022 est en cours de distribution par les élus de la municipalité.



Cette nouvelle édition a été tirée à **650 exemplaires** dans les presses de l'imprimerie Edelweiss à Bourg-St-Maurice. A destination des riverains et acteurs socio-économiques du territoire, cet ouvrage municipal de 110 pages, retrace l'actualité de notre commune au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Sans prendre en compte le temps dédié à cette revue par le personnel, le coût de revient d'un exemplaire s'élève à environ 11€ TTC/unité (frais d'impression et contrat d'aide à la mise en page, 110 heures).

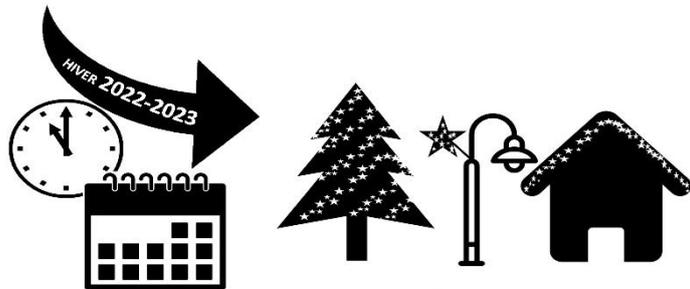
Contact : Didier Charvet, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

Mairie – Direction

## Sobriété et illuminations de Noël

Le Conseil Municipal du 6 octobre 2022 a acté une réduction des amplitudes de l'éclairage décoratif.

Jusqu'à présent, les sapins de Noël étaient illuminés toute la saison d'hiver, toute la nuit. Dorénavant, les guirlandes ont été mises en service à l'ouverture de la station (samedi 10 décembre) et le resteront jusqu'à la nuit du jeudi 12-13 janvier uniquement ; elles sont par ailleurs éteintes chaque soir à 23H.



Contact : Didier Charvet, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

Mairie – Direction des Services Techniques

## La Photo du mois...

La Pause est en service !



Contact : Yann Magnani, [dst@montvalezan.fr](mailto:dst@montvalezan.fr)

Mairie – Direction

## L'Echo 2022...le malencontreux oubli !

Par erreur, l'article rédigé par le Hockey Club de La Rosière a été oublié dans la mise en page définitive de L'Echo 2022. Toutes nos excuses. Le voici.

Le Hockey Club a pu reprendre toutes ses activités : matchs ouverts au public, entraînements adulte et enfant, stages, tournois... pour le plus grand bonheur des 97 licenciés !!!! L'entraîneuse : Anne-Sophie Boniface, note de beaux progrès dans tous les groupes. Le président et ex-entraîneur à la retraite : Patrick Adin, souligne le sérieux, l'implication et le professionnalisme de ses successeurs : Julien et Anne-Sophie. Il remercie également la commune de Montvalezan, L'Epic, les indispensables bénévoles du club et tous les sponsors : Sports 2000, Alamontagne Immo, Illy Hotel, La Trace, L'Ancolie, Olympic Sports, Evo2, ESF, Le Flocon, la DSR, Intersports, Les 3 Ours, La Cuisine d'Alex, Make My Day, Les Balcons, Paradis/Golf, Crédit Mutuel, Alparena, Colette Sports.



Le groupe des enfants (une trentaine au total) a rencontré l'équipe de roller hockey de Moutiers les 28/07/ et 2/08/2022. Des matchs seront reconduits avec les enfants de Moutiers et d'Aoste (Italie) durant l'automne.



Tournoi des Tigres Blancs le 11/11/2021 avec 2 équipes de La Rosière, les Migrateurs d'Albertville, Les Kodiaks de Chamrousse, Les Jack'ice d'Annecy, et les Castors d'Albertville.



Lors du Tournoi des Migrateurs à Albertville les 4 et 5 juin 2022. L'équipe s'incline face à Chamrousse en finale (Annecy, Viry, Suisse, Albertville).



Le 10/08/22, match France/Italie. Rencontre avec nos amis « Les Vieilles Marmottes d'Aoste »

# LA LETTRE D'INFORMATION

## Janvier 2023



### Mairie – Services Techniques

#### Affouage 2023, inscriptions

Les inscriptions sont à réaliser en mairie pour le 10 mars 2023 au plus tard.

En accord avec le code forestier, l'affouagiste participe à la gestion sylvicole en récoltant les arbres identifiés par les forestiers, l'ONF, pour en faire du bois de chauffage en contrepartie d'une taxe modique versée à la commune et de la réalisation d'une journée de corvée.



#### Principales Conditions à remplir et règlement :

- habiter dans la commune de façon permanente et continue depuis plus de 6 mois au 1er janvier 2023 ou être propriétaire directement ou par ascendance à Montvalezan ;
- les affouagistes devront payer une taxe de 7.50 euros par lot à l'inscription ;
- les affouagistes seront tenus d'exécuter une journée de remise en état des coupes affouagères par lot. Ces travaux se réaliseront collectivement le lundi de Pentecôte ;
- les affouagistes ayant plus de 65 ans seront exonérés de la journée de remise en état des coupes Affouagères ;
- les affouagistes qui n'auraient pas réalisé la corvée correspondante (sauf dérogation âge) se verront retirer leurs lots sans remboursement du montant correspondant ;
- les affouagistes habitant la station de La Rosière et Les Eucherts seront répartis au levant et au couchant.
- tous les lots de l'affouage 2023 devront être exploités avant le 31 juillet 2024, passé ce délai, ils repasseront sous le contrôle de l'ONF et toute exploitation au-delà de cette date sera considérée comme délictueuse.

Il est à noter que l'affouagiste intervient à son propre titre sans le couvert de la commune, lors de la journée de remise en état des coupes affouagères et lors de l'exploitation du bois. L'affouagiste dispose des assurances nécessaires et reconnaît posséder les compétences techniques préalables à la coupe de bois. Il s'engage à prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires pour sa propre personne et vis-à-vis des tiers.

Contact : Manon Cerdan, 04 79 06 83 91

### Mairie – Direction

#### Le chiffre du mois

# 123



Jeunes Montvalezanais(es) <18 ans en 2022

### CCAS – Centre Communal d'Action Sociale

#### Perros-Guirec 2023, familles d'accueil

A l'heure de la rédaction de cette lettre, une unique famille d'accueil s'est faite connaître auprès de la mairie.

Du 15 au 22 avril, devenez famille d'accueil. Être famille d'accueil, c'est offrir le gîte, assurer le dîner et le petit-déjeuner, conduire et récupérer votre invité à son point de rendez-vous à La Rosière en tout début de matinée et en fin d'après-midi.

Yassin, 7 ans ; Josselin 10 ans ; Eléonore 11 ans ; Albin, 12 ans ; Noémie, 13 ans ; Emmanuelle, 12 ans ; Alban, 13 ans ; Loup, 13 ans ; Elliott, 14 ans ; Marine, 15 ans ; et Jules, 17 ans se sont inscrits pour nous rendre visite au mois d'avril prochain. **Accueillons-les !**

Pour tout renseignement ou proposer votre candidature à l'accueil d'un ou plusieurs jeunes Perrosiens, contactez Audrey en mairie de Montvalezan.

Contact : Audrey Chérancé, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

### Mairie – Foncier

#### La Photo du mois

Rencontre en mairie avec Marc Pirard, désigné attributaire de la location de l'Étage de l'Extension de la Maison du Ski lors du Conseil Municipal du 15 décembre 2022.

En présence de Thierry Vignes, Adjoint à l'Urbanisme et Monsieur le Maire Jean-Claude Fraissard.



Contact : Flavie Dubus, [foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr)

## Mairie – Direction

### Mise en service d'une borne de recharge

Le 31 janvier prochain, la borne de recharge rapide des véhicules électriques du Parking du Front de Neige sera mise en service par la société Easy Charges Services.

Consécutivement aux démarches pro-actives de la mairie, la société Easy Charges Services a proposé à la Commune d'équiper un site d'une **borne de recharge très rapide de 120 kW pour véhicules électriques** (temps de charge pour un plein = maximum 20 minutes). Le Conseil Municipal du 6 octobre avait délibéré favorablement à l'octroi d'une convention d'occupation du domaine public à la société correspondante pour une durée de 15 années. Le montant de la tarification qui sera appliqué par Easy Charges Services pour recharger son véhicule sera de 0,85 € TTC / kWh + 2 € / 15 min à partir de 2h de recharge (tarif révisable).



Contact : Didier Charvet, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

## Mairie – Direction

### La Rosière classée dans le TOP 10

Publié le 9 décembre dernier, le journal national «Le Figaro» a établi un classement des 200 stations de ski françaises pour la saison 2022-2023. La Rosière est classée en 9<sup>ème</sup> position !

Les critères pris en compte sont : Prix du forfait semaine, Enneigement, Domaine Skiable, Nombre de Pistes, Niveau.

- 1 – Val Thorens, Les Trois vallées
- 2 – Alpe d'huez, Alpe d'Huez Grand Domaine
- 3 – Montgenèvre, La Voie Lactée
- 4 – Val d'Isère, Tignes Val-d'Isère
- 5 – La Plagne, Paradiski
- 6 – Megève, Evasion Mont-Blanc
- 7 – Peisey-Vallandry, Paradiski
- 8 – Luz Ardiden
- 9 – La Rosière 1850, San Bernardo**
- 10 – Les Ménuires, Les Trois Vallées
- 11 – Les Arcs, Paradiski
- 12 – Chamapigny-en-Vanoise, Paradiski
- 13 – Tignes, Tignes-Val d'Isère,
- 14 – La Tania, Les Trois Vallées,
- 15 – Avoriaz 1800, Les Portes du Soleil



Contact : Didier Charvet, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

## Communauté de Communes de Haute-Tarentaise

### Nouvelles consignes de tri-sélectif

Depuis ce 1<sup>er</sup> janvier 2023, le tri est plus simple !

Seules quatre consignes sont à respecter : bien vidés, non lavés, en vrac et séparés !

**Finis les doutes !** Les pots de yaourt, de crème, barquettes, tubes de dentifrice, les films plastiques, emballages de charcuterie, sachets chips, blister... vont désormais dans le bac jaune.



Contact : Service Réduction et Tri des déchets, 04 79 41 08 53 ; [tri-reduction@hautetarentaise.fr](mailto:tri-reduction@hautetarentaise.fr)  
<https://www.hautetarentaise.fr/2758-tri-des-dechets.htm>

## Mairie – Ressources Humaines

### Rejoignez-nous



La mairie recrute à l'année :

- un(e) **agent(e) technique polyvalent(e) spécialisé(e) électricité-bâtiments**, déneigement etc...**pour ses services techniques**,
- un(e) **agent(e) technique polyvalent(e)**, déneigement voirie etc...**pour ses services techniques**,
- un(e) **adjoint(e) de direction suppléant pour sa crèche**, EJE, puéricultrice, ou infirmier(e) ;
- un(e) **agent(e) de crèche**, CAP Petite Enfance **pour sa crèche**
- un(e) **agent(e) en renfort pour le service périscolaire**, à temps plein, partiel ou vacataire .

La mairie recrute aussi :

- **un(e) chargée de bonheur**; contrat service civique « lien et présence auprès de nos aînés », 8 mois, octobre 2023 à fin mai 2024.

Contact : Christelle FRAISSARD, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

# LA LETTRE D'INFORMATION

## Février 2023

### Mairie – Urbanisme

#### Itinéraire d'une réfection de copropriété

*Ce mercredi 15 février 2023 fut une étape importante pour la rénovation globale de la copropriété des Gentianes, que chacun souhaite voir prochainement se réaliser.*



Les différents protagonistes se sont en effet réunis en mairie afin de **signer une convention tripartite** ayant pour objet de définir les engagements de chacun. Ainsi Jean-Claude FRAISSARD, maire de Montvalezan, Sylvain CHARLOT, délégué montagne chez Atout France et Fabrice TARANTINI, ELEGNA IMMOBILIER gestionnaire et représentant de la copropriété, ont signé en ce jour ensoleillé cette convention pour marquer leurs engagements respectifs.

« Cette signature marque **la volonté de la commune dans la rénovation des copropriétés**. Il s'agit d'un enjeu prioritaire pour le conseil municipal » souligne le Maire, Jean-Claude FRAISSARD.

Pour aider les copropriétaires, la commune, lauréate du programme de France Tourisme Ingénierie – rénovation des stations de montagne, bénéficie de l'appui d'Atout France pour l'accompagner à la mise en œuvre de cet objectif.

Sylvain CHARLOT, accompagné ce jour par Laure CAM, chargé de mission, indique : « **Atout France est fortement impliqué dans ce sujet**. La rénovation des copropriétés est bénéfique pour les stations en remettant des lits chauds en circulation. C'est aussi un confort d'usage retrouvé pour les propriétaires !

**Le dossier de Montvalezan était de très bonne qualité et il est normal que l'on puisse être aux côtés de la commune ».**

Fabrice TARANTINI ajoute « **La rénovation des copropriétés est un enjeu auquel les syndics vont être confrontés**, nous en avons pleinement conscience chez ELEGNA afin d'accompagner au mieux les copropriétaires ».

A noter qu'Atout-France a choisi de déléguer cette mission à l'entreprise ABAMO & CO qui sera chargée de l'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de la copropriété, d'où la présence d'Antoine BERTENS gérant et de Eliot BERNARD chef de projet, qui ont pu apporter leur expertise technique.

L'ensemble des membres présents furent ensuite conviés à visiter le bâtiment « Les Alpages » qui a fait l'objet récemment d'une rénovation globale et où Monsieur DEGROOTE président du conseil syndical a eu l'amabilité de servir de guide, avant de conclure la journée par un passage aux Gentianes, sujet du jour !

A suivre très prochainement...

Contact : Pierre Denimal, [urbanisme@montvalezan.fr](mailto:urbanisme@montvalezan.fr)

### Office de Tourisme

#### Le chiffre du mois

**81** le nombre de finishers du Trail Blanc édition 2023

### Office de Tourisme

#### La Photo du mois

**Le Trail Blanc, le 3 février 2023 et sa nouvelle épreuve, le 20 km.**



Contact : Paul Bousseau, [animateur@larosiere.net](mailto:animateur@larosiere.net)

## Mairie – Urbanisme

### Enquête publique, pour un nouveau Dahu

*Le Domaine Skiable de La Rosière souhaite remplacer le télésiège « DAHU » par un télésiège 4 places.*



Ce projet étant soumis à étude environnementale, il est prévu une **enquête publique du lundi 6 mars 2023 14h au jeudi 6 avril 2023 16h30.**

Durant cette période, le dossier de Demande d'Autorisation d'Exécution de Travaux (DAET) sera consultable sur le site internet de la commune <https://mairie-montvalezan.fr> mais également en mairie durant les jours et heures d'ouverture de cette dernière.

**Deux permanences** de M. Gerard HOVELAQUE, commissaire enquêteur, sont prévues le lundi 6 mars de 14h à 16h30 et le jeudi 6 avril de 14h à 16h30. Vous retrouverez dans la pièce jointe l'avis d'enquête avec toutes les informations utiles.

Contact : Virginie Allut, [ufj@montvalezan.fr](mailto:ufj@montvalezan.fr)

## Mairie – Affaires Scolaires

### Ecole Primaire, Inscriptions ouvertes

*Les inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée scolaire de septembre 2023 se font en Mairie jusqu'au 7 avril 2023 au plus tard.*



MATERNELLE : né(e)s en 2020 – 2019 – 2018

ELEMENTAIRE : né(e)s en 2017 et avant

#### **Pièces à fournir :**

- o Fiche d'inscription à télécharger directement sur le site de la Mairie de Montvalezan ;
- o Livret de famille (page parents et enfant) ;
- o Le carnet de santé de l'enfant attestant des vaccinations obligatoires pour son âge ;
- o Un justificatif de domicile.

Contact : Alice Battaglia, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

## Mairie – Service à la Population

### De la survie d'une association locale

*Sans candidats pour reconstituer un conseil d'administration, l'association loi 1901 "Le Club des Jours Heureux" sera dissoute après 42 ans d'existence.*

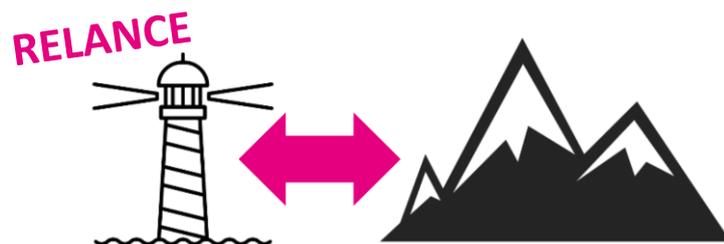
L'association vous invite à son assemblée générale extraordinaire qui statuera sur le devenir du Club des Jours Heureux : **LE MARDI 7 MARS 2023 à 14H SALLE DU VILLARET.**

Contact : Alice Battaglia, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

## CCAS – Centre Communal d'Action Sociale

### Perros-Guirec 2023, SOS familles d'accueil

*Nous sommes toujours à la recherche de familles d'accueil pour les jeunes en provenance de Perros-Guirec.*



**Du 15 au 22 avril, devenez famille d'accueil. Être famille d'accueil**, c'est offrir le gîte, assurer le dîner et le petit-déjeuner, conduire et récupérer votre invité à son point de rendez-vous à La Rosière en tout début de matinée et en fin d'après-midi.

Sur les 12 jeunes Perrosiens qui nous rejoindront, **6 n'ont pas encore de famille d'accueil** : Josselin 10 ans ; Albin, 12 ans ; Emmanuelle, 12 ans ; Alban, 13 ans ; Loup, 13 ans ; Eliott, 14 ans . Par avance, **GRAND MERCI** pour vos propositions.

Pour tout renseignement ou proposer votre candidature à l'accueil d'un ou plusieurs jeunes Perrosiens, contactez Audrey en mairie de Montvalezan.

Contact : Audrey Chérancé, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

## Mairie – Direction – Données et statistiques

### Qu'avez-vous pensé de votre édition 2022?

*46 abonnés Illiwap ont évalué la dernière édition de notre revue annuelle municipale, L' ECHO.*

En synthèse, vous êtes satisfaits de cette dernière édition à laquelle vous attribuez une **note de 4.0/5.**

Concernant les contenus, vous préférez à 43% les articles de fond, puis à 23% les interviews et témoignages.

Les 3 adjectifs que vous citez préférentiellement pour définir votre revue annuelle sont : **Intéressant, agréable, complet.**

Enfin, une grande majorité d'entre vous, constatez **une progression positive de votre revue au cours des dernières années...** tant sur le contenu, la lisibilité, l'esthétique et les illustrations.

Nous vous remercions vivement de ces retours qui nous encouragent à poursuivre avec motivation ce travail de mémoire de la collectivité.

Contact : Heidi Gaidet, stats [@montvalezan.fr](mailto:@montvalezan.fr)

## Mairie – Ressources Humaines

### Rejoignez-nous

**La mairie recrute à l'année :**

- un(e) **ATSEM** pour notre école maternelle ;
- un(e) **apprenti(e) finances et comptabilité publique** ;
- un(e) **agent(e) technique polyvalent(e) spécialisé(e) électricité-bâtiments**, déneigement etc...**pour ses services techniques**,
- un(e) **agent(e) technique polyvalent(e)**, déneigement voirie etc...**pour ses services techniques**,
- un(e) **adjoint(e) de direction suppléant pour sa crèche**, EJE, puéricultrice, ou infirmier(e) ;
- un(e) **agent(e) de crèche**, CAP Petite Enfance **pour sa crèche**

**La mairie recrute aussi :**

- **un(e) chargé(e) de bonheur**; contrat service civique « lien et présence auprès de nos aînés », 8 mois, octobre 2023 à fin mai 2024.

Contact : Christelle Fraissard, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Mars 2023

### Office de Tourisme

#### CM@TheTop, l'évènement La Rosière

L'Office de Tourisme a créé et développé cet évènement « pro » dédié à la communication des destinations de montagne. Devenue une journée incontournable, la 4<sup>ème</sup> édition s'est déroulée ce jeudi 16 mars.



Au total, 108 community managers, responsables communication ou encore attachés de presse de stations ont fait le déplacement à La Rosière, certains depuis les Pyrénées ! L'évènement était aussi ouvert aux structures partenaires de la montagne (agences de communication, marques...).

Au programme de la journée, une matinée de conférences et de tables rondes sur le storytelling, le SEO, la campagne « La Montagne ça vous gagne », l'e-advocacy et la production de contenus. Après le déjeuner, les participants ont assisté à des masterclasses sur la photo, la vidéo en drone, la production d'images à l'aide d'une I.A., la création d'une marque puissante ou encore la communication événementielle.

La soirée des Awards, au Boréal, a pu voir 5 stations récompensées dans les catégories Meilleure Photo, Meilleure Vidéo, Meilleure Vidéo TikTok, Meilleure Campagne Social Ads et Content Master. Le lendemain, une cinquantaine de participants ont participé à la journée networking et découverte de l'Espace San Bernardo dans des conditions optimales.

La fréquentation record de cette année montre une nouvelle fois l'attrait de cet évènement qui permet à La Rosière de rayonner également dans la sphère professionnelle.

Contact : Arthur Cotteverte, [communication@larosiere.net](mailto:communication@larosiere.net)

### Mairie - Direction

#### La Pause est inaugurée !

Ce vendredi 24 mars, LA PAUSE a été inaugurée en présence du Fabrice Pannekoucke, Vice-Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, Vincent Rolland, Député de la Savoie, Cécile Utille Grand et Auguste Picollet, Conseillers Départementaux et Yannick Amet, Président de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise. Opération globale s'élevant à 1 001 000 € TTC bénéficiant de 54% de subventions : 281 000€ de La Région Auvergne Rhône-Alpes au titre du Plan Montagne 2 ; 254 000 € du Département de La Savoie dont 54 000 € au titre du FDEC et 200 000 € au titre de l'appel à projet stations moyennes.



### Mairie – Services Techniques

#### Réunion Publique – éclairage et voirie

Vous êtes toutes et tous convié(e)s pour la présentation des travaux de transformation de l'éclairage public et des travaux de réaménagement de la voirie de la traversée station.



RDV le lundi 3 avril à 18H,  
Salle Jean Arpin, La Maison du Ski  
LA ROSIERE

### Mairie - Finances

#### Le chiffre du mois

# 728 057€

Le montant définitif de la Taxe de Séjour collectée en 2022.

661 870 € sont reversés à l'Office de Tourisme de La Rosière.

66 187 € sont reversés au Département de La Savoie

Contact : Amandine Boucard, [recettes@montvalezan.fr](mailto:recettes@montvalezan.fr)

## Mairie – Urbanisme

**Enquête publique, pour un nouveau Dahu**  
*Le Domaine Skiable de La Rosière souhaite remplacer le télésiège « DAHU » par un télésiège 4 places.*



L'enquête publique court jusqu'au **6 avril 2023 16h30**.  
La dernière permanence de M. Gerard HOVELAQUE, commissaire enquêteur aura lieu le jeudi 6 avril de 14h à 16h30.

Contact : Virginie Allut, [ufj@montvalezan.fr](mailto:ufj@montvalezan.fr)

## Communauté de Communes de Haute-Tarentaise

### France Services à La Rosière

**Nouveau ! Une permanence France Services sera organisée à La Rosière au mois d'avril prochain.**

Service ouvert à toutes et tous pour faciliter vos démarches administratives, cette permanence à La Rosière a aussi pour objectif de faciliter l'accès à nos travailleurs saisonniers qui auraient des questions relatives aux formalités de fin de contrat.

Pour prendre RDV = 04 84 79 04 99

**Office de Tourisme, le mardi 18 avril de 9h à 12h**



Contact : [franceservices@hautetarentaise.fr](mailto:franceservices@hautetarentaise.fr)

## Mairie – Services Techniques

### Route d'accès au Griotteray, travaux

*En raison de la réalisation de travaux de réseaux d'eau nécessaires pour le hameau de l'Arbaray, des fermetures de la voirie à la circulation sont programmées*

**Fermeture de la route à la circulation du 27 mars au 7 avril, entre 8h30-11h30 puis 13h30-16h30, du lundi au vendredi.**



Contact : Manon Cerdan, [secretariat-dst@montvalezan.fr](mailto:secretariat-dst@montvalezan.fr)

## Mairie – Office de Tourisme – DSR - REM

### Flocon Vert – réunion publique

*L'association Mountain Riders présentera à la population les conclusions du diagnostic établi sur le territoire. Des groupes de travail seront élaborés pour réfléchir sur diverses thématiques à l'amont de l'audit de labellisation envisagé au mois de septembre prochain.*



**RDV le mardi 11 avril à 15 H,  
Salle Jean Arpin, La Maison du Ski  
LA ROSIERE**

## Mairie - Foncier

### Des jeux pour enfants à l'entrée station

*La Mairie de Montvalezan recherche un opérateur qui assurera l'installation et l'exploitation de jeux et activités pour enfants.*

Sur le site de l'entrée station, nous proposons une **occupation du domaine public pour 3 étés** (renouvelable 1 fois) dont l'objet sera de proposer des activités de loisirs attractives et diversifiées à destination d'un public jeune et familial en créant un pôle d'animations complémentaires à la luge 4 saisons.

Retrouvez tous les détails du dossier sur notre site internet.

**Date limite de candidature = lundi 17 avril 2023 à 17H**



Contact : Flavie Dubus, [foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr)

## Mairie - Direction

### La Photo du mois

*Visite de M. le Préfet de La Savoie et de M. le Sous-Préfet de l'arrondissement d'Albertville le vendredi 10 mars.*



De gauche à droite : Jean-Pierre Maitre, Sébastien Gaidet, Thierry Vignes, Adjoint, Jean-Claude Fraissard, Maire, François Ravier, Préfet, Christophe Hériard, Sous-Préfet, Jean-Régaldo, Directeur DSR.

## Mairie – Ressources Humaines

### Rejoignez-nous

*La mairie recrute à l'année :*

- un(e) **ATSEM** pour notre école maternelle ;
- un(e) **agent(e) scolaire et propreté** pour notre école ;
- un(e) **assistant(e) finances et comptabilité publique** ;
- un(e) **agent(e) technique polyvalent(e) spécialisé(e) électricité-bâtiments**, déneigement etc...**pour ses services techniques**,
- un(e) **mécanicien(ne) polyvalent(e)** déneigement **pour ses services techniques**,
- un(e) **agent(e) de crèche**, CAP Petite Enfance **pour sa crèche**

*La mairie recrute aussi :*

- un(e) **chargé(e) de bonheur**; contrat service civique « lien et présence auprès de nos aînés », 8 mois, octobre 2023 à fin mai 2024.

Contact : Christelle Fraissard, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)



# LA LETTRE D'INFORMATION

## Avril 2023

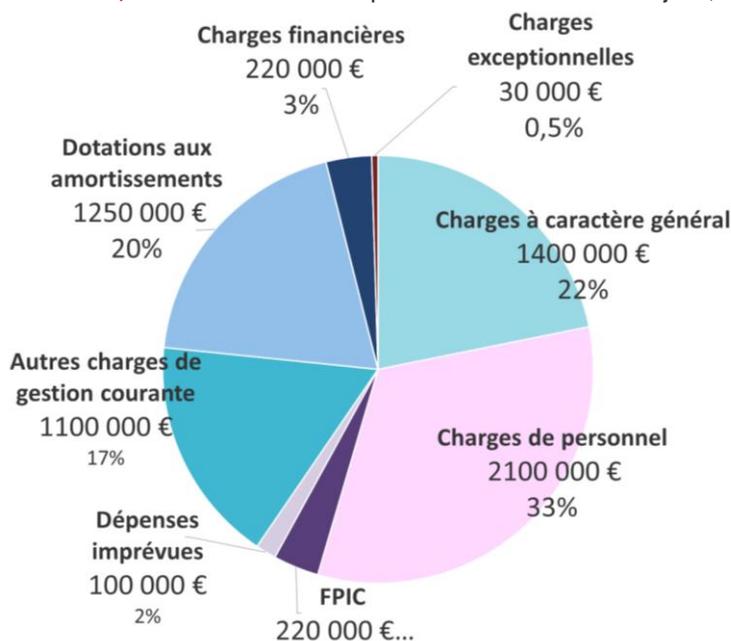
### Mairie - Finances

### ZOOM sur le budget de fonctionnement 2023

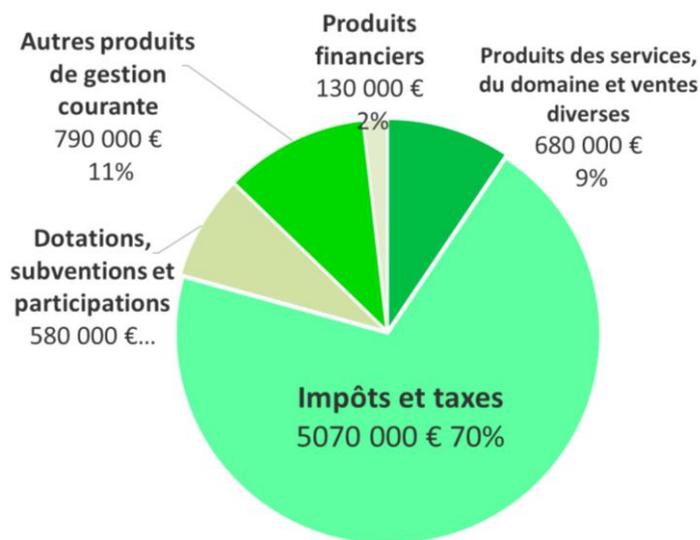
Le Conseil Municipal du 30 mars a procédé au vote des budgets de l'année à venir.

De manière simplifiée, et concernant le Budget Principal, les dépenses s'élèvent à 6 420 000 € quand les recettes se montent à 7 250 000 €.

A noter, ces montants sont spécifiés hors Taxe de Séjour, car celle-ci intervient à même hauteur en recettes et dépenses.



**DÉPENSES**



**RECETTES**

#### Précisions :

- Charges à caractère général = les prestations de services, les dépenses énergétiques, carburants, les frais de secours, les locations mobilières et immobilières, charges de copropriété, entretien du parc de matériel roulant, télécommunications, assurances, taxes foncières à régler par la commune...
- Charges financières = remboursement d'intérêts ...
- Charges exceptionnelles = subvention du budget transports...
- Autres charges de gestion courante = subvention office de tourisme, subvention du budget CCAS, subventions aux associations...
- FPIC = fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales ; il vise à réduire les disparités de ressources entre collectivités territoriales au regard des charges auxquelles elles doivent faire face. Notre commune est prélevée pour reversement à des collectivités moins favorisées.

#### Précisions :

- Impôts et taxes = taxe foncière et d'habitation, taxe sur les remontées mécaniques, (CVAE) Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, taxe sur l'électricité, (FNGIR) Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (système de maintien des ressources avant suppression de la Taxe Professionnelle), Taxe additionnelle sur les droits de mutation (taxe appliquée sur les ventes d'immobiliers ; elle est fonction du prix et au nombre de cessions)...
- Produits des services et du domaine et ventes diverses = recettes du stationnement, redevance d'occupation du domaine public, tarification des dépôts de terre en décharge, refacturation de certains salaires aux autres budgets (exemple Crèche CCAS) ; refacturation régie de secours...
- Produits financiers = indemnité emprunt « toxique »
- Autres produits de gestion courante = redevance DSP Domaine Skiable ...
- Dotations, subventions et participations = diverses dotations de l'Etat...

Contact : Philippe Gimbret, [finances@montvalezan.fr](mailto:finances@montvalezan.fr)

## Mairie – Service à la Population

### Commémoration du 8 mai 1945

La cérémonie se déroulera le dimanche 7 mai.

Rendez-vous au **Chef-Lieu, Monument aux Morts à partir de 10h.**

Temps de prière à 10h puis cérémonie vers 10h30 suivi d'un vin d'honneur à 11h en mairie.



Contact : Alice Battaglia, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

## Office de Tourisme

### Un Trophée pour l'OT

L'office de Tourisme a reçu dernièrement deux distinctions qui viennent saluer la qualité du travail réalisé.

L'Office de Tourisme de La Rosière et son agence de communication Hubwiser ont remporté le **Trophée de la Communication** dans la Catégorie MEILLEURE APPLICATION / EXPERIENCE DIGITALE, avec le Grincat, plan station interactif intégré au site web de l'Office et intégrable sur les sites web de tous les socio-professionnels.

Le magazine de station "Le Fil de l'Air" a quant à lui fini **5ème dans la catégorie MEILLEUR MAGAZINE D'INFORMATION RÉALISÉ PAR UN ORGANISME PUBLIC.** Une fierté pour l'Office de Tourisme d'être ainsi reconnu au niveau national par des experts en communication.



Arthur Cotteverte, responsable communication et Elise Gentit, directrice de l'Office de Tourisme.

Contact : Arthur Cotteverte, [communication@larosiere.net](mailto:communication@larosiere.net)

## Mairie – Ressources Humaines

### 17 années aux Services Techniques

Le 6 avril dernier, **Denis Benod** a été chaleureusement salué par les élus et ses collègues avant qu'il ne quitte la mairie pour retourner sur sa terre natale, le Bugey. Un pilier s'en va. Encore merci pour le travail réalisé ! **Bonne continuation à toi !**



## Mairie - CCAS

### Inscriptions ouvertes pour Perros-Guirec

Le CCAS de Montvalezan propose à 15 jeunes, né(e)s entre 2008 et 2014 inclus de passer un séjour inoubliable à Perros-Guirec du samedi 8 au samedi 15 juillet 2023.

Le séjour est accessible prioritairement aux jeunes dont 1 parent au moins réside à l'année sur la commune de Montvalezan. Dans le cas où des places resteraient disponibles au terme de la période d'inscription, des places pourront être proposées à des jeunes dont 1 parent au moins réside sur une autre commune de la communauté de communes de Haute-Tarentaise.



### Le tarif de participation au séjour est :

- pour jeunes de Montvalezan (1 parent au moins résidant sur Montvalezan) = 150 € pour le premier enfant ; 130 € pour le second enfant du même foyer ;
- pour jeunes extérieurs (1 parent au moins résidant sur une commune de la communauté de communes de Haute-Tarentaise = 250 € (sous réserve de places disponibles).

**Les places seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des dossiers en mairie** (sous réserve d'acceptabilité du dossier).

**Dans tous les cas, la date limite de réception des dossiers est fixée au dimanche 14 mai 2023** (pour jeunes de Montvalezan ou extérieurs).

Vous pouvez télécharger le dossier d'inscription sur le site internet de la mairie de Montvalezan <https://mairie-montvalezan.fr>

Contact : Audrey Chérancé, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

## Vie Locale

### La Photo du mois

**Historique !!! Odieuse est la première vache Montvalezanaise de l'histoire primée au Concours Agricole de Paris. Elle pose avec Grégory Maître, éleveur du GAEC de la Roche.**



## Mairie – Ressources Humaines

### Rejoignez-nous



La mairie recrute à l'année :

- un(e) **agent(e) scolaire et propreté** pour notre école ;
- un(e) **assistant(e) finances et comptabilité publique** ;
- un(e) **mécanicien(ne) polyvalent(e)** déneigement **pour ses services techniques**,
- un(e) **agent(e) de crèche**, CAP Petite Enfance **pour sa crèche**

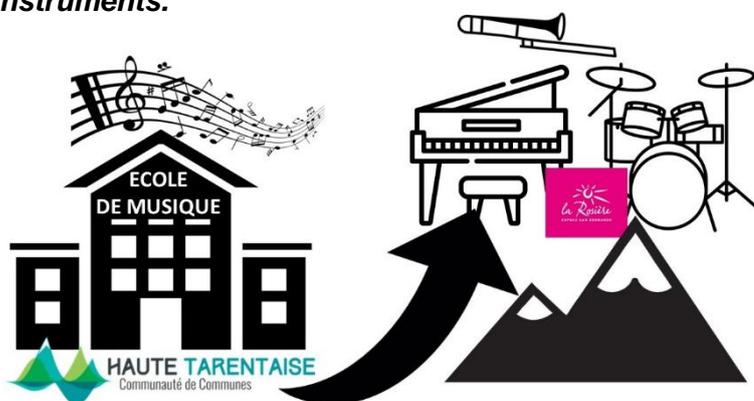
Contact : Christelle Fraissard, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

# LA LETTRE D'INFORMATION MAI 2023

Mairie – Communauté de Communes de Haute-Tarentaise

## Des cours de musique à La Rosière

Dès le mois de septembre prochain, l'Ecole de Musique de Haute-Tarentaise proposera des cours de musique délocalisés sur le site de La Rosière pour 3 instruments.



La Communauté de Communes de Haute-Tarentaise a répondu favorablement à la demande de la commune de Montvalezan qui sollicitait la mise en œuvre d'un enseignement déconcentré à La Rosière.

**Ouverts aux enfants, adolescents ou adultes, des cours de musique seront dispensés à La Rosière par l'Ecole de Musique de Haute-Tarentaise** pour 3 instruments, à savoir :

- Les lundis, à partir de 17h45, pour le **trombone** ;
- Les jeudis, à partir de 16h45, pour le **piano** ou la **batterie**.

La formation musicale liée à la pratique d'un instrument aura lieu les lundis soir de 16h45 à 17h45.

Toutefois, et pour chaque instrument, les cours seront organisés et proposés par l'Ecole de Musique de Haute-Tarentaise **à la condition sine qua non qu'il y ait un minimum de 4 élèves inscrits** ! (enfants, ados ou adultes).

Les inscriptions sont à réaliser directement auprès de l'Ecole de Musique de Haute-Tarentaise **avant le 30 JUIN PROCHAIN - délai de rigueur** !

Les enseignements de musique **se dérouleront au sein de l'Ecole Primaire de La Rosière**.

Enfin, sachez que l'Ecole de Musique de Haute-Tarentaise organise en cette fin d'année **un parcours découverte** en ses locaux de Bourg-St-Maurice.

Du 22 mai au 24 juin, les élèves peuvent assister aux cours d'instruments de leur choix. Pour cela, ils doivent prendre rendez-vous au secrétariat de l'école de musique.

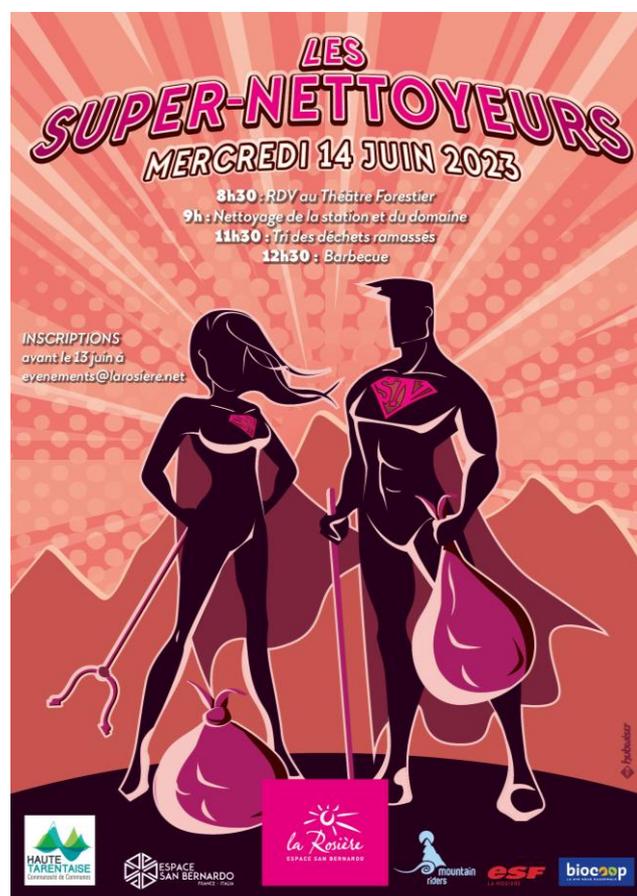
Du 26 au 30 juin, ils peuvent, toujours sur rendez-vous, essayer un ou plusieurs instruments.

Contact : Secrétariat Ecole de Musique, tel: 04.79.07.54.90

Mairie – Office de Tourisme – DSR – ESF - CCHT

## Rendez-vous le 14 juin prochain !

La journée du mercredi 14 juin sera dédiée à l'environnement. Ça se passe au Théâtre Forestier.



Dès 8h30, participez à la 3<sup>ème</sup> Edition des **Supers-Nettoyeurs** et à 14h30, découvrez la restitution de l'Audit **Flocon Vert** et engagez-vous au sein des **Ateliers Thématiques** de Développement Durable.

Contact : Audrey Chérancé, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

Domaine Skiable La Rosière

## Le chiffre du mois

# 575 043

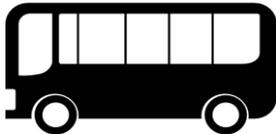
**Journées skieurs** cet hiver 2022-2023 contre **591 477 l'hiver précédent, soit un recul de 2,8%**.

Contact : Morgan Zavec, [mzavec@dsr-larosiere.com](mailto:mzavec@dsr-larosiere.com)

## Mairie – CCHT – La Région AuRA Vos transports cet été 2023

**La ligne intra-station La Rosière est suspendue cet été 2023. En revanche, la ligne Bourg-St-Maurice - Col du Petit-St-Bernard sera opérationnelle.**

En commun accord avec l'Office de Tourisme de La Rosière, le Club Med étant fermé à la clientèle cet été, et pour éviter de faire circuler inutilement un bus trop faiblement rempli, **il a été décidé de ne pas organiser la ligne intra-station « Golf – Village des Eucherts » cette saison d'été 2023.** La ligne sera réactivée l'été 2024. Pour mémoire, le Club Med La Rosière finançait 30% du service.



En revanche, **la ligne Bourg-Saint-Maurice Gare Routière, Séez, Montvalezan et Villages, La Rosière, Col du Petit-Saint-Bernard fonctionnera du samedi 24 juin au dimanche 3 septembre inclus.** Grâce au travail collaboratif des mairies concernées, de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise et de la Région AuRA – Auvergne Rhône Alpes, cette ligne est désormais fusionnée avec la ligne normale Régionale S80. Cette mutualisation permettra d'assurer **un service 7 jours/7 via les villages de Montvalezan** (l'été 2022, le service ne fonctionnait pas les samedis) et deviendra ainsi l'itinéraire unique de cette liaison entre la gare routière de Bourg-St-Maurice et La Rosière / Col du Petit-St-Bernard. 3 rotations quotidiennes seront conservées. Cette navette de 40 places tractera comme les étés précédents, une remorque à vélos d'une capacité de 20 places. Le tarif appliqué aux piétons sera de 3€ par trajet/aller ; 6€ pour les passagers équipés d'un vélo. L'accès au service sera gratuit pour les mineurs et les personnes à mobilité réduite détentrices d'une carte d'invalidité.

La grille horaire est en cours de finalisation. Nous vous la communiquerons dès que possible.

Contact : Didier Charvet, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

## Office de Tourisme - DSR

### Notre innovation est reconnue !

**La Rosière remporte le Trophée de la Meilleure Expérience Client.**



A l'occasion des Mountain Tourism Awards, récompenses décernées lors du salon ALPIPRO-DIGITAL MONTAGNE by SAVOIEEXPO du 26 et 27 avril dernier, **La Rosière a remporté le prix de la Meilleure Expérience grâce à son nouveau forfait Xpérience.** Ce forfait offre un accès à de multiples activités en mode 100% digitalisé, en hiver comme en été. Cette solution a été cofinancée et co-construite par La Rosière Tourisme et le Domaine Skiable de La Rosière Espace San Bernardo.

Jean Régaldo, Directeur de la DSR réagit : « **Ce prix illustre bien notre souhait de mettre la simplification du parcours client au cœur d'une stratégie partagée par plusieurs acteurs de la station : OT, Domaine Skiable, socio-pros partenaires...** ».

Contact : Arthur Cotteverte, [communication@larosiere.net](mailto:communication@larosiere.net)

## Mairie - Direction

### Grande cérémonie militaire à La Rosière

**A l'occasion des 900 ans de la canonisation de Saint-Bernard, saint patron des Troupes de montagne, la 27<sup>ème</sup> Brigade d'Infanterie de Montagne organise une grande cérémonie.**

Cet évènement, pouvant rassembler jusqu'à 800 personnes, se déroulera **le mercredi 14 et jeudi 15 juin**, sous la forme d'un concert, d'un trail puis d'une cérémonie militaire et d'un repas en plein air. **La population est aimablement conviée au concert** qui sera donné le **mercredi 14 juin à 19h**, Place des Eucherts. La fanfare du 27<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs Alpins se produira en première partie du groupe Cocktail Fusion (répertoire Rock).

**La prise d'armes, programmée le jeudi 15 juin** à 15h30 au Col du Petit-St-Bernard, est ouverte au public.

Contact : Audrey Chéranécé, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)



## Mairie – Services Techniques

### A vos pelles et pioches !

**La journée de remise en état des coupes affouagères, sur les chemins forestiers, est programmée le LUNDI 29 MAI 2023 pour le Levant et le Couchant.**

**Les affouagistes** qui se sont inscrits, ont **RENDEZ-VOUS à 7H30**, aux lieux suivants :

Les Moulins (Chapelle), Les Laix (Crêtemont), Le Châtelard (Le Vaz).

Les personnes de plus de 65 ans en sont exonérées.

Par ailleurs, **tous les volontaires** qui souhaitent participer à l'entretien de nos chemins **sont les bienvenus.**

Outils recommandés : râteau, pelle légère, petite pioche.

Contact : Manon Cerdan, [secretariat-dst@montvalezan.fr](mailto:secretariat-dst@montvalezan.fr)



## Mairie – Service à la Population

### La Photo du mois

**Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, Monuments aux morts, chef-lieu de Montvalezan.**



## Mairie – Ressources Humaines

### Rejoignez-nous

**La mairie recrute à l'année :**

- un(e) **agent(e) scolaire et propreté** pour notre école ;
- un(e) **assistant(e) finances et comptabilité publique** ;
- un(e) **mécanicien(ne) polyvalent(e)**, un(e) **électricien(ne) « bâtiments »**, un(e) **agent(e) technique polyvalent(e) « voirie »** pour ses services techniques ;
- un(e) **agent(e) de crèche**, CAP Petite Enfance pour sa crèche



Contact : Christelle Fraissard, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

# LA LETTRE D'INFORMATION JUIN 2023

Mairie - Direction

Retour en images sur la Grande cérémonie militaire à La Rosière

A l'occasion des 900 ans de la canonisation de Saint-Bernard, saint patron des Troupes de montagne, la 27<sup>ème</sup> Brigade d'Infanterie de Montagne a organisé une grande cérémonie le mercredi 14 et jeudi 15 juin dernier.



Mairie - Office de Tourisme – DSR – ESF

Le chiffre du mois

# 422

Kilos de déchets sauvages ramassés par les Super Nettoyeurs ce 14 juin 2023.

**Merci à tous les participants pour votre implication à l'entretien de notre station !**

Contact : Thibault CORNIL, [respevenement@larosiere.net](mailto:respevenement@larosiere.net)

**Démarche Flocon Vert**

A la suite de cette collecte de déchets, a eu lieu la restitution du pré-audit Mountain Riders qui est de bon augure pour l'obtention du label Flocon Vert.

Fin août, trois groupes de travail seront constitués afin de travailler autour de différentes thématiques : **l'énergie ; le bien vivre à Montvalezan – La Rosière et l'économie locale et la mobilité.**

Afin de partager un maximum d'idées de manière collective et définir collégialement des actions réalisables à proposer et porter ensemble à l'échelle de notre destination à court, moyen et long terme, nous espérons vivement que les **socio-professionnels, les habitants, les membres associatifs, se joindront à nous.**

Contact : Didier CHARVET, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

## Mairie – Finances

### Une évolution des tarifs de la taxe de séjour

Une délibération du Conseil Municipal en date du 15 juin dernier a institué les nouveaux tarifs de la taxe de séjour, lesquels seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

TYPES ET CATEGORIES D'HEBERGEMENT	TARIFS applicables au 01 <sup>er</sup> Janvier 2024
Palaces	4.60 €
Hôtel de tourisme 5 étoiles, résidence de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	3.30 €
Hôtel de tourisme 4 étoiles, résidence de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	2.50 €
Hôtel de tourisme 3 étoiles, résidence de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1.60 €
Hôtel de tourisme 2 étoiles, résidence de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	1.00 €
Hôtel de tourisme 1 étoile, résidence de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles	0.80 €
Terrains de camping et terrains de caravanage 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacement dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement par tranche de 24 heures	0.60 €
Terrains de camping et terrains de caravanage 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0.22 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	5% avec un plafond à 4,60 €/ nuit/ personne

Contact : Amandine BOUCARD, [recettes@montvalezan.fr](mailto:recettes@montvalezan.fr)

## Domaine Skiable La Rosière

### Nouvel abri du practice du Golf

Cet été 2023, les golfeurs pourront profiter d'un practice du Golf de La Rosière à l'abri des intempéries.

Les 8 postes de practice seront accessibles par tout temps du 17 juin au 10 septembre.

Cet hiver, les skieurs auront le plaisir de découvrir une nouvelle aire de pique-nique sur les pistes de ski. Elle sera équipée de tables, transats, plancha en libre-service. Merci à tous les partenaires qui ont permis cette belle réalisation de diversification touristique hiver/été: Région Auvergne-Rhône-Alpes et Grosset-Janin.

**Budget opération (après déduction partenariats et subventions) : 100 000 € HT.**

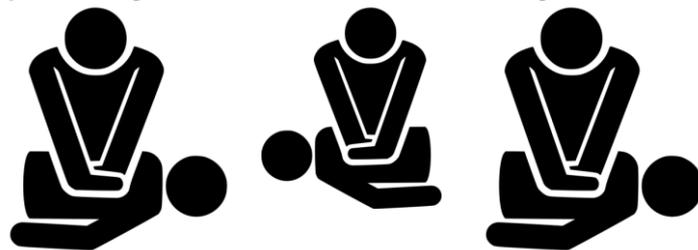
[www.golfdelarosiere.com](http://www.golfdelarosiere.com)

Contact : Jean REGALDO, [jregaldo@dsr-larosiere.com](mailto:jregaldo@dsr-larosiere.com)

## Mairie – Service Population

### De la sécurité de TOUS !

Agir proactivement sur le territoire pour accroître le nombre de personnes en capacité d'assurer les premiers gestes de secours, est d'intérêt général.



Le vendredi 22 septembre prochain, Salle du Villaret, la mairie de Montvalezan organise une formation aux premiers gestes de secours (PSC1). Cette action essentielle permettra à tout un chacun de mieux répondre aux obligations d'assistance à personne en danger.

Les formateurs de La Croix Rouge interviendront de 8h30 à 16h30. La mairie de Montvalezan offre le pique-nique de mi-journée. Cette formation est gratuite et ouverte à toutes et tous sous réserve d'attester sur l'honneur ne jamais avoir suivi ou ne pas avoir suivi de formation aux gestes de secours depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Le groupe retenu sera composé au maximum de 10 personnes (candidatures conformes retenues selon l'ordre de réception en mairie.)

Pour solliciter votre inscription, transmettez dès à présent votre demande, coordonnées et attestation sur l'honneur à Audrey au service « accueil » de la mairie.

Contact : Audrey CHERANCE, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

## Mairie – Sécurité

### Sensibilisation au risque incendie



Notre territoire n'est pas exempté des fortes chaleurs et le risque incendie est réel.

Le débroussaillage représente la mesure de prévention la plus efficace pour réduire le nombre et l'impact des incendies de forêts.

Le débroussaillage comprend les opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Il consiste notamment à supprimer les ronciers et broussailles, de couper régulièrement les herbes hautes et sèches, de supprimer les bois morts. Nous invitons tous les propriétaires à débroussailler sur un rayon de 100 mètres autour de leurs habitations.

**Merci par avance à tous de faire le nécessaire !**

Contact : Audrey CHERANCE, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

## Mairie – Ressources Humaines

### Rejoignez-nous

La mairie recrute à l'année :

- un(e) agent(e) scolaire et propreté pour notre école ;
- un(e) agent(e) polyvalente « Service à la Population » pour nos services administratifs ;
- un(e) mécanicien(ne) polyvalent(e), un(e) électricien(ne) « bâtiments », un(e) agent(e) technique polyvalent(e) « voirie » pour ses services techniques ;
- un(e) agent(e) de crèche, CAP Petite Enfance pour sa crèche

Contact : Christelle FRAISSARD, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)



# LA LETTRE D'INFORMATION JUILLET 2023

Association Trail de La Rosière – Office de Tourisme  
**Trail de La Rosière, une grande réussite !**  
Le dimanche 16 juillet dernier se déroulait la 9<sup>ème</sup> Edition du Trail de La Rosière. Aline réagit.



Arthur Joyeux-Bouillon remporte le 40 km en 4h38'11"

**MLR - Aline, en tant que cheffe d'orchestre du Trail de La Rosière, que retiens-tu de cette édition ?**

Aline – « Une participation record ! Chaque année, cela progresse un peu. Cette année, nous avons 563 finishers pour 587 partants sur l'ensemble des 3 distances. Participation record aussi en termes de bénévoles. C'est aussi assez satisfaisant, après 9 éditions les gens sont toujours là, motivés pour nous aider, de nouvelles personnes aussi, mais globalement 95% des bénévoles qui étaient déjà venus. Cette année, nous étions 110 bénévoles. Enfin, j'ai eu la chance d'accueillir 5 jeunes dont 2 de mes neveux et 3 amis à eux qui sont scouts et ont aidé sur l'organisation toute la semaine avant et c'était très confortable...ils ont été incroyables ! Cela fait trop plaisir d'avoir des jeunes de 20 ans qui sont comme ça ! ...enfin, l'image que je retiens, c'est quand même **le partage avec mes abeilles** comme je les appelle. »

**MLR – Et sur le plan sportif ?**

Aline – « Nous avons de plus en plus d'élites. Nous avons un gros plateau. Arthur Joyeux-Bouillon, 7<sup>ème</sup> à l'UTMB en 2022, Diego Pazos, le meilleur suisse et 8<sup>ème</sup> à l'UTMB l'année dernière. Sur le 22 km, on a Marie Goncalves qui est championne du monde de trail. Arthur étant ambassadeur de La Rosière et ayant un niveau national et international reconnu, étant parmi les meilleurs français, avec sa notoriété, il arrive à déplacer des élites qui ont un très bon niveau. On retrouve sur les podiums des gens dont c'est le métier, ou des quasi-professionnels, mais **cela reste quand même une course super populaire, une course - familiale - et cela ressemble vraiment à La Rosière aussi.** »

Propos recueillis par Didier Charvet, Directeur Mairie

Mairie – Service Population  
**POUR MÉMOIRE – Les gestes qui sauvent**

Agir proactivement sur le territoire pour accroître le nombre de personnes en capacité d'assurer les premiers gestes de secours, est d'intérêt général .



**Le vendredi 22 septembre prochain**, Salle du Villaret, la mairie de Montvalezan organise **une formation aux premiers gestes de secours (PSC1)**. Cette action essentielle permettra à tout un chacun de mieux répondre aux obligations d'assistance à personne en danger.

Les formateurs de La Croix Rouge interviendront de 8h30 à 16h30. La mairie de Montvalezan offre le pique-nique de mi-journée. Cette formation est **gratuite et ouverte à toutes et tous** sous réserve d'attester sur l'honneur ne jamais avoir suivi ou ne pas avoir suivi de formation aux gestes de secours depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le groupe retenu sera composé au maximum de 10 personnes (*candidatures conformes retenues selon l'ordre de réception en mairie.*)

**Pour solliciter votre inscription**, transmettez dès à présent votre demande, coordonnées et attestation sur l'honneur à Audrey au service « accueil » de la mairie.

Contact : Audrey Chéranécé, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

**Le chiffre du mois**

# 1388

**L'estimation du nombre de saisonniers** ayant travaillés pour La Rosière cet hiver 2022-2023 (d'après l'enquête employeurs réalisée par la mairie, avril 2023).

Contact : Heidi Gaidet, stats@montvalezan.fr

## Mairie – Services Techniques

### Les chiffres clés du déneigement

Découvrez ci-dessous, le bilan de l'hiver 2022-2023.

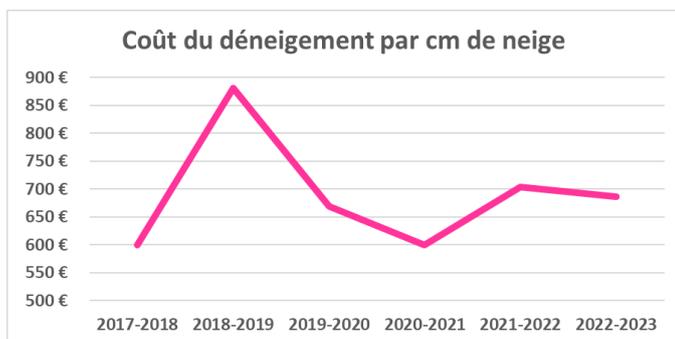


**492 cm** de hauteur de neige cumulée.

**31 jours** de chutes de neige (>5cm)

**3 638 heures** de déneigement

**338 000 €** le coût total du déneigement



Contact : Heidi GAIDET, [stats@montvalezan.fr](mailto:stats@montvalezan.fr)

## Mairie – CCHT – La Région AuRA – Bourg-St-M - Séez

### Passez une journée en Italie à prix mini !

Notre navette estivale et la navette italienne de La Thuile sont coordonnées et vous permettent de naviguer entre France et Italie.



Du 22 juillet au 20 août prochain, nous vous transportons à prix « mini » pour passer une journée en Italie à La Thuile, Val d'Aoste, Italie .

Au départ de la gare routière de Bourg-St-Maurice, Séez, Montvalezan et villages, ou de La Rosière, la navette estivale vous acheminera au Col du Petit-St-Bernard. Rejoignez à proximité, le départ de la navette italienne et 15 minutes après votre arrivée, embarquez pour rejoindre le village de La Thuile ou même encore, si l'envie vous en dit, pour descendre à l'arrêt situé aux pieds des cascades du Ruitor.

**Pour les piétons adultes**, il vous en coûtera seulement **8 €** pour l'ensemble du trajet aller/retour (3€ navette "estivale" aller + 1 € navette "La Thuile" aller + 1 € navette "La Thuile" retour + 3€ navette "estivale" retour).

**Pour les jeunes de moins de 18 ans et les personnes détentrices d'une carte d'invalidité**, l'ensemble du trajet aller/retour s'effectuera aux prix mini de **2 €** (gratuit navette "estivale" aller + 1 € navette "La Thuile" aller + 1 € navette "La Thuile" retour + gratuit navette "estivale" retour).

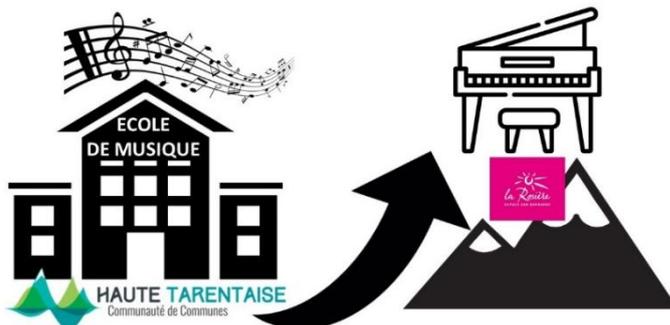
Retrouvez tous les horaires sur notre site internet ou à l'accueil de la mairie.

Contact : Audrey Chérancé, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

## Mairie – CCHT

### C'est confirmé... la musique arrive !

A partir de septembre prochain, l'Ecole de Musique de Haute-Tarentaise enseignera à La Rosière.



Les cours de l'Ecole de musique reprendront la semaine du 11 septembre 2023 et **pour la première fois, des cours seront directement organisés sur La Rosière**, dans le bâtiment de l'école primaire. Cours de pratique musicale les mardis et cours de piano les jeudis (hors vacances scolaires).

Contact : Secrétariat Ecole de Musique, tel: 04.79.07.54.90

## Mairie – Office de Tourisme - DSR

### Flocon Vert, venez aux Ateliers ouverts

Fin août, vous êtes conviés à rejoindre les Ateliers Flocon Vert ouverts aux extérieurs. Une fois par semestre, vous apporterez vos idées, suggestions autour de 3 thématiques – Vie Locale, Energie, Mobilité..

**Jeudi 17 août** à 15h – **Atelier Mobilité** conduit par Pierre Denimal, responsable du service Urbanisme ;

**Mardi 22 août** à 16 h – **Atelier « Energie »** conduit par Faye Davison, conseillère municipale ;

**Vendredi 25 août** à 15 h – **Atelier « Vie locale »** conduit par Elise Gentit, directrice de l'Office de Tourisme.

**Tous les ateliers auront lieu à LA PAUSE, Maison du Ski.**

## Mairie – Service à la Population

### La Photo du mois

**Première édition du Festival Musica Ricercata**, déambulation de chapelle en chapelle, mêlant découverte du patrimoine et musique classique. Ici, le 12 juillet, Chapelle St-Martin aux Moulins.



## Mairie – Ressources Humaines

### Rejoignez-nous

La mairie recrute à l'année :

- un(e) **agent(e) polyvalente « service à la population »** pour nos services administratifs ;
- un(e) **agent(e) scolaire et propreté** pour notre école ;
- un(e) **mécanicien(ne) polyvalent(e)**, un(e) **électricien(ne) « bâtiments »**, un(e) **agent(e) technique polyvalent(e) « voirie »** pour ses services techniques ;
- un(e) **agent(e) de crèche**, CAP Petite Enfance pour sa crèche.

Contact : Christelle Fraissard, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

# LA LETTRE D'INFORMATION AOÛT 2023

## CCAS de Montvalezan

### Noéline sera auprès de nos aînés

Après une année d'interruption de la mission de service civique « Lien et Présence auprès de nos aînés » faute de candidatures appropriées, Noéline prendra ses fonctions cet automne et restera à nos côtés durant 9 mois. Noéline, qu'est-ce qui t'amène parmi nous ?



Noéline – «Après une vingtaine d'années d'existence et ma licence de géologie obtenue à Chambéry, je me suis retrouvée face à un problème, à savoir la sensation de manquer de maturité et de passion pour continuer mes études dans ce domaine de la géologie... Je me suis alors dit ...et si, pour résoudre ce problème, je m'accordais une année de réflexion, durant laquelle je ferais quelque chose de complètement différent du domaine scientifique dans lequel j'évolue jusqu'à présent ?

On m'a alors rapidement parlé d'envisager un service civique, et la mission proposée par le CCAS de Montvalezan m'a conquise. J'ai trouvé très gratifiant de pouvoir apporter de l'écoute, une présence et des choses simples mais précieuses à nos aînés. Par ailleurs, quoi de plus enrichissant que l'échange avec des personnes qui ont déjà vécu plein d'expériences dans multiples domaines différents ? Durant cette mission, je pourrai également découvrir et apprendre sur le fonctionnement d'une mairie, de l'administration... Que de choses importantes pour me faire grandir !

Enfin, le cadre rural et très montagnard de la commune a attiré mon attention. Moi qui adore la nature et particulièrement la randonnée. J'ai envie de découvrir la Tarentaise, dont les paysages sont bien différents de ma Drôme natale.

Vous en savez maintenant un petit peu plus sur moi, en attendant le moment de notre rencontre. A bientôt ! »

Propos recueillis par Didier Charvet, Directeur Mairie



## CCAS de Montvalezan

### Faciliter l'accès au ski à nos jeunes

Bonne nouvelle ! Cette année encore, le CCAS de Montvalezan attribuera aux jeunes de la commune un forfait de ski à la saison.



Pour permettre aux jeunes du territoire d'accéder au domaine skiable dans des conditions facilitantes, de pratiquer du sport en extérieur y compris en saison d'hiver, de préparer son avenir en lui donnant toutes les chances d'accéder à un métier de la montagne, le CCAS de Montvalezan reconduit son intervention pour la délivrance d'un forfait de ski « Espace San Bernardo » à notre jeunesse.

Le CCAS de Montvalezan proposera ce forfait aux jeunes de moins de 18 ans dont 1 parent au moins habite à l'année sur la commune ainsi qu'aux enfants des travailleurs saisonniers qui sont inscrits à l'école primaire de La Rosière pour la période hivernale.

Pour obtenir ce forfait, les frais de gestion à régler s'élèveront à 64€. Le règlement par virement de la somme correspondante conditionnera la délivrance du forfait.

Le formulaire et l'ensemble des pièces justificatives doivent être déposés en mairie de Montvalezan pour le jeudi 19 octobre 2023 à 16h30 au plus tard (délai de rigueur). Le formulaire est disponible sur notre site internet <https://mairie-montvalezan.fr>.

Contact : Audrey Chérancé, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

## Le chiffre du mois

**3** Le nombre de mariages entre le 14 et le 19 août. Un record !  
Félicitations à nos jeunes mariés !

Contact : Heidi Gaidet, [stats@montvalezan.fr](mailto:stats@montvalezan.fr)

## Mairie – Services Techniques

### Les Laix, accès compliqué

Pendant la durée du chantier de sécurisation de l'accès, la route sera fermée à la circulation.



Pour permettre la réalisation de travaux de constructions de murs de soutènement sur la route d'accès au village des Laix, **la circulation sera totalement interdite à tous véhicules entre PLANZAPUT et LES LAIX, du LUNDI au VENDREDI, de 8h à 12h et de 13h à 17h, du lundi 4 septembre au vendredi 29 septembre 2023.**

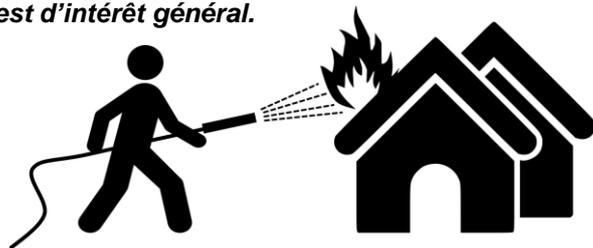
Pendant ces horaires, les véhicules légers < PTAC 3,5T pourront circuler via le chemin de Crêt et Mount pour revenir ou rejoindre la RD1090. Une réfection préalable du chemin est prévue. Les piétons pourront passer librement.

Contact : Manon Cerdan, [secretariat-dst@montvalezan.fr](mailto:secretariat-dst@montvalezan.fr)

## Mairie – Direction

### S'entraîner à la défense incendie

*Savoir intervenir en sécurité sur les premières minutes d'un feu avant l'arrivée des pompiers est d'intérêt général.*



Dans la continuité de l'exercice réalisé l'an passé au village du Châtelard, nous réitérons cette année par une nouvelle formation organisée cette fois-ci au village de La Rochette. Les pompiers seront de nouveau présents pour dispenser leurs précieux conseils et vous permettre le cas échéant d'intervenir de manière efficace sur les premières minutes d'un incendie. **Tous les habitants de la commune sont invités** à cet exercice qui se tiendra le **MARDI 26 SEPTEMBRE à 18H à LA ROCHETTE.**

Thierry Vignes, élu référent à la sécurité de rappeler : « C'est essentiel de s'entraîner à ce type de manœuvre, de former, sensibiliser et rappeler les consignes et précautions à autant de riverains que possible. Il en va de notre sécurité à toutes et tous. Nous avons un rôle essentiel à jouer en amont de l'intervention des pompiers. »

Pour mémoire, **14 armoires de défense incendie sont réparties sur la commune.** Elles contiennent l'ensemble du matériel nécessaire pour combattre un incendie...7 tuyaux de 20 mètres DSP 70, 5 tuyaux de 20 mètres DSP 45 et 3 futs de lance.

**Retrouvez toutes les implantations** dans votre édition annuelle de l'ECHO de Montvalezan.

Contact : Audrey Chérancé, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

## Mairie – Services Techniques – Département Savoie

### La traversée se refait une beauté !

**La mairie de Montvalezan et le Conseil Départemental de La Savoie ont décidé de collaborer pour optimiser la réfection des enrobés de la traversée station.**

**A partir du lundi 11 septembre et jusqu'à la fin du mois,** le Département et la mairie interviendront de concert pour la **réfection des enrobés situés entre le rond-point entrée station et le carrefour du Sky.** Le Département assurera la reprise des enrobés de la voie ; la commune reprendra ceux correspondant aux places de stationnement situées sur l'espace public.

A cette occasion, il a été convenu avec le Département de réduire la largeur de la voie réservée aux véhicules **afin de positionner dans le sens montant, une bande cyclable de 1,50m et un cheminement piéton de 1,50m également.**

Le coût des travaux à la charge de la commune s'élève à environ 150 000 € TTC.

Au cours de cette période de travaux, le stationnement sera interdit entre 7h et 18h sur le tronçon correspondant et des déviations via le carrefour de l'école, pourront être organisées pour optimiser le tirage des enrobés.

L'année prochaine, c'est le tronçon amont qui sera traité jusqu'à l'ancienne douane.

Contact : Manon Cerdan, [secretariat-dst@montvalezan.fr](mailto:secretariat-dst@montvalezan.fr)

## Comité des Fêtes – Office de Tourisme

### La Photo du mois

**La fête des Clarines, le dimanche 6 août.**



## Mairie – Ressources Humaines

### Rejoignez-nous



**La mairie recrute pour la saison d'hiver :**

- des agent(e)s techniques polyvalents, **conducteurs d'engin** ;
- des agent(e)s techniques polyvalents **conducteurs poids lourd** ;
- des agent(e)s techniques polyvalents, **déneigement manuel et propreté** ;
- des agents(e)s technique polyvalents, **propreté-bâtiments-conciergerie** ;
- des **agents(e)s de crèche** avec CAP Petite-Enfance ;
- des **chauffeurs (euses) de bus** pour ses lignes « station » ;
- des agent(e)s de surveillance de la voie publique, **ASVP**.

**La mairie recrute à l'année :**

- un(e) **agent(e) scolaire et propreté** pour notre école ;
- un(e) **mécanicien(ne) polyvalent(e), un(e) agent(e) technique polyvalent(e) « bâtiment /voirie** » pour ses services techniques .

Contact : Christelle Fraissard, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

# LA LETTRE D'INFORMATION SEPTEMBRE 2023

## Mairie - Service Finances

### Associations locales, à vos dossiers

Associations locales, les dossiers de demande de subvention pour l'année 2023 sont disponibles sur notre site internet.



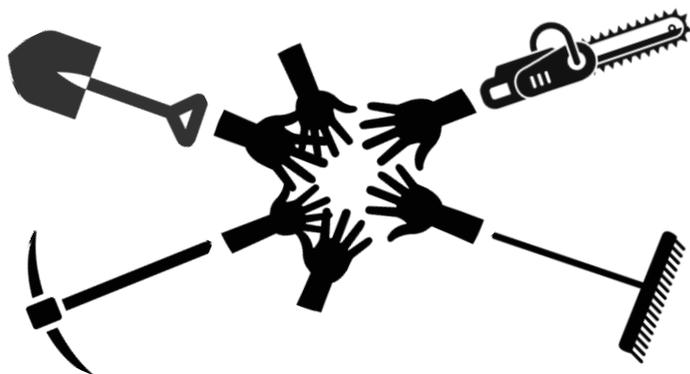
Les dossiers et leurs pièces jointes devront être envoyés à [comptabilite@montvalezan.fr](mailto:comptabilite@montvalezan.fr) au plus tard le **LUNDI 30 OCTOBRE à minuit**.

Contact : Martine Recordon, [comptabilite@montvalezan.fr](mailto:comptabilite@montvalezan.fr)

## Mairie – Services Techniques

### Une matinée pour les sentiers

Abandonnée depuis quelques années, la matinée bénévole qui avait pour objectif de traiter les sentiers non touristiques, est réactivée !



Réservez votre matinée du **SAMEDI 14 OCTOBRE 2023** et **participez à la matinée bénévole !** Les agents des services techniques de la commune seront présents à vos côtés. La matinée sera suivie d'un barbecue convivial.  
**Inscriptions** avant le mercredi 11 octobre auprès de Manon Cerdan, assistante des services techniques.

Contact : Manon Cerdan, [secretariat-dst@montvalezan.fr](mailto:secretariat-dst@montvalezan.fr)

## CCAS de Montvalezan – Hockey Club

### La Rosière rejoint Octobre Rose

Pour la première fois, notre territoire apporte son soutien à l'opération Octobre Rose de lutte contre le cancer du sein.



Le **Hockey Club**, organise un match caritatif **le mercredi 25 octobre à 19h30 à La Patinoire**. Une séance publique de 15h à 19h avec Snack et Buvette précèdera. L'ensemble des recettes de la soirée seront reversées à la lutte contre le cancer.

Contact : [hclarosiere@gmail.com](mailto:hclarosiere@gmail.com)

## Mairie – Fiscalité

### Un nouveau levier mobilisé

Lors de la séance de ce jeudi 28 septembre, le conseil municipal a pris la décision d'activer un nouveau levier fiscal consécutif au Décret 2023-822 du 25 août 2023 et relatif au champ d'application de la taxe annuelle sur les logements vacants instituée par l'article 232 du code général des impôts.

Ce décret permet aux communes touristiques de voter une majoration du produit de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires pouvant aller jusqu'à 60%.

Les ressources de la commune étant particulièrement contraintes, les dépenses réalisées étant fortement liées à la présence de nombreuses propriétés vacantes une partie de l'année, **pour inciter à la mise à disposition de ces biens pour la population locale ou à destination de la clientèle touristique**, le conseil a décidé de voter une **majoration du produit à hauteur de 40 %**.

Contact : Philippe Gimbret, [finances@montvalezan.fr](mailto:finances@montvalezan.fr)

## Le chiffre du mois

**4100€**

**Le montant par élève consacré par la commune à son école pour l'année scolaire 2022-2023.**

Contact : Heidi Gaidet, [stats@montvalezan.fr](mailto:stats@montvalezan.fr)

## Mairie – Direction

### La sécurité de tous avec tous

*Au cours de ce mois de septembre, plus que d'habitude, la sécurité de tous était au cœur de nos préoccupations. En organisant 2 événements, la mairie souhaite densifier le maillage des riverains en mesure d'intervenir sur un secours ou sur un départ d'incendie.*

Désireuse de développer la capacité de notre population et des acteurs du territoire à intervenir en tant que premier secouriste, à assurer les gestes essentiels pour ses proches, ses collègues ou des tiers jusqu'à l'arrivée des professionnels, la mairie de Montvalezan a organisé **une journée de formation PSC1** (certificat prévention et secours civiques de niveau 1) **gratuite et ouverte à la population à la salle du Villaret, le 22 septembre dernier**. Un groupe de 10 personnes a profité du savoir et de l'expertise de David VOROS, formateur à la Croix Rouge.



Thierry VIGNES, adjoint à la mairie et élu référent à la Sécurité et à la Protection Civile introduit la journée : « *Au terme de cette journée, vous aurez développé des compétences qui permettront de sécuriser un peu plus notre environnement. Nos intersaisons sont des périodes délicates car les professionnels du secours se replient dans la vallée. C'est essentiel que nous ayons des secouristes en capacité d'intervenir si besoin. Au terme de cette journée, vous serez diplômés secouristes. Il vous sera conseillé de faire régulièrement des recyclages, en principe tous les 3 ans... Je vous remercie toutes et tous non seulement pour votre présence mais aussi parce que **vous devenez des acteurs de notre sécurité.*** »

**Ce mardi 26 septembre**, Thierry VIGNES donnait rendez-vous à la **population à La Rochette pour une soirée d'exercice à la manipulation des lances incendie** en présence des pompiers du SDIS de Bourg-St-Maurice.



Contact : Didier Charvet, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

## Mairie de Montvalezan – Ecole

### Les Photos du mois

**La rentrée des classes** à l'école primaire de La Rosière le lundi 4 septembre 2023. 55 élèves sont inscrits pour l'ensemble de l'année scolaire et nous accueillerons cette saison d'hiver, 17 élèves supplémentaires portant l'effectif total de l'école à 72 élèves...une première !



Maternelle, petite section, moyenne section et grande section, avec Marguerite ARPIN, Emma CONDEMIN, enseignantes et Gaëlle LE GUERNEVE, ATSEM.



Maternelle, grande section et Élémentaire CE1, CE2, avec Audrey BOURGEOU, enseignante et Hannah AVILL, ATSEM.



Élémentaire CP, CM1 et CM2, avec Chrystèle BARBIER, enseignante et directrice de l'école.

## Mairie – Ressources Humaines

### Rejoignez-nous



**La mairie recrute pour la saison d'hiver :**

- des agent(e)s techniques polyvalents, **conducteurs d'engin** ;
- des **agents(e)s de crèche** avec CAP Petite-Enfance.

**La mairie recrute à l'année :**

- **Infirmière, EJE, Puéricultrice** pour sa crèche,
- un(e) **agent(e) scolaire et propreté** pour notre école
- un(e) agent(e) technique polyvalent(e) « **voirie** » pour ses services techniques ;
- un(e) agent(e) technique polyvalent(e) « **bâtiments-électricité** » pour ses services techniques ;

Contact : Christelle Fraissard, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

# LA LETTRE D'INFORMATION OCTOBRE 2023

## Mairie – Services Techniques - Urbanisme

### Des fleurs pour notre plus grand bonheur

Ce jeudi 17 octobre, Faye Davison, conseillère municipale en charge du fleurissement, animait la traditionnelle soirée automnale de remise des récompenses du concours communal des jardins et maisons fleuris.

En présence de Monsieur le Maire, Jean-Claude Fraissard, ainsi que de Françoise Brun et Lucie Gaidet, membres du Jury, les riverains et socio-pros primés étaient présents pour cette soirée de remise de récompenses. Faye Davison introduisait la cérémonie ainsi : « Consécutivement à deux années de Covid et l'été 2022 excessivement chaud et sec, cette année, nous avons retrouvé nos marques ! Nous avons beaucoup aimé les volumes et les couleurs des fleurs. Le jury ainsi que la mairie vous remercient vivement pour l'effort et le temps que vous consacrez au fleurissement de vos établissements, de vos maisons, vos jardins et balcons. Nous apprécions et sommes reconnaissants de ce que vous apportez à notre commune. »



### Le PALMARES COMPLET :

- ✓ Propriétés fleuries et très visibles de la voie publique ; Maisons = Gaidet René, Le Gollet ;
- ✓ Propriétés fleuries et très visibles de la voie publique ; Habitat Traditionnel = Chenal Joël, Le Châtelard ;
- ✓ Propriétés fleuries et très visibles de la voie publique ; Maisons avec aménagement paysagé = Possoz Hervé, Les Eucherts ;
- ✓ Habitations avec décor floral installé sur la voie publique = Ottobon Marcel, La Combaz ;
- ✓ Balcons ou terrasses visibles de la voie publique – Habitat traditionnel = Duguit Jean-Louis, La Combaz ;
- ✓ Immeubles collectifs avec au moins 50% des balcons fleuris = Gaide Marina, Le Tyrol, La Rosière ;
- ✓ Hôtels, restaurants = Bazile Claude, L'Ancolie, Les Eucherts ;
- ✓ Commerces = Maitre Colette, Colette Sport, La Rosière ;
- ✓ Jardins potagers individuels = Gaidet Irma, Planzaput ;
- ✓ Prix Nicolas Gaide 20223 - Prix coup de cœur du Jury = Gaide Aline, Le Panoramic, Les Eucherts.

Contact : Virginie Allut, [ufj@montvalezan.fr](mailto:ufj@montvalezan.fr)

## Mairie – Service de l'eau

### Un nouveau réservoir

Implanté au niveau du captage de la Traversette, ce nouveau réservoir améliorera la réponse de notre réseau d'eau potable. Explications du directeur des services techniques, Yann Magnani.



Yann Magnani : « Construire ce réservoir répondait à un double objectif. D'une part d'optimiser la distribution en eau potable de la commune dans son entièreté d'un point de vue qualitatif et d'autre part d'accroître notre capacité de distribution en termes quantitatifs sur un stockage supplémentaire de 500m3 en prenant l'évolution des besoins à l'échelle 2040. On réalise ainsi un stockage d'adduction qui permet d'améliorer la réponse du réseau en période simultanée d'étiage et de demande de pointe. Le coût des travaux s'élève à 630 000 € TTC environ. L'an prochain, un réservoir de 1000m3 supplémentaire sera construit sur le site du Lièvre Blanc pour l'alimentation de la station. Avec cet équipement, on sera ainsi au bout de l'accomplissement des prospectives de notre schéma directeur d'eau potable. Le coût estimé de l'ouvrage est estimé à environ 1 000 000 € TTC. »

Contact : Manon Cerdan, [secretariat-dst@montvalezan.fr](mailto:secretariat-dst@montvalezan.fr)

### Le chiffre du mois

**87,1%** Le rendement du réseau de distribution d'eau potable communal en 2022.

Contact : Heidi Gaidet, [stats@montvalezan.fr](mailto:stats@montvalezan.fr)

## CCAS – Ressources Humaines

### Assurer la continuité du service

Dès le 6 novembre prochain, une nouvelle équipe cadre prendra progressivement ses fonctions.

De gauche à droite - **Marion Collado**, Educatrice Jeunes Enfants prendra la direction de la structure. A temps partiel au mois de novembre et à temps plein à partir du 1er décembre.

**Anne-Isabelle Cantegrel**, Infirmière puéricultrice, sera adjointe de direction à partir du 1er décembre. Enfin, **Myriam Léon**, auxiliaire de puériculture, qui prendra ses fonctions à temps plein dès le 6 novembre, sera Adjointe de Direction Suppléante. Faustine, actuelle adjointe de direction fera la passation des dossiers pendant la semaine du 13 novembre avant de quitter ses fonctions.



Par ailleurs, et pour mémoire, nos agent(e)s de crèche, Sylvie (en reconversion au sein de la collectivité) et Tony, complètent notre équipe pour le mois de novembre et nous finalisons notre recrutement d'agent de crèche saisonnier pour la saison d'hiver.

Nous assurerons comme prévu le fonctionnement de la Crèche au mois de novembre de 8h à 18h, 5 jours/semaine, et **nous accueillerons vos enfants pour la saison d'hiver de 8h à 18h, 7 jours sur 7.**

**Des places sont encore disponibles pour la saison d'hiver.** Vous pouvez nous adresser directement vos demandes en mairie.

Cette reconstitution d'équipe n'est pas négligeable et nous sommes conscients de l'impact sur l'environnement des enfants et de leurs parents.

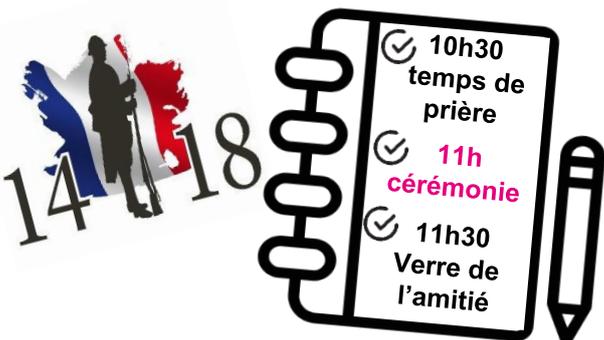
**Elus et techniciens sommes à votre disposition** pour tout complément d'information. Nos remerciements à celles et ceux qui ont œuvré à la crèche au cours de cette première décennie.

Contact : Audrey Chérancé, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

## Mairie de Montvalezan

### Cérémonie du 11 novembre

A vos agendas, la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre se tiendra le **dimanche 12 novembre 2023.**



Contact : Audrey Chérancé, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

## CCAS – Service Civique

### Noéline, bientôt à vos côtés

Pour des raisons pratiques, le début de mission a été décalé de quelques semaines.

Noéline commencera son service civique, « Lien et Présence auprès de nos Aînés », **le lundi 13 novembre prochain.** Noéline sera à nos côtés jusqu'à mi-juillet 2024. Noéline aura le plaisir de rencontrer certains d'entre vous, dès ce samedi 28 octobre à l'occasion du Repas des Sages. Par avance, nous vous remercions de lui réserver le meilleur des accueils.



Contact : Audrey Chérancé, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

## Communauté de Communes de Haute-Tarentaise

### La déchetterie fait peau neuve

**La déchetterie de Montvalezan sera fermée au public du vendredi 10 au dimanche 19 novembre.**

A l'approche de l'hiver, **un nouveau chalet gardien** va être mis en place à la déchetterie de Montvalezan.

Pendant la durée des travaux, vous pouvez accéder à la déchetterie située à Bourg-St-Maurice. Horaires d'automne = Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Contact : CCHT, Service tri et réduction des déchets - 04.79.41.08.53

## Mairie de Montvalezan – CCAS – Hockey-Club

### La Photo du mois

Match de Hockey caritatif ce mercredi 25 octobre **au bénéfice d'Octobre Rose**, lutte contre le cancer du sein. **5500€ seront versés** (1000 € Carrefour Montagne ; 1000€ Mairie ; 500€ CCAS ; 500 € OT ; 2500 € recettes soirée Hockey Club).



## Mairie – Ressources Humaines

### Rejoignez-nous

La mairie recrute pour la saison d'hiver:

- un(e) **agent(e) de crèche** avec CAP Petite-Enfance ;
- un(e) **conducteur(ice)** d'engin de déneigement pour ses services techniques ;
- un(e) **ASVP** pour sa police municipale.

La mairie recrute à l'année pour ses services techniques

- un(e) agent(e) technique « **voirie** »
- un(e) agent(e) technique « **bâtiments - électricité** »

Contact : Christelle Fraissard, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

# LA LETTRE D'INFORMATION NOVEMBRE 2023

Mairie – Office de Tourisme - DSR

## Nous sommes Flocon Vert !

Ce vendredi 24 novembre, notre destination a été labellisée Flocon Vert, un label garantissant l'engagement durable des destinations touristiques de montagne.



C'est à l'occasion d'une journée de célébration des 10 ans du Label Flocon Vert à Chambéry, que notre territoire allait découvrir le verdict du Comité de Labellisation. Moment tant attendu après 2 années de travail, une délégation complète, DSR, Mairie, Office de Tourisme, Régie Electrique de Montvalezan s'est déplacée en covoiturage pour assister à cette cérémonie. A 11h45, Coline DOURNES, responsable du projet Flocon Vert, révèle enfin quelles sont les nouvelles destinations Labellisées. **Grande satisfaction pour chacun que d'entendre le nom de Montvalezan La Rosière cité** et notre intégration au club des 27 stations Flocon Vert en France (tous massifs confondus, soit 10% des stations touristiques de montagne). Le Comité de Labellisation a longuement débattu sur notre capacité à porter dès à présent les couleurs du label, mais nos engagements et démarches ont convaincu de notre volonté à avancer collégialement. Cette reconnaissance du travail réalisé sur notre territoire est **un encouragement à poursuivre nos efforts en ce sens et d'avancer tous ensemble**, institutions, socio-pros, associations, riverains, propriétaires secondaires, vacanciers, vers un futur désirable autour du développement durable – environnement, économie, bien vivre et social, gouvernance et action collective.

Contact : Didier Charvet, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

Jean-Claude FRAISSARD, Maire – « Le premier mot qui me vient à l'esprit, **c'est satisfaction**. Car initier politiquement des actions fortes comme Flocon Vert n'est pas chose aisée. J'ai très bon espoir pour que cette dynamique perdure. L'obtenir a été le plus facile, car cela récompense ce que nous avons fait jusqu'à aujourd'hui. Maintenant, il faut le conserver et se mettre au travail. »



Jean REGALDO, Directeur du Domaine Skiabile – « C'est une très bonne nouvelle. ...il faut le voir comme le début d'une nouvelle démarche ... on sait là où l'on doit progresser. On a embauché un responsable pour nous aider et orchestrer le travail collégial et s'améliorer sur toutes ces thématiques du développement durable! **Donc que du positif !** »



Sébastien GAIDET, Président de l'Office de Tourisme - « Très heureux d'être là en compagnie d'une belle équipe de Montvalezan La Rosière. Les acteurs de cette démarche Flocon Vert pour La Rosière sont présents pour recevoir ce label spécifique à nos destinations de montagne française. **Longue vie au label Flocon Vert à La Rosière !** ».



Faye DAVISON, Conseillère Municipale référente du dossier - « **Je suis très fière** de tous les efforts que nous avons réalisés ensemble. Pour moi maintenant, l'objectif est de mettre quelque chose en place qui soit visible et concret pour que nos concitoyens puissent constater que cela changera les choses pour le futur ».



**Les 27 destinations labellisées Flocon Vert : 2 Flocons =** Les Arcs ; Saint-Gervais ; Les Rousses ; Valberg ; Lans-en-Vercors ; Chamonix ; Châtel ; **1 Flocon =** Le Grand Bornand ; Font-Romeu ; Morzine Avoriaz ; Combloux ; Valloire ; Les Angles ; Tignes ; Cordon ; Les Belleville ; Val Cenis ; Saint-François-Longchamp ; Megève ; Val d'Isère ; Chamrousse ; Les Contamines ; Auron ; Passy ; Crest-Voland ; Les Saisies ; La Rosière.

Communauté de Communes de Haute-Tarentaise

## France Services à La Rosière

Une permanence France Services sera organisée à La Rosière au mois de décembre.

Service ouvert à toutes et tous pour faciliter vos démarches administratives, cette permanence à La Rosière a aussi pour objectif de faciliter l'accès à nos travailleurs saisonniers qui auraient des questions relatives aux formalités de début de contrat.

Pour prendre RDV = 04 84 79 04 99

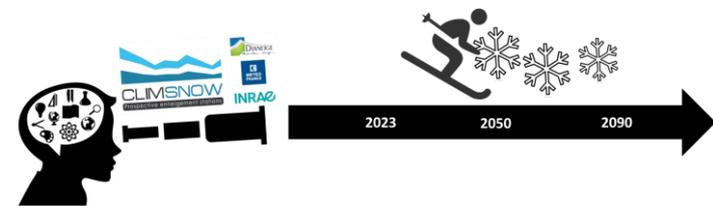
Office de Tourisme, le mardi 18 décembre de 9h à 12h.



SIVU La Rosière Saint-Bernard

## Présentation publique de Climsnow

Pourrait-on skier à la Rosière en 2050 et au-delà ?



Carlo Maria CARMAGNOLA, moniteur de ski, chercheur nivologue chez Météo France, assurera une **présentation publique des modalités et conclusions de l'étude Climsnow** commandée par le SIVU La Rosière Saint-Bernard.

L'outil Climsnow a été créé en 2021. Il est issu d'un partenariat entre Météo France, Dianeige et l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement). Il consiste à élaborer des simulations de l'enneigement à l'horizon de plusieurs décennies. Pour mieux comprendre l'avenir météo de notre destination, et poser vos questions à un chercheur spécialisé, nous vous donnons RDV **le mardi 12 décembre 2023 à 19h, à l'ALPEN LODGE, rue des Eucherts, La Rosière.**

Contact : Audrey Chérancé, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

CCAS – Crèche Les P'tits Mouzets

## Il reste quelques places

N'hésitez pas à vous rapprocher de Marion COLLADO, nouvelle directrice de la Crèche.



Le recrutement de notre personnel de crèche est bouclé ! Cet hiver, la Crèche Les P'tits Mouzets accueillera vos enfants de 8h à 18h, 7 jours sur 7. Il reste quelques places. **Les enfants de petite section de maternelle sont les bienvenus...**les mercredis après-midi, les week-end, en vacances scolaires...dans la limite des places disponibles.

Contact : Marion Collado, 09 67 38 44 26

SIVU La Rosière Saint-Bernard - DSR

## Pourquoi le télésiège Dahu en 2023 ?

Les explications du directeur du Domaine Skiable La Rosière, Jean REGALDO. Extrait.



Jean REGALDO – « ... Plusieurs scénarios ont été élaborés par le bureau d'étude INGELO. **Le scénario qui a été validé par le Domaine Skiable et les élus du SIVU prévoyait de remplacer le télésiège du DAHU par un télésiège** qui monte un peu plus haut. Le premier élément conduisant à ce choix, était que cela permettait d'augmenter le débit de départ du front de neige des Eucherts. En effet, nous disposerons ainsi de deux télésièges qui permettront de quitter ce périmètre. Jusqu'à présent, nous n'avions que le télésiège des Eucherts car le télésiège du Dahu obligeait les skieurs à redescendre sur le front de neige des Eucherts. Second élément, le télésiège Dahu permet une amélioration significative de l'offre des Eucherts puisqu'un télésiège n'occupe pas de prise au sol contrairement à un télésiège et cela élargit de fait la surface skiable. En allant plus haut, cela améliore également l'offre de ski. Ce sujet a aussi été travaillé avec les écoles de ski. Du point de vue du parcours du débutant, en sortant du jardin d'enfants, il est plus facile de prendre le télésiège du Dahu que nous sommes en train de construire plutôt que l'ancien télésiège... »

**Retrouvez l'intégralité de l'échange** dans votre revue annuelle, **l'ECHO 2023.**

Contact : Didier Charvet, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

Mairie de Montvalezan

## La Photo du mois

Cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.



Mairie – Ressources Humaines

## Rejoignez-nous

La mairie recrute pour la saison d'hiver:

- un(e) **ASVP** pour sa police municipale.

La mairie recrute à l'année pour ses services techniques

- un(e) agent(e) scolaire **pour son école** ;

- un(e) agent(e) technique « **bâtiments - électricité** »

Contact : Didier Charvet, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)





# LA LETTRE D'INFORMATION DECEMBRE 2023

Mairie – Département de La Savoie

## **Bloqués par le Pommeraie**

**Dans la nuit du 13 au 14 décembre dernier, les capteurs de mouvements du site de Pommeraie s'affolent. Des éléments rocheux se sont détachés. L'éboulement est actif. Dans la journée plus de 1000m<sup>3</sup> de roche s'effondrent.**



Aux premières heures de l'éboulement, Monsieur le Maire, Jean-Claude FRAISSARD était sur le terrain et faisait un point de situation avec le Vice-Président du Département de La Savoie délégué aux routes et infrastructures, Olivier THEVENET et le Directeur de l'Unité Territoriale, Stéphane LAMBERT.

Dans l'après-midi, **diverses décisions ont été prises au terme d'une réunion rassemblant des experts géologues du département et les services du RTM missionnés par la mairie de Montvalezan.**

Concernant la route départementale, RD84, les services du département sont formels. Jusqu'à stabilisation de la falaise et réalisation de nouvelles expertises, toute réouverture est proscrite (véhicules et piétons). Aucune évolution favorable n'est à espérer sous 1 mois à minima et sous réserve que les conditions permettent d'envisager de nouvelles modalités.

Concernant la sécurité du hameau du Griotteray, l'étude trajectographique réalisée par les services du RTM démontre que la réalisation d'un muret à mi-pente permet de supprimer tout risque pour le village. Monsieur le Maire et les élus présents ordonnèrent immédiatement la construction de cet ouvrage dont les travaux commenceront dès la semaine suivante pour un montant d'environ 85 000€ TTC. Après réception de l'ouvrage par le RTM ce jeudi 28 décembre, les riverains du Griotteray peuvent désormais réintégrer leurs domiciles.

La mairie n'a de cesse d'insister auprès du département pour que toutes les dispositions soient prises afin de rétablir une circulation ô combien essentielle, dans les meilleurs délais.

Contact : Didier Charvet, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

SIVU La Rosière-Saint-Bernard

## **Pourra-t-on skier en 2050 ?**

**Invité par le SIVU La Rosière St-Bernard, commanditaire d'une étude CLIMSNOW pour notre domaine skiable, Carlo CARMAGNOLA, astro-physicien, nivologue-chercheur chez Météo France, a présenté les conclusions de l'étude conduite par le consortium METEO FRANCE, DIANEIGE, INRAE.**



Ci-dessous, retrouvez quelques courts extraits de l'intervention de Carlo Carmagnola du 12 décembre 2023 :

*"A l'horizon 2050, les mauvaises saisons en termes d'enneigement, qui historiquement se produisaient une année sur 5, vont se produire 1 année sur 2. S'il y a 30 ans, nous avons 20% de mauvais hivers, on pourra en avoir jusqu'à 50% d'ici 2050. Le contexte vers lequel on va, est une dégradation des conditions d'enneigement".*

*« Mais à La Rosière, par rapport à d'autres stations, si on croise avec l'indice de fiabilité de l'enneigement, chez vous, même une mauvaise saison reste skiable, correcte. »*

*« La Rosière est une station globalement bien enneigée. Oui, il y a une dégradation d'enneigement, c'est indéniable. En revanche, le froid semble rester suffisamment pour permettre de compenser avec de la neige de culture. »*

**« Dans 30 ans, oui, il y a une dégradation, mais pas de disparition du ski. Ce sera un peu moins bien qu'aujourd'hui, mais ce sera skiable. Pour la seconde moitié du siècle, cela pourrait en revanche mal se passer si jamais on est sur un mauvais scénario. Jusqu'en 2050, ça va le faire. »**

Contact : Didier Charvet, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

## CCAS

### Le chiffre du mois

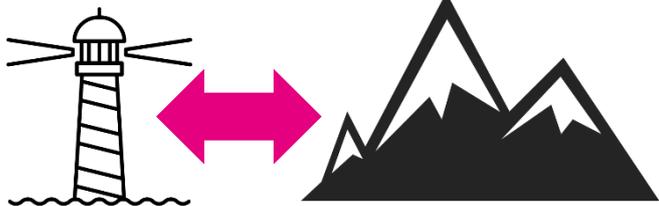
# 82

Le nombre de colis de Noël distribués par le CCAS de Montvalezan aux aînés de la commune.

CCAS – Centre Communal d'Action Sociale

## Perros-Guirec 2024, familles d'accueil

Comme chaque année, nous aurons le plaisir de recevoir 10 jeunes en provenance de Perros-Guirec du samedi 24 février au 2 mars 2024. Nous recherchons des familles d'accueil.



Être famille d'accueil, c'est offrir le gîte, assurer le dîner et le petit-déjeuner, conduire et récupérer votre invité à son point de rendez-vous à La Rosière en tout début de matinée et en fin d'après-midi.

**Être famille d'accueil, c'est avoir la satisfaction de faire découvrir notre territoire** et partager nos montagnes avec des jeunes provenant d'un autre horizon.

10 jeunes perrosiens se sont inscrits pour nous rendre visite du 24 février au 2 mars 2024. Pour tous renseignements ou proposer votre candidature à l'accueil d'un ou plusieurs jeunes Perrosiens, contactez Sara en mairie de Montvalezan [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

Le séjour CCAS été 2024 concernant cette fois, les enfants de Montvalezan qui se rendront à Perros-Guirec, se déroulera du samedi 6 juillet au samedi 13 juillet. Il sera ouvert aux enfants nés entre 2009 et 2015 inclus (nombre limité). A noter, pour accueillir cet hiver des jeunes de Perros-Guirec, l'inscription de ses propres enfants au séjour été n'est pas une obligation (ni implicite). De même, la réciprocité n'est pas automatique, votre enfant peut participer au séjour estival sans avoir accueilli chez vous un jeune Perrosien fin février.

Contact : Sara Pietrasanta, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

## Régie Electrique de Montvalezan

### Un départ à la retraite bien mérité !

Le 7 décembre dernier, les élus, personnels de la Régie Electrique de Montvalezan et de la mairie ont salué Sandrine LATINO-ROCHAIX.



Originaire de Bergerac, Sandrine est entrée à la Régie et service des eaux comme responsable comptabilité et ressources humaines le 2 janvier 2006. Sandrine sera officiellement à la retraite le 1er mars 2024 ; toutefois ses fonctions ont cessé ce 21 décembre. Pierre CAYRON, directeur ainsi que Thierry GAIDE, Président de la Régie Electrique de Montvalezan ont souligné la qualité du travail réalisé par Sandrine au cours de sa carrière à nos côtés. Désormais, Sandrine pourra se consacrer à temps plein à ses passions, l'écriture, les livres et les voyages en Afrique. Bonne continuation Sandrine !

Mairie – Service Urbanisme - Etat

## Pour l'accessibilité de vos établissements

Les établissements ERP de 5<sup>ème</sup> catégorie peuvent bénéficier de subventions de l'Etat pour financer leurs travaux et aménagements d'accessibilité.

Le 31 octobre dernier, le gouvernement a annoncé le lancement du **fonds territorial d'accessibilité pour les établissements recevant du public (ERP) de 5<sup>e</sup> catégorie** (commerces, hôtels, cafés, restaurants...).

Etabli pour une durée de 5 ans, **Il permettra de financer à hauteur de 50 %, dans la limite de 20 000 €, les dépenses d'équipements** (rampes amovibles, vitrophanie, éclairage, etc.) **et de travaux** (travaux pour agrandir la largeur des couloirs, pour supprimer une marche à l'entrée, pour adapter les sanitaires, etc.). Les dépenses d'ingénierie et d'assistance à maîtrise d'ouvrage peuvent également être prises en charge.

Par ailleurs, le porteur de projet pourra demander le versement d'une avance de 30 % du montant total de la subvention au moment du commencement d'exécution du projet, afin de limiter au maximum les frais à avancer.

Le guichet est ouvert depuis le 2 novembre 2023 sur le site de l'Agence de services et de paiement, opérateur du dispositif <http://asp-public.fr>



## #CONFORT D'USAGE

Contact : Pierre DENIMAL, [urbanisme@montvalezan.fr](mailto:urbanisme@montvalezan.fr)



## Mairie de Montvalezan

### La Photo du mois

Inauguration de la transformation de l'éclairage public de la station en présence de Monsieur le Sous-Préfet, Christophe HÉRIARD, Fabrice PANNEKOUCKE, Vice-Président de la Région AuRA, Cécille UTILLE-GRAND, Conseillère Départementale et Auguste PICCOLET, invité d'honneur.



Mairie – Office de Tourisme - DSR

## Bienvenue à ...

**Alizé LAMARCHE, responsable développement durable de notre territoire.**

Alizé a pris ses fonctions le 18 décembre dernier. Poste co-financé par la mairie, l'Office de Tourisme et la DSR, Alizé a pour mission d'accompagner notre territoire de manière transversale sur les actions de développement et tourisme durable.



Contact : Alizé Lamarche, [devdurable@larosiere.net](mailto:devdurable@larosiere.net)

# LA LETTRE D'INFORMATION JANVIER 2024

## Mairie – Conseil Municipal

### Démission d'un Adjoint

Sébastien GAIDET, adjoint au tourisme, a présenté sa démission du Conseil Municipal le 6 janvier dernier. Il nous explique sa décision.



Sébastien GAIDET : « C'est une décision murement réfléchie, que je n'ai pas prise à la légère en une soirée... Depuis la fin de l'été je sens que cela ne va pas du tout, dans ma vie privée, ma vie professionnelle mais aussi au niveau de ma santé. Je m'enlève beaucoup de liberté et de disponibilité professionnelle. **Après réflexion, j'en suis venu à donner ma démission le 6 janvier dernier.** Autre raison qui m'a poussé aussi à ce choix, c'est qu'en étant à la fois Adjoint au Tourisme, Président de l'Office de Tourisme, et Directeur Technique de l'ESF, j'avais souvent en réunion des dilemmes à résoudre sur certaines décisions. Sur quelques sujets, je me sentais coincé et c'était frustrant. Et même en sachant rester neutre, mes décisions pouvaient être mal interprétées par les tiers. Ce jugement permanent est pesant sur la durée... La charge de travail, la charge mentale, tout ce qu'il y avait à gérer, additionnés à mon travail d'été et travail d'hiver, très prenant de début novembre à mi-mai, ont entamé ma santé et j'ai aussi besoin de prendre soin de moi. Ce temps supplémentaire que je vais gagner, me permettra de mener à bien ce que je voulais réaliser au sein de l'ESF de La Rosière. Cela générerait beaucoup de frustration. J'aime bien faire les choses entièrement, au bout des choses. **Ces dernières années, je sentais que j'étais un peu de partout mais pas de partout en même temps ...** J'aimerais remercier les services de la mairie, les services de l'Office de Tourisme qui font un énorme travail pour dynamiser et faire vivre La Rosière et la commune. Ce travail participe à l'essor de notre territoire. Je voudrais aussi remercier les membres du conseil d'administration de l'Office, les membres du Conseil Municipal et Monsieur le Maire qui m'a fait confiance pour ce mandat. **Enfin, je souhaite remercier et m'excuser auprès des Montvalezanaises et Montvalezanais qui m'ont fait confiance lors du vote en 2020. J'espère que ma démission ne va pas entacher mes relations que j'ai avec chacun sur la commune et qu'il y aura de la compréhension quant à ma décision. »**

## Mairie – Services Techniques

### Parlons Déneigement ?

Votre débat participatif autour du déneigement revient pour une seconde édition.



**PARLONS  
DÉNEIGEMENT**

#2<sup>nd</sup>e Édition

Ensemble, **partageons nos pratiques et problématiques autour du déneigement** de notre station et ses villages. Nous aurons aussi le plaisir de vous **expliquer et mettre en valeur** les interventions de nos services et prestataires. Socio-pros, prestataires privés de déneigement, syndicats, riverains, propriétaires secondaires, nous vous attendons pour cette seconde rencontre dédiée à la gestion de la neige.

**MARDI 30 JANVIER 2024 à 18h,**

**Salle Jean-Arpin, Maison du Ski, La Rosière**

Contact : Manon CERDAN, [secretariat-dst@montvalezan.fr](mailto:secretariat-dst@montvalezan.fr)

## CCAS – Centre Communal d'Action Sociale

### Perros-Guirec 2024, familles d'accueil

**4 jeunes n'ont pas encore trouvé de famille d'accueil pour le séjour du samedi 24 février au 2 mars 2024. Nous avons besoin de vous. Merci.**



Contact : Sara Pietrasanta, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

## Mairie – Etat Civil - Statistiques

### Le chiffre du mois

**732**

La population totale au 1<sup>er</sup> janvier 2024 selon l'INSEE ; contre 728 en 2023.

Contact : Heidi GAIDET, [stats@montvalezan.fr](mailto:stats@montvalezan.fr)

## Mairie – Finances

### Taxe de séjour – nouveaux tarifs

De nouveaux tarifs sont entrés en vigueur depuis ce 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Rappelons notamment que sont exemptés de taxe de séjour les personnes mineures, les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune, les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire, les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à 1 € par semaine.

Il est obligatoire que les tarifs et exonérations soient affichés dans chaque établissement. La perception est obligatoire et doit faire l'objet d'un état biennuel, après chaque saison touristique, remis à la collectivité. Après déduction de la part départementale, la totalité de la taxe de séjour est reversée à l'Office de Tourisme de La Rosière pour la promotion, l'animation de notre destination.

Le montant total reversé à l'Office de Tourisme pour l'année 2023 s'élève à environ 737 000 €.

TYPES ET CATEGORIE D'HEBERGEMENT	TARIFS applicables 01/01/2024
Palaces	4.60 €
Hôtel de tourisme 5 étoiles, résidence de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	3.30 €
Hôtel de tourisme 4 étoiles, résidence de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	2.50 €
Hôtel de tourisme 3 étoiles, résidence de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1.60 €
Hôtel de tourisme 2 étoiles, résidence de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	1.00 €
Hôtel de tourisme 1 étoile, résidence de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles	0.80 €
Terrains de camping et terrains de caravanage 3,4 et 5 étoiles ; et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes ; emplacement dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement par tranche de 24 heures	0.60 €
Terrains de camping et terrains de caravanage 1 et 2 étoiles ; et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes ...	0.22 €

Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	5% avec un plafond à 4,60€/nuit/personne
--	--

Contact : Philippe GIMBRET, [finances@montvalezan.fr](mailto:finances@montvalezan.fr)

## Communauté de Communes de Haute Tarentaise

### Un accès gratuit aux médiathèques

La CCHT crée un partenariat avec les communes pour rendre l'accès gratuit aux trois médiathèques de Haute Tarentaise.



Un partenariat créé par la communauté de communes de Haute Tarentaise avec les communes de Bourg-Saint-Maurice-Les Arcs, Séez et Val d'Isère, permet depuis ce 1<sup>er</sup> janvier 2024, pour les habitants permanents de la Haute Tarentaise, l'accès gratuit aux trois médiathèques, à savoir :

- ✓ médiathèque municipale de Bourg-Saint-Maurice ;
- ✓ médiathèque municipale de Séez, La Maison d'Emilien ;
- ✓ médiathèque municipale de Val d'Isère.

La communauté de communes financera le manque à gagner pour chaque commune dans la mise en place de cette gratuité.

Cette gratuité sera possible sur place, pour l'ensemble des résidents permanents du territoire, uniquement sur présentation d'un justificatif de domicile.

Contact : Sara PIETRASANTA, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

### Mairie de Montvalezan La Photo du mois

5 janvier 2024, réunion de crise en mairie de Montvalezan avec le Département de la Savoie pour vérifier la faisabilité et identifier les conditions de réouverture de la RD84 entre Le Villaret et Les Moulins. En présence de Cécile UTILLE-GRAND Conseillère Départementale et de ses techniciens.



### Mairie – CCAS - Ressources Humaines Rejoignez-nous



La mairie recrute à l'année :

- un(e) Gardien(ne) de la Maison du Ski au sein des Services Techniques ;
- un(e) Adjoint(e) de Direction pour sa crèche municipale, Les P'tits Mouzets.

Découvrez les annonces complètes sur notre site internet.

Contact : Didier CHARVET, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

# LA LETTRE D'INFORMATION FEVRIER 2024

## Mairie – Direction

### Une nouvelle 3<sup>ème</sup> Adjointe

Réuni en séance ce mardi 27 février 2024, le Conseil Municipal a élu Faye DAVISON aux fonctions d'Adjointe au Tourisme, Sports et Culture en remplacement de Sébastien GAIDET. Sa réaction :



Faye DAVISON - « J'ai beaucoup réfléchi à cette candidature notamment parce que je suis dans le tourisme depuis 18 ans. C'est un sujet qui m'intéresse, le développement de la station, l'avancement de La Rosière et de la commune plus largement. Les différentes thématiques du développement durable peuvent et doivent être intégrées à ces réflexions. Je suis d'ores et déjà impliquée dans différentes commissions en mairie, et également présente au Comité de Direction de l'Office de Tourisme. Pour cette dernière partie de mandat, j'avais le désir de m'investir sur la politique tourisme. Je souhaite travailler sur ce qu'on peut mettre en place pour le futur en poursuivant ce que Sébastien avait engagé. J'ai le désir de poursuivre la mise en place d'actions pour soutenir notre avenir. Je suis vraiment touchée par cette élection. N'étant pas originaire de la commune, ni même de France puisque née en Angleterre, c'est très touchant. C'est un vote de confiance. Ce vote est un véritable encouragement. Cela me donne de la force et de l'engagement pour le futur. Ma manière de travailler est de me mettre toujours dans la position du client. J'étais moi-même cliente de cette station de ski et j'ai choisi La Rosière pour mon avenir, pour mon futur. Cela fait 21 ans que je vis ici. D'être vraiment impliquée dans le futur de la station et de sa commune, je suis super contente ! ».

## Mairie – Régie Electrique de Montvalezan

### SEML EHT, feu vert pour avancer

Le Conseil Municipal de ce mardi 27 février 2024 a délibéré favorablement pour participer à la création de la société d'économie mixte locale, Energies de Haute Tarentaise.

La SEML EHT devrait voir le jour au 1<sup>er</sup> janvier 2025 et succéder aux régies électriques historiques de Montvalezan, Saint-Foy Tarentaise, Tignes et Villaroger. Les explications de Thierry GAIDE, Président de la Régie Electrique de Montvalezan :



Thierry GAIDE- « Depuis la libéralisation des marchés en 2007 et la dernière crise énergétique nos structures subissent une baisse des marges considérable. Nos régies ont plus de 90 ans pour certaines, elles ont toutes contribué à la construction de nos stations. Depuis 2018, nous mutualisons certains moyens techniques, administratifs et humains avec un directeur commun. Pour survivre, pour garder un niveau de service à échelle humaine, pour nos habitants, nos entreprises, nos propriétaires nos touristes, pour préserver notre personnel, pour développer des projets, pour préparer l'avenir, nous avons décidé de fusionner et de nous constituer autour d'une SEML. Les quatre Conseils Municipaux ont délibéré favorablement à la création de la SEML au 1er janvier 2025. La dissolution de la Régie Electrique de Montvalezan sera un moment particulier. Nous allons nous attacher à créer un événement à la hauteur de tout ce qu'elle nous a apporté durant toutes ces années. Ancrer l'historique et l'aventure humaine qui ont contribué durant plus de 90 ans à faire ce que nous sommes aujourd'hui. »

## Mairie – Démographie- Statistiques

### Le chiffre du mois

# 115

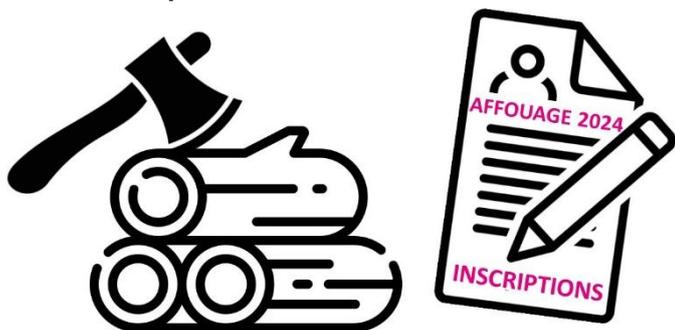
Le nombre de nos jeunes riverains âgés de moins de 18 ans au 1er janvier 2024 (au moins 1 tuteur légal sur la commune).

Contact : Heidi GAIDET, [stats@montvalezan.fr](mailto:stats@montvalezan.fr)

Mairie – Services Techniques

## Affouage 2024, inscriptions

Les inscriptions sont à réaliser en mairie pour le 15 mars 2024 au plus tard.



En accord avec le code forestier, **l'affouagiste participe à la gestion sylvicole en récoltant les arbres identifiés par les forestiers**, l'ONF, pour en faire du bois de chauffage en contrepartie d'une taxe modique versée à la commune et de la réalisation d'une journée de corvée. Prenez connaissance des conditions requises auprès de la Direction des Services Techniques.

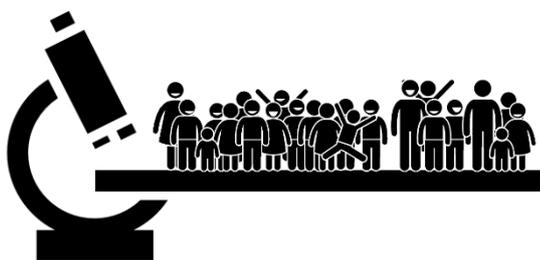
Contact : Manon CERDAN, [secretariat-dst@montvalezan.fr](mailto:secretariat-dst@montvalezan.fr)

Communauté de Communes de Haute-Tarentaise

## Grande enquête sociale en cours

Depuis novembre 2023, la communauté de communes de Haute Tarentaise (CCHT) et la communauté de communes des Versants d'Aime (COVA) ont lancé une étude afin d'améliorer la connaissance des besoins des habitants.

L'objectif de l'étude est d'impulser une politique sociale pertinente sur le territoire grâce à une meilleure compréhension des enjeux et des complémentarités des territoires. Cette étude permettra également d'objectiver les besoins de la population et de définir un plan opérationnel d'actions prioritaires à mener dans le cadre d'une valorisation et mutualisation des services à la population. Cette étude comprend des analyses statistiques, des enquêtes auprès des professionnels du secteur ainsi qu'un **questionnaire à la population afin de recueillir le ressenti et les attentes des habitants pour proposer une offre adaptée de services à tous sur le territoire.**



Les questionnaires s'adressent aux « parents », « + de 60 ans », « 11-25 ans » et aux « 25-60 ans ». **L'avis de la population est un socle essentiel** pour bâtir les projets du territoire et l'offre de services de demain.

La durée estimée est d'environ 5 minutes par questionnaire. Vous avez jusqu'au 8 mars prochain pour faire entendre votre voix.

Retrouvez les questionnaires sur le site internet de la communauté de communes de Haute-Tarentaise ou en format papier à l'accueil de la mairie de Montvalezan.

Contact : Sara PIETRASANTA, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

Mairie – Direction

## Une olympiade d'Illiwap

Cela fait tout juste 4 ans que nous vous informons via l'application Illiwap. Le 26 février 2020, notre premier message était expédié.

Illiwap Mairie de Montvalezan La Rosière est désormais **le support d'information privilégié** pour diffuser l'actualité de notre commune : informations, explications, reportages, communication institutionnelle, messages d'urgence, soutien aux associations, publications réglementaires. Cette application est devenue un support essentiel et incontournable pour bien vous informer sans les aléas des algorithmes des réseaux sociaux et en parfait respect des règles de confidentialité (RGPD).

**Vous êtes désormais 1730 abonnés.** Au cours des 4 dernières années, 1760 messages vous ont été expédiés soit une moyenne de 1,2 messages par jour



Illiwap a fait des émules sur le territoire. Vous pouvez aussi suivre l'actualité des communes voisines, ou encore celle de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise. Téléchargez Illiwap. Tout est gratuit, anonyme et sans publicités. Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à vous rapprocher de nos services.

Contact : Didier CHARVET, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

Mairie de Montvalezan

## La Photo du mois

Jeudi 22 février, reportage pour le journal télévisé de France 3 Alpes sur notre chargée de Bonheur. Ici, Noéline avec Marcel GAIDE au Solliet.



Mairie – CCAS - Ressources Humaines

## Rejoignez-nous

La mairie recrute à l'année :

- un(e) **Contrôleur(euse) de Travaux** pour la direction des Services Techniques ;
- un(e) **Responsable du Service Urbanisme Foncier Juridique** ;
- un(e) **Agent(e) Polyvalent(e)** pour appui des services administratifs ;
- deux **Policiers Municipaux** pour sa police municipale mutualisée.

Retrouvez les annonces sur notre site internet.

Contact : Didier CHARVET, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

# LA LETTRE D'INFORMATION

## MARS 2024

### Office de Tourisme

#### Un nouveau Président à l'OT

Ce mercredi 27 mars, le Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme La Rosière était réuni pour procéder notamment à l'élection de son Président.

Le Comité de Direction de l'Office de Tourisme compte 13 sièges. 7 sont attribués aux élus issus du Conseil Municipal, à savoir : Faye DAVISON, Odile VILLIOD, Thierry GAIDE, Thibault GAIDET, Pierre MAZE, Thierry VIGNES et Jean-Claude FRAISSARD. 6 sont attribués à des représentants des catégories socio-professionnelles désignés par le Conseil Municipal, à savoir : Marie MENDES, Alexandra TRINQUET, Jérémy LE DIMET, Maël POSSOZ, Jean REGALDO, Guillaume SAINT-MARTIN.

Consécutivement à la démission de Sébastien GAIDET début janvier, le Comité de Direction a élu son nouveau Président en la personne de Pierre MAZE.



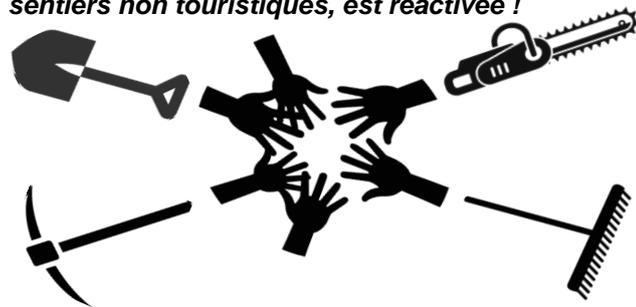
#### Première réaction !

Pierre MAZE – « Tout d'abord, je suis heureux d'être élu. Je souhaitais m'engager encore davantage pour le tourisme sur la commune de Montvalezan La Rosière. Je désire poursuivre la dynamique engagée autour du développement des activités sportives et touristiques. Plusieurs dossiers sont en cours et notamment le vélo qui me tient à cœur. Je travaillerai de concert avec Faye DAVISON, Adjointe au Tourisme, Maël POSSOZ, Vice-Président, l'ensemble des membres du CODIR et Elise GENTIT, Directrice de l'Office de Tourisme. L'un des objectifs du Comité de Direction de ce 27 mars était de structurer les méthodes de travail, les procédures, réaffirmer les fonctions du CODIR, les relations avec le Conseil Municipal et la Commission Tourisme. Je souhaite amener davantage de transparence sur les travaux de l'Office de Tourisme, non seulement aux élus du CODIR, aux membres des commissions mais aussi à l'ensemble des socio-professionnels. »

### Mairie – Services Techniques

#### Le retour de la matinée bénévole

Abandonnée depuis quelques années, la matinée bénévole qui avait pour objectif de traiter les sentiers non touristiques, est réactivée !



Associations et particuliers êtes les bienvenus ! Réservez le **MARDI 9 AVRIL 2024** et **participez à la matinée bénévole** (repli météo le jeudi 11 avril).

Les agents des services techniques de la commune seront présents à vos côtés. La matinée sera suivie d'un barbecue convivial.

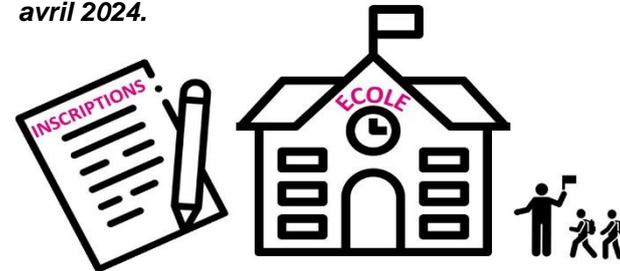
Inscriptions jusqu'au mercredi 3 avril 2024 au plus tard.

Contact : Manon CERDAN, [secretariat-dst@montvalezan.fr](mailto:secretariat-dst@montvalezan.fr)

### Mairie – Service à la Population

#### Inscriptions école

Les inscriptions des nouveaux élèves et/ou élèves saisonniers pour la rentrée scolaire de septembre 2024 se font en Mairie jusqu'au 28 avril 2024.



Contact : Sara PIETRASANTA, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

### Mairie – Finances - Fiscalité

#### Le chiffre du mois

# 0%

Aucune augmentation sur le taux des impôts communaux, c'est le vote du Conseil Municipal de ce jeudi 28 mars. 7<sup>ème</sup> année consécutive à 0% !

Contact : Philippe GIMBRET, [finances@montvalezan.fr](mailto:finances@montvalezan.fr)

## CCAS de Montvalezan Cap sur Perros-Guirec

Les inscriptions pour le séjour estival à Perros-Guirec sont ouvertes jusqu'au 17 avril prochain.



10 jeunes, né(e)s entre 2009 et 2015 inclus passeront un séjour inoubliable à Perros-Guirec du samedi 6 au samedi 13 juillet 2024 avec hébergement en famille d'accueil.

Le séjour est accessible prioritairement aux jeunes dont 1 parent au moins réside à l'année sur la commune de Montvalezan. Dans le cas où des places resteraient disponibles au terme de la période d'inscription, des places pourront être proposées à des jeunes dont 1 parent au moins réside sur une autre commune de la communauté de communes de Haute-Tarentaise.

Les tarifs de participation au séjour sont les suivants :

- pour les jeunes de Montvalezan (1 parent au moins résidant sur Montvalezan) = 170 € pour le premier enfant ; 150 € pour le second enfant du même foyer ;
- pour les jeunes de l'extérieur (1 parent au moins résidant sur une commune de la communauté de communes de Haute-Tarentaise) = 280 € (sous réserve de places disponibles).

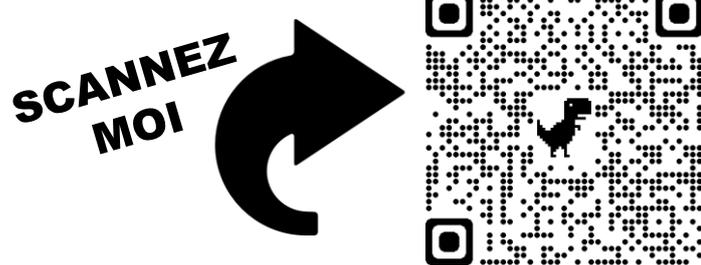
Les places seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des dossiers complets en mairie (sous réserve d'acceptabilité du dossier).

Pour information, les dépenses prises en charge par le CCAS de Montvalezan sont estimées à environ 800€/enfant (transport, activités, encadrement, divers).

L'encadrement du séjour sera assuré par Claire HAURET, détentrice du BAFD et Alcide UTILLE-GRAND, détenteur du BAFA.



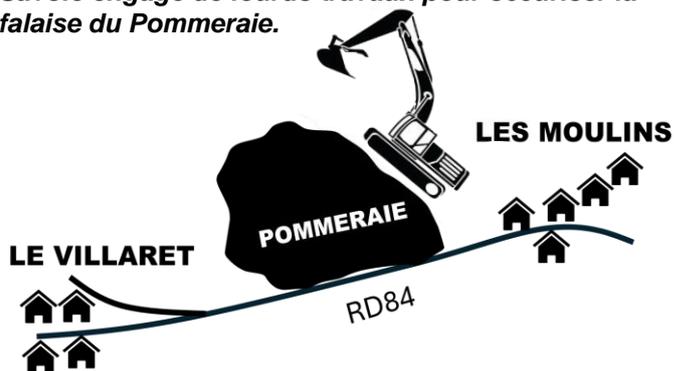
Vous pouvez télécharger le dossier sur le site internet de la mairie de Montvalezan.



Contact : Sara PIETRASANTA, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

## Mairie – Département de La Savoie Travaux de sécurisation du Pommeraie

A compter de ce lundi 2 avril, le Département de La Savoie engage de lourds travaux pour sécuriser la falaise du Pommeraie.



Du 2 avril au 28 juin prochain (hors aléas), la route située entre Le Villaret et Les Moulins sera interdite à toute circulation (piétons, cycles, véhicules) sur les horaires d'activité du chantier, à savoir : de 8h15 à 12h15 et de 13h15 à 17h15, du lundi au vendredi. En dehors de ces horaires, une voie de circulation en alternat visuel sera ouverte aux usagers et véhicules de moins de PTAC<3,5T. Pendant les horaires de chantier, 2 sentiers ont été préparés par les services techniques de la commune pour contourner le site des travaux (Les Moulins au Villaret ou Les Moulins au Châtelard). Lors de la réunion publique organisée à la Salle du Villaret ce mardi 26 mars, Stéphane LAMBERT, directeur de la Maison Technique Tarentaise au Département de la Savoie, interpelle toutes et tous **sur l'extrême dangerosité qu'il y aurait à ne pas respecter l'interdiction de circulation sur le tronçon aux horaires d'activité du chantier.**

Contact : Manon CERDAN, [secretariat-dst@montvalezan.fr](mailto:secretariat-dst@montvalezan.fr)

## SIVU LRSB - Domaine Skiable La Rosière La Photo du mois

Inauguration du Télésiège DAHU, le jeudi 28 mars 2024.



## Mairie – CCAS - Ressources Humaines Rejoignez-nous



La mairie recrute à l'année :

- Un(e) **Assistant(e)-Mécanicien(ne) Polyvalent(e)** pour ses Services Techniques
- un(e) **Contrôleur(euse) de Travaux** pour sa Direction des Services Techniques ;
- deux **Policiers Municipaux** pour sa Police Municipale Mutualisée.

Retrouvez les annonces sur notre site internet.

Contact : Didier CHARVET, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

# LA LETTRE D'INFORMATION

## Avril 2024

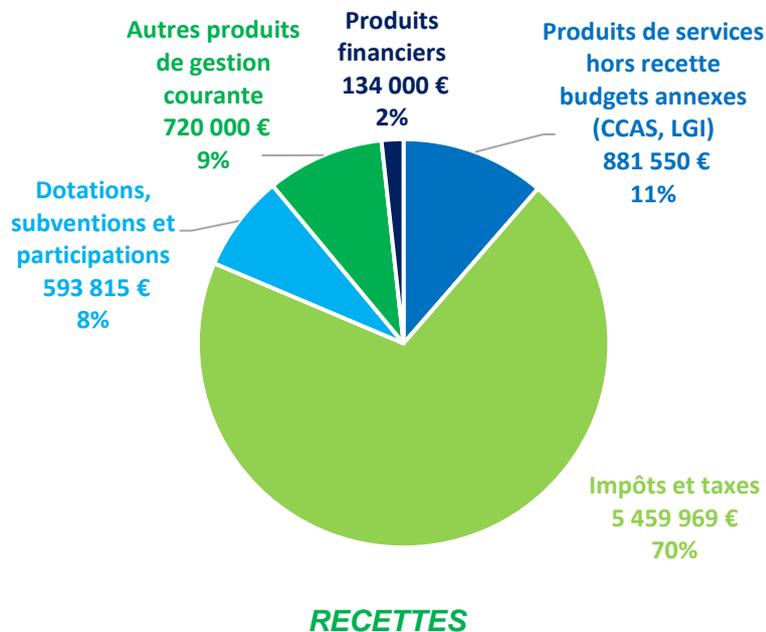
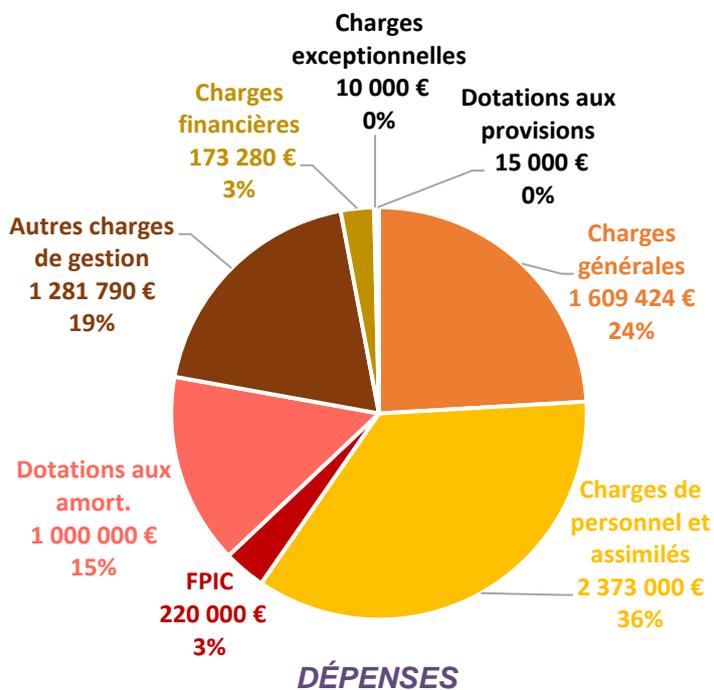
Mairie - Finances

### ZOOM sur le budget de fonctionnement 2024

Le Conseil Municipal du 28 mars a procédé au vote des budgets de l'année à venir.

De manière simplifiée, et concernant le Budget Principal, les dépenses s'élèvent à 6 682 494 € quand les recettes se montent à 7 789 334 €.

A noter, ces montants sont spécifiés hors Taxe de Séjour, car celle-ci intervient à même hauteur en recettes et dépenses.



Précisions :

- Charges à caractère général = les prestations de services, les dépenses énergétiques, carburants, les frais de secours, les locations mobilières et immobilières, charges de copropriété, entretien du parc de matériel roulant, télécommunications, assurances, taxes foncières à régler par la commune...
- Charges financières = remboursement d'intérêts ...
- Charges exceptionnelles = annulation de titres, ...
- Autres charges de gestion courante = subvention office de tourisme, subvention du budget CCAS, subventions aux associations...
- FPIC = fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales ; il vise à réduire les disparités de ressources entre collectivités territoriales au regard des charges auxquelles elles doivent faire face. Notre commune est prélevée pour reversement à des collectivités moins favorisées.

Précisions :

- Impôts et taxes = taxe foncière et d'habitation, taxe sur les remontées mécaniques, (CVAE) Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, taxe sur l'électricité, (FNGIR) Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (système de maintien des ressources avant suppression de la Taxe Professionnelle), Taxe additionnelle sur les droits de mutation (taxe appliquée sur les ventes d'immobiliers ; elle est fonction du prix et au nombre de cessions)...
- Produits des services et du domaine et ventes diverses = recettes du stationnement, redevance d'occupation du domaine public, tarification des dépôts de terre en décharge, refacturation de certains salaires aux autres budgets (exemple Crèche CCAS) ; refacturation régie de secours...
- Produits financiers = indemnité emprunt « toxique »
- Autres produits de gestion courante = redevance DSP Domaine Skiable ...
- Dotations, subventions et participations = diverses dotations de l'Etat...

Contact : Philippe GIMBRET, [finances@montvalezan.fr](mailto:finances@montvalezan.fr)

## Mairie – Service à la Population

### Commémoration du 8 mai 1945

La cérémonie se déroulera le dimanche 12 mai.

Rendez-vous au **Chef-Lieu, Monument aux Morts à partir de 10h30**. Temps de prière à 10h30 puis cérémonie vers 11h suivi d'un vin d'honneur à 11h30 en mairie.



Contact : Eugénie BOSSARD, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

## Mairie – Ressources Humaines

### Du changement au service Urbanisme, Foncier, Juridique

**Antoine DELORME a pris ses fonctions ce lundi 8 avril et a succédé au terme de ce mois à Pierre DENIMAL, qui lui a passé le relais de Responsable du Service Urbanisme Foncier Juridique lors de sa dernière commission.**

Originaire de Mâcon en Bourgogne, Antoine est un adepte de sports de montagne depuis son adolescence. Après une licence de géographie, il s'oriente vers le Master Géographie et Aménagement de la Montagne à Chambéry et travaille, suite à l'obtention de son diplôme, pendant un an et demi à Valloire, en Maurienne, sur la politique de remise en tourisme de l'immobilier de loisirs. « *Cherchant à élargir mon champ de compétences et à découvrir un nouveau territoire, j'ai naturellement été séduit par l'offre de responsable du service urbanisme de la mairie de Montvalezan. Ce nouveau challenge est très stimulant pour moi, sur le plan purement professionnel, mais aussi sur le plan humain et sportif !* » souligne Antoine.



Lundi 08 avril également, Océane AMATI nous a rejoint en tant que stagiaire universitaire. Originaire de Séez, Océane est en 3ème année de licence génie-civil à Grenoble. Outre la découverte des activités du service et de la collectivité, plusieurs dossiers lui sont confiés et notamment la refonte de la signalétique et des enseignes des bâtiments publics, ou encore la mise à jour du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs). Océane qui a toujours été passionnée par l'urbanisme, témoigne : « *intégrer ce service a été une énorme opportunité et je suis ravie de pouvoir apprendre au sein de cette mairie, des choses très diversifiées, dans un cadre qui m'est cher* ».

**Nous leurs souhaitons la bienvenue !**

Contact : Antoine DELORME, [urbanisme@montvalezan.fr](mailto:urbanisme@montvalezan.fr)

La Lettre d'Information – Commune de Montvalezan – Mensuel – Avril 2024

Mairie – 1 place de la Mairie - Chef lieu – 73700 Montvalezan – 04 79 06 84 12 – [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

## Mairie – Office de Tourisme

### Appel à candidatures pour intégrer le CODIR de l'OT en tant que suppléant(e)

Le Comité de Direction de l'Office de Tourisme est composé de 13 membres : 7 membres issus du Conseil Municipal et 6 membres extérieurs représentant diverses catégories socio-professionnelles ou des associations.



Les membres extérieurs titulaires sont : Marie MENDES, Alexandra TRINQUET, Jérémy LE DIMET, Maël POSSOZ, Jean REGALDO, Guillaume SAINT-MARTIN.

Les statuts de l'Office de Tourisme prévoient des suppléant(e)s aux membres titulaires extérieurs.

**Pour devenir membre du CODIR suppléant(e), adressez votre candidature motivée en mairie de Montvalezan au plus tard pour le dimanche 12 mai à minuit.**

Ecrire à [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr) en précisant dans l'objet « candidature CODIR ».

Le Conseil Municipal programmé le **16 mai prochain** procédera à la désignation des membres extérieurs suppléant(e)s.

## Mairie – Régie de transports

### Le chiffre du mois

# 5 137

**Passagers de la « navette soirée »** cet hiver 2023-2024 contre 3 914 l'hiver précédent, soit une augmentation de près de 24%.

Contact : Heidi GAIDET, [stats@montvalezan.fr](mailto:stats@montvalezan.fr)

## Vie Locale

### La Photo du mois

**L'action CCAS, ESF et DSR – fauteuil handiski pour nos aînés, à la (re)découverte du domaine skiable**



## Mairie – Ressources Humaines

### Rejoignez-nous



**La mairie recrute :**

- Un(e) **Assistant(e)-Mécanicien(ne) Polyvalent(e)** pour ses Services Techniques à l'année ;
- un(e) **Contrôleur(euse) de Travaux** pour sa Direction des Services Techniques à l'année ;
- un(e) **Renfort Administratif Saisonnier(e)** pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 30 novembre.

Retrouvez les annonces sur notre site internet.

Contact : Didier CHARVET, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

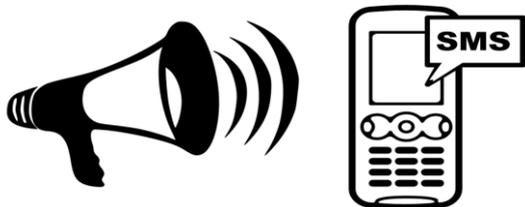
# LA LETTRE D'INFORMATION MAI 2024

## Mairie - Direction

### Être alerté sans smartphone

**NOUVEAU !** La mairie de Montvalezan a souscrit une nouvelle option proposée par notre application d'information citoyenne ILLIWAP.

Une très grande majorité de notre population utilise ILLIWAP pour se tenir informée de l'actualité de notre commune. ILLIWAP est également une solution essentielle pour la diffusion de messages d'urgence, d'incidents, de sécurité. Les riverains qui ne disposent pas de smartphone ne peuvent être alertés. **ILLIWAP propose désormais une solution de diffusion de messages par SMS.** La Mairie a opté pour ce moyen complémentaire d'alerte **uniquement pour nos riverains sans smartphone.** Seuls les messages d'urgence ou de sécurité seront diffusés via ce canal. Les personnes concernées et qui le souhaitent sont invitées à **prendre contact avec la mairie pour faire référencer** leur numéro de téléphone et autoriser son utilisation pour cet usage.



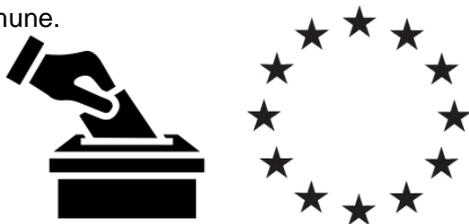
Contact : Sara PIETRASANTA, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

## Mairie – Service à la Population

### Elections européennes

L'élection des députés européens se déroulera en un seul tour, le dimanche 9 juin 2024.

Le bureau de vote situé en mairie de Montvalezan sera **ouvert de 8h à 18h.** Dans notre commune, la présentation d'une pièce d'identité n'est pas obligatoire, mais en cas de doute, le président du bureau de vote peut vous demander de prouver votre identité par tout moyen. Pour voter, vous devez également être inscrit sur la liste électorale de la commune.



Contact : Sara PIETRASANTA, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

## Mairie – Services Techniques

### Nouvelle programmation !

Abandonnée depuis quelques années, la matinée bénévole qui avait pour objectif de traiter les sentiers non touristiques, est réactivée.

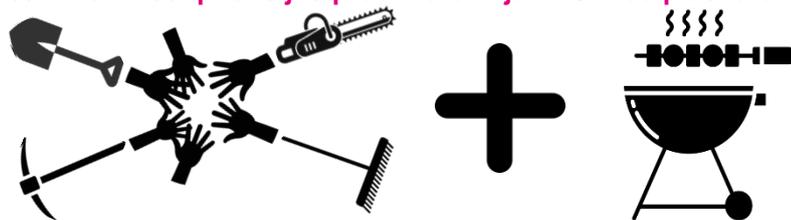
Les précédentes dates proposées n'ont pas trouvé leur public.

**Une nouvelle date est programmée !**

**Associations et particuliers êtes les bienvenus !**

Réservez le **SAMEDI 8 JUIN 2024** et **participez à la matinée bénévole.**

Les agents des services techniques de la commune seront présents à vos côtés. La matinée sera suivie d'un barbecue convivial. **Inscriptions jusqu'au mardi 4 juin 2024 au plus tard.**



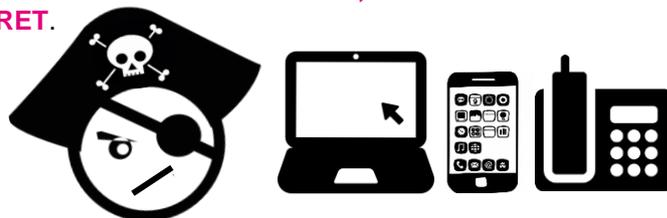
Contact : Manon CERDAN, [secretariat-dst@montvalezan.fr](mailto:secretariat-dst@montvalezan.fr)

## Mairie – Service à la Population - CCAS

### Comment se prémunir des arnaques ?

Une réunion publique d'information est organisée par le CCAS de Montvalezan en présence d'experts de l'agence AGATE et de la gendarmerie de Bourg-St-Maurice.

Les tentatives d'arnaques et d'escroquerie au travers des supports numériques se multiplient. Pour vous donner davantage de lisibilité sur les processus employés et vous permettre d'éviter les pièges tendus par les pirates, le CCAS de Montvalezan vous convie le **MARDI 25 JUIN à 18 h, Salle de La Fruitière au VILLARET.**



Contact : Sara PIETRASANTA, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

## SIVU LRSB – Domaine Skiable La Rosière

### Le chiffre du mois

# 620951

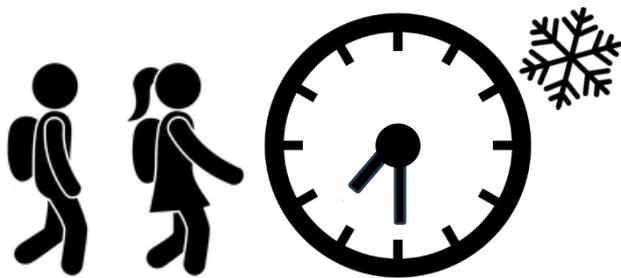
Le nombre de journées skieurs pour la saison 2023-2024, contre 575 043 l'hiver précédent soit une progression de 8%.

Contact : Heidi GAIDET, [stats@montvalezan.fr](mailto:stats@montvalezan.fr)

Mairie – Service à la Population - Finances

## Une garderie le matin en saison

En séance, ce jeudi 16 mai, au regard des besoins exprimés par les familles, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la mise en place d'une offre complémentaire de garderie périscolaire.



Dès la prochaine année scolaire 2024-2025, une garderie du matin sera proposée aux familles en saison d'hiver uniquement, de 7h30 à 8h30, au tarif de 2€ par enfant et par jour. De même, en saison d'hiver, la garderie du soir sera étendue jusqu'à 19h. Le tarif de la garderie du soir en saison d'hiver (16h30 à 19h) sera de 5,50€ par enfant et par jour et sera proposée les lundis, mardis, jeudis et vendredis. En dehors de la saison d'hiver, la garderie du soir sera maintenue de 16h30 à 18h00, au même tarif qu'actuellement, à savoir 4€ par enfant et par jour, les lundis, mardis et jeudis.

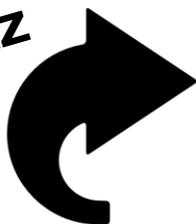
La garderie du vendredi après-midi en saison d'hiver est reconduite aux mêmes conditions, de 13h30 à 16h30 au montant forfaitaire de 91€ pour l'ensemble de la période.

Enfin, la garderie avec cantine sera proposée de manière identique : les lundis, mardis, jeudis hors saison et les vendredis pendant l'hiver. Le tarif est réajusté au montant de 6,20€ contre 6,10€ actuellement.

Les dossiers d'inscription pour les services périscolaires sont d'ores et déjà disponibles sur le site de la mairie ou peuvent être récupérés en mairie, aux horaires d'accueil.

Les dossiers doivent être retournés dûment complétés avant le 8 juillet prochain.

SCANNEZ  
MOI



Contact : Gillian DREYFUSS, [assistante-finance@montvalezan.fr](mailto:assistante-finance@montvalezan.fr)

Département de La Savoie

## Ouverture du Col du Petit-St-Bernard

La cérémonie d'ouverture du Col se déroulera le jeudi 30 mai à 11 h sur site.

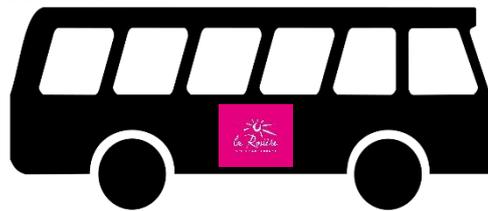


Contact : Eugénie BOSSARD, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

Mairie - Direction

## Navette intra-station estivale

Après une année de pause, la navette intra-station reprend du service cet été !



Pour mémoire, l'été 2022, la navette estivale intra-station évoluait entre le Golf et le village des Eucherts, du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 18h. La ligne était assurée via un contrat attribué à TRANSDEV MARTIN.

Cet été, il a été décidé d'assurer cette ligne en régie communale via notre régie de transports LRMM - La Rosière Montvalezan Mobilité. Cette solution offre davantage de souplesse dans des conditions économiques plus avantageuses. Désormais, la ligne fonctionnera 6 jours sur 7, du lundi en samedi. La coupure méridienne a été supprimée ; le service sera proposé en continu de 8h45 à 18h30 environ tout en ajoutant 2 dessertes journalières du camping en début et fin de journée. Grande nouveauté ! Tous les mercredis de la saison d'été, la navette assurera un service en soirée (19h30 à 22h40 environ) entre Le Club Med et Les Eucherts.

La navette intra estivale fonctionnera du samedi 27 juin au samedi 7 septembre 2024.

Contact : Eugénie BOSSARD, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

Mairie

## La Photo du mois

Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945.



Mairie – CCAS - Ressources Humaines

## Rejoignez-nous

La mairie recrute pour une durée de 8 mois:

- un(e) **Chargé(e) de Bonheur** en service civique

La mairie recrute à l'année :

- un(e) **Directeur(ice) des Services Techniques** pour sa Direction des Services Techniques ;

- un(e) **Contrôleur(euse) de Travaux** pour sa Direction des Services Techniques ;

- un(e) **Agent(e) Comptable** en charge des dépenses pour son service Finances ;

- un(e) **Assistant(e)-Mécanicien(ne) Polyvalent(e)** pour ses Services Techniques ;

- un(e) **Agent(e) Technique Polyvalent** pour ses Services Techniques.

Retrouvez les annonces sur notre site internet.

Contact : Sara PIETRASANTA, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)



# LA LETTRE D'INFORMATION JUIN 2024

Mairie – Office de Tourisme

## Un spectacle débat autour de la Forêt

Le mardi 9 juillet prochain, à 20h au Théâtre Forestier, la mairie de Montvalezan vous propose d'assister à une pièce de théâtre originale sur le thème de la forêt et de sa gestion, suivie d'un débat et d'une présentation de la forêt communale par Alexandre DAUM, notre garde forestier.

Pendant une heure, ce spectacle plein de poésie et d'humour nous dessine et nous conte la forêt et la filière bois. Les artistes s'emparent complètement du thème, le tordent et le présentent dans la première partie sous la forme d'un conte. Un vieux chêne plurimillénaire, un peu fantasque nous parle de la forêt, de la gestion forestière, de la biodiversité et des conflits d'usage avec un œil un peu décalé, drôle et poétique, son discours est accompagné par un dessinateur qui illustre en direct ces propos. La deuxième partie est un jeu d'acteur très drôle entre un journaliste et un éminent spécialiste de la forêt et de la filière bois. Ils abordent les thèmes de la filière bois et de la place de la forêt dans la transition écologique.

A la suite du spectacle, un débat permettra de croiser les regards et d'établir un échange entre les intervenants et le public. Alexandre DAUM, technicien de l'Office National des Forêts exerçant sur le périmètre de la commune de Montvalezan, sera présent pour faire le lien avec notre forêt.



Offert par la mairie, le spectacle s'adresse à tous et aux enfants à partir de 12 ans. Un repli salle Jean ARPIN est prévu en cas de mauvais temps. **N'oubliez pas de réserver votre place** sur le site internet de l'Office de Tourisme en scannant le QR CODE ci-dessous.

**SCANNEZ  
MOI**



Contact : Célia POUJADE, [evenements@larosiere.net](mailto:evenements@larosiere.net)

Communauté de Communes de Haute Tarentaise

## Réservez votre transport

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise organise un transport gratuit au départ de plusieurs sites, dont La Rosière, pour assister au spectacle « Ecran Total » de Philippe DECOUFLÉ.

« Écran Total », la nouvelle création de Philippe DECOUFLÉ et la compagnie DCA a été spécialement conçue pour le lac de Tignes. **Ce nouveau spectacle-performance invite les visiteurs et les habitants au voyage et à la découverte au cœur de nos montagnes.**

Composé d'une troupe de danseurs et danseuses mêlant toutes les générations, et complété par un groupe d'amateurs de la région, la représentation aura lieu en extérieur, à l'amphithéâtre de Tignes le Lac, éclairé par le soleil. Un hommage à la beauté du geste qui défie le temps, hommage à la danse, dans tous ses styles et sa grande liberté. Le spectacle est gratuit.

**Afin de faciliter l'accès au spectacle à l'ensemble des habitants de Haute Tarentaise, la Communauté de Communes de Haute Tarentaise propose un service gratuit de navettes au départ de chaque commune du territoire**, assurant l'acheminement à l'aller et au retour de Tignes le Lac. Ce service proposé sur réservation a un nombre limité de places. **Pour réserver votre transport, rendez-vous sur le site de la Communauté de Communes ou scannez le QR CODE ci-dessous.**

**SCANNEZ  
MOI**



Contact : Manon KEMPINAIRE,  
[promotion-tourisme@hautetarentaise.fr](mailto:promotion-tourisme@hautetarentaise.fr)

Mairie – Finances

## Le chiffre du mois

**63 900**

Les recettes en € du stationnement payant cet hiver 2023-2024 contre 64 100€ la saison précédente.

Contact : Heidi GAIDET, [stats@montvalezan.fr](mailto:stats@montvalezan.fr)

Mairie – Service à la Population

## Elections Législatives

L'élection du député de circonscription se déroulera les dimanches 30 juin et 7 juillet 2024.

Le bureau de vote situé en mairie de Montvalezan sera **ouvert de 8h à 18h**. Dans notre commune, la présentation d'une pièce d'identité n'est pas obligatoire, mais en cas de doute, le président du bureau de vote peut vous demander de prouver votre identité par tout moyen. Pour voter, vous devez également être inscrit sur la liste électorale de la commune.



Contact : Sara PIETRASANTA, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

Mairie – Service à la Population

## Cérémonie du Roc Noir

La commémoration des Combats du Roc Noir organisée par le 13<sup>ème</sup> BCA se déroulera le samedi 6 juillet 2024 en fin de matinée.



Contact : Sara PIETRASANTA, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

Département de La Savoie

## Travaux du Pommeraie

Les restrictions de circulation sont prolongées jusqu'au 5 juillet prochain.

Les intempéries ont retardé le chantier de sécurisation de la falaise du Pommeraie surplombant la RD84 entre Le Villaret et Les Moulins. Toutefois, les entreprises sont parvenues à limiter les incidences sur le planning. Les travaux de terrassement et d'évacuation des matériaux devront se poursuivre jusqu'à début juillet. **Le régime de circulation actuel (alternat avec fermeture de route) est donc maintenu jusqu'au vendredi 05 juillet.**

Les travaux de purges manuelles et pose du grillage plaqué pourront commencer à partir du lundi 08 juillet.

Ces travaux se feront sous alternat avec possibilité de fermetures ponctuelles de la RD avec vigies. Par conséquent, les conditions de circulation entre Le Villaret et Les Moulins sont les suivantes :

- **Jusqu'au 05 juillet** : alternat avec fermeture de route 8h15 à 12h15 et de 13h15 à 17h15 ;
- **A partir du lundi 08 juillet** : route ouverte sous alternat avec fermetures très ponctuelles possibles. Durée estimée des travaux restants : 2,5 mois sous régime d'alternat.

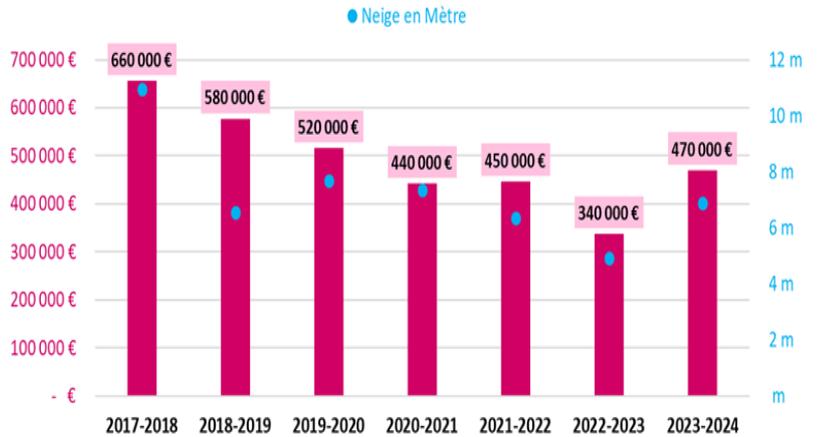
Contact : [MTD-Tarentaise@savoie.fr](mailto:MTD-Tarentaise@savoie.fr)

Mairie – Services Techniques

## Le Bilan du déneigement de l'hiver 2023-2024

Effet strictement proportionnel ! 40% de hauteur de neige en plus par rapport à l'hiver précédent pour une augmentation de 39% du coût global de déneigement.

Evolution du coût global du déneigement sur la commune de Montvalezan depuis l'hiver 2017-2018 en € TTC.



Sur l'ensemble de l'hiver 2023-2024, le coût global du déneigement s'élève à 470 000€ TTC pour 36 chutes de neige et un cumul enregistré à 6,90m entre novembre et avril et 3600 heures de travail.

### Le Saviez-Vous ?

Sur les 5 derniers hivers, **chaque centimètre de neige a coûté entre 700 et 800 € TTC** à la collectivité pour son déneigement.

Contact : Heidi GAIDET, [stats@montvalezan.fr](mailto:stats@montvalezan.fr)

SAHI – Syndicat d'Assainissement de la Haute Isère

## La Photo du mois

Lancement officiel des travaux d'amélioration de notre station d'épuration par la plantation d'un arbre symbolique. Le montant des travaux s'élève à 20 millions d'euros hors taxe.



Mairie – CCAS - Ressources Humaines

## Rejoignez-nous

La mairie recrute pour une durée de 8 mois :

- un(e) **Chargé(e) de Bonheur** en service civique

La mairie recrute à l'année :

- un(e) **Responsable du Centre Technique Municipal** pour ses Services Techniques ;
- un(e) **Agent(e) Comptable** en charge des dépenses pour son service Finances ;
- un(e) **Assistant(e)-Mécanicien(ne) Polyvalent(e)** pour ses Services Techniques ;
- un(e) **Agent(e) Technique Polyvalent** pour ses Services Techniques.

Retrouvez les annonces sur notre site internet.

Contact : Sara PIETRASANTA, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)



# LA LETTRE D'INFORMATION JUILLET 2024

Mairie – Communauté de Communes de Haute Tarentaise

## Le Tour de l'Avenir fait étape à La Rosière

Le mercredi 21 août et le jeudi 22 août, La Rosière accueillera la 60<sup>ème</sup> édition de l'épreuve masculine et la 2<sup>nde</sup> édition de l'épreuve féminine.

Réservés aux espoirs de moins de 23 ans, les Tours de l'Avenir hommes et femmes sont disputés par équipes nationales, une formule qui donne à l'épreuve toute sa dimension mondiale. 23 équipes (dont une sélection du Centre mondial du Cyclisme et une de la Région Auvergne-Rhône-Alpes) ont été retenues chez les hommes, 18 formations sont réunies chez les femmes.

Le mercredi 21 août, entre 16h et 16h20, les hommes franchiront la ligne d'arrivée de la 3<sup>ème</sup> étape positionnée dans le centre de la station. Immédiatement après, les jeunes femmes disputeront un prologue de 2 km en montée entre le Centre et le Golf.

Le jeudi 22 août, un village départ sera organisé Place des Eucherts où le départ de la 4<sup>ème</sup> étape de la course masculine sera donné à 12h45.

En conséquence, **des restrictions de stationnement et de circulation sont prévues**, à savoir :

- du mardi 20 août 19h au mercredi 21 août à 20h, interdiction de stationnement sur la traversée station (Centre) ;
- le mercredi 21 août de 7h à 20h, interdiction de circulation dans le Centre station ; déviation par carrefour de l'école ;
- le mercredi 21 août, interdiction de circulation de 15h environ à 17h environ, du carrefour du Noyeraie, puis route des villages (route rose), RD1090 et Centre station ;
- le mercredi 21 août, interdiction de circulation de 16h à 20h entre le carrefour du Sky et le Golf ;
- du mercredi 21 août 19h au jeudi 22 août à 13h, interdiction de stationner aux abords de la Place des Eucherts ;
- le jeudi 22 août, interdiction de circulation de 12h15 environ à 13h environ, depuis la Place des Eucherts et en direction de Sées par la RD1090.

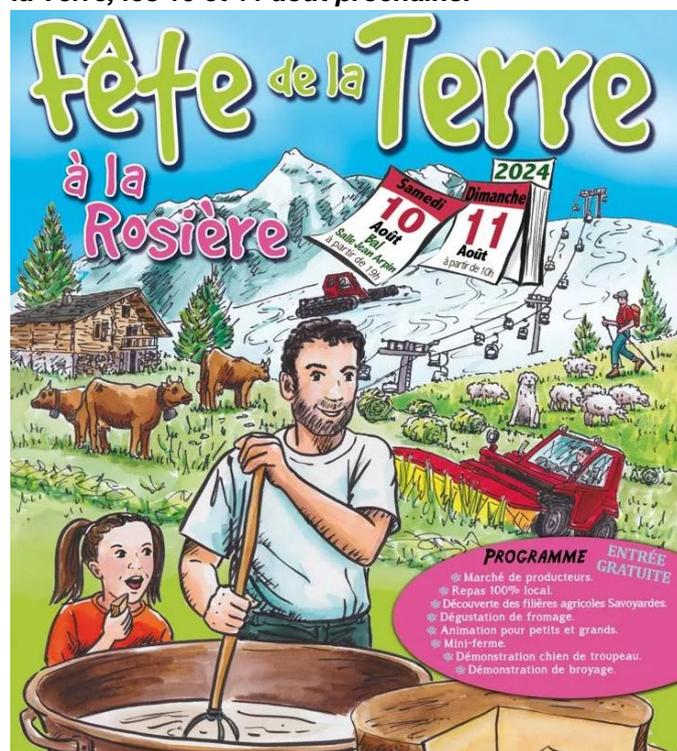


Contact : Flavie DUBUS, [foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr)

Syndicat des Jeunes Agriculteurs de Savoie

## Une grande fête agricole à La Rosière

Les Jeunes Agriculteurs de Savoie ont choisi La Rosière pour organiser la 16<sup>ème</sup> édition de la Fête de la Terre, les 10 et 11 août prochains.



Précédée d'un grand bal à la Salle Jean ARPIN le samedi 10 août à 19h, **la Fête de la Terre se déroulera au Plan de l'Arc, le dimanche 11 août**, de 10h à 18h. **Venez découvrir ou redécouvrir le patrimoine agricole et gastronomique** de la Tarentaise et plus largement de La Savoie. De nombreuses animations, dégustations et activités seront proposées pour les grands et les petits : marché de producteurs, mini-ferme, repas 100% savoyard, démonstrations de chiens de troupeaux, etc...6 000 visiteurs sont attendus à cette occasion. Pour ce faire, une **navette circulera toute la journée** entre la station et Le Village des Eucherts pour faciliter l'accès au site depuis les différents parkings. Pour permettre l'installation et le démontage de la manifestation en toute sécurité, **l'aire de loisirs du Plan de l'Arc sera interdite au public le samedi 10 août toute la journée et le lundi 12 août jusqu'à 12h** ; l'accès à la cantine locale « LE TOUT POUFRE » sera autorisé en contournant le Lac du Repos par sa rive sud.

Contact : Flavie DUBUS, [foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr)

Mairie – Finances

## Taxe de séjour, évolution en 2025

Le Conseil Municipal du 27 juin dernier a voté la mise à jour des tarifs de la taxe de séjour.



Conformément à l'avis émis par la Commission des Finances du 6 juin, et consécutivement à l'évolution du barème réglementaire (taux de croissance IPC 2023, source INSEE : + 4,8 %), le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la mise à jour des tarifs de la taxe de séjour. **Ces nouveaux tarifs s'appliqueront à partir du 1er janvier 2025.** Contrairement aux modalités précédentes, outre le recalage des tarifs sur l'évolution du barème réglementaire, la part départementale vient désormais s'ajouter à ce montant pour constituer le nouveau tarif applicable sur la commune.

*Exemple : Pour la catégorie des hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles et meublés de tourisme 5 étoiles, le montant de la taxe de séjour à collecter sera de 3,85 €/nuît/personne. Ce tarif résulte de l'addition du montant encadré par le barème réglementaire, soit 3,50 €/nuît/personne, ET de la surtaxe départementale, soit 0,35 €/nuît/personne.*

Les nouveaux tarifs sont à récupérer en mairie, à l'Office de Tourisme, sur notre site internet ou seront publiés au sein de votre revue annuelle, l'Echo 2024.

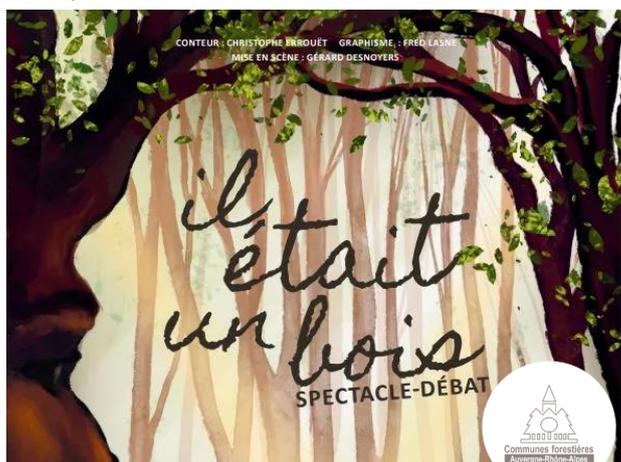
Contact : Philippe GIMBRET, [finances@montvalezan.fr](mailto:finances@montvalezan.fr)

Mairie – Office de Tourisme

## « Il était un bois », nouvelle date

Initialement programmé le mardi 9 juillet, le spectacle-débat « Il était un bois » autour de la Forêt et sa gestion est reprogrammé le lundi 26 août à 20h au Théâtre Forestier.

Offert par la mairie, le spectacle s'adresse à tous et aux enfants à partir de 12 ans. Un repli salle Jean ARPIN est prévu en cas de mauvais temps. Inscriptions billetterie sur [larosiere.net](http://larosiere.net)



Contact : Célia POUJADE, [respevenements@larosiere.net](mailto:respevenements@larosiere.net)

Comité des Fêtes – Office de Tourisme

## La Fête des Clarines avec DJ MATAFAN

Place des Eucherts, ce samedi 3 août de 21 h à 22h30, DJ MATAFAN va envoyer du gros et faire chauffer les diots !

Si DJ Matafan a su conquérir le cœur du public, c'est en grande partie grâce à ses **chansons originales et pleines d'autodérision** notamment « **Le rap des montagnes** », un titre où l'artiste se moque gentiment des clichés associés à la vie en montagne et aux sports d'hiver. Soirée à grosse ambiance assurée !



Contact : Célia POUJADE, [respevenements@larosiere.net](mailto:respevenements@larosiere.net)

Association Trail de La Rosière – Office de Tourisme

## Le chiffre du mois

**695** Le nombre de **trailers** à avoir pris le départ de la 10<sup>ème</sup> édition du Trail de La Rosière sur l'ensemble des 3 distances. Ils étaient 587 l'an passé.

Contact : Heidi GAIDET, [stats@montvalezan.fr](mailto:stats@montvalezan.fr)

Association Trail de La Rosière – Office de Tourisme

## La Photo du mois

Aline et Marina GAIDE accueillent Dylan ATKINSON, qui termine à la 3<sup>ème</sup> place du 43 km. Aux manettes de l'organisation de ces 10 premières éditions, Aline et Marina transmettront à l'avenir le flambeau. Chapeau bas et merci pour votre engagement !



Mairie – CCAS - Ressources Humaines

## Rejoignez-nous

La mairie recrute pour une durée de 8 mois :

- un(e) **Chargé(e) de Bonheur** en service civique

La mairie recrute à l'année :

- un(e) **Responsable du Centre Technique Municipal** pour ses Services Techniques ;
- un(e) **Agent(e) Comptable** pour son service Finances ;
- un(e) **Assistant(e)-Mécanicien(ne) Polyvalent(e)** pour ses Services Techniques ;
- un(e) **Agent(e) Technique Polyvalent** au profil Espaces Verts pour ses Services Techniques.

Retrouvez les annonces sur notre site internet.

Contact : Sara PIETRASANTA, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)



# LA LETTRE D'INFORMATION AOÛT 2024

## Mairie - CCAS

### Un geste fort pour nos jeunes

La prochaine saison d'hiver 2024-2025, les jeunes Montvalezanais pourront obtenir leur forfait saison sans aucun frais.



Le Conseil Municipal, réuni en séance le 1<sup>er</sup> août dernier a décidé à l'unanimité de confier le dossier à son CCAS qui assurera la mise en œuvre de cette action **sur son périmètre géographique uniquement.**

Estimant par ailleurs, que donner un accès privilégié à notre jeunesse était une action sociale majeure et d'intérêt général dans la préparation des forces vives de notre station, les élus ont décidé à l'unanimité également, de **redistribuer ce forfait saison hiver 2024-2025 sans appliquer aucun frais aux bénéficiaires.** Les membres du CCAS ont également confirmé cette position.

Les frais dossiers qui étaient jusque-là appliqués (pour mémoire, 64€ pour le forfait 2023-2024), ne le seront plus. **Les jeunes Montvalezanais de moins de 18 ans** (nés en 2007 et après; 1 parent au moins habitant à l'année sur la commune de Montvalezan) **et les enfants scolarisés à l'école primaire de La Rosière** pendant la période hivernale 2024-2025 **pourront donc obtenir gratuitement leur forfait de ski pour la prochaine saison.**

Les formulaires de demande sont en ligne sur notre site internet et les dossiers sont à déposer en mairie de Montvalezan **pour le vendredi 18 octobre 2024 au plus tard.**

**SCANNEZ MOI**



Contact : Justine COUVREUR, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

## Département de La Savoie – Vallée d'Aoste

### Grande première au Col du Petit-St-Bernard

Rassembler les populations des deux territoires alpins voisins autour d'un « événement populaire et inédit », c'est l'objectif de cette première Fête des Alpes qui se tiendra au Col du Petit-St-Bernard ce dimanche 1<sup>er</sup> septembre de 10h à 18h.

Au programme de cette fête populaire : musique, danse, artisanat, patrimoine, visites guidées au départ de l'Hospice pour découvrir les trésors historiques et culturels communs ainsi que les richesses partagées du territoire. Retrouvez également la traditionnelle Pass' Pitchü et de nombreuses animations pour cette Fête des Alpes inédite. Des parkings sont matérialisés aux abords du site et notre navette a été mise à disposition pour assurer des va-et-vient entre ces parking P0 et P2 tout au long de la journée. Des places de stationnement PMR (personnes à mobilité réduite) sont prévues aux parkings P0, P1 et P2. Le sentier piéton, animé et bordé d'activités, permet également de relier les différents sites.



Pour cette occasion, l'Office de Tourisme de La Rosière organise **une montée cycliste** arrivant au Col.

Retrouvez le programme détaillé de la journée en ligne sur notre site internet.

**SCANNEZ MOI**



## Mairie – Statistiques et données

### Le chiffre du mois

**2662** Le nombre de visiteurs de la Fête de la Terre organisée par les Jeunes Agriculteurs de Savoie le 11 août dernier. (comptage mairie)

Contact : Heidi GAIDET, [stats@montvalezan.fr](mailto:stats@montvalezan.fr)

## Mairie – Urbanisme - Services Techniques

### Les bimâts de quartiers supprimés

A l'unanimité, la Commission Tourisme du 14 mai dernier a estimé que les panneaux bimâts de quartier sont devenus inopérants.



Depuis leur installation en 2007, les modalités d'orientation des usagers et vacanciers ont fondamentalement évolué. L'adressage été mis en place et les noms de rue ont remplacé la plupart des noms de quartier qui avaient été inventés à l'époque (exemple, Les Papillons). De plus, aucune carte touristique ne fait désormais apparaître ces noms de quartier contrairement à précédemment. La technologie s'est également considérablement développée. Avec la généralisation des smartphones, les usagers utilisent le guidage par GPS via l'adressage ou encore le Plan Station Interactif (PSI), une « web appli » créée par l'Office de Tourisme de La Rosière. Constatant l'inopérance de ces panneaux, et dans le but de réduire la surcharge visuelle dans notre paysage, la Commission Tourisme a décidé de **faire retirer, dès cet automne, tous les panneaux bimâts** par nos services techniques.

Toutefois, une signalétique simple sera mise en place pour localiser les quartiers historiques et présentant un intérêt patrimonial (exemple : Vieux Village ; Les Eucherts...).

Contact : Antoine DELORME, [urbanisme@montvalezan.fr](mailto:urbanisme@montvalezan.fr)

## Mairie – Service à la Population

### Formation aux premiers secours

Seconde édition de la formation aux premiers secours offerte par la mairie à ceux qui souhaitent être mieux armés face à l'accident.



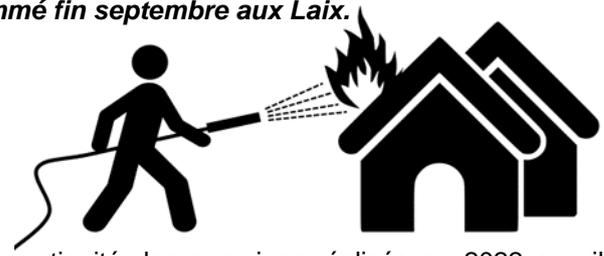
Le **vendredi 13 septembre prochain**, les formateurs de La Croix Rouge interviendront de 8h30 à 16h30. La mairie de Montvalezan offre le pique-nique de mi-journée. Cette formation est gratuite et ouverte à toutes et tous sous réserve d'attester sur l'honneur ne jamais avoir suivi ou ne pas avoir suivi de formation aux gestes de secours depuis le 1er janvier 2018. Pour solliciter votre inscription, transmettez votre demande, coordonnées et attestation sur l'honneur au Service Population de la mairie.

Contact : Justine COUVREUR, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

## Mairie – Centre des Pompiers de Bourg-St-Maurice

### Nouvel exercice avec la population

Parce que savoir intervenir en sécurité sur les premières minutes d'un feu avant l'arrivée des pompiers est d'intérêt général, un nouvel entraînement ouvert à la population est programmé fin septembre aux Laix.



Dans la continuité des exercices réalisés en 2022 au village du Châtelard, en 2023 à La Rochette, nous réitérons cette année avec une nouvelle formation organisée au village de Les Laix. Les pompiers seront de nouveau présents pour dispenser leurs précieux conseils et vous permettre, le cas échéant, d'intervenir de manière efficiente dans les premières minutes d'un incendie. **Tous les habitants de la commune sont invités** à cet exercice, qui se tiendra le **MARDI 24 SEPTEMBRE à 18H** (repli météo le mercredi 25 septembre).

Contact : Virginie ALLUT, [ufj@montvalezan.fr](mailto:ufj@montvalezan.fr)

## Mairie – Office de Tourisme

### La Photo du mois

Le 14 août dernier, le Sentier du Trésor du Fort a été inauguré en présence de Monsieur le Sous-Préfet, Bruno Charlot. L'État a apporté 80 % de subventions (du montant hors taxes) pour ce projet.



## Mairie – CCAS - Ressources Humaines

### Rejoignez-nous

La mairie recrute pour une durée de 8 mois:

- un(e) **Chargé(e) de Bonheur** en service civique

La mairie recrute pour la prochaine saison d'hiver :

- deux Conducteurs/Conductrices Poids Lourds ;
- quatre Conducteurs/Conductrices d'Engins polyvalents ;
- un(e) Agent/Agente de Dénivellement Manuel, propreté ;
- quatre Agents/Agentes de surveillance de la voie publique ;
- Un(e) Gardien/Gardiennne de la Maison du Ski ;
- Un(e) Agent/Agentes Péri-scolaire.

La mairie recrute à l'année :

- un(e) **Responsable du Centre Technique Municipal** pour ses Services Techniques ;
- un(e) **Agent(e) Comptable** pour son service Finances ;
- un(e) **Assistant(e)-Mécanicien(ne) Polyvalent(e)** pour ses Services Techniques ;
- un(e) **Agent(e) Technique Polyvalent** au profil Espaces Verts pour ses Services Techniques.

Retrouvez les annonces sur notre site internet.

Contact : Sara PIETRASANTA, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)



# LA LETTRE D'INFORMATION SEPTEMBRE 2024

## Office de Tourisme

### Un nouveau directeur pour l'OT

Pierre MAZE, Président de l'Office de Tourisme a présenté Sébastien DELRUE, nouveau directeur, aux socio-professionnels de la station lors de la réunion de fin de saison d'été, le 4 septembre dernier.



Sébastien DELRUE s'est exprimé en ces termes :  
« Sans vous détailler l'intégralité de mon parcours, j'ai moi-même été commerçant ; j'ai vécu plusieurs vies professionnelles. Je sais ce que c'est d'être chef d'entreprise. Je sais ce que c'est de travailler pour des collectivités. Depuis 22 ans, je dirige différentes structures. J'ai travaillé dans la grande restauration, l'hôtellerie et les parcs d'attractions. J'ai également une solide expérience dans les stations de montagne, que ce soit en France, en Europe, ou même en Amérique du Nord. Par exemple, j'ai été à la direction de l'Office de Tourisme de Valmorel pendant six ans. C'est une vie collective qu'il nous faut mener. Il y a des choses que nous allons forcément organiser pour progresser et je crois que nous allons, collectivement, nous structurer au cours des années à venir. L'avancée des stations, la mouvance des stations, font que c'est un mouvement nécessaire. Avec les équipes, nous allons nous inscrire dans cette dynamique. Je souhaite que nous vivions à la fois de bons moments et que nous continuions à avoir des clients ravis de leur séjour à La Rosière. Je suis heureux de vous rejoindre et je vous dis à très vite. »

Contact : Sébastien DELRUE, [direction@larosiere.net](mailto:direction@larosiere.net)

## Mairie – Urbanisme Foncier Juridique

### L'ex-office des Eucherts en concurrence

La Mairie de Montvalezan lance une procédure de mise en concurrence pour la location de l'ex-office de tourisme des Eucherts à compter du 1<sup>er</sup> juin 2025.



L'Office de Tourisme de La Rosière ayant confirmé ne plus souhaiter occuper ces locaux, la Mairie de Montvalezan qui en est propriétaire, lance un appel à projets pour un contrat d'occupation de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> juin 2025. Le candidat s'engagera à exploiter à minima en saison d'hiver et d'été sur les périodes d'ouverture de la station. Les activités participant au renforcement de l'offre « montagne » de la station, hiver comme été, seront privilégiées. A contrario, les activités suivantes seront rejetées : snacks ou bars ; toutes les prestations de commerce impliquant la vente de produits stockés (magasins de ski, de sport, prêt-à-porter, souvenirs, etc.) ; agences immobilières. Les candidatures de type « offre groupée » seront recevables. Un mandataire devra être désigné pour ce faire. Le cahier des charges est à récupérer sur le site internet de la mairie de Montvalezan. Les réponses des candidats devront être faites **pour le mercredi 6 novembre 2024, 12h au plus tard**. La mairie a pour objectif de valider l'attribution du local lors du Conseil Municipal du 19 décembre prochain.

**SCANNEZ  
MOI**



Contact : Antoine DELORME, [urbanisme@montvalezan.fr](mailto:urbanisme@montvalezan.fr)

## Mairie – Statistiques et données

### Le chiffre du mois

**55**

**Le nombre d'élèves** inscrits à l'école primaire de La Rosière pour cette rentrée. Ils seront 74 pendant la saison d'hiver.

Contact : Heidi GAIDET, [stats@montvalezan.fr](mailto:stats@montvalezan.fr)

Mairie – CCAS

## Ne manquez pas le repas des Sages

Votre rendez-vous annuel, Le REPAS DES SAGES (anciennement dénommé le repas des aînés) se tiendra le samedi 12 octobre prochain.



Les Montvalezanais de 65 ans et plus sont chaleureusement invités pour ce moment festif.

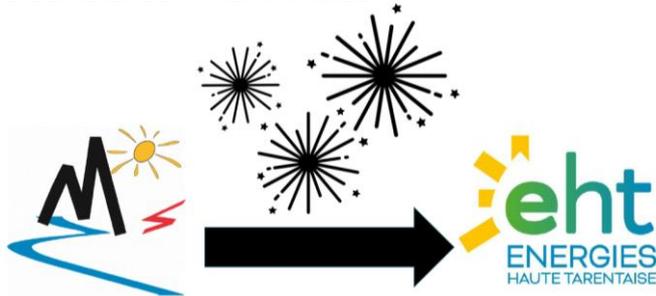
Vous recevrez bientôt une invitation accompagnée des menus proposés. Dans le cas où cette invitation ne vous serait pas parvenue, n'hésitez pas à nous contacter en mairie.

Contact : Justine COUVREUR, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

Régie Electrique de Montvalezan

## Une grande fête pour toutes et tous

La Régie Electrique de Montvalezan invite toute la population à célébrer ensemble une étape importante de son histoire, celle de sa transformation en SEM Energies Haute Tarentaise à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.



Notez bien la date du **vendredi 15 novembre** sur vos agendas ! La Régie vous donne rendez-vous à partir de 18h, à la Salle Jean ARPIN à La Rosière, pour une soirée mémorable. La Régie Électrique et ceux qui ont contribué à son développement seront mis à l'honneur tout au long de **ce moment de partage avec VOUS, ses abonnés historiques.**

Pour participer, il suffit de **vous inscrire avant le vendredi 31 octobre** en adressant un courriel à [accueil@mvz.regielec.fr](mailto:accueil@mvz.regielec.fr) (préciser nom, prénoms, nombre de personnes et votre adresse postale).

Contact : Accueil Régie Electrique [accueil@mvz.regielec.fr](mailto:accueil@mvz.regielec.fr)

CCAS – Hockey Club

## Octobre Rose à la Patinoire

Le mercredi 30 octobre, le Hockey Club organise une soirée « Octobre Rose » dont les bénéfices seront reversés à la ligue contre le cancer.

Dans une ambiance exceptionnelle, deux équipes composées de joueurs pros participeront à un match de hockey sur glace caritatif. **Spectacle garanti !** Au programme également : tombola, jeu du palet, danse sur glace, petite restauration et buvette sur place. **Venez nombreux !**

Ouverture des portes à 19h, match à 19h30.

Contact : Justine COUVREUR, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)



Mairie - Service Finances

## Associations locales, à vos dossiers

Associations locales, les dossiers de demande de subvention pour l'année 2025 sont disponibles sur notre site internet.



Les dossiers et leurs pièces jointes devront être envoyés à [comptabilite@montvalezan.fr](mailto:comptabilite@montvalezan.fr) au plus tard le **DIMANCHE 20 OCTOBRE à minuit.**

Contact : Martine Recordon, [comptabilite@montvalezan.fr](mailto:comptabilite@montvalezan.fr)

Mairie – Centre des Pompiers de Bourg-St-Maurice

## La Photo du mois

Ce mardi 24 septembre, une nouvelle formation à la défense incendie, ouverte à la population et dispensée par les pompiers du Centre de Bourg-St-Maurice, a été organisée cette année au village Les Laix.



Mairie – CCAS - Ressources

Humaines

## Rejoignez-nous

La mairie recrute pour une durée de 8 mois :

- un(e) **Chargé(e) de Bonheur** en service civique

La mairie recrute pour la prochaine saison d'hiver :

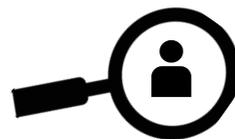
- deux Conducteurs/Conductrices Poids Lourds ;
- trois Conducteurs/Conductrices d'Engins polyvalents ;
- un(e) Agent/Agente de Déneigement Manuel, propreté ;
- deux Agents/Agentes de surveillance de la voie publique ;
- une(e) Gardien/Gardiennne de la Maison du Ski ;
- un(e) Agent/Agentes Péri-scolaire.

La mairie recrute à l'année :

- un(e) **Agent(e) Comptable** pour son service Finances ;
- une(e) **Gardien/Gardiennne de la Maison du Ski** pour ses Services Techniques
- un(e) **Assistant(e)-Mécanicien(ne) Polyvalent(e)** pour ses Services Techniques ;
- un(e) **Agent(e) Technique Polyvalent** au profil Espaces Verts pour ses Services Techniques.

Retrouvez les annonces sur notre site internet.

Contact : Sara PIETRASANTA, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

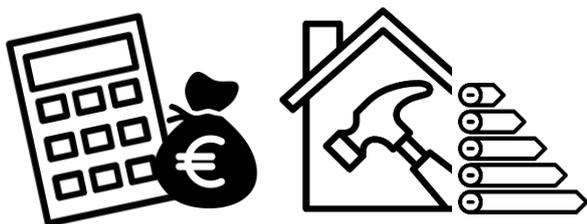


# LA LETTRE D'INFORMATION OCTOBRE 2024

## Mairie - Finances

### Un geste fort pour accompagner

*Le Conseil Municipal a voté une exonération de la taxe foncière pour encourager la rénovation thermique des bâtiments construits avant le 1<sup>er</sup> janvier 1989.*



Ce jeudi 26 septembre, les élus ont voté à l'unanimité **une exonération de 50 % de la Taxe Foncière pour une durée de 3 années sur les bâtiments construits avant le 1<sup>er</sup> janvier 1989**. C'est un geste fort de la collectivité qui renonce à une partie de ses recettes fiscales pour encourager la rénovation énergétique du bâti sur notre territoire. Cette décision politique s'inscrit dans les efforts de développement durable déployés par la commune. Elle a pour but de soutenir et d'encourager les propriétaires, qu'ils soient riverains ou propriétaires secondaires, à engager des travaux de rénovation. En apportant ce coup de pouce aux propriétaires, les élus visent non seulement à alléger la facture énergétique des occupants, mais aussi à favoriser la remise en tourisme de certains biens. Cette mesure ne s'applique pas aux locaux soumis à taxe foncière et faisant l'objet d'une exploitation commerciale.

**Vous pouvez d'ores et déjà engager des démarches auprès des services fiscaux pour bénéficier d'une exonération dès l'année 2025** sur des travaux que vous auriez déjà réalisés en 2024 ou sur les 3 dernières années (voir explications ci-après). Le montant des travaux doit être supérieur à 10 000 euros (hors main d'œuvre) au cours de l'année qui précède l'exonération, ou supérieur à 15 000 euros (hors main d'œuvre) sur trois années consécutives.

Une fois les travaux terminés, vous devez déposer auprès de votre service des impôts aux particuliers (SIP) une déclaration sur papier libre identifiant votre bien et précisant sa date d'achèvement et les justificatifs des dépenses effectuées (nature, montant, date de paiement, nom de l'entreprise, etc...). Une fois accordée, l'exonération de votre taxe foncière (50% de son montant) est valable pendant une durée de 3 ans. Si vous souhaitez en profiter à nouveau, vous devrez attendre 10 ans pour engager de nouveaux travaux.

Contact : Philippe GIMBRET, [finances@montvalezan.fr](mailto:finances@montvalezan.fr)

## Mairie – Régie de Transports

### Associations, louez notre bus

*Le Conseil Municipal souhaite contribuer au bien vivre sur notre territoire en proposant à la location notre bus aux associations dont le siège est situé sur le périmètre de la Haute Tarentaise.*

Grâce à l'annualisation de nos deux chauffeurs, Mehdi et Xavier, par mutualisation avec nos services techniques, et à l'acquisition récente d'un bus, les élus ont souhaité faire profiter de cette solution de transport, hors saison touristique, **aux associations locales** (sous réserve de disponibilité) **qui ont leur siège sur Montvalezan, mais également à celles dont le siège est établi dans le périmètre de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise (CCHT)**. Les associations souhaitant solliciter la location du bus avec son ou ses chauffeurs devront avoir un objet présentant un intérêt certain et général pour la population.

Les tarifs suivants ont été adoptés :

- 40 € HT, soit 44 € TTC/heure de mobilisation des chauffeurs (au départ de La Rosière) ;
- 40 € HT, soit 44 € TTC/heure de temps de circulation du bus (au départ de La Rosière).



Les associations pourront solliciter un devis et une demande de réservation auprès de la mairie.

Rappelons que notre bus dispose de 47 places avec strapontins, ou 43 places avec UFR (Unité Fauteuil Roulant). En effet, le bus est équipé d'une plateforme pouvant embarquer une personne avec fauteuil roulant.

Contact : Gillian DREYFUSS, [assistante-finance@montvalezan.fr](mailto:assistante-finance@montvalezan.fr)

## Mairie – Statistiques et données

### Le chiffre du mois

**2000** Le nombre d'abonnés à notre application d'information ILLIWAP.

Contact : Heidi GAIDET, [stats@montvalezan.fr](mailto:stats@montvalezan.fr)

Mairie – Office National des Forêts

## Nos élèves ont planté des arbres

Les élèves de l'école primaire ont participé à la campagne automnale de plantation. Ce sont au total 1800 pieds qui ont été implantés manuellement, dont : 200 Érables Sycomores ; 500 Mélèzes ; 900 Cèdres de l'Atlas ; 200 Pins à Crochets.

Challenge relevé par les enfants de l'école de Montvalezan ce jeudi 10 octobre. Encadrés par le garde technicien supérieur de l'Office National des Forêts (ONF), Alexandre DAUM, et accompagnés par Alizé LAMARCHE, notre responsable Développement Durable, les élèves des classes de CP à CM2 ont planté 39 jeunes Cèdres de l'Atlas et Érables Sycomores sur la parcelle forestière communale n°17, située à l'Est du Club Med.

Les arbres plantés par les enfants sont issus de pépinières ONF de la région (Savoie et Drôme). Les jeunes plants ont environ 2 ans. Ils mesurent une vingtaine de centimètres et restent très fragiles. Les élèves se sont donc précautionneusement emparés de leurs protégés pour les planter bien droits et ne pas endommager le tissu racinaire, essentiel à leur survie dans ce nouvel environnement. Chacun a pu inscrire son prénom au pied de l'arbre pour revenir voir d'ici quelques années leur protégé. Affaire à suivre... ! Cette plantation automnale fait partie des mesures compensatoires environnementales dues et financées par l'aménageur du projet Ecrin Blanc, DUVAL Développement.



Contact : Alizé LAMARCHE, [devdurable@larosiere.net](mailto:devdurable@larosiere.net)

Mairie de Montvalezan

## Cérémonie du 11 novembre

A vos agendas, la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre se tiendra le dimanche 10 novembre 2024 à 11h, précédée d'un temps de prière à 10h30.

Contact : Justine COUVREUR, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

CCAS – Hockey Club

## Octobre Rose à la Patinoire

Le mercredi 30 octobre, le Hockey Club organise une soirée « Octobre Rose » dont les bénéfices seront reversés à la ligue contre le cancer.



Ouverture des portes à 19h, match à 19h30.

Contact : Justine COUVREUR, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

Régie Electrique de Montvalezan

## Une grande fête, le vendredi 15 novembre

La Régie Electrique de Montvalezan invite toute la population à célébrer sa transformation en SEM Energies Haute Tarentaise à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.



Pour participer, il suffit de vous inscrire avant le vendredi 31 octobre en adressant un courriel à la Régie Electrique.

Contact : Accueil Régie Electrique, [accueil@mvz.regielec.fr](mailto:accueil@mvz.regielec.fr)

Mairie – Direction

## La Photo du mois

Jeudi 17 octobre, remise des prix aux lauréats du concours de Fleurissement 2024.

Le Prix Nicolas GAIDE, coup de cœur du Jury, a été décerné à Lucie FOURN et sa sœur pour leur très beau jardin partagé.



Mairie – CCAS - Ressources Humaines

## Rejoignez-nous



La mairie recrute pour une durée de 8 mois :

- un(e) **Chargé(e) de Bonheur** en service civique.

La mairie recrute pour la prochaine saison d'hiver :

- un(e) **Conducteurs/Conductrices** Poids Lourds ;
- deux **Conducteurs/Conductrices** d'Engins polyvalents ;
- un(e) **Agents/Agentes de surveillance** de la voie publique ;
- un(e) **Agent/Agentes Péricolaire**.

La mairie recrute à l'année :

- une(e) **Gardien/Gardiennne de la Maison du Ski** pour ses Services Techniques ;
- un(e) **Agent/Agent Polyvalent(e)** au profil Bâtiments pour ses Services Techniques.

Retrouvez les annonces sur notre site internet.

Contact : Sara PIETRASANTA, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

# LA LETTRE D'INFORMATION NOVEMBRE 2024

## Mairie – Services à la Population

### Accès gratuit aux salles

Accès gratuit illimité aux salles communales pour les associations de Montvalezan : une nouvelle mesure votée pour soutenir la vie associative locale.



Pour faciliter la vie associative à Montvalezan et soutenir les activités proposées par nos associations, le Conseil Municipal a décidé de revoir les conditions d'accès aux salles communales, en les mettant autant que possible à la disposition de la vie associative.

A l'unanimité, le Conseil Municipal a voté, ce jeudi 14 novembre, un accès gratuit illimité aux associations de Montvalezan.

Désormais, les salles communales « La Fruitière du Villaret », « Salle Jean ARPIN » et « La Pause » sont mises à disposition gratuitement sous les conditions suivantes :

- sans limite de nombre pour les associations dont le siège est établi sur la commune, pour leurs activités ;
- au maximum deux fois par an pour les associations dont le siège se trouve sur le périmètre de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise (CCHT), et qui sont subventionnées par la commune (Mairie ou CCAS, en nature ou financièrement).

Pour ce faire, les associations éligibles devront présenter un objet ayant un intérêt certain et d'intérêt général pour notre population et l'usage de la salle devra être compatible avec ses contraintes techniques. Les frais fixes (ménage et chauffage) restent à la charge de l'association.

A noter toutefois, la priorité sera donnée à un usage locatif payant et aux besoins de l'Office de Tourisme ou de la commune.

Pour mémoire, nos salles communales sont également louées avec un rabais de 50 % pour les personnes physiques domiciliées sur la commune (justificatif de domicile de moins de 3 mois à fournir).

Contact : Magali POSSOZ, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

## Mairie – Services à la Population

### De la nouveauté à la garderie scolaire

A compter, du lundi 16 décembre, la garderie périscolaire évolue pour mieux répondre aux besoins des familles.



Cette année, une garderie du matin sera proposée aux familles en saison d'hiver uniquement, de 7h30 à 8h30, au tarif de 2€ par enfant et par jour. Pour accompagner encore davantage les familles, les élus ont aussi décidé d'allonger la garderie du soir qui accueillera les enfants jusqu'à 19h en saison au lieu de 18h. Le tarif de la garderie du soir en saison d'hiver (16h30 à 19h) sera de 5,50€ par enfant et par jour et sera proposée les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Sur la même période, la garderie du vendredi après-midi fait son retour. L'engagement se fait pour toute la saison au tarif forfaitaire de 91€ soit 6,5€ par séance. 18 enfants sont d'ores et déjà inscrits.

Evidemment, ces garderies périscolaires ne sont pas proposées pendant les vacances scolaires.

Pour inscrire votre enfant scolarisé à l'école primaire de La Rosière à la garderie périscolaire, nous vous invitons à vous rendre sur le site dédié.

SCANNEZ  
MOI



Contact : Gillian DREYFUSS, [assistante-finance@montvalezan.fr](mailto:assistante-finance@montvalezan.fr)

## Mairie – Statistiques et données

### Le chiffre du mois

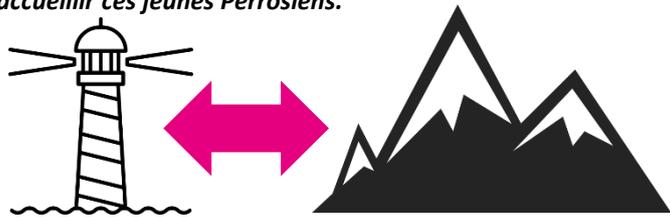
8,7/10

La note de satisfaction que vous attribuez à votre application « ILLIWAP Montvalezan ».

Contact : Heidi GAIDET, [stats@montvalezan.fr](mailto:stats@montvalezan.fr)

## CCAS – Centre Communal d'Action Sociale Perros-Guirec 2025

Les élus du CCAS ont fixé les dates pour la réception des jeunes de Perros-Guirec ainsi que pour le séjour de nos enfants en Bretagne. Nous lançons dès à présent un appel aux familles d'accueil souhaitant participer à cette belle aventure et accueillir ces jeunes Perrosiens.



Comme chaque année, nous aurons le plaisir de recevoir sept jeunes en provenance de Perros-Guirec, **du samedi 5 au 12 avril 2025**. Nous recherchons des familles d'accueil.

Être famille d'accueil, c'est offrir le gîte, assurer le dîner et le petit-déjeuner, conduire et récupérer votre invité à son point de rendez-vous à La Rosière en début de matinée et en fin d'après-midi.

Être famille d'accueil, c'est aussi avoir la satisfaction de faire découvrir notre territoire et de partager nos montagnes avec des jeunes provenant d'un autre horizon.

**Pour tout renseignement ou pour proposer votre candidature à l'accueil d'un ou plusieurs jeunes Perrosiens**, contactez Magali à la mairie de Montvalezan par mail à [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

Le séjour CCAS été 2025, concernant cette fois les enfants de Montvalezan qui se rendront à Perros-Guirec, se déroulera du **samedi 5 juillet au samedi 12 juillet**. Il sera ouvert aux enfants nés entre 2010 et 2016 inclus (7 enfants). Les inscriptions seront ouvertes à partir du 1er trimestre 2025. **Très bonne nouvelle, car ce sont Claire HAURET et Alcide UTILLE-GRAND qui encadreront de nouveau ce séjour !**

À noter : pour accueillir cet hiver des jeunes de Perros-Guirec, l'inscription de vos propres enfants au séjour d'été n'est pas une obligation (ni implicite). De même, la réciprocité n'est pas automatique, votre enfant peut participer au séjour estival sans avoir accueilli chez vous un jeune Perrosien au mois d'avril.

Contact : Magali POSSOZ, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

### Office de Tourisme

## Bureau des Propriétaires

**Marie DE VOOGD succède à Aurélie GUILLOT en tant que responsable du bureau des propriétaires.**

Le bureau des propriétaires **fait évoluer ses horaires** et vous accueillera désormais :

- Le lundi de 16h à 18h ;
- Le mardi de 16h à 18h pour la Rencontre Propriétaires ;
- Le mercredi de 9h à 11h ;
- Le jeudi de 16h à 18h ;
- Le vendredi de 16h à 18h ;
- Le samedi de 16h à 18h ;
- Fermeture le dimanche.

Le « Club des Propriétaires » de La Rosière offre aux propriétaires de résidences secondaires des avantages exclusifs et les accompagne dans leurs projets de rénovation et de mise en marché de leur bien.

Contact : Marie DE VOOGD, [proprietaires@larosiere.net](mailto:proprietaires@larosiere.net)

## Régie Electrique de Montvalezan

## Les photos du mois

Vendredi 15 novembre, une centaine de participants a répondu à l'invitation et s'est retrouvée à la salle Jean ARPIN vendredi dernier pour célébrer la Régie Électrique de Montvalezan avant son évolution vers la SEM Énergies Haute Tarentaise, qui prendra effet le 1er janvier 2025.



### Mairie – CCAS - Ressources Humaines

## Rejoignez-nous



**La mairie recrute pour une durée de 8 mois :**

- un(e) **Chargé(e) de Bonheur** en service civique.

**La mairie recrute à l'année :**

- une(e) **Gardien/Gardiennne de la Maison du Ski** pour ses Services Techniques ;
- un(e) **Agent/Agente Polyvalent(e)** pour ses Services Techniques.

Retrouvez les annonces sur notre site internet.

Contact : Sara PIETRASANTA, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)



# LA LETTRE D'INFORMATION DECEMBRE 2024



Mairie – Office de Tourisme – GEIE - DSR

## 40 ans la liaison France-Italie

Venez fêter les 40 ans de l'Espace San Bernardo, le samedi 4 janvier 2025.



En décembre 1984, le domaine de La Rosière était relié pour la première fois à celui de La Thuile. Le 4 janvier 1985, cette liaison était officiellement inaugurée. Venez fêter avec nous les 40 ans de cette coopération avec nos amis et voisins italiens. Le 4 janvier 2025, 40 ans jour pour jour après l'inauguration officielle de la liaison, le groupement des domaines skiables de La Rosière et de La Thuile vous invite à un moment convivial au Col du Petit Saint-Bernard, de 12h à 14h. Au menu pour fêter ces noces d'émeraude : animation musicale et dégustation géante de produits français et italiens. Premiers arrivés, premiers servis !

Rendez-vous au pied du télésiège "Piccolo San Bernardo Express". Ils ont vu grand, venez nombreux ! Dès 16h30, La Rosière vous proposera un second moment de célébration en station. Le rendez-vous est fixé à 16h30 à la salle Jean ARPIN, Maison du Ski à La Rosière. Autour d'un verre de l'amitié, des témoignages retraceront la genèse de l'espace San Bernardo ainsi que la journée inaugurale. **La Mairie de Montvalezan a le plaisir d'inviter tous les habitants et tous les acteurs ayant contribué à la création de cette liaison à partager ce moment de convivialité à 16h30, Salle Jean ARPIN.** Ensemble, revivons cette grande étape de l'histoire de notre station à travers des anecdotes et des échanges. Que chacun puisse apporter son témoignage ou partager ses souvenirs pour enrichir cette célébration collective.

Contact : Didier CHARVET, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

## Mairie – Finances

### Taxe de Séjour, nouveaux tarifs

Approuvés lors du Conseil Municipal du 27 juin dernier, les nouveaux tarifs de la taxe de séjour entreront en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

La grille des tarifs applicables à compter du 1er janvier 2025 est disponible en ligne sur notre site internet.

SCANNEZ  
MOI



Après déduction de la part départementale, l'intégralité de la collecte est reversée à l'Office de Tourisme de La Rosière pour son fonctionnement, l'animation-événementiel et la promotion-commercialisation de notre destination. Rappelons également qu'à Montvalezan La Rosière, les mineurs sont exemptés de la taxe de séjour.

Contact : Gillian DREYFUSS, [assistante-finance@montvalezan.fr](mailto:assistante-finance@montvalezan.fr)

## Mairie – Statistiques et données

### Le chiffre du mois

**1,40 m**

La hauteur cumulée des chutes de neige ce mois de décembre à La Rosière ; mesures réalisées par les services techniques.

Contact : Heidi GAIDET, [stats@montvalezan.fr](mailto:stats@montvalezan.fr)

Mairie – CCAS – Office de Tourisme – Régie Electrique – SAHI - DSR – Association Trail de La Rosière  
**La Rétro de l'année des « photos du mois »**



Janvier 2024, réunion de crise, éboulement du Pommeraie.



Juillet 2024, 10<sup>ème</sup> Trail de La Rosière.



Février 2024, Reportage France 3, Chargée de Bonheur.



Août 2024, Inauguration du Sentier du Trésor du Fort.



Mars 2024, Inauguration du télésiège DAHU.



Septembre 2024, Exercice défense incendie à Les Laix.



Avril 2024, Sorties avec nos aînés sur le domaine skiable.



Octobre 2024, Palmarès du concours de fleurissement.



Mai 2024, Cérémonie de Commémoration du 8 mai.



Novembre 2024, Fête de passage de la REM à SEM EHT.



Juin 2024, Début des travaux d'amélioration de la STEP.



Décembre 2024, Visite du 13<sup>ème</sup> BCA avec l'école.

# LA LETTRE D'INFORMATION JANVIER 2025

**Mairie – Office de Tourisme – GEIE - DSR**  
**4 janvier 1985 – 4 janvier 2025**

*Le samedi 4 janvier 2025, les 40 ans de la liaison La Rosière – La Thuile ont été célébrés.*

La Rosière a célébré avec émotion le 40<sup>e</sup> anniversaire de la liaison des domaines skiables de La Rosière et La Thuile, une réalisation qui, à l'époque, représentait une véritable prouesse humaine, technique et administrative. La soirée, organisée Salle Jean ARPIN à la Maison du Ski, faisait suite à un moment festif sur le domaine skiable, au Col du Petit-St-Bernard, à la frontière franco-italienne, organisé par le Groupement Européen d'Intérêt Économique (GEIE). Ce rendez-vous au sommet a marqué le début des festivités en rassemblant skieurs et acteurs locaux pour un instant symbolique au cœur de l'Espace San Bernardo.

**A 16h30, à La Rosière**, de nombreuses personnalités publiques actuelles ont honoré cet événement de leur présence, dont Michel BARNIER, ancien Député de la circonscription, Président du Conseil Général de la Savoie et Président du SIVOM de Haute Tarentaise. **Déjà présent lors de l'inauguration du 4 janvier 1985, M. BARNIER a témoigné à nouveau de l'importance de cette connexion unique dans les Alpes du Nord.**

Parmi les personnalités présentes, Cécile UTILLE GRAND, Conseillère Départementale, représentait Hervé GAYMARD, excusé pour l'occasion, si sensible aux relations transfrontalières, essentielles pour le rayonnement et le développement de notre territoire.

Après un mot de bienvenue, M. le Maire de Montvalezan, Jean-Claude FRAISSARD, s'est réjoui de voir une salle comble et a salué la présence des nombreuses personnalités, ainsi que des acteurs historiques ayant contribué à la création de cette liaison. Il a également eu une pensée émue pour celles et ceux qui ont participé à cette aventure à l'époque et qui ne sont plus parmi nous. Le programme s'est poursuivi avec **une brillante présentation de Gisèle GAIDE**, Guide du Patrimoine et spécialiste de l'histoire de la commune. Son exposé a retracé l'histoire du ski à La Rosière et les étapes marquantes de la genèse de la station et de la liaison avec La Thuile.

**Des témoignages d'acteurs historiques ont ensuite fait revivre l'aventure humaine, administrative et technique qu'a représentée ce projet.** Marcel GAIDE, ancien chef d'exploitation de la régie des remontées mécaniques, les anciens Maires Firmin GAIDE et Gabriel MURZILLI, Maire de Séez à l'époque, ainsi que Jean-Paul GAIDET, ancien élu du conseil municipal, ont partagé anecdotes et souvenirs pour le plus grand plaisir de l'assistance.

Après ces témoignages, **les discours des personnalités présentes** ont mis en lumière l'enjeu majeur que représente cette liaison pour le territoire. Lionel ARPIN, Maire de Séez, Fabrice PANNEKOUCKE, présent pour la première fois à La Rosière en tant que Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, et Vincent ROLLAND, Député, ont chacun souligné l'importance de cet héritage pour le développement et l'attractivité de la région. Michel BARNIER a conclu avec un témoignage empli d'humanité, mêlant souvenirs marquants et réflexions sur les enjeux à venir.

**Le moment symbolique de la soirée a été la reconstitution de la scène du ruban à couper autour de Michel BARNIER.** Sandrine NOIR, Karine ARPIN PONT et Florence GAIDE, enfants à l'époque et ayant tenu le ruban le 4 janvier 1985, ont cette fois-ci apporté les ciseaux à M. le Maire. Celui-ci a procédé à la découpe des rubans tricolores français et italiens, spécialement brodés pour l'occasion, tradition chère à Montvalezan. Le ruban était cette fois-ci tenu par des enfants de l'école, Candice, Eva, Ella et Tom, symbolisant la transmission entre générations.



Après cet instant riche de sens, un moment convivial a rassemblé tous les présents autour d'une coupe de champagne rosé « Rosière », étiqueté pour les 40 ans. **Plus de 160 personnes ont partagé souvenirs et anecdotes**, créant une atmosphère chaleureuse et festive. Tous partagèrent le plaisir de cette soirée qui a rendu un hommage vibrant aux acteurs qui ont construit l'histoire de La Rosière et de l'Espace San Bernardo.

Contact : Didier CHARVET, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

**Mairie – Statistiques et données**

**Le chiffre du mois**

# 738

**La population totale** de la commune au 01/01/2025 ; *données INSEE 2025.*

Contact : Heidi GAIDET, [stats@montvalezan.fr](mailto:stats@montvalezan.fr)

## Free Ride, une nouvelle dimension

Le 14 janvier, La Rosière a accueilli pour la première fois une épreuve de freeride de catégorie CHALLENGER, le plus haut niveau avant le circuit mondial élite. Colin WAECKEL, directeur d'Evolution 2, partage son premier bilan à chaud.



« Jusqu'à présent, nous organisons une épreuve qualificative appelée "Quatre Étoiles". Cette année, on nous a proposé d'organiser un "Challenger", qui est le niveau supérieur et représente l'antichambre du Tour Mondial. C'est donc la première fois que nous accueillons un événement de ce niveau à La Rosière. Le "Challenger" est une compétition qui limite la participation à 65 riders, lesquels doivent se qualifier pour y accéder. Ce format n'est donc pas ouvert à tout le monde, ce qui garantit un niveau exceptionnel. Aujourd'hui, nous avons des participants issus de 15 nationalités, avec du gros ski sur une face difficile à skier. Les conditions de neige étaient particulièrement complexes, avec un risque d'avalanches de niveau 4 et plusieurs coulées dans les jours précédents. Nous avons pris la décision tardivement pour sécuriser au maximum la face, notamment grâce à l'intervention et au travail rigoureux du service des pistes. Leur collaboration a été essentielle pour que tout se passe bien.

Malgré ces conditions, nous avons réussi à organiser une superbe course. Les images qui en ressortiront seront spectaculaires, et tout le monde, riders comme organisateurs, étaient ravis.

Je tiens à saluer les équipes d'Évolution 2, qui ont fait un travail remarquable, ainsi qu'Édouard ARPIN, qui a dirigé la course et coordonné les secours avec une grande maîtrise. Nous remercions également nos partenaires financiers, comme la DSR et les sponsors, qui rendent cet événement possible.

La journée a aussi été marquée par quelques moments mémorables. Un snowboarder nous a fait une belle frayeur en chutant dans le premier couloir, mais heureusement, tout s'est bien terminé. Ce qui nous a surtout impressionnés, c'est la fluidité des riders et leur capacité à enchaîner les sauts de barres, malgré une neige exigeante. Le niveau global était tout simplement exceptionnel.

Côté spectateurs, la fan zone a attiré beaucoup de monde. Bien qu'elle soit à l'ombre le matin – ce qui aide à conserver une bonne qualité de neige –, les gens ont apprécié le spectacle. Nous avons également travaillé avec notre speaker pour vulgariser au maximum les termes techniques et permettre à tout le monde de profiter pleinement de l'événement. Comparé à l'an dernier, nous avons fait des progrès en matière d'inclusivité, mais nous devons encore aller plus loin, notamment en diffusant les images dans la station pour que les socioprofessionnels puissent vivre l'événement à fond.

Le site de l'épreuve a été unanimement salué. La face est considérée comme l'une des plus belles du circuit, avec de nombreuses lignes possibles qui permettent aux riders d'exprimer pleinement leur créativité. Ce terrain est idéal pour accueillir des épreuves de ce niveau à La Rosière dans les années à venir ».

Contact : Colin WAECKEL, [colin.waeckel@evolution2.com](mailto:colin.waeckel@evolution2.com)

## Chardonnet a été inauguré !

Ce vendredi 24 janvier 2025 a marqué une étape importante pour l'Espace San Bernardo avec l'inauguration du tout nouveau télésiège débrayable 6 places Chardonnet. Remplaçant l'ancien appareil vieux de 40 ans, ce nouvel investissement présente de bien meilleures performances environnementales.

Jean REGALDO, Directeur du Domaine Skiable La Rosière explique - « Le passage en débrayable permet de réduire l'empreinte sur le paysage, avec seulement six pylônes contre huit auparavant, et seulement 33 véhicules contre 78 préalablement. Le télésiège Chardonnet est le premier appareil de La Rosière doté d'un moteur Direct Drive présentant plusieurs intérêts : pas d'huile hydraulique, moins de bruit et un gain énergétique de 5 à 8 %. Le montant total de l'investissement s'élève à 8,5 millions d'euros hors taxes ».



Contact : Jean REGALDO, [jregaldo@dsr-larosiere.com](mailto:jregaldo@dsr-larosiere.com)

## Mairie – 13<sup>ème</sup> BCA

### La photo du mois

Le tournage du film de reconstitution des combats du Roc Noir a commencé ce 27 janvier par des prises réalisées au domicile de Daniel MAITRE, au Villaret. Les scènes tournées illustrent le poste de commandement tenu par le commandant HERITIER, chef de corps du 13<sup>ème</sup> BCA.



## Mairie - CCAS - Ressources Humaines Rejoignez-nous



La mairie recrute à l'année :

- un(e) **Adjoint(e) de Direction** pour notre crèche municipale Les P'tits Mouzets ;
- une(e) **Gardien/Gardienne de la Maison du Ski** pour ses Services Techniques ;
- un(e) **Agent/Agent(e) Polyvalent(e)** pour ses Services Techniques.

Retrouvez les annonces sur notre site internet.

Contact : Sara PIETRASANTA, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

# LA LETTRE D'INFORMATION FEVRIER 2025

## Mairie – Office de Tourisme

### Une nouvelle orientation pour le cinéma

*Pour se donner toutes les chances de mener à bien les travaux requis, le cinéma fermera de manière anticipée.*



Décision prise en concertation avec l'Office de Tourisme, le cinéma fermera **à la fin de ce mois de mars**. Cette mesure permettra de démarrer dès début avril les travaux préparatoires indispensables à la transformation de l'actuel cinéma en un espace multifonctionnel moderne, avec une livraison prévue en décembre 2025 et une ouverture pour la saison hivernale 2025-2026.

Le projet, élaboré avec l'expertise de l'architecte Laurent ROUDIL et de son équipe, **prévoit la suppression de la petite salle actuelle au profit d'un complexe diversifié** comprenant une grande salle polyvalente destinée aux projections, spectacles et conférences, ainsi que deux salles annexes pour ateliers, réunions et tables rondes, et une loge d'artistes pour faciliter l'accueil de diverses manifestations. La refonte des accès extérieurs inclura notamment **l'installation d'un ascenseur extérieur, garantissant une mise en accessibilité optimale de l'ensemble de l'espace**.

L'enveloppe budgétaire a été revue à la hausse pour atteindre environ 1,5 million d'euros HT. Afin de respecter un planning très serré, les travaux préparatoires débuteront dès début avril, ce qui implique également que **le cinéma ne sera pas opérationnel durant l'été 2025**. Des alternatives, telles que des projections en plein air, seront proposées pour compenser cette période d'inactivité.

Ce projet ambitieux s'inscrit dans une démarche de **diversification de l'offre culturelle et économique de la station**, répondant aux attentes d'un public varié – vacanciers, professionnels et habitants – et renforçant ainsi l'attractivité de la station dès la prochaine saison hivernale.

Contact : Stephan SORNET, [dst@montvalezan.fr](mailto:dst@montvalezan.fr)

## Mairie – Foncier

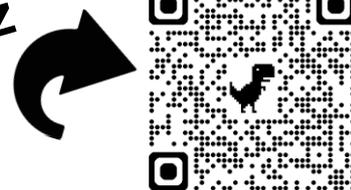
### Qui exploitera le Centre Equestre ?

*Un appel à candidatures a été lancé par la Mairie de Montvalezan dont le terme est fixé au 24 mars prochain.*



Idéalement positionné, à proximité de l'Aire de Loisirs du Plan de l'Arc, du Lac du Repos et bénéficiant d'une vue imprenable sur la vallée, l'activité proposée par le centre équestre fait l'objet d'une très forte demande de la part de notre clientèle. Le contrat est prévu pour une durée de 2 ans renouvelable une fois, par reconduction expresse de la commune. **Pour récupérer le dossier d'appel à candidatures,**

**SCANNEZ  
MOI**



Contact : Flavie DUBUS, [foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr)

## Mairie – Services à la Population

### Affouage, de la branche à la braise !

*Les inscriptions 2025 sont à faire en mairie avant le 14 mars prochain.*



Contact : Magali POSSOZ, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

## Mairie – Statistiques et données

### Le chiffre du mois

**121**

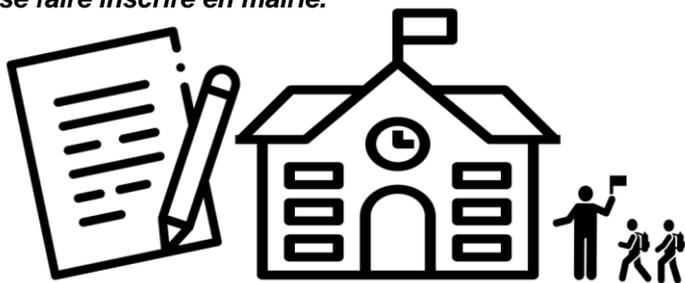
**Le nombre de jeunes** (18 ans et moins) présents sur la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2025 ; données mairie de Montvalezan.

Contact : Heidi GAIDET, [stats@montvalezan.fr](mailto:stats@montvalezan.fr)

## Mairie – Services à la Population

### Ecole, inscriptions pour la rentrée

*Les nouveaux élèves et/ou élèves saisonniers doivent se faire inscrire en mairie.*



Les inscriptions des nouveaux élèves et/ou élèves saisonniers pour la rentrée scolaire de septembre 2025 se font en Mairie **jusqu'au mardi 11 mars 2025** :

- **MATERNELLE** : né(e)s en 2022 – 2021 – 2020 ;
- **ELEMENTAIRE** : né(e)s en 2019 et avant.

Contact : Magali POSSOZ, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

## CCAS

### Une aventure au Mont Valaisan

*En ce début du mois de février, grâce au fauteuil-ski, Angèle, Arlette, et Georgette, accompagnées de Hamza, notre Chargé de Bonheur, ont pu découvrir pour la première fois le Mont Valaisan en hiver.*



Le 2 février, Georgette (84 ans) et Arlette (75 ans) ont découvert le Mont Valaisan à 2800 m en fauteuil ski, piloté par Clément et Noé de l'ESF La Rosière. Le 4 février, ce fut au tour d'Angèle (86 ans), de vivre cette première expérience et profiter de panoramas exceptionnels.

Au sommet, les participantes ont partagé des instants magiques, mêlant émotions et rires. Arlette a évoqué la nostalgie d'un projet que son mari n'aura jamais pu réaliser, tandis que Georgette s'exclamait « C'est le paradis ! » en invitant Hamza à savourer pleinement la descente à venir. Angèle, quant à elle, s'est réjouie de découvrir l'univers professionnel de ses petits-enfants moniteurs de ski.

**Organisée par le CCAS de Montvalezan**, cette sortie a été rendue possible grâce à la collaboration de l'ESF La Rosière (moniteurs et fauteuils ski), du Domaine Skiable de La Rosière (forfaits), du magasin de sport La Trace (équipant Hamza pour la saison) et du restaurant d'altitude l'Antigel, qui a offert une halte goûter conviviale avec thé, chocolat chaud, gâteaux et crêpes. **Un grand merci à tous !**

Grâce à une météo magnifique, à la bienveillance de nos pilotes et à l'empathie d'Hamza, cette aventure a répondu à toutes nos espérances, apportant joie et émerveillement à nos participantes.

**D'autres sorties sont envisagées après les vacances scolaires de février.** N'hésitez pas à contacter Hamza en mairie pour lui indiquer votre désir de vivre aussi cette expérience. Les moniteurs qui pilotent les fauteuils ski s'adaptent et répondent parfaitement aux appréhensions, besoins et souhaits de leur passager, que ce soit pour la vitesse ou les lieux à visiter, afin que vous puissiez vivre un moment de plaisir partagé dans les meilleures conditions.

**Et si vous étiez le ou la prochain(e) participant(e) ?**

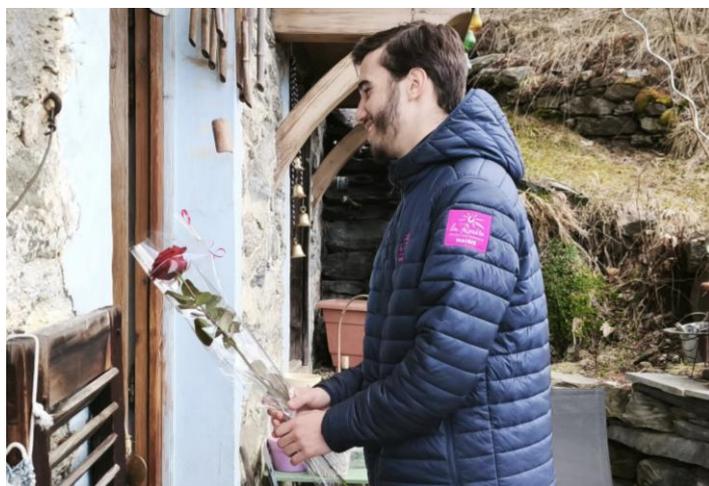


Contact : Hamza LEQUEUX, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

## Mairie – CCAS

### La photo du mois

À l'occasion de la Saint-Valentin ce 14 février, Hamza, notre Chargé de Bonheur, a offert une quinzaine de magnifiques roses aux dames qu'il rencontre régulièrement.



## Mairie - CCAS - Ressources Humaines

### Rejoignez-nous



**La mairie recrute pour une durée de 8 mois :**

- un(e) **Chargé(e) de Bonheur** en service civique.

**La mairie recrute à l'année :**

- un(e) **Adjoint(e) de Direction Suppléant(e)** pour notre crèche municipale Les P'tits Mouzets.

**La mairie recrute pour la saison d'été 2025 :**

- deux **Conducteurs(ices) de Bus** (contrat de 2,5 mois) ;
- un(e) **ASVP** - Agent(e) de Surveillance de la Voie publique (contrat de 4 mois) ;
- un(e) **Agent(e) Technique Espaces Verts** (contrat de 4 mois).

Contact : Sara PIETRASANTA, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

# LA LETTRE D'INFORMATION

## MARS 2025

Mairie – 13<sup>ème</sup> BCA

### Commémoration des Combats du Roc Noir

*Le 15 avril prochain, nous aurons l'honneur de recevoir les troupes du 13<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs Alpains pour commémorer ensemble le 80<sup>ème</sup> anniversaire des Combats du Roc Noir.*



Les festivités commenceront dès la veille, **le lundi 14 avril**, à 18h à la Salle Jean ARPIN, Maison du Ski. L'historien Laurent DEMOUZON, spécialiste des troupes alpines, proposera une conférence intitulée "Col du Petit St-Bernard, 1944-1945, les combats oubliés". Accès libre.

**Le mardi 15 avril**, de 10h à 18h, une exposition de matériel et d'engins militaires sera proposée par le 13<sup>ème</sup> BCA et l'association "Tempête sur les Alpes".

De 10h30 à 14h00, au sommet du Roc Noir, une reconstitution historique sera assurée par l'association "Tempête sur les Alpes".

Une messe ouverte au public se tiendra à la Chapelle Jean-Paul II à 17h ; l'aumônier du 13<sup>ème</sup> BCA officiera.

À 18h30, tourné en janvier dernier sur les lieux de la bataille, le public pourra assister à la projection sur écran géant sur le parking des pistes et **en avant-première du film réalisé par Serge TIGNERES, "Champs de bataille - 1945, la libération des Alpes - Les combats du Roc Noir"**. Accès libre.

A 20h15, ce sera le moment fort de la journée ! **La cérémonie militaire de commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire des Combats du Roc Noir** se déroulera sur le parking des pistes en présence des troupes du 13<sup>ème</sup> BCA et des élèves de notre école primaire. Le public pourra assister à cet intense moment de mémoire et de recueillement. La cérémonie sera sonorisée et projetée en direct sur l'écran géant.

Tout au long de la journée et juste après la cérémonie, la fameuse et célèbre fanfare du 27<sup>ème</sup> BCA jouera à diverses reprises ses morceaux emblématiques.

En fin d'après-midi et après la cérémonie, en collaboration avec le Comité des Fêtes, une buvette-snack sera tenue par l'association Roc N'Roz (club d'escalade).

Toute la population est conviée à participer à cet événement, qui rendra hommage, 80 ans plus tard, à ceux qui ont combattu et sont tombés pour notre liberté sur les pentes du sommet du Roc Noir et à proximité. Notre présence nombreuse sera un signe fort de reconnaissance pour les hommes et femmes du 13<sup>ème</sup> BCA qui seront réunis à La Rosière pour cette journée ô combien importante dans l'histoire du Bataillon.

Pour permettre le déploiement des installations techniques et la bonne réalisation de l'événement, exceptionnellement, le périmètre du **parking des pistes sera interdit au stationnement et à la circulation le mardi 15 avril 2025, de 6h à 24h.**

De 6h à 17h30 uniquement, quelques dérogations sont toutefois prévues. Les clients des hébergements situés à l'amont de la zone, les véhicules de livraison, les navettes des écoles de ski desservant les jardins d'enfants et les véhicules de secours seront autorisés à circuler uniquement (pas de stationnement durable). De 17h30 à 24h, le périmètre sera totalement fermé à la circulation pour tous (sauf secours). Des engins "antibéliers" seront placés à l'entrée du site par mesure de sécurité "Vigipirate".

Tout au long de la journée, les bus "ski bus" et "S80" feront leur dépose et demi-tour, juste en aval du périmètre identifié ci-joint.

Par ailleurs, pour information complémentaire, à partir de 17h00, divers parkings "réservés" seront délimités dans la station pour accueillir les institutionnels et officiers, les anciens combattants et leurs familles, ainsi que les visiteurs.

Enfin la salle LA PAUSE, sera fermée au public à partir de 15h, ce mardi 15 avril. (L'accès aux casiers à ski sera possible jusqu'à 18h00).

Contact : Didier CHARVET, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

### Mairie – Statistiques et données

#### Le chiffre du mois

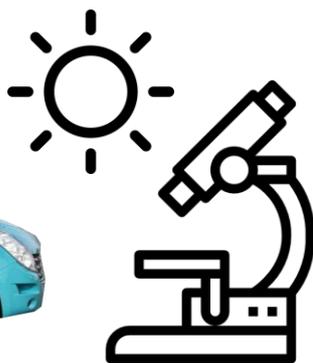
# 1450

**Le nombre moyen de passages quotidiens** sur la Liaison Piétonne de La Forêt en mars !

Contact : Heidi GAIDET, [stats@montvalezan.fr](mailto:stats@montvalezan.fr)

## Dépistage du cancer de la peau offert !

Le jeudi 17 et vendredi 18 avril, un medicobus sera présent au parking des pistes. Les places sont limitées, il faut prendre RDV.



Parce que la vie sur notre territoire d'altitude nous expose particulièrement aux risques de développer un cancer de la peau, et parce que nous rencontrons tous des difficultés à trouver un dermatologue susceptible de nous recevoir sans devoir effectuer un déplacement conséquent, les élus du CCAS de Montvalezan ont étudié attentivement la solution proposée par le cabinet HOCOIA. Cette société, dont l'activité est validée par les services de santé, propose aux collectivités des solutions de dépistage de proximité grâce au déploiement d'un medicobus. Une infirmière qualifiée vous recevra, et des images de votre peau présentant d'éventuelles lésions seront réalisées au moyen d'un dermatoscope. Ces images seront ensuite analysées par un dermatologue missionné par la société. Si une suspicion sérieuse venait à être identifiée, la société HOCOIA prendra en charge la prise de rendez-vous et la mise en relation avec un dermatologue de la région pour assurer la poursuite de votre parcours de soin.

Ce dépistage a déjà été initié par d'autres collectivités, comme Morzine-Avoriaz, à l'automne dernier.

A l'occasion du dernier Conseil d'Administration, le CCAS de Montvalezan a décidé d'organiser ce dépistage pour sa population et ses travailleurs en confirmant une commande à la société HOCOIA pour un montant d'environ 6700 € TTC (pour l'ensemble des 2 journées). Les frais de ce dépistage sont intégralement pris en charge par le CCAS de Montvalezan, il est donc **totalelement gratuit pour les personnes qui souhaitent en bénéficier** (sous réserve d'inscription préalable et de justifier d'une domiciliation à l'année sur Montvalezan et/ou d'un contrat de travail en vigueur sur Montvalezan La Rosière).

**Ne tardez pas à prendre rendez-vous**, car il n'y aura pas de troisième journée. **Appelez le 01 59 13 37 54.**

La ligne téléphonique est ouverte aux horaires suivants :

- Lundi au jeudi : de 8h à 19h ;
- Vendredi : de 8h à 18h ;
- Samedi : de 9h à 12h.

Contact : Magali POSSOZ, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

### Mairie

**Félicitations à nos jeunes champions !**  
Ce mois de mars, deux jeunes Montvalezanais sont devenus champions de France, chacun à deux reprises !

A seulement 13 ans, Nessa REYNARD-GAIDE, a remporté les titres de Championne de France en Géant et Super-G, ainsi que le titre de Vice-Championne de France du Combiné des U14. La semaine précédente, Sinahé TAN, 12 ans, est devenu Champion de France des U12 en Snowboard Freestyle Slope Style et Big Air.

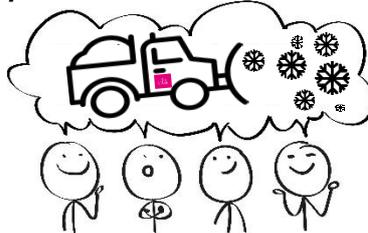


Contact : Magali POSSOZ, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

### Mairie – Services Techniques

## Parlons Déneigement ?

Votre débat participatif autour du déneigement revient pour sa troisième édition.



**PARLONS  
DENEIGEMENT  
#3<sup>ème</sup> Edition**

**Mercredi 9 avril à 18h  
LA PAUSE**

Ensemble, **partageons nos pratiques et problématiques autour du déneigement** de notre station et ses villages. Socio-pros, prestataires privés de déneigement, syndicats, riverains, propriétaires secondaires, nous vous attendons pour cette **troisième rencontre dédiée à la gestion de la neige.**

Contact : Manon CERDAN, [secretariat-dst@montvalezan.fr](mailto:secretariat-dst@montvalezan.fr)

### Office de Tourisme

## La photo du mois

CM@TheTop, dernier évènement au cinéma avant sa fermeture fin mars pour sa grande transformation.



### Mairie - CCAS - Ressources Humaines

## Rejoignez-nous



**La mairie recrute à l'année :**

- un(e) **Adjoint(e) de Direction Suppléant(e)** pour notre crèche municipale Les P'tits Mouzets ;
- un **Agent Technique Polyvalent** pour ses services techniques.

**La mairie recrute pour la saison d'été 2025 :**

- un(e) **Conducteur(ice) de Bus** (contrat de 2,5 mois) ;
- deux **Agent(s) Techniques Polyvalents** (contrat de 5 mois) ;
- un(e) **Etudiant(e) en job d'été** pour ses services techniques (contrat de 2 mois).

Contact : Sara PIETRASANTA, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)

# LA LETTRE D'INFORMATION AVRIL 2025

Mairie – 13<sup>ème</sup> BCA

Retour en images sur la cérémonie militaire de la commémoration des 80 ans des combats du Roc Noir, qui s'est déroulée le mardi 15 avril à La Rosière



## Les budgets ont été votés !

Ce lundi 07 avril, le Conseil Municipal a procédé au vote du budget principal et des budgets annexes.



**Concernant le Budget Principal de fonctionnement**, les éléments présentés ci-après sont établis hors Taxe de Séjour, car celle-ci intervient à même hauteur en recettes et dépenses (1.100.000€ encaissés et reversés à l'Office de Tourisme pour 2025). En conséquence et de manière simplifiée, **les dépenses** s'élèvent à **7.300.000€** environ quand **les recettes** se montent à **8.700.000€** environ.

**En dépenses**, les charges de personnel représentent 2.400.000€ environ et les charges à caractère général (notamment contrats de prestations, consommables, énergies, fournitures...) s'élèvent à 2.100.000€ environ. Le budget principal subventionne aussi les budgets annexes, Location et Gestion d'Immeubles, Transports, CCAS à hauteur de 700.000€ environ, l'Office de Tourisme pour 620.000€ environ et nos associations locales pour 50.000€ environ. Rappelons également que la commune contribue au financement du Plan Routier pour 65 000€ environ et du Centre des Pompiers pour 90 000€ environ. Au total, ce chapitre 65, dénommé « autres charges de gestion courante » s'élève à 1.800.000€ environ.

Parmi les autres dépenses, notre commune doit aussi obligatoirement contribuer au FPIC, Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales, pour 235.000€ environ. Ce fonds vise à réduire les disparités de ressources entre collectivités territoriales au regard des charges auxquelles elles doivent faire face. Autre ponction qui s'inscrit dans le même objectif...c'est donc une double peine... la très récente loi de finances 2025 a créé un Dispositif de Lissage Conjoncturel des Recettes Fiscales des Collectivités, dénommé DILICO, qui viendra diminuer nos recettes de 37.000€ environ.

Enfin, le chapitre 66 « Charges Financières » correspondant au remboursement des intérêts d'emprunt s'élève à 160.000€ environ.

**Les recettes de fonctionnement du budget principal**, proviennent à 55% de la fiscalité Taxe Foncière et Taxe d'Habitation (THRS, THLV) pour un montant global d'environ 4.800.000€. Les reversements de la taxe des remontées mécaniques et de la redevance d'exploitation du domaine skiable via le SIVU La Rosière St-Bernard, sont estimés à 1.300.000€ environ. Cette année, grâce à l'adoption de nouvelles modalités de répartition de la Dotation des Groupements Touristiques par la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise au mois de décembre dernier, le reversement de la part de Montvalezan progressera cette année de 50.000€ en passant à 340.000€ au total en 2025 avant d'atteindre 390.000€ en 2026. Pour information complémentaire, les recettes issues du stationnement payant sont provisionnées à 60.000€ environ.

La Lettre d'Information – Commune de Montvalezan – Mensuel – Avril 2025

Mairie – 1 place de la Mairie - Chef-lieu – 73700 Montvalezan – 04 79 06 84 12 – [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

Le Conseil Municipal a également procédé au vote des **investissements retenus pour l'année 2025** pour un montant total en dépenses de **10.800.000 € environ** dont 7.300.000 € environ, correspondant principalement au règlement des dépenses à régler cette année pour la réalisation des nouveaux services techniques et du nouveau complexe culturel-cinéma des Terrasses.

**Enfin, et pour la dernière fois**, le Conseil Municipal a voté les comptes de gestion et administratif de l'année 2024 pour le **budget de l'eau et de l'assainissement**, clôturant ainsi définitivement ce budget à l'échelle communale puisque ce service a été transféré à la Communauté de Communes de Haute Tarentaise.

Contact : Philippe GIMBRET, [finances@montvalezan.fr](mailto:finances@montvalezan.fr)

## Mairie – Urbanisme

### Les chantiers inter-saisons / été 2025

*Vous trouverez ci-dessous la carte des chantiers qui se dérouleront à la Rosière :*

**Secteur La Rosière :** Services Techniques Municipaux ; Les Airelles ; Chalet Valentine ; Ecole et Ascenseur pour le cinéma aux Terrasses

**Secteur Les Eucherts :** SCI Constellation (La Froide) ; SCI Matsuzaka et Ecrin Blanc



Contact : Antoine DELORME, [urbanisme@montvalezan.fr](mailto:urbanisme@montvalezan.fr)

## Mairie – Service à la Population

### Commémoration du 8 mai 1945

*La cérémonie se déroulera le dimanche 11 mai.*

Rendez-vous **au Chef-Lieu, Monument aux Morts à partir de 10h00**. Messe prévue à 10h00 puis cérémonie vers 11h suivie d'un vin d'honneur à 11h30 en mairie.

Contact : Magali POSSOZ, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

## Mairie – Statistiques et données

### Le chiffre du mois

**0%**

**Aucune augmentation sur le taux des impôts communaux**, c'est le vote du Conseil Municipal de ce lundi 7 avril.  
8<sup>ème</sup> année consécutive à 0% !

Contact : Philippe GIMBRET, [finances@montvalezan.fr](mailto:finances@montvalezan.fr)

## Mairie - CCAS - Ressources Humaines

### Rejoignez-nous

**La mairie recrute pour la saison d'été 2025 :**

- deux **Agent(e)s Techniques Polyvalents** (contrat de 5 mois) ;

Contact : Sara PIETRASANTA, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)



#100<sup>ème</sup> Edition

# LA LETTRE D'INFORMATION MAI 2025

Mairie – Direction

## La 100<sup>ème</sup> de La Lettre d'Information

Depuis 2017, La Lettre d'Information de Montvalezan La Rosière est un support essentiel pour tenir la population informée des projets, événements et décisions qui façonnent la commune.

La 100<sup>ème</sup> édition de La Lettre d'Information de Montvalezan La Rosière est l'occasion de faire un point sur son parcours depuis sa création en février 2017. Chaque mois, ce document informe les habitants sur les actualités locales et municipales, via une diffusion dématérialisée et un affichage dans nos villages. Cette régularité sans faille est le fruit d'un engagement constant de nos services municipaux, qui ont assuré la production et la diffusion de ce support d'information avec rigueur et dévouement.

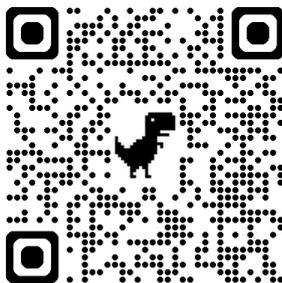


A l'occasion de cet anniversaire, les 100 premiers numéros sont compilés dans un ouvrage unique, assurant ainsi une conservation plus pérenne de cette publication. Cette revue des 100 premiers numéros vient ainsi compléter la mémoire conservée au travers de L'ÉCHO, notre revue annuelle municipale, et représente un témoignage vivant du dynamisme de la vie municipale, des partenaires locaux et des associations sur cette période.

La Lettre d'Information est un complément aux autres outils que sont notre revue annuelle L'ÉCHO, l'application ILLIWAP, mise en service en février 2020 et notre site internet. L'ensemble de ces supports a pour objectif d'assurer la diffusion des actualités, et ainsi permettre aux habitants d'avoir la connaissance la plus large possible des dossiers de la collectivité.

Retrouvez la Revue des 100 premières éditions sur le site internet de la mairie de Montvalezan ou en scannant ce QR code.

**SCANNEZ MOI**



Contact : Didier CHARVET, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

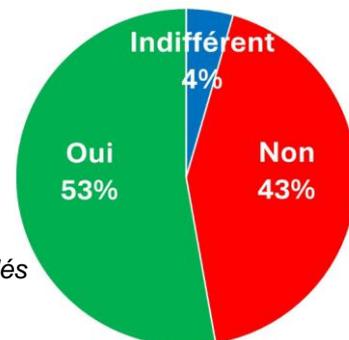
Mairie – Direction

## La Route Rose, quelles suites ?

Les habitants et électeurs de Montvalezan ont été consultés sur l'avenir de la « Route Rose » via une enquête entre le 2 et le 14 avril 2025.



180 répondants validés  
Agés de 10 ans et +



En réunion de travail du Conseil le 23 avril dernier, les élus ont débattu des avantages et inconvénients de la « Route Rose » en termes d'économie, de communication touristique, de sécurité et d'environnement. Malgré des divergences sur la poursuite du projet, **il a été décidé de respecter l'avis exprimé par la population lors de la consultation et de rénover le marquage avant l'été.** Jean-Pierre MAITRE, adjoint aux finances, a exprimé son désaccord et s'est désolidarisé de la décision. Il a insisté sur la priorité de la sécurité des usagers, évoquant les risques de chaussée glissante et de pollution des sols. Faye DAVISON, Adjointe au Tourisme, a rappelé les propos de Sébastien DELRUE, Directeur de l'Office de Tourisme, soulignant que la Route Rose était devenue un symbole pour La Rosière, générant une communication équivalente à plusieurs centaines de milliers d'euros pour un faible coût. Elle a également suggéré l'installation de glissières sur les parties de la route sans protection pour améliorer la sécurité.

Contact : Didier CHARVET, [dgs@montvalezan.fr](mailto:dgs@montvalezan.fr)

## SIVU LRSB – Domaine Skiable La Rosière Le chiffre du mois

**647 045** Le nombre de journées skieurs pour la saison 2024-2025, contre 620 951 l'hiver précédent soit une progression de 4,2%

Contact : Heidi GAIDET, [stats@montvalezan.fr](mailto:stats@montvalezan.fr)

## Sécurisation de la cantine scolaire

La commune de Montvalezan rejoint le Groupement d'Intérêt Public (GIP) "Haute Tarentaise Restauration", une initiative visant à sécuriser la fourniture des repas scolaires pour notre cantine et a fait le choix de ne pas répercuter les coûts aux familles.



Lors du Conseil Municipal du 23 avril 2025, **les élus ont validé l'adhésion de la commune de Montvalezan au GIP "Haute Tarentaise Restauration"**, une initiative visant à pérenniser et sécuriser la production des repas pour notre cantine scolaire. Grâce à ce GIP, la cantine ne dépendra plus du processus de commande publique, ce qui évite le risque de ne pas obtenir de réponse en raison de notre éloignement géographique et des faibles quantités commandées. Ce GIP, qui regroupe plusieurs communes de la vallée ainsi que le Centre hospitalier de Bourg-Saint-Maurice, permettra de consolider le fonctionnement de la cuisine centrale. **Cette structure devrait entrer en vigueur dès le 1er juillet 2025, garantissant ainsi une offre stable et de qualité pour notre cantine scolaire.** Bien qu'une augmentation des coûts de production ait été annoncée, le Conseil Municipal a jugé qu'il était pertinent de s'engager dans cette démarche collective et a désigné Catherine GARANDEL comme représentante de Montvalezan au Conseil d'Administration du GIP, avec Jean-Claude FRAISSARD en tant que suppléant.

Le 22 mai 2025, lors d'un autre Conseil Municipal, les élus ont abordé **la tarification de la cantine scolaire pour l'année 2025-2026.** À la suite de l'adhésion au GIP, les coûts de production des repas ont été réévalués par le Centre hospitalier de Bourg-Saint-Maurice, mettant en lumière un écart significatif entre les tarifs appliqués jusqu'à présent et les coûts réels. Il a été constaté que, dans le cadre du contrat actuel, la cuisine centrale vendait à perte. En conséquence, le tarif de production d'un repas augmentera de 52% pour les élèves de maternelle et de 55% pour ceux des élèves de primaire. Cependant, **le Conseil Municipal a pris la décision de ne pas répercuter cette forte hausse sur les familles, mais plutôt de procéder à une actualisation mesurée du tarif appliqué.** Ainsi, le tarif d'inscription à la cantine scolaire (comprenant le repas et la garderie méridienne) sera fixé à 6,50€ par jour et par enfant, contre 6,20€ cette année, soit une augmentation de 4,8%. Ce tarif reste largement inférieur au coût global supporté par la collectivité pour chaque enfant, estimé à environ 17,7€ par jour, incluant la fourniture du repas, la livraison, le réchauffage, les préparations préalables, le service et la garderie. La commune assume désormais 64% de ce coût global, dans un souci de garantir une accessibilité maximale du service aux familles.

Contact : Gillian DREYFUSS, [comptabilite@montvalezan.fr](mailto:comptabilite@montvalezan.fr)

## Voir ou revoir le film des Combats

Le 15 avril dernier, certains d'entre vous ont pu assister à la projection en avant-première du film réalisé par Serge TIGNERES, "Champ de Bataille - 1945 - La libération des Alpes - Le Roc Noir".



**Pour voir ou revoir ce film exceptionnel**, chargé d'une grande émotion, pour lequel la mairie de Montvalezan a participé à son financement à hauteur de 23700 € TTC afin d'assurer la production de ce document essentiel pour la conservation de la mémoire de notre histoire locale, scannez le QR CODE ci-dessous ou RDV sur Youtube.

**SCANNEZ  
MOI**



Contact : Magali POSSOZ, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

## La photo du mois

Cérémonie de commémoration des 80 ans de l'armistice de la seconde Guerre Mondiale.



## Mairie - CCAS - Ressources Humaines Rejoignez-nous



**Pour la saison d'été 2025 :**

- un(e) **Agent(e) Technique Polyvalent** (contrat de 5 mois).

Contact : Sara PIETRASANTA, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)





En ce mois de mai 2025, la 100<sup>ème</sup> édition de La Lettre d'Information mensuelle de la commune de Montvalezan La Rosière revêt un caractère particulier. Elle nous offre l'opportunité de faire un bilan, de nous retourner sur le chemin parcouru et d'apprécier le travail considérable accompli par les services municipaux, avec une régularité exceptionnelle depuis sa création en février 2017. Je les en remercie chaleureusement.

Sa diffusion se fait non seulement à travers l'ensemble de nos supports dématérialisés, par courriel, mais aussi par affichage sur les panneaux de nos villages. Chaque mois, elle revient sur l'actualité du Conseil Municipal et de la vie communale, avec pour objectifs de mieux vous associer à la vie locale et de vous informer chaque mois, de manière aussi précise que possible. Elle complète parfaitement notre revue annuelle municipale, L'ÉCHO, ainsi que les publications numériques réalisées depuis février 2020 via notre application citoyenne d'information ILLIWAP Montvalezan.

À l'occasion de cette 100<sup>ème</sup> édition, nous avons souhaité compiler l'ensemble des parutions dans un ouvrage unique, afin de compléter et renforcer la mémoire de notre territoire en conservant tous les numéros de notre Lettre d'Information mensuelle de Montvalezan. L'abondance des contenus divers et variés témoigne, s'il en fallait encore une preuve, du dynamisme de notre collectivité, de la mairie, de ses partenaires et des associations locales.

Je vous souhaite une belle immersion dans cette revue rassemblant nos 100 premières éditions et j'espère que de nombreux numéros suivront encore.

**Le Maire**  
**Jean-Claude FRAISSARD**

**Mairie de Montvalezan**  
01 place de la Mairie  
73700 MONTVALEZAN  
accueil@montvalezan.fr  
04 79 06 84 12